

REPUBLIQUE DE COTE-D'IVOIRE

Union– Discipline– Travail

—
MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE L'INTEGRATION NATIONALE
—

**SAN PEDRO ET SON ARRIERE-PAYS
DYNAMISMES ET SYNERGIES D'UNE VILLE PORTUAIRE**

Volume 1 : Rapport général

Juillet 1998

Union Européenne

OCDE – PDM

« RELANCE DES ECONOMIES LOCALES EN AFRIQUE DE L'OUEST »

Etude réalisée par :

**ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DE STATISTIQUE ET D'ECONOMIE APPLIQUEE
(ENSEA)**

**INSTITUT DE RECHERCHE POUR LE DEVELOPPEMENT
(IRD – EX ORSTOM)**

Internationale de Conseil, d'Etudes et de Finances (ICEF)

TABLE DES MATIERES

	AVANT-PROPOS	1
1.	SAN PEDRO ET LA REGION DU SUD-OUEST <i>Généralités sur l'espace et la population</i>	3
1.1.	L'Etat ivoirien au cœur du processus d'urbanisation	3
1.2.	La population de San Pedro <i>Une formidable croissance démographique, des enjeux sociaux et spatiaux encore non maîtrisés</i>	7
1.3.	L'arrière-pays et la région du Sud-Ouest <i>Du front pionnier à la saturation foncière</i>	13
2.	APPROCHE DE L'ECONOMIE LOCALE <i>Ce qu'apprend la matrice de comptabilité sociale (MCS)</i>	19
2.1.	Remarques préliminaires sur la méthode <i>Les chiffres et leur signification</i>	19
2.2.	Les grands comptes locaux <i>Un reflet d'une économie urbaine fortement orientée vers l'extérieur</i>	19
	<i>Produit local brut</i>	19
	<i>Une économie de transit</i>	20
	<i>Ventilation du produit intérieur local</i>	21
	<i>Les ressources des ménages</i>	22
	<i>Consommation, épargne et transferts des ménages</i>	23
	<i>Investissements dans la commune</i>	24
3.	LES ACTEURS DE L'ECONOMIE LOCALE <i>Les paradoxes de l'hinterland décisionnel</i>	25
3.1.	Les pouvoirs publics <i>Symbiose et tensions entre Etat et commune</i>	25
3.2.	Les entreprises du secteur moderne <i>Des décideurs prêts sous conditions à participer au développement local</i>	28
3.3.	Le secteur informel et intermédiaire <i>Structures, dynamismes et potentiels</i>	30

4.	LES FILIERES DOMINANTES DE L'ECONOMIE LOCALE	34
	<i>Piliers principaux, supports complémentaires</i>	
4.1.	Les trois piliers de l'économie programmée	34
	<i>Activités portuaires, bois, café-cacao</i>	
	<i>L'activité portuaire</i>	34
	<i>Le bois</i>	37
	<i>Le café et le cacao</i>	40
4.2.	Les autres piliers de l'économie locale	46
	<i>Des secteurs dont les dynamismes peuvent être développés</i>	
	<i>Production vivrière</i>	46
	<i>Elevage</i>	49
	<i>Pêche</i>	50
	<i>Tourisme</i>	54
	<i>Autres filières</i>	56
5.	VIVRE A SAN PEDRO	58
	<i>Coût de la vie, coût de la ville</i>	
5.1.	Aperçu des problèmes socio-économiques de la ville	58
	<i>Des opportunités de « gestion partagée »</i>	
5.2.	La consommation des ménages	59
	<i>De fortes inégalités selon les quartiers de résidence</i>	
	<i>Les dépenses d'alimentation</i>	61
	<i>Habillement et soins de beauté</i>	61
	<i>Logement</i>	62
	<i>Activités socio-culturelles</i>	62
5.3.	L'accès aux services communs	64
	<i>Un enjeu majeur pour la politique municipale</i>	
	<i>Eau potable</i>	64
	<i>Assainissement</i>	65
	<i>Electricité.</i>	66
	<i>Téléphone.</i>	67
	<i>Transport</i>	68
5.4.	Education et santé	69
	<i>Une évidente priorité pour l'amélioration des infrastructures et des services</i>	

6.	L'ACTION LOCALE DES AUTORITES	73
	<i>Comptes de l'Etat et de la municipalité</i>	
6.1.	L'Etat et son territoire	73
	<i>De l'aménagement planifié à la décentralisation et la déconcentration</i>	
6.2.	Economie locale et investissements publics	76
	<i>Un net désengagement au détour des années 1980</i>	
6.3.	Les comptes économiques de la municipalité	80
	<i>Un taux de prélèvement très faible, une dépendance budgétaire envers l'extérieur</i>	
	<i>Les ressources de la municipalité</i>	80
	<i>Les dépenses de la municipalité</i>	82
	<i>L'importance des financements extérieurs</i>	83
7.	DYNAMISMES ET SYNERGIES DE L'ECONOMIE LOCALE	86
	<i>Quelques pistes de réflexion</i>	
7.1.	Aménager pour les urbains résidents	86
	<i>Prendre en compte la ville réelle</i>	
7.2.	Appuyer l'émergence d'un circuit de production alimentaire	89
	<i>et gérer en conséquence l'enjeu foncier</i>	
7.3.	Accroître les retombées de l'économie transitaire	90
	<i>et tirer parti des mouvements marchands</i>	
7.4.	Saisir les opportunités de croissance économique interne	90
	<i>Profiter du regain actuel d'activité</i>	
7.5.	Œuvrer à une décentralisation efficace en développant	95
	<i>l'assise politique et financière locale et le dialogue entre acteurs</i>	

AVANT-PROPOS

0.1. Le présent rapport expose les résultats d'enquêtes effectuées de septembre à novembre 1997 à San Pedro (Côte-d'Ivoire) dans le cadre de l'étude « Relance des économies locales en Afrique de l'Ouest » (ECOLOC) engagée par le Club du Sahel et financée par l'Union Européenne. Il constitue le volet ivoirien de travaux pilotes menés simultanément dans d'autres villes de la sous-région : Sikasso (Mali), et Saint-Louis (Sénégal). La maîtrise d'œuvre de cette étude San Pedro a été confiée au cabinet ICEF (International de Conseil d'Etude et de Formation). Les travaux de terrain et le traitement statistique ont été effectués par une équipe de chercheurs et d'enseignants-chercheurs de l'ENSEA (Ecole Nationale Supérieure de Statistique et d'Economie Appliquée). La responsabilité de l'analyse des données et de la synthèse des résultats revient conjointement à Adalbert Nshimyumuremyi, Statisticien-économiste, Directeur d'études (ENSEA), et à Pascal Labazée, socio-économiste, Directeur de recherche à l'Institut de recherche pour le développement (IRD, ex-ORSTOM).

0.2. Le document présent a pris le parti de répondre aux Termes de référence de l'étude ECOLOC en exposant les résultats de manière qu'ils soient utilisables pour l'information et le pilotage de la politique municipale. En d'autres termes, de façon délibérée, la présentation des données et analyses répond moins à des exigences académiques qu'au souci de transmettre aux responsables de la localité concernée une démarche, des données d'ordre quantitatif et qualitatif, des cadres analytiques et compréhensifs à partir desquels ils aient la possibilité de forger des objectifs et de prendre des décisions. De cette option découlent deux implications. D'abord, l'outil statistique central qui informe cette étude – la matrice de comptabilité sociale (MCS) – sera présentée de façon à faire apparaître (1) les grandes masses financières qui structurent l'économie locale de San Pedro (2) les flux majeurs reliant les acteurs de cette économie (3) la part revenant effectivement aux finances municipales dans la richesse localement créée et dans les échanges suscités. Sont renvoyées dans les annexes les méthodologies détaillées, relatives à la confection et au bouclage de cette matrice, ainsi que les données désagrégées à partir desquelles il a été possible de l'établir. Ensuite, le texte est agencé de telle sorte qu'il soit possible (1) de convertir les données chiffrées et les analyses proposées en autant d'informations mobilisables par les gestionnaires des communes, (2) de transformer ces informations opérationnelles en recommandations ou, à tout le moins, en indicateurs d'actions à entreprendre.

0.3. Un double préalable méthodologique mérite d'être ici évoqué, afin d'éviter toute méprise sur la présentation et l'interprétation des résultats. En premier lieu, bon nombre des données chiffrées exposées au fil de ce rapport s'entendent plus comme des ordres de grandeur ou à tout le moins des approximations, que comme des valeurs certaines. Il est apparu en effet illusoire, et au bout du compte peu utile, de chercher à reconstruire des agrégats économiques locaux extrêmement diversifiés et interdépendants sans accepter la marge minimale d'erreur propre à toute enquête de terrain à caractère extensif. En revanche, les ajustements statistiques auxquels il a fallu procéder restituent une image d'ensemble cohérente – la plus réaliste qu'il a été possible de dresser de l'économie de San Pedro. De même que pour les comptes de la nation qui gagnent en vision globale ce qui est perdu en degré de précision sur chaque donnée, les comptes localisés fournissent des indications détaillées qui, prises isolément, ne

sont probablement pas exemptes de critiques, mais qui ont l'avantage de la cohérence générale.

0.4. En second lieu, il importe d'insister sur le fait que si une économie locale peut parfaitement être présentée en *data* démographique ou financiers, en agrégats comptables et autres quantifications formelles de stocks et de flux, la compréhension de ses dynamismes et de ses éventuels dysfonctionnements doit en passer par une approche qualitative. L'histoire, les structures sociales, l'organisation interne des filières, les usages et les cultures prennent en effet une importance croissante à mesure qu'on s'approche du fonctionnement local des économies, au point que celles-ci semblent bien souvent déterminées par des contraintes non économiques. Aussi, la présentation des résultats chiffrés sera assortie à chaque fois que nécessaire d'un cadre compréhensif renvoyant à des observations qualitatives collectées par les consultants au cours de l'étude de terrain, ou tirées des nombreux travaux d'historiens, de géographes, de socio-économistes, de sociologues et d'anthropologues consacrés à la région du Sud-Ouest de la Côte-d'Ivoire, et à la ville de San Pedro.

0.5. Ce rapport a été rédigé par conjointement par Adalbert Nshimyumuremyi, Directeur des Etude à l'Ecole nationale supérieure de statistique et d'économie appliquée (ENSEA), et par Pascal Labazée, socio-économiste, Directeur de recherche à l'Institut de recherche pour le développement (IRD, ex-ORSTOM). Il s'inspire pour partie des rapports intermédiaires, monographies sectorielles et notes de terrain confectionnés par les consultants – Jean-Marc Kouadjo (Directeur des Etudes à l'ENSEA), Charlie Dingui (Enseignant ENSEA) Dorcas Akaffou (Enseignante ENSEA) Guillaume Gnamien (Enseignant à l'ENSEA) et Mamane Sama (Enseignant à l'ENSEA) – ainsi que des travaux réalisés par les assistants de recherche de l'ENSEA - Norbert Mobenza (Ingénieur statisticien économiste ENSEA), Diane Balamine (Ingénieur statisticien économiste ENSEA), Jules Touka (Elève Ingénieur statisticien économiste ENSEA), Sévérin Kamgna (Elève Ingénieur statisticien économiste ENSEA), Christine Yede (Ingénieur des travaux statistiques ENSEA), Jean-Damascène Ndayisaba (Ingénieur des travaux statistiques ENSEA), Fidèle Kayibanda (Ingénieur des travaux statistiques ENSEA), Laurence Mukanyangezi (Ingénieur des travaux statistiques ENSEA), Assa Gakou (Ingénieur des travaux statistiques ENSEA), Anysie Musabyemungu (Ingénieur des travaux statistiques ENSEA), Boris Koko (Ingénieur des travaux statistiques ENSEA).

0.6. On signalera pour mémoire qu'une version expurgée du présent rapport a été mis en diffusion générale par le Programme de développement municipal (PDM) et l'OCDE-Club du Sahel (SAH/D (98) 481). Ce document, intitulé « San Pedro : Dynamismes et synergies de l'économie locale », est en consultation à la bibliothèque du Centre de développement de l'OCDE, 94 rue Chardon Lagache – 75016 PARIS.

1. SAN PEDRO ET LA REGION DU SUD-OUEST

Généralités sur l'espace et la population

1.1. L'Etat ivoirien au cœur du processus d'urbanisation

1.1.1. Dans le cadre de sa politique d'aménagement du territoire et de décentralisation, l'Etat ivoirien a mené, au cours des années 60, une vaste opération de développement dite opération San Pedro, fondée sur la réalisation d'un port en eau profonde capable d'assurer l'évacuation des produits d'agro-exportation et d'engendrer une dynamique urbaine tirant la croissance de la région du Sud-Ouest.

1.1.2. Ce projet a été conçu en trois phases, brièvement résumée comme suit :

- La première s'étend sur la période 1966-1975 : il s'agissait alors de désenclaver la région (1) par la création du port (2) par l'aménagement de routes et pistes dans l'arrière pays (3) par la mise en valeur de ressources forestières encore sous-exploitées (4) par l'installation de plantations industrielles - palmier à huile, cocotier, hévéa - (5) par l'accueil d'une immigration de peuplement régional.

- La seconde couvre la période 1976-1985 : à la continuation des actions encore inachevées de la première étape, s'est ajoutée (1) la mise en place d'industries - usine de pâte à papier, exploitation de minerai de fer - (2) l'intensification de l'agriculture locale par des opérations d'encadrement, de formation et de recherche.

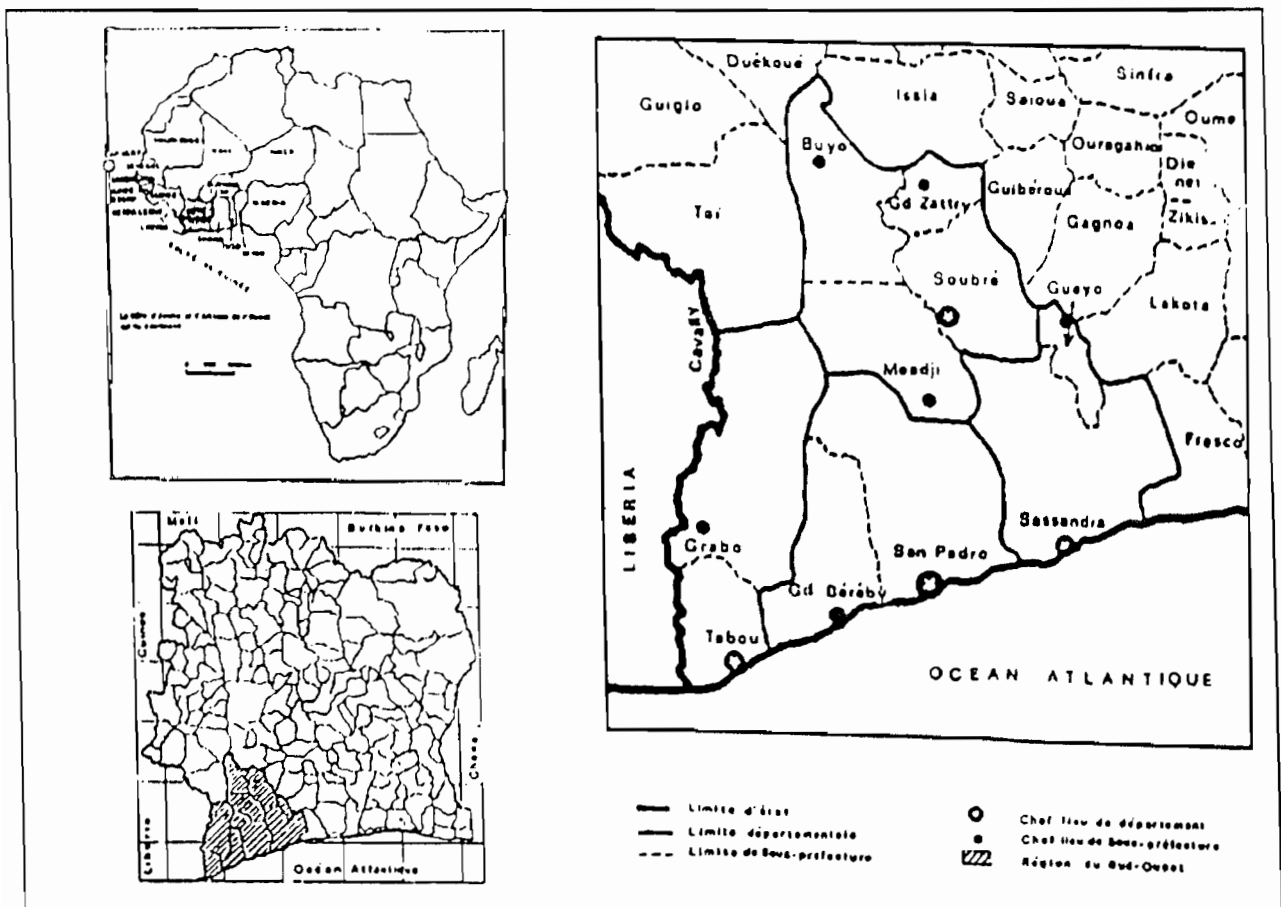
- La troisième étape, quant à elle, concerne le décollage économique et correspond à la période 1986-2000. Il était prévu que le Sud-Ouest participe pleinement à la croissance globale de l'économie de la Côte-d'Ivoire. La valeur ajoutée dégagée tant dans l'industrie que dans l'agriculture devait accroître l'épargne nationale, et participer au financement de nouveaux investissements. Outre la transformation de produits destinés à l'exportation, la région devait assurer la production de divers biens de consommation destinés au pays : papier, pneumatiques, produits métallurgiques, produits du bois.

1.1.3. Les prévisions de l'opération San Pedro tablaient sur un décollage économique urbain et régional à l'horizon An 2000, le Sud-Ouest devenant alors le second pôle économique du pays. Pour y parvenir, l'Autorité pour l'aménagement de la région du Sud-Ouest (ARSO) - société de développement à compétence régionale placée sous tutelle présidentielle - fut fondée en 1969 pour assurer la maîtrise d'ouvrage de l'opération. L'ARSO a bénéficié tout au long des années 1970 d'une sollicitude exceptionnelle de la part des pouvoirs publics, et a disposé de moyens financiers considérables.

1.1.4. A l'examen des données collectées pendant cette étude, on peut considérer que la ville, la commune de San Pedro et plus généralement la région Sud-Ouest sont le produit d'une part de cette exceptionnelle opération de développement « par le haut », d'autre part du retournement de la conjoncture économique nationale au cours des années 1980, enfin d'une

dynamique urbaine et rurale interne, ou « par le bas » qui a en grande partie échappé au schéma de développement prévu. En d'autres termes, l'une des principales difficultés auxquelles les autorités communales sont confrontées actuellement, et qui seront détaillées dans ce rapport, tient au fait qu'elles gèrent une activité économique dont les centres de décision sont, pour une large part, situés à l'extérieur de leur zone d'influence tandis qu'elles restent mal armées pour gérer, intensifier et profiter des dynamiques locales urbaines et rurales. De ce positionnement singulier, et sans doute extrêmement délicat à gérer puisqu'hérité d'une conception étatique du développement local, découlent bon nombre des caractéristiques de la matrice de comptabilité sociale exposée plus bas, et des décalages saisissants entre l'ampleur des flux marchands transitant par la ville et la modestie des ressources financières de la commune.

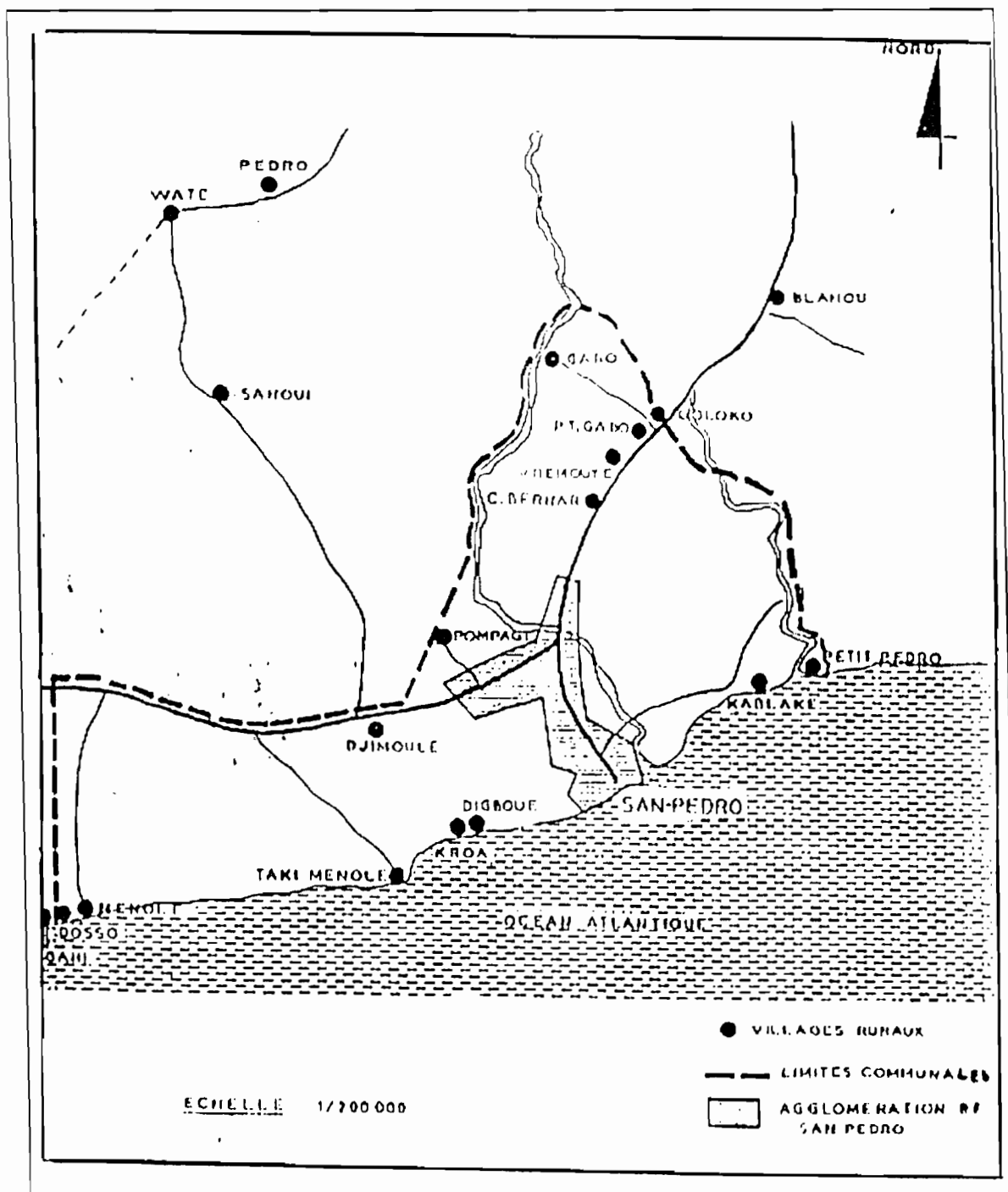
F1: Localisation de la région du Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire et du département de San Pedro.



1.1.5. La région du Sud-Ouest, ou Bas-Cavally – au cours du présent rapport, les deux termes seront employés indifféremment –, compte 484 localités, 10 sous-préfectures et quatre départements. Située en zone forestière, elle représente 8 % de la superficie du territoire national. Les autochtones sont du groupe Krou et Bakwé. Toutefois, et suite à l'opération San Pedro, la majorité de la population se compose désormais de ressortissants Akan, de Voltaïques et d'originaires de pays de la sous-région, venus pendant la période de construction du port et du désenclavement régional, et ayant depuis lors procédé à des regroupements familiaux. Leur enracinement local ne fait guère de doute, ainsi que l'attestent

les structures démographiques de la ville et de son pourtour rural : si les flux de migrants ont tiré vers le haut le taux d'alloctones et de non Ivoiriens pendant la décennie 1970, c'est désormais la croissance démographique interne de cette même population qui continue d'alimenter le peuplement.

F2: Environnement rurale et limites géographiques de la commune de San Pedro



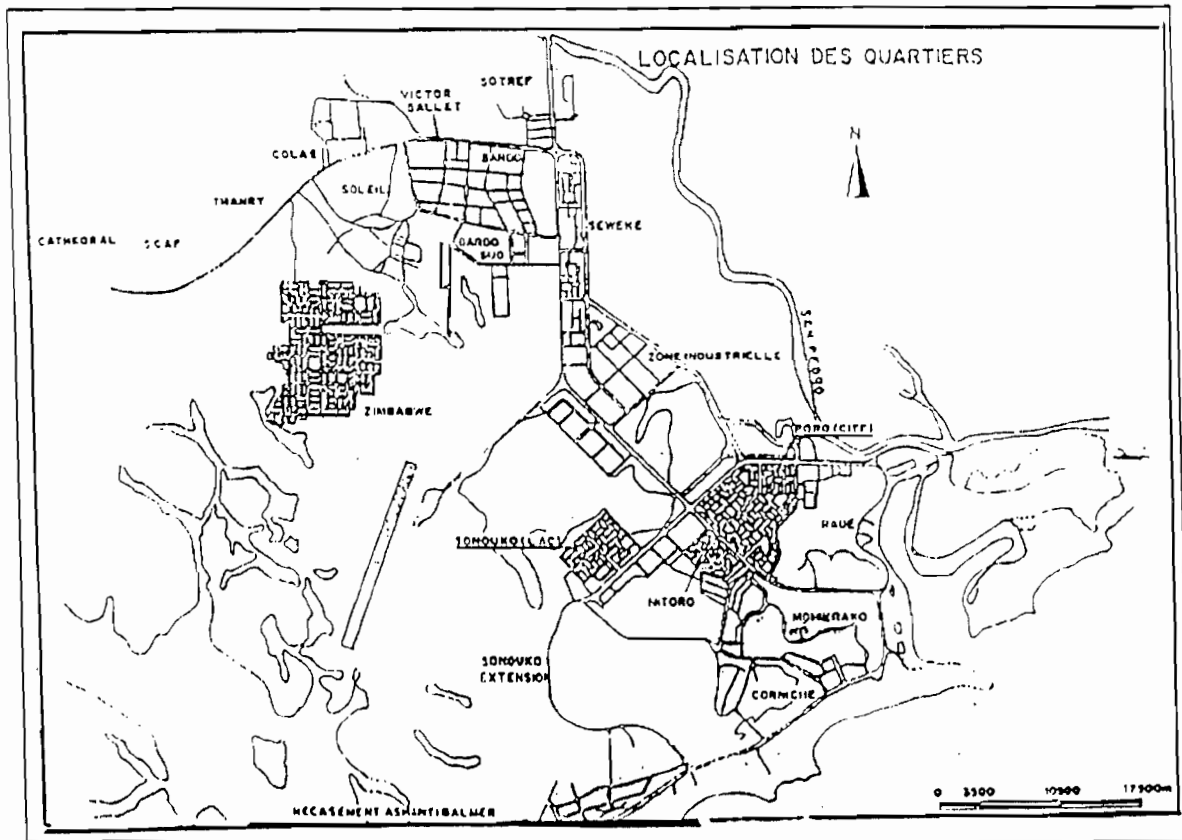
1.1.6. La commune de San Pedro, chef lieu de la région et du département, constitue le pôle urbain régional le plus important, et son essor a en partie paralysé la dynamique urbaine des villes situées à proximité - Sassandra notamment. L'opération San Pedro a bien conduit à la

naissance d'une ville ayant connu l'une des plus fortes poussées démographiques du pays. La population de la commune, citadine à près de 90 %, peut être actuellement estimée à quelque 150 000 habitants, soit un doublement depuis les données du recensement de 1988.

1.1.7. La ville peut être grossièrement décomposée en quatre grandes aires aux fonctions extrêmement différenciées. Les discontinuités économiques et sociales s'inscrivent, de façon beaucoup plus nette que dans d'autres communes ivoiriennes, dans l'occupation de l'espace. La zone du front de mer, composée des quartiers Corniche, Mohikrako et Balme: a une vocation résidentielle, administrative et touristique. La zone intérieure Sud, née avec le chantier portuaire, se compose de quartiers lotis – Poro Cité, Sonouko Lac, Nitoro – à loyers modérés, spécialement conçus à l'attention des catégories sociales intermédiaires qui devaient, sur la durée, constituer l'armature sociale urbaine ; l'habitat des cadres des secteurs privé et public y est ainsi concentré, bien qu'une tendance à la création d'habitats résidentiels apparaisse à la sortie Nord de la ville. L'extrême Nord, ou quartier Bardo, est l'un des plus vastes bidonvilles d'Afrique de l'Ouest : accueillant à l'origine la main d'œuvre nécessaire à la réalisation des infrastructures urbaines et portuaires - dont la présence était considérée comme provisoire - le quartier abrite aujourd'hui un peu plus de 100 000 habitants ; s'y ajoutent aussi les périphéries du Bardo, tels que Séweké, Zimbabwe, Sotref, etc.. Le Bardo est le cœur de l'activité économique informelle de production et d'échange. Au total, le schéma d'urbanisation initial, conçu pour 300.000 habitants, est doublement pris à revers : par l'enracinement des populations du Bardo, et par la formation de zones de résidence hors des sites coûteusement viabilisés mais inoccupés à 75 %. Le centre géographique de la ville, qui sépare nettement les quartiers non lotis des habitations résidentielles et intermédiaires, est pour sa part très peu peuplé : il abrite la zone industrielle ainsi que la zone aéroportuaire, l'une comme l'autre bordées de marécages. Ce centre devrait, en toute logique, constituer le principal réceptacle de la croissance urbaine, et favoriser les connexions sociales ; tel n'est pourtant pas le cas, eu égard aux coûts qu'engendrerait son aménagement.

1.1.8. Le peuplement accéléré de la ville et les modalités de ce peuplement ont sans conteste été à l'origine de nombreux contresens, tant du point de vue des projections économiques que des politiques de gestion à l'échelon local. On se limitera ici à en mentionner deux. Le premier est d'avoir considéré que la population urbaine s'ajusterait à l'état d'exécution du programme de développement économique de l'ARSO. Il n'en a rien été, et les migrations de la première décennie ont trouvé dans le secteur informel les ressources - si modestes soient-elles - de leur propre survie, y compris lors de la phase de déclin du secteur moderne. Le second est lié au fait que la croissance urbaine est désormais auto-entretenu : ce sont les stocks de résidents allochtones et étrangers, non les flux de nouveaux migrants, qui assurent et assureront durablement l'essor du peuplement urbain et le développement du secteur informel (Balac 1997), de sorte qu'une urgence - longtemps repoussée – est de prendre doublement en compte cette donnée : comment aménager l'espace urbain afin d'accompagner la croissance démographique et la croissance de l'économie populaire ; et comment faire bénéficier les finances locales de ce développement ?

F3: Plan de la ville de San Pedro



1.1.9. Au cours des années 1990, la ville de San Pedro a connu un regain d'activité liée d'une part à l'implantation de plusieurs Directions régionales de l'administration, et d'autre part à la relance de l'économie portuaire suite à la dévaluation du franc CFA. L'ouverture de la route côtière est aussi un facteur de désenclavement par rapport à la capitale économique, Abidjan, et en conséquence de synergies économiques entre les deux villes. Dans un tel contexte, l'un des défis majeurs de la gestion municipale est de convertir cette situation avantageuse, mais dont les déterminants sont externes et restent de ce fait peu contrôlables localement, en autant d'opportunités pour asseoir un développement économique endogène.

1.2. La population de San Pedro : une formidable croissance démographique, des enjeux sociaux et spatiaux encore non maîtrisés

1.2.1. En 1965, soit un an après la décision de création du port, il est dénombré 2 700 habitants dans l'agglomération de San Pedro. En 1969, la population s'élève à 4 000 habitants dont la moitié est d'origine étrangère, principalement voltaïque et malienne, et l'autre moitié se compose d'autochtones Krou et, dans une moindre mesure, d'ivoiriens originaires du Nord - Malinké et Sénoufo - et de l'Est - Baoulé - du pays. En 1975, les données tirées du recensement général de la population font état de 27 600 habitants, soit le plus fort taux de croissance urbaine du pays, la pyramide des âges et le sex-ratio indiquant par ailleurs l'importance des migrations de travail. En 1988, la population urbaine atteint 70 600

habitants : le taux de croissance reste l'un des plus élevés du pays, même si la chute du trafic portuaire et la dissolution de l'ARSO ont incontestablement réduit le flux migratoire.

1.2.2. En l'absence de données exhaustives sur la population de San Pedro depuis 1988, les estimations ne sont pas exemptes de risques. Toutefois, à partir d'un dénombrement des habitants des quartiers lotis, et d'une évaluation effectuée avec l'appui de l'antenne locale de l'Institut national de la statistique (INS) pour les quartiers non lotis, le nombre des ressortissants de la commune serait, en 1997, de l'ordre de 150 000 habitants dont 57 000 urbains et 13 000 ruraux. Il ressort d'une part que la proportion de citoyens vivant dans les zones non loties est passée de 65 % en 1975 à 75 % en 1997, sous l'effet de l'accroissement naturel, des regroupements familiaux et d'une probable reprise des migrations de travail suite au récent regain d'activité. D'autre part, il apparaît un accroissement sensible de la taille unitaire des ménages, en particulier dans le quartier Bardo, qui atteste du passage sans doute irréversible d'un peuplement *via* les migrations de travail à une croissance démographique urbaine auto-entretenu. Enfin, les interactions entre les migrations urbaines et rurales, bien que non mesurables, sont probablement importantes. La ville a fonctionné comme « trop plein » pour son arrière-pays touché – comme l'ensemble du Sud-Ouest – par la saturation foncière ; réciproquement, la crise de la décennie passée a poussé les urbains vers un repli rural, ou à tout le moins vers la recherche de compléments de ressources tirées de l'agriculture vivrière et de rente.

T1. Commune de San Pedro : évolution de la population par quartier 1988 – 1997

Quartier	1988		1997	
	Pop. Totale	NB. ménage	Pop. totale	NB. ménage
Bardo	45 696	9 987	102 500	11 546
V. Ballet - Sotref	629	139	1 400	169
Cathédrale Colas	473	94	1 100	132
Soleil Zimbabwe	1 336	246	3 000	428
Poro	4 980	703	5 700	860
Nitro	1 018	126	1 100	221
Séwéké	10 885	1 929	12 000	1 500
Balmer	1 374	272	1 400	464
Lac	4 168	604	8 300	938
Total ville	70 559	14 100	136 500	16 258
Zone rurale	6 594		12 800	
Total commune	77 153		149 300	

Source : RGPh 1988 ; Estimations et dénombrements de l'étude Ecoloc 1997

1.2.3. La croissance démographique de San Pedro est ainsi, contrairement aux études et projections des années 1960, une donnée de long terme. Le repli des travailleurs migrants n'a pas eu lieu, engendrant une segmentation sociale et spatiale visible dans la coexistence de deux villes distinctes : d'un côté la ville moderne, de l'autre la ville populaire, physiquement séparées par plusieurs kilomètres. Le paradoxe du planificateur tient à « l'oubli des urbains »

dans les études préparatoires de l'opération San Pedro : aucune, en effet, n'a concerné les conditions d'existence des nouveaux arrivants, de sorte qu'une tâche importante est désormais de densifier les passerelles entre la ville programmée et la ville réelle.

1.2.4. Cette segmentation s'inscrit dans les conditions de vie courante des populations de San Pedro. Au Bardo, plus de 40 % des ménages s'approvisionnent en eau de source, rivière et marigot, environ 5 % sont distribués en eau potable dans leur logement ; le quartier Séwéké est proche de ces résultats désastreux – on y reviendra en détail en point 5.3.2. Les ménages du quartier du Lac, Poro, Balmer et Nitro sont pour leur part approvisionnés à près de 100 % en eau courante et – plus rarement par pompage. Pareillement, la ville compte moins de 6 000 abonnés au réseau électrique ; celui-ci alimente ainsi à peine le tiers des ménages. Mais on notera que moins de 10 % des ménages du Bardo disposent de l'électricité à domicile ; encore une bonne partie de ces derniers ont, par souci d'économie, recours à un éclairage annexe non électrique. 78 % des ménages de ce quartier utilisent le bois ou le charbon comme mode de cuisson, moins de 5 % disposent de sanitaires intérieurs. Le nombre d'occupants par pièce disponible varie, de même, de 2,5 dans les quartiers non lotis à 1,2 dans les quartiers résidentiels. D'une façon générale, le sous-équipement des différents quartiers à forte densité de population fait chuter le taux moyen d'équipement des ménages de la commune en eau potable (29,9 %), électricité (31,4 %), téléphone (5,9 %), et à induire une dispersion considérable autour de cette moyenne.

T2. Nombre moyen d'habitants par pièce disponible selon le quartier (1996)

Bardo	V. Ballet Sotref	Cathédrale Colas	Soleil Zimbabwe	Séwéké	Poro	Nitro	Balmer	Lac	Total ville
2,3	1,3	2,5	2,6	2,3	2,2	1,1	1,3	2,3	2,2

Source : BNEDT 1996

1.2.5. Il convient pourtant de ne pas considérer la segmentation spatiale comme le seul vecteur des différenciations sociales urbaines même si, à l'évidence, celles-ci recoupent largement celle-là. L'enquête menée auprès d'un échantillon de chefs de ménage fait en effet apparaître d'importants écarts de revenus au sein des mêmes quartiers et simultanément des écarts relativement modestes d'un quartier à l'autre lorsque le type d'habitat est comparable. On mentionnera, pour seule illustration, que les revenus moyens des chefs de ménage du Bardo vont de 1 à 2,4 – soit de 86 000 à 205 000 francs CFA – selon qu'ils résident en habitat précaire ou en logement individuel. Et que l'écart des revenus moyens va de 1 à 2,5 entre les chefs de ménage du Bardo vivant en habitat individuel et ceux des quartiers lotis réservés aux classes moyennes. Une telle situation tient à ce que (1) la quasi-totalité des chefs de ménage résidant hors des quartiers non lotis exercent une activité de salarié permanent ou d'opérateurs indépendants dans le secteur moderne (2) les occupants des quartiers non lotis occupent pour partie des emplois indépendants dans le secteur informel, tantôt des emplois à faible contenu en qualification – ou occasionnels – dans le secteur moderne (3) le statut face à l'emploi, et son caractère plus ou moins durable détermine étroitement le type d'habitat choisi.

1.2.6. Signe d'une ville récente, encore à la recherche de ses équilibres internes et particulièrement de la sécurité d'emploi et d'habitat, les deux-tiers des ménages de la ville de San Pedro sont des locataires. La répartition des statuts d'occupation selon les quartiers fournit l'image d'un enracinement superficiel des populations logées dans les quartiers de standing intermédiaire et résidentiel, où les propriétaires sont encore très minoritaires, par exemple à Nitoro et au Lac où la proportion est inférieure à 20 %. Au Bardo comme à Séwéké, c'est en revanche la pression sur l'habitat, la faiblesse du niveau moyen des ressources des ménages et la précarité du régime foncier qui conduit à la spéculation locative. Au total, les revenus locatifs constituent, comme on le verra, une ressource importante pour les propriétaires et une charge lourde pour les habitants. En moyenne, une location d'un habitat précaire revient à 2 400 francs, celle d'un habitat de cour à plus de 8 000 francs, un logement individuel de type entrée-coucher à 16 000 francs. Encore ces chiffres varient-ils selon le quartier de 1 à 5 pour le précaire, de 1 à 6 pour le collectif, de 1 à 10 pour l'individuel. Evoquer, dans le cas de San Pedro, une population « hors sol » est à peine exagéré, à condition toutefois de préciser le double mécanisme conduisant à cette situation : d'une part une petite population de salariés des secteurs public et privé mettent en location les logements dont ils sont propriétaires quitte à louer eux-mêmes des résidences moins coûteuses ; d'autre part une vaste population à faible niveau de ressources, demandeuse d'accès à un statut de propriétaire que le rythme des opérations de lotissement ne permet pas actuellement de satisfaire (¹).

1.2.7. Le statut foncier de la zone de San Pedro est unique en Côte-d'Ivoire, puisque le sol appartient au domaine privé de l'Etat depuis 1959 et n'est cédé que sous la forme de baux emphytéotiques : il ne peut être vendu. Il n'y a donc pas de marché foncier légal, et les appropriations initiales par de hauts responsables politiques sont restées limitées aux collines du bord de mer. Il résulte de ce système singulier une absence de tension sur l'appropriation privée foncière, mais aussi de fortes tensions sur l'immobilier locatif y compris dans les quartiers non lotis. L'absence quasi-totale de production de terrains lotis n'a pas constitué un frein pour l'implantation d'industries : les entreprises sont hors lotissement, de même que la majorité de l'habitat occupé par la main d'œuvre pauvre. Par contre, le manque de terrains à bâtir disponibles a entraîné, au fil de la dégradation des quartiers Séwéké et Poro, une nette détérioration des conditions de vie des catégories moyennes urbaines. La forte demande de logement a ici participé à la formation d'un second marché auprès des détenteurs de baux emphytéotiques. Cette pression a entraîné l'essor d'un habitat en dur à la périphérie du Bardo – quartier Soleil et route de Béréby. Le seul lotissement créé depuis la naissance de la ville – celui de Zimbabwe, d'environ 100 hectares – est fort éloigné des axes principaux et reste finalement sous-occupé.

(¹) Une comparaison du coût moyen des loyers par catégorie d'habitation, et de l'épargne moyenne des ménages qui y résident, suggère que le passage d'un type d'habitat à l'autre implique très exactement que les familles renoncent à toute épargne pour améliorer leur cadre de vie. Ainsi, le loyer moyen en habitat précaire revient à 2 400 francs, l'épargne moyenne des résidents étant ici de 5 800 francs soit la différence nécessaire pour accéder à une location de cour dont le coût moyen est de 8 000 francs. Pareillement, les résidents de ce type d'habitat épargnent en moyenne 7 900 francs, qu'ils devraient entièrement mobiliser afin d'accéder à un habitat individuel dont le coût moyen mensuel est de 15 800 francs.

1.2.8. Les données tirées de l'enquête indiquent qu'en 1997, le nombre moyen d'actifs occupés par ménage s'établirait à 2,17 ; le taux de chômage déclaré étant pour sa part légèrement supérieur à 12 % de la population active totale. Ainsi, 27 % des membres des ménages, toute tranche d'âge confondue, exerceraient une activité principale. La répartition des actifs occupés par secteur laisse apparaître l'importance des emplois suscités par les micro et petites entreprises urbaines : 19 400 personnes y travaillent, dont 49 % dans le commerce, 21 % dans les services, 20 % dans l'artisanat, et 10 % dans le transport. Les activités de type agricole, d'élevage et de pêche occupent pour leur part quelque 7 770 travailleurs – dont 78 % sont des producteurs de vivriers commercialisant leur production en ville, 17 % étant des pêcheurs. Une telle vigueur du secteur informel, qui assure 67 % des activités principales inventoriées, montre que les migrants ont su assurer leur enracinement professionnel, y compris durant la période de crise, en convertissant en actifs productifs une épargne salariée, souvent accumulée lors d'un passage dans le secteur moderne. Pour sa part, l'emploi dans les unités du secteur moderne – entreprises et administration confondues – a été évalué à 13 505, non compris les travailleurs des blocs agro-industriels exerçant hors de la ville.

1.2.9. Les données ci-dessus attestent d'une part de la vigueur de la reprise d'emploi au sein du secteur moderne depuis la dévaluation, liée elle-même à l'essor des activités du port et des entreprises de transformation implantées localement. Un sondage auprès de ces dernières unités suggère que le taux de création de poste de travail aura été supérieur à 18 % entre 1994 et 1997, sans toutefois qu'on connaisse la répartition entre les emplois permanents et occasionnels.

T3. Emplois par secteur d'activité (1997)

Secteur	NB. emplois	% secteur	% total
<i>Entreprises modernes</i>	11 385	84	28
<i>Administration</i>	2 120	16	5
Total secteur moderne	13 505	100	33
<i>Agriculture</i>	6 092	78	15
<i>Elevage</i>	375	5	1
<i>Pêche</i>	1 303	17	3
Total secteur primaire	7 770	100	19
<i>Artisanat</i>	4 017	20	10
<i>Commerce</i>	9 555	49	23
<i>Services</i>	3 991	10	5
<i>Transport</i>	1 859	10	5
Total secteur informel	19 422	100	48
Total général	40 697	-	100

Source : Ecoloc 1997

Ainsi, 33 % des travailleurs de San Pedro exercent leur occupation principale dans le secteur moderne, cette proportion étant à la fois proche de celle constatée dans la ville d'Abidjan – à ceci près que le taux d'emploi dans les entreprises est, à San Pedro, bien plus important que celui de l'administration – et nettement supérieure aux autres villes secondaires du pays. Par

ordre d'importance, le secteur bois, l'activité portuaire et la transformation agro-alimentaire fournissent respectivement 58 %, 14 % et 9 % des emplois salariés d'entreprises modernes ; dans le secteur de l'administration, les écoles, le port, la Caisse de stabilisation et les forces de sécurité concentrent près de 80 % des effectifs, journaliers non compris.

1.2.10. Au risque qu'implique toute simplification de la situation de l'emploi urbain, on distinguera quatre grandes catégories de travailleurs, dont les différences aux plans des statuts et niveaux de qualification engendrent de nettes différences en termes de revenus, d'origine territoriale, d'enracinement local et de stratégie professionnelle.

- La première est composée des salariés permanents du secteur moderne public et privé, occupant des postes à fort contenu en qualification – directeurs, cadres, agents de maîtrise, employés et ouvriers qualifiés, soit près de 3 500 personnes –, de nationalité ivoirienne, occupant les quartiers de standing intermédiaire, ayant investi dans l'immobilier locatif, parfois dans des activités secondaires de type plantation, restauration et petite hôtellerie, imprimerie, commerce de détail et services aux particuliers, taxis.
- La seconde, et la plus importante en nombre de travailleurs rémunérés – de l'ordre de 12 500 –, regroupe la main-d'œuvre dite banale ou non qualifiée, à forte composante d'étrangers et d'allochtones et dont les parcours professionnels sont susceptibles d'alterner, selon la conjoncture, les emplois dans les secteurs moderne et informel.
- Une troisième catégorie d'actifs est faite de professionnels des métiers de l'artisanat, du commerce, de la pêche, ayant créé des micro et petites entreprises durables ; l'enquête auprès du secteur informel permet d'estimer ce groupe à 4 500 travailleurs.
- On notera enfin que l'essentiel des postes de travail du secteur informel, soit près de quelque 20 000 personnes, se compose de micro opérateurs à statut précaire, d'employés salariés ou de travailleurs à la tâche, d'apprentis et d'aides familiales ; il conviendrait d'ajouter ici un volant d'actifs en quête d'un emploi, de l'ordre de 5 500 personnes – obtenus ici par extrapolation des données d'enquête.

1.2.11. La typologie proposée ci-dessus attire l'attention sur les enjeux majeurs, à la fois économiques et sociaux, qu'induit la structure présente de l'emploi à San Pedro. L'une des singularités de la ville, sur laquelle on reviendra plus en détail ultérieurement, réside en effet dans son extrême dépendance envers l'état de santé de l'économie nationale *via* le taux d'utilisation de l'outil portuaire et l'activité des filières bois, café et cacao. De sorte que l'emploi, les revenus, l'activité du secteur informel et les finances locales réfractent les variations de conjoncture. L'extension et la densification d'unités urbaines durables, de taille intermédiaire, orientés vers le marché urbain et régional, à même d'assurer un matelas d'activités et d'emplois échappant aux chocs externes, est sans doute un objectif déterminant du développement local supposant (1) un soutien intégré aux opérateurs des groupes des salariés pluriactifs, de l'artisanat et du commerce professionnel (2) une valorisation des

ressources humaines par l'éducation et la formation professionnelle des travailleurs sans qualification, des nouveaux entrants dans la vie professionnelle et des micro opérateurs de survie (3) la production d'espaces, d'infrastructures et de services collectifs sécurisant l'activité du secteur informel (4) la perception, en contrepartie de cette production, de taxes locales sur la valeur supplémentaire créée (5) ajoutons qu'un tel objectif n'est envisageable. vu la structure locale d'emploi par nationalité, qu'en mobilisant aussi bien les opérateurs ivoiriens et étrangers – dont l'enracinement urbain est désormais chose faite –, et en amorçant le dialogue avec l'intense réseau d'associations professionnelles, de ressortissants et de quartiers qui fédèrent les zones d'activité, loties ou non.

1.3. L'arrière-pays et la région Sud-Ouest Du front pionnier à la saturation foncière

1.3.1. Le Bas-Cavally, dont San Pedro est le Chef-lieu de région, rassemble les quatre départements de San Pedro, Sassandra, Soubré et Tabou qui comptent eux-mêmes dix sous-préfectures. La superficie régionale est de 26 400 km², la densité étant passée, entre 1975 et 1988, de 5 à 25 habitants au km² ; les projections laissent de plus supposer que l'occupation rurale serait désormais proche de 40 habitants au km², et que la densité de population maximale, eu égard à la superficie d'un domaine rural évalué à 15 200 km², devrait être atteinte dans moins de cinq ans.

1.3.2. Le front pionnier rural de la région du Sud-Ouest est sans doute un cas unique, en Afrique de l'Ouest, de brassage pluriethnique constitué par des flux de migrants venus de l'ensemble du pays et des pays voisins. La formidable progression des populations installées sur les terres du Bas-Cavally s'est effectuée au rythme annuel de 11 % entre 1975 et 1988 et les enquêtes menées depuis lors n'indiquent qu'un léger tassement. Notons que les deux-tiers de cette hausse sont imputables aux migrations interrégionales (6,8 %), le tiers restant venant de l'accroissement naturel.

T4. Population rurale et urbaine du Sud-Ouest 1975 – 1997

	1975	1988	1997
Urbaine	64 257	157 538	333 200
Rurale	127 946	490 158	1 017 600
Total	192 203	647 696	1 354 800
Densité rurale	4,9	18,7	39

Source : RGPh 1975, 1988, estimations Ecoloc 1997

1.3.3. Les données de l'Enquête ivoirienne sur les migrations et l'urbanisation (EIMU) confirment l'importance, pour l'ensemble du Sud-Ouest, ruraux et urbains confondus, des stocks et flux de migrants pour l'année 1993.

T5. Lieu de résidence actuel comparé au lieu de résidence à la naissance (1993)

	Département	Autre dép.	Autre région	Autre pays	Total
Sud-Ouest	35,4	1,4	34,6	28,6	100
Moyenne CI	56,8	3,4	23,2	16,5	100

Source : EIMU 1996

La proportion de natifs habitant dans la région est nettement inférieure (- 23,4 %) à celle du pays dans son ensemble, cette différence venant d'une part de la plus forte intensité des flux migratoires interrégionaux (+ 11,4 %) et internationaux (12,1 %). La matrice des migrations internes des plus de 15 ans s'établit pour sa part comme indiqué dans le Tableau 6. Par ordre d'importance, la région du Centre ouest fournit 23 % des migrants internes installés dans le Bas-Cavally, Abidjan 21 % et la région Sud 14 %. La région Nord, en revanche, est faiblement pourvoyeuse en effectifs installés – ce constat serait d'ailleurs le même à l'échelle de l'ensemble du pays, qui met un terme à l'idée d'une aire Sénoufo fournisseur de main d'œuvre à la zone forestière.

**T6. Migrations internes selon la région (1993)
(milliers)**

	Centre Nord	Centre Est	Nord Est	Centre	Sud	Sud Ouest	Centre Ouest	Ouest	Nord Ouest	Nord	Abj.	Total
Centre						11,7						
Centre Nord						11,5						
Nord Est						3,8						
Centre Est						2,2						
Sud						13,1						
Sud-Ouest	9,9	8,6	1,2	0,8	14,4	0	21,3	5,6	3,0	2,4	19,7	86,9
Centre Ouest						21,0						
Ouest						3,8						
Nord ouest						2,2						
Nord						2,4						
Abidjan						19,6						
Total						91,4						

Source : EIMU 1996

1.3.4. L'histoire de l'établissement du front pionnier régional est indissociable du projet de désenclavement de la zone forestière, en particulier dans le pays Bakwé borné à l'est par le fleuve Sassandra, à l'ouest par le massif forestier de Thaï, au sud par la mer. Celui-ci sera mené en trois temps :

- Dès 1970, les aménageurs réaliseront un important axe routier traversant la forêt du sud au nord, franchissant le Sassandra par un pont en béton et établissant la jonction entre le port de San Pedro et la ville de Man, capitale de l'Ouest ivoirien.
- En 1974 et 1975, cinq projets agro-industriels sont lancés soit (1) un bloc rizicole de 800 hectares situé à la périphérie nord de San Pedro (2) une plantation d'hévéa de 5 000 hectares valorisée par la SAPH (3) une plantation expérimentale de 500 hectares d'arabusta (4) une plantation expérimentale de 900 hectares de pins et eucalyptus, gérée par la Sodefor dans la sous-préfecture de San Pedro (5) une opération de création de PME agricoles couvrant 20 000 hectares et destinée à l'agro-exportation. Un sixième projet, élaboré en 1976, met en réserve quelque 350 000 hectares de forêts en vue de la production de pâte à papier.
- Enfin, au sein de zones spécialement aménagées ou périmètres de peuplement, il est prévu de regrouper les autochtones dispersés jusqu'alors dans une multitude d'unités de résidence (*grigbe*) ainsi que les allochtones, notamment les 60 000 Baoulé déguerpis du périmètre d'inondation de la retenue de Kossou. En fait, seuls quelques périmètres verront le jour, et à peine 3 500 migrants du barrage viendront s'implanter. C'est bien une migration spontanée qui assurera le gros du peuplement régional, notamment des Baoulé – 37,5 % de la population rurale en 1988 – et des Burkinabé – 34,4 % – tandis que les autochtones Krou et Bakwé comptent pour moins de 10 % des effectifs régionaux.

1.3.5. Les plantations industrielles régionales, de palmier et d'hévéa essentiellement, emploient un nombre d'agriculteurs important, de l'ordre de 35 000 pour l'hévéaculture réalisée d'une part par la SAPH sur 5 300 hectares, d'autre part par la SOGB sur près de 14 000 hectares ; ces complexes disposent de 24 villages hébergeant les travailleurs, et sont dotés d'infrastructures sanitaires et scolaires. Une telle intégration explique que les travailleurs ne constituent pas, pour la ville de San Pedro, un débouché commercial important. Gérées par Palmindustrie, les plantations modernes de palmier à huile sont implantées, *via* les cinq ensembles agro-industriels des sous-préfectures voisines de San Pedro, occupent 5 000 agents permanents résidents, auxquels il faut ajouter 3 500 planteurs exploitant environ 22 000 hectares. La ville joue ici comme centre de groupage et de commercialisation pour toute la sous-région.

1.3.6. Aucune enquête spécifique n'a été menée en zone rurale au cours de cette étude. Il est possible toutefois de fournir, à partir de la documentation récente disponible, une image des grandes caractéristiques des exploitations agricoles de l'arrière-pays de San Pedro ⁽²⁾. En

² Pour mémoire, mentionnons parmi les divers travaux mobilisés : DCGTx (1992), Enquête de base des exploitations agricoles, Abidjan ; DCGTx (1992) Evaluation finale du projet de vulgarisation agricole, enquête d'impact, Abidjan ; Schwartz A. (1988), Développement économique et social du Sud-Ouest de la Côte-d'Ivoire, Orstom, Abidjan ; AISA (1993), Le développement agro-pastoral et agro-industriel de la région Sud-Ouest, San Pedro ; Léonard E., Oswald M. (1995), Cocoa smallholders facing a double structural adjustment in Côte-d'Ivoire : responses to a predicted crisis, Cambridge U.P. ; Léonard E. (1994) crise écologique, crise économique, crise d'un modèle d'exploitation agricole. Ajustements et recompositions sur les anciens fronts pionniers du Sud-Ouest ivoirien, Abidjan.

1993, 32 % des chefs d'exploitation agricole sont d'origine Baoulé, et 42 % sont des voltaïques et autres allogènes, 27 % sont des autochtones ; le peuplement Baoulé est particulièrement fort dans l'immédiat hinterland de la ville de San Pedro. Par ailleurs, près de 80 % des chefs d'exploitation pratiquent l'agriculture de façon exclusive, 20 % l'associent à des activités rémunératrices secondaires, notamment la pêche côtière et continentale dans le département de San Pedro. Le département de San Pedro accueille la plus forte proportion de jeunes exploitants agricoles : près de 70 % des chefs d'unité agricole pratiquent la culture depuis moins de dix ans – la moyenne, dans les autres départements, est de 13 ans.

1.3.7. Sur la période 1984 – 1993, les données de productions vivrières de riz, d'igname et de plantain suggèrent une détérioration nette du taux de couverture alimentaire régional : l'arrière-pays ne nourrit plus la ville, notamment en riz où, à compter du début des années 1990, l'excédent transférable est devenu négatif. La situation est liée (1) à la différence de rentabilité entre le vivrier et le cacao : le gain d'une journée de travail passée à produire du riz était en effet de 885 francs en 1993, alors qu'il atteignait 1650 francs pour la production de cacao. Le différentiel reste, après la dévaluation, défavorable aux cultures vivrières – en 1995, le rendement journalier est de 1 500 francs pour le riz, et de 2 500 francs pour le cacao (2) à la détérioration des rendements, et d'une façon plus précise à la rareté de terres neuves qui, bien que destinées au cacao, étaient d'ordinaire consacrées en première année à l'igname chez les planteurs Baoulé (3) à la logique extensive de la production cacaoyère : calculée à valeur constante, la baisse de l'indice du prix du cacao à partir de 1978 – soit, pour une base 100 à cette date, 71 en 1982, 65 en 1989 et 31 en 1991 ont plutôt poussé les planteurs à étendre leurs surfaces et, simultanément, à réduire les charges d'intrants, d'entretien et de main d'œuvre, afin de compenser la perte de revenus. De fait, et malgré l'effondrement des cours, 86 % des chefs d'exploitation continuaient à cultiver le cacao en 1993, sa part dans l'assolement moyen étant proche de 60 % – elle s'élève à 68 % dans le département de San Pedro.

1.3.8. On constatera, au regard des données de production de café-cacao présentées ci-dessous et tirées de la CSSPPA, le double boum régional qui a accompagné le mouvement de migration rurale. Le premier correspond à l'accroissement sensible de la contribution du Sud-Ouest dans la production de la principale ressource d'agro-exportation du pays, le cacao, puisque la région passe de 10,4 % à 18,5 % du volume national produit entre 1982-83 et 1989-90. L'évolution pour le café est en revanche négative, la part régionale passant pour les mêmes dates de 7,7 % à 5,2 %. Le second concerne la part revenant aux producteurs du département de San Pedro dans ce mouvement régional ascendant : de quasi nulle en 1983, celle-ci atteint près de 30 % pour le cacao et pour le café lors de la campagne 1989-1990. En d'autres termes, l'immédiat arrière-pays de la ville a été affecté par la colonisation cacaoyère, résultant elle-même de la saturation foncière en pays Bakwè, au moment même où la croissance urbaine appelait une spécialisation vivrière. Il semble toutefois, au vu des chiffres de la dernière campagne, que la contribution des planteurs régionaux à la production nationale de café-cacao soit en légère baisse, et que celle-ci soit particulièrement sensible dans le département de San Pedro.

T7. Production de café-cacao, Bas Sassandra et département de San Pedro (1982-83 – 1989-90)
(Tonnes)

Cacao	1982-83	1986-97	1989-90	1996-1997
Nationale	259 965	610 926	752 352	915 000*
Bas-Cavally (% national)	27 138 (10,4 %)	108 780 (17,8 %)	133 902 (17,9 %)	154 822 (16,9 %)
Dép. San Pedro (% région)	73 (0,0 %)	5 153 (4,7 %)	39 737 (29,7 %)	32 602 (21,1 %)
Café				
Nationale	210 587	270 580	284 499	278 158
Bas-Cavally (% national)	16 418 (7,8 %)	18 072 (6,7 %)	14 909 (5,2 %)	36 154 (13,0%)
Dép. San Pedro (% région)	6 (0,0 %)	1 (5,9 %)	4 315 (28,9 %)	7 819 (21,6%)

A partir de : données CSPPA

1.3.9. Au cours de la phase pionnière et eu égard au faible coût du facteur terre, la force de travail aura été le principal obstacle à la progression de la taille des exploitations. Aussi la région a-t-elle été affectée par la généralisation d'un système de mobilisation de la main d'œuvre de plantation fondée sur des liens contractuels d'échange travail-forêt. Une telle formule a simultanément démultiplié le nombre d'unités d'exploitation et fragmenté le patrimoine forestier, l'aliénation d'une fraction de la terre devenant une condition préalable de la mise en valeur de l'autre fraction. Une quête permanente de forêts neuves à exploiter en est résulté, notamment dans le département de San Pedro où les Baoulé sont souvent parvenus à créer des plantation de plus de 10 hectares mise en valeur par une main d'œuvre familiale. L'un des traits majeurs du front pionnier Baoulé tient par ailleurs dans les investissements immobiliers réalisés en ville comme dans les villages, et ce dans une perspective spéculative, non dans l'amélioration des techniques de production. Les immigrants conservent des liens avec leur région ou pays d'origine où ils transfèrent en partie leur épargne. Qu'il s'agisse d'exploitants allochtones ou de travailleurs des blocs agro-industriels, une part du revenu rural est destiné à quitter la région ; on ne saurait pourtant en conclure qu'il s'agit là d'un signe annonciateur de retours massifs des migrants.

1.3.10. Il convient d'insister sur le triple effet socio-économique qu'ont engendré, à la même période, l'épuisement des ressources foncières et le retournement brutal des cours du cacao. Le premier vient du renchérissement du coût du travail, lié entre autres aux difficultés qu'ont éprouvé les planteurs à préserver l'association vivriers-cacao. Le second, extrêmement difficile à mesurer, vient de l'introduction récente de cultures illicites, en particulier sur des exploitations de petite taille : il a été montré que la rentabilité que procurent ces productions sont cinq fois supérieures à celles du café, 27 fois supérieures à celles du cacao. Le troisième vient du mouvement récent de valorisation des bas-fonds et des friches courtes, jusqu'alors délaissées par la culture cacaoyère, en vue de produire des biens vivriers et maraîchers. Dans l'immédiat, ces terres mises en location pour un cycle fournissent une rente foncière pour les autochtones et un appoint alimentaire non négligeable pour les exploitants, qu'il conviendrait d'appuyer en vue de la constitution d'une filière d'approvisionnement urbain. La forte

concentration rurale à la proximité de la ville, correspondant à la formation d'une couronne de production vivrière – 600 hectares de riz sont par exemple cultivés dans la commune – sont une composante importante, et à développer, des relations entre San Pedro et sa campagne.

2. APPROCHE DE L'ECONOMIE LOCALE *Ce qu'apprend la matrice de comptabilité sociale*

2.1. Remarques préliminaires sur la méthode **Les chiffres et leur signification**

2.1.1. Les données chiffrées et analysées ici sont tirées de la construction d'une matrice de comptabilité sociale, ou MCS, dont le tableau ci-dessous présente la version agrégée, le détail de la matrice étant renvoyé en annexe. L'élaboration des comptes répond à un double objectif : (1) d'une part, fournir pour l'exercice 1996 une image cohérente des principales données de production et d'emploi des richesses, cela pour chacun des acteurs principaux de l'économie locale (2) d'autre part, présenter les grandes relations économiques unissant ces acteurs, afin de mesurer leur niveau d'intégration et d'interdépendance ; notons par ailleurs que les relations, une fois quantifiées, sont le moyen de vérifier la cohérence générale des données. Certaines données, enfin, sont spatialisées : les grandeurs de l'économie locale tiennent alors compte de leur origine géographique précise – ville, commune, arrière-pays, région - et de leur destination. Toutefois, l'absence d'enquêtes menées hors de la commune de San Pedro a limité l'effort de spatialisation, de sorte que celle-ci n'a pu être accomplie que sur quelques filières.

2.1.2. Il convient de distinguer, pour mémoire, trois modes de construction statistique des agrégats exposés ci-dessous : (1) certains agrégats sont directement fournis par des services statistiques et comptables sur la base d'enregistrements complets ; c'est le cas pour les comptes des administrations déconcentrées, des entreprises du secteur moderne, des établissements bancaires, des responsables du port, des diverses institutions d'encadrement (2) d'autres agrégats ont été construits à partir d'enquêtes de terrain : c'est notamment le cas pour la consommation des ménages ou les comptes du secteur informel, obtenus par l'analyse statistique des réponses d'un échantillon de personnes enquêtées (3) enfin, certains agrégats ont été construits à partir d'extrapolations de données tirées d'études récentes, ou de sondages effectués auprès de personnes-ressources particulièrement au fait de certains aspects de la vie économique locale. Il est évident que la fiabilité des données est variable d'un mode de collecte à l'autre, de sorte que des ajustements ont été nécessaires afin de « boucler » la matrice ; de tels ajustements ont été réalisés après confrontation de sources diverses : retour sur le terrain pour complément d'informations, ou mobilisation de sources statistiques et documentaires connexes.

2.1.3. Cette synthèse renonce au fastidieux travail d'exposé exhaustif des résultats détaillés dont les utilisateurs du présent document ne pourraient tirer qu'un volume d'informations sans doute considérables mais sans portée opérationnelle. A l'inverse, on se limitera à une présentation des agrégats et flux susceptibles de focaliser l'attention sur les dynamismes et blocages de l'économie locale. Comme déjà mentionné en avant-propos, l'interprétation des chiffres mobilise des connaissances et observations d'ordre qualitatif, faisant référence aux informations historiques, sociologiques, voire culturelles, telles qu'elles ont pu être collectées sur le terrain ou au cours de la phase documentaire.

T8. Matrice de comptabilisé sociale agrégé

Commune de San Pedro - 1996

(millions fcfa)

	Entreprises Modernes	Entreprises Informelles	Production	Facteurs	Ménages	Commune	Administr. Déconcentr.	Epargne	Investisst.	Adminstr. Centrale	Reste de la Côte-d'Ivoire	Reste du Monde	TOTAL
Entreprises Modernes			530 400										530 400
Entreprises Informelles			86 033										86 033
Production	426 070	55 753			41 420	174	1 565		50 461		91 624	527 000	1 194 067
Facteurs	91 340	29 130				526				4 444			125 440
Ménages				63 453	562					1 196	96	400	65 707
Commune		235			509					219		951	1 914
Administration Déconcentrée										1 565			1 565
Epargne				10 748	5 435					89 960	329 374	-393 251	42 266
Investissement						1 195		42 266		7 000			50 461
Administration centrale	12 990	915	89 173	867	420	19							104 384
Reste de la Côte-d'Ivoire			402 782	11 419	6 893								421 094
Reste du Monde			85 679	38 953	10 468								135 100
TOTAL	530 400	86 033	1 194 067	125 440	65 707	1 914	1 565	42 266	50 461	104384	421 094	135 100	

Source : Ecoloc 1997

2.2. Les grands comptes locaux

Un reflet d'une économie urbaine fortement orientée vers l'extérieur

Produit local brut

2.2.1. Le Produit local brut ou PLB de San Pedro, équivalant à la production de richesses à l'intérieur de la commune – soit la somme des valeurs ajoutées, toutes taxes comprises, des entreprises et de l'administration centrale et communale – s'élève à près de 139 milliards de francs pour l'année 1996. Si l'on ajoute au Produit local les droits de douane et les taxes à l'exportation, soit 89 milliards, le Produit intérieur local (PIL) s'établit à près de 229 milliards soit un peu plus de 4 % du PIB ivoirien pour l'année de référence. A titre de comparaison, le Produit intérieur local moyen des communes de Côte-d'Ivoire – hors communes d'Abidjan – s'élève à 29 milliards. Le PIL par tête est estimé, à San Pedro, à 840 000 francs soit plus du double du PIB par tête du pays. San Pedro compte ainsi parmi les communes qui contribuent le plus à la formation du produit intérieur ivoirien ; de ce point de vue, les visées économiques de la formidable opération d'urbanisation conçue par l'Etat à la fin des années 1960 sont dans l'ensemble atteintes. Les entreprises du secteur moderne sont les premiers contributeurs de la création des richesses locales, leur valeur ajoutée hors taxes étant de 91 milliards soit 65 % du Produit local brut. Les établissements du secteur informel réalisent pour leur part 29 milliards de valeur ajoutée hors taxes, soit 21 % du PLB. Quant au chiffre d'affaires, toutes taxes comprises réalisé par les entreprises de la commune, il a été évalué à 630 milliards dont 14 % soit 87 milliards sont réalisés par le secteur informel, et 86 % soit 543 milliards pour le secteur moderne. L'activité des unités du secteur informel laisse ainsi un taux de valeur ajoutée de 34 %, nettement supérieur à celui des unités modernes – 19 %.

T9. Valeur ajouté, emploi et productivité apparente du travail par secteur

	(1) VA		(2) Emplois		(1)/(2)
	Mds	%	Nb	%	Millions
Total	134,6	100	38 577	100	3,5
Secteur moderne	104,3	77	11 385	30	9,2
Bois	32,4	24	6 581	17	4,9
Café-cacao	23,7	18	416	1	56,9
Agro-alimentaire	7,8	6	1 005	3	7,8
Autres industries	1,1	1	94	0	11,7
Activités port.	10,3	8	1 603	4	6,4
Commerce	15,3	11	512	1	29,9
Divers	13,8	10	1 174	3	11,8
Secteur informel	30,3	23	27 192	70	1,1
Agri-élev-pêche	1,7	1	7 770	20	0,2
Artisanat	4,9	4	4 017	10	1,2
Commerce	10,6	9	9 555	25	1,1
Transport	6,8	5	1 859	5	3,6
Services	6,3	5	3 991	10	1,6

Source : Ecoloc 1997

2.2.2. Une décomposition sectorielle du produit local brut indique avec plus de détail les sources de la création de richesses, celles-ci étant fortement concentrées autour des activités modernes de première transformation du bois, de conditionnement du café-cacao et de l'agro-alimentaire : ces trois secteurs industriels, valorisant pour l'essentiel les produits de l'arrière-pays, réalisent 48 % de la valeur ajoutée des entreprises de la ville. L'activité portuaire réalise pour sa part 10,3 milliards de valeur ajoutée, contribuant ainsi à 8 % de la richesse créée dans la commune. Le commerce de gros et de demi-gros, hors l'achat et la vente de cacao, fournit 11 % de la richesse locale. Les micro et petites entreprises réalisent 23 % de la valeur ajoutée, dont près des deux tiers viennent des secteurs du commerce et du transport.

2.2.3. En termes d'emplois cette fois, le secteur informel occupe 67 % des actifs occupés à San Pedro, et exactement 70 % si l'on ne considère que les seuls emplois d'entreprise. Les commerces, services et transports sont ici les principaux employeurs avec 40 % des effectifs occupés. On notera le poids non négligeable - 20 % - de l'emploi dans les micro et petites unités agricoles et de pêche et, simultanément, la faible valeur ajoutée de ces activités. Le rapport entre valeur ajoutée et emplois, ou productivité apparente du travail, fait apparaître un considérable écart moyen - de 1 à 8,4 - entre secteurs moderne et informel, les écarts entre secteurs d'activité étant tout aussi considérables : dans le conditionnement du café-cacao, chaque travailleur participe à la création d'une richesse de 57 millions, le montant étant à peine de 5 millions dans le secteur bois. Ces variations reflètent ici des différences d'investissement en capital d'un secteur à l'autre : les unités du café-cacao procurent peu d'emplois permanents, mais sont à l'origine de 41 % des investissements de l'ensemble du secteur moderne.

Une économie de transit

2.2.4. D'un montant de 120 milliards, la valeur ajoutée des établissements ne représente au total qu'une fraction somme toute modeste, soit 10 %, de la valeur considérable des biens et services qui entrent dans la commune de San Pedro : celle-ci a été évaluée à 1 194 milliards pour l'année 1996. L'écart de 1 074 milliards entre les deux agrégats tient (1) pour 45 % à la valeur des consommations intermédiaires des entreprises locales, représentant 482 milliards (2) pour 38 % aux entrées locales de biens importés du reste de la Côte-d'Ivoire, café, cacao, bois et autres produits destinés à la transformation, à l'exportation ou à la revente dans la région, d'une valeur de 403 milliards (3) pour 8 % à la valeur des marchandises importées du reste du monde *via* le port, soit 86 milliards (4) pour 8 % aux droits de douane et aux prélèvements opérés par la Caisse de stabilisation, soit 89 milliards. Par ailleurs, le montant total des exportations du port de San Pedro vers le reste du monde est de 527 milliards, tandis que les exportations de la commune vers le reste de la Côte-d'Ivoire se montent à 92 milliards. Ces chiffres attestent, d'une part, de l'ampleur considérable des flux marchands entrant et sortant de la ville, d'autre part de la faible contribution locale dans la valorisation de ces flux, enfin de l'absence quasi totale de prélèvements de la commune sur les mouvements marchands qui la traversent.

Ventilation du produit local brut

2.2.5. Le Produit intérieur local (PIL) est un bon indicateur de la façon dont la richesse créée est répartie entre les divers acteurs de l'économie urbaine : Etat et commune via les impôts et taxes, salariés, investisseurs locaux ou hors zone. A San Pedro, la ventilation des quelques 229 milliards de Produit intérieur de l'exercice 1996, présentée de façon schématique dans le tableau 7, appelle les remarques suivantes :

- les droits d'entrée et de sortie prélevés par l'Etat représentent 39 % du Produit intérieur local – le ratio est ici peu significatif puisque ces droits sont en grande partie prélevés sur des valeurs ajoutées créées hors de la commune –, tandis que les prélèvements directs au titre des impôts et taxes sur la production locale en représentent 6 %, dans lesquels la part de la commune apparaît négligeable – de l'ordre de 1 %.
- l'amortissement du capital des entreprises exerçant dans la commune, de l'ordre de 10 milliards, représente 5 % du PIL, ce montant couvrant lui-même 14 % des besoins totaux de financement de la commune.
- le reste du produit intérieur se répartit entre (a) les personnels des entreprises et des administrations, soit 22 % du PIL, (b) les opérateurs indépendants – sont ici regroupés les petits entrepreneurs du secteur informel et les établissements individuels du secteur intermédiaire, notamment du transport – qui récupèrent 6 % du PIL (c) la rémunération du capital des entreprises sociétaires, évaluée à près de 22 % du produit intérieur et dont une partie non négligeable part vers le reste du monde et à Abidjan : la structure productive de l'économie locale, fortement déterminée par des investissements décidés par des opérateurs non résidents, conduit en retour à une sortie élevée de valeur ajoutée.
- on ne doit pas ignorer qu'une partie du produit intérieur local, non mesurable et sur laquelle aucune enquête n'a été entreprise, échappe à ces comptes ; elle est générée par les activités de commerce et de transit portant sur des produits illicites, qu'il s'agisse de ceux cultivés par quelques planteurs situés dans l'arrière-pays, ou de marchandises venant de pays voisins soumis à de fortes instabilités.

T10. Répartition du Produit intérieur local de San Pedro entre les divers acteurs (milliards)

PIL	→						
	Droits Douane + CS	Impôts et taxes	Amortis- sements	Employés	Opérateurs Indép.	Capital	
228,8	89,2	14,1	11,6	49,9	13,6	50,4	
		↓		↓		↓	
		Etat	13,9	Salariés	26,1	RCI	11,4
		Commun.	0,2	Fonction.	4,9	RDM	39,0
				Autres	18,6		

Source : Ecoloc 1997

Les ressources des ménages

2.2.6. Il est néanmoins évident que les revenus distribués au titre de la rémunération du personnel et du travail indépendant constitue le socle des ressources des ménages de la commune, ceux-ci ayant été évalués à 66 milliards pour l'année de référence. Ces ressources se décomposent comme suit :

- les salaires des personnels permanents, soit 31 milliards, viennent pour 75 % des entreprises du secteur moderne, pour 9 % des établissements du secteur informel, enfin pour 16 % des administrations et de la commune. On notera ici que, outre les faibles effectifs salariés engagés dans les micro et petites entreprises – à peine plus de 2 000 personnes rémunérés au fixe mensuel et contractualisés, qui ne représentent au final que 17 % des emplois du secteur, alors que les apprentis, aides familiales et autres employés non salariés en représentent 47 % – le montant moyen des salaires versés est de moitié inférieur à celui des unités du secteur moderne et de l'administration.

- les rémunérations des salariés occasionnels du secteur moderne, et des employés non salariés du secteur informel et intermédiaire, d'un montant de 18,6 milliards, attestent d'un essor de l'activité économique urbaine qui, dans l'immédiat et à l'image de l'ensemble de la Côte-d'Ivoire, conduit les opérateurs à privilégier plus l'emploi précaire que l'embauche de salariés permanents, en particulier pour les postes à faible niveau de qualification.

- les revenus des opérateurs indépendants, y compris les loyers perçus évalués à 1,7 milliards annuels, ont été estimés par enquête à un montant proche de 14 milliards soit 21 % des ressources des ménages. Il importe de constater d'une part que, par tête, ces revenus sont légèrement supérieurs aux salaires moyens versés par le secteur formel ; et, d'autre part, que ces revenus unitaires sont extrêmement dispersés, attestant de la coexistence d'un volant de micro activités faiblement rémunératrices – de l'ordre de 30 à 50 000 francs mensuels – et d'activités situées au sommet du secteur informel – commerce, transport, hôtellerie, artisanat du bois par exemple – laissant aux opérateurs des revenus mensuels de plusieurs centaines de milliers de francs.

- deux autres catégories de ressources complètent les revenus des ménages de la ville. La première, très modeste, concerne les prestations versées par la Caisse nationale de prévoyance sociale (CNPS) s'élevant à 593 millions soit moins de 1 % des revenus. La seconde concerne les transferts communautaires procurant près de 2 % des ressources totales, soit 1 milliard. Il s'agit, pour partie, de soutiens en nature et espèces adressés par des proches aux ménages de San Pedro. L'origine spatiale de ces transferts est la ville elle-même – les transferts intracommunaux seraient en effet de 562 millions soit 53 % –, la Côte-d'Ivoire pour environ 96 millions soit 9 % des transferts, et l'étranger enfin pour 400 millions soit 38 % des transferts.

T11. Comptes des ménages de San Pedro
(milliards)

Emplois 65,7	→	Consommation	Taxes	Transferts	Epargne
		41,4	0,5	17,9	5,4
		↓		↓	
		Alimentation	17,0	Commune	0,6
		Autoconsommation	0,5	RCI	6,9
		Habillement	5,7	Etranger	10,5
		Communication	0,7		
		Habitat	2,4		
		Equipement	0,9		
		Energie + eau	3,3		
		Loisirs	2,2		
		Transports	4,4		
		Education	2,0		
		Santé	2,3		

Source : Ecoloc 1997

2.2.7. L'emploi que les ménages font des ressources présentées dans le point précédent a été restitué au moyen d'une enquête sur la consommation d'un échantillon de ménages, dont les résultats ont ensuite été ajustés après confrontation des chiffres d'affaires, réalisés localement, par les secteurs fournissant les divers biens de consommation et d'équipement ménagers correspondant aux postes budgétaires. Le résultat d'ensemble, consigné dans le tableau ci-dessus, indique que (a) 63 % des revenus sont consommés, (b) 8 % sont épargnés, (c) le solde sert aux transferts communautaires dont le montant – même si les enquêtes par questionnaires tendent à les surestimer – représenterait près de 28 %, et au paiement des taxes sur services collectifs (1 %).

2.2.8. On notera que la formation de l'épargne totale – celle-ci est de 5 milliards soit 8 % des ressources des ménages – est pour près des deux tiers concentrée parmi 15 % de la population enquêtée, de sorte que 85 % des familles de la commune épargnent peu, ou n'épargnent pas. Enfin, il apparaît que les transferts des ménages, d'un montant total de 18 milliards – calculé à partir d'un croisement des données d'enquête et du bouclage de la matrice –, représentent un montant considérable résultant lui-même du fort taux d'allochtones dans la commune, notamment des libanais et des cadres expatriés oeuvrant dans les industries de San Pedro. Les transferts sont plus fortement orientés vers le reste du monde que vers le reste de la Côte-d'Ivoire. En d'autres termes, et eu égard à la structure par région d'origine des résidents de San Pedro, il semble que les Ivoiriens allochtones redistribuent avec moins de vigueur vers les zones dont ils sont issus, les non Ivoiriens contribuant beaucoup plus aux transferts communautaires. Le solde net des transferts entre la commune et l'extérieur est du reste largement négatif, d'un montant d'environ 17 milliards.

Investissements dans la commune

2.2.9. Les investissements dans la commune de San Pedro sont de 50 milliards pour l'année 1996. Le financement est assuré (1) à 21 % par autofinancement des entreprises, déjà estimé à 11 milliards – cf. tableau 10 – (2) à 11 % par l'épargne domestique évaluée ci-dessus à 5 milliards (3) à 14 % par l'administration centrale, *via* des programmes d'équipement de la commune, touchant notamment à la zone portuaire (4) à 2 % par les investissements réalisés par la commune sur son territoire, d'une valeur de 1,2 milliards (5) à 52 %, soit 26 milliards, par des apports extérieurs aux entreprises localement implantées – ceux-ci passent par des transferts des banques d'Abidjan vers leurs succursales locales –, et l'épargne monétaire hors commune directement investie sur place. A travers cette répartition, on peut apprécier l'effort de développement consenti par chacun des acteurs de l'économie de San Pedro : très limité pour ce qui concerne la commune, celui-ci n'est nullement négligeable de la part des opérateurs individuels du secteur informel et intermédiaire. Mais, dans l'ensemble, ce sont les décisions d'investissements prises par des agents situés hors de la ville qui confèrent à celle-ci l'essentiel de son dynamisme présent, qu'ils s'agisse de l'Etat central, des aides internationales fournies au budget communal, et des investisseurs privés, groupes financiers autant que particuliers : l'investissement du secteur moderne est de 36,4 milliards pour l'année 1996. Preuve supplémentaire, s'il en était besoin, que le pilotage de l'économie de San Pedro s'effectue par des décideurs extérieurs.

3. LES ACTEURS DE L'ECONOMIE LOCALE

Les paradoxes de l'hinterland décisionnel

3.1. Les pouvoirs publics

Symbiose et tensions entre Etat et commune

3.1.1. L'édification de la ville repose sur un pari devenu un paradoxe. La fondation de la cité est en effet le résultat d'une décision politique et d'un schéma d'aménagement qui la conçoivent en instrument technique d'évacuation des produits d'agro-exportation de la région du Sud-Ouest, et en lieu d'implantation d'industries, publiques et privées, dont les sièges sociaux sont basés à Abidjan. Sans profondeur historique, il était entendu que la ville serait sans histoire, de sorte que la gestion locale, politique et économique, pouvait être envisagée depuis l'extérieur. A l'usage, le paradoxe est devenu apparent. Elle se manifeste par les tensions entre les habitants qui, programmés en population flottante et destinée à repartir, sont devenus des résidents permanents, se sont réapproprié une ville non prévue pour eux et ont participé à son histoire, et des décideurs absentéistes gérant toujours l'outil technique. Que ces tensions s'expriment sur le cadre et les conditions de vie, sur le coût d'accès aux produits et services de base, sur la revendication d'un dialogue et d'un contrôle sur la vie politique, sur l'accès au travail, sur la sécurisation et le soutien aux initiatives du secteur informel ne saurait surprendre : il s'agit précisément des points de friction engendrés par les logiques d'action fort distinctes et à ce jour peu conciliables des « exodécideurs » et des populations.

3.1.2. Les décisions économiques et politiques de San Pedro, depuis sa fondation, sont prises à l'extérieur, et les grands événements de l'histoire économique et administrative se jouent à l'extérieur. Le choix de San Pedro pour construire le second port du pays est officiellement dû à la configuration favorable du site. Celle-ci n'apparaît cependant pas au premier coup d'œil, comme à Sassandra ou Fresco qui bénéficient par exemple de rades naturelles. Des raisons moins techniques ont probablement compté dans le choix du site. En fait, l'idée d'un port à cet endroit est sans doute un legs de l'administration coloniale ayant, en 1900, converti le site de San Pedro en domaine privé attribué à la puissante Compagnie française de Kong, tout en conférant à San Pedro la fonction de Chef-lieu de Cercle. La confusion entre l'administratif et le privé a perduré, le domaine ayant été racheté fin 1959 par la jeune République de Côte-d'Ivoire à la Compagnie des scieries africaines. L'inscription du lieu dans le réseau administratif colonial, ainsi que l'appartenance du foncier dans le domaine de l'Etat, ont certainement été pris en compte dans le choix portuaire de San Pedro. C'est à l'histoire qu'il revient d'éclairer l'évidente tradition forestière locale, l'origine de la réglementation foncière et la dépendance du pouvoir local envers le pouvoir central.

3.1.3. San Pedro est l'une des municipalités du pays qui a connu le plus d'avatars, tels la dissolution du conseil municipal en 1989 et la mise en place d'une délégation spéciale, ou la destitution récente du Maire pour cause de démission de son parti d'origine. Les dissensions au sein du pouvoir municipal semblent cependant résulter moins de conflits ou d'enjeux localisés, que de la volonté d'un Etat soucieux de conserver le contrôle sur la municipalité. Ce souci – dont San Pedro n'a sans doute pas l'exclusivité – répond ici à la volonté publique de disposer d'intermédiaires locaux aptes à gérer les relations avec les grandes compagnies de la

place. poids lourds de l'économie nationale. Paradoxalement, la présence locale des services déconcentrés de l'Etat se révèle faible. San Pedro compte un fonctionnaire pour 71 habitants, soit trois fois moins qu'à Aboisso et 1,5 fois moins qu'à Korhogo. Ces deux faits ne sont qu'en apparence contradictoires : le caractère stratégique de la ville dans l'économie nationale justifie un regard au plus haut niveau et simultanément une faible délégation de pouvoir aux services déconcentrés ; de plus, l'apport de San Pedro à l'économie nationale, lié à l'instrument portuaire, a induit une concentration des effectifs de la fonction publique autour de l'activité portuaire – la Caisstab, les agents du port et la douane comptent pour 23 % des effectifs publics de la ville – tandis que les services orientés vers les services aux populations sont très peu développés.

3.1.4. Par ailleurs, et à la différence d'autres villes de la région, Soubré ou Sassandra par exemple, San Pedro ne compte que peu de personnalités d'audience nationale en mesure de faire valoir, à l'échelon central, tout l'intérêt d'un soutien public à une dynamique de développement local. Les ministres originaires de la ville ont été rares ; et la dernière en date a été destituée de la Mairie.

3.1.5. Le caractère sensible voire politique des relations avec les grandes entreprises de la place entretient en ville une tradition ancienne de coexistence entre une autorité locale expédiant les affaires courantes, et une autorité centrale dotée de pouvoirs spéciaux tels que le contrôle du foncier par la Préfecture, ou les délégations spéciales. Il en résulte une présence fort discrète des services municipaux dont le symbole le plus visible est l'Hôtel de ville, conçu à l'époque de la toute puissance de l'ARSO. Immense mais peu entretenu, il renforce cette image d'impuissance et de passivité de la gestion locale.

T12. Compte de l'administration centrale

Emplois	Mds.	%	Ressources	Mds.	%
Total	104,4	100	Total	104,4	100
Transferts ménages	5,6	5,4	Impôts et taxes	13,9	13,3
Salaires	4,4	4,2	Moderne	13,0	12,5
Prestations sociales	0,6	0,6	Informel	0,9	0,9
Autres Transferts	0,6	0,6	Droits et taxes I-X	89,2	85,4
Transferts commune	0,2	0,2	Cotisations sociales	0,9	0,9
Transferts admin. Centrale	1,6	1,5	CFSNM ménages	0,4	0,4
FBCF	7,0	6,7	Transferts commune	0,0	0,0
Solde positif	90,0	86,2			

Source : Ecoloc 1997

3.1.6. On comprendra mieux les enjeux économiques ayant conduit à un tel déséquilibre entre Etat et municipalité, en rappelant que la position nette de l'entité communale est fortement déficitaire par rapport à l'administration centrale. L'apport des activités locales aux caisses de l'Etat représentent 104 milliards, dont 86 % et 12 % respectivement sont des prélèvements sur l'import-export et des impôts et taxes sur les entreprises du secteur moderne. En revanche, l'apport de l'Etat à la commune ne dépasse pas 13 milliards, dont 7 milliards sont des investissements en infrastructure – liés, pour l'essentiel, à l'aménagement du port de pêche – et 6 milliards sont des versements de ressources aux ménages. En bref, le net de

l'administration centrale formé localement est de quelque 90 milliards, qui contribuent ainsi au financement de la politique économique nationale et plus précisément à l'équilibre de la balance entre l'Etat ivoirien et le reste du monde.

3.1.7. Le peu d'emprise municipale sur la commune, qui s'enracine dans la singularité d'une histoire entre la ville et l'Etat, est aussi apparent à l'examen rapide des ressources et des emplois financiers de l'administration locale, sur lesquels on reviendra en détail ultérieurement, mais dont les traits majeurs sont :

- (1) l'héritage de réseaux de voirie, de drainage, etc., laissés par l'ARSO, à la fois développés et concentrés sur les zones alors considérées comme économiquement utiles, et dont les coûts d'entretien dépassent les ressources actuelles de la Mairie. La commune dispose, par exemple, d'une capacité d'enlèvement des ordures couvrant moins de 50 % des besoins, mais absorbe plus du tiers des dépenses au titre des services collectifs. De même pour la voirie : rapportés au nombre de résidents, les axes bitumés et autres voies de desserte de la commune sont de 30 % supérieurs aux ratios des autres villes secondaires de Côte-d'Ivoire. Mais, étant concentrées sur les voies de desserte de la ville « utile », elles contournent finalement le plus gros de la population résidente ; de plus, le coût d'entretien dépasse les recettes propres actuelles de la commune
- (2) le développement démographique de la commune s'opère hors de tout contrôle municipal et le schéma d'aménagement, conçu en 1976 par le BNEDT, n'a jamais été exécuté.
- (3) la commune est un acteur de second plan dans la politique d'investissement local. Jusqu'en 1994, les dépenses d'investissement, de l'ordre de 100 millions l'an – ont régulièrement décru en montant comme en part des dépenses totale : par an et par habitant, elles sont comprises entre 500 et 1 000 francs.
- (4) la ville ne prélève qu'une proportion dérisoire des richesses générées localement, par exemple auprès des opérateurs des marchés, les recettes levées étant ici de 40 millions, soit un tiers environ des recettes potentielles ; de même pour les taxes de stationnement perçues dans les gares routières, procurant moins de 5 millions à la commune ; pareillement pour le tourisme, dont l'apport à la commune est quasi nul. La faible fiscalisation des richesses communales concerne aussi les deux ressources principales, d'une part l'impôt synthétique – dont les entreprises de moins de 30 millions de chiffre d'affaires sont en principe redevables – qui a rapporté 102 et 185 millions respectivement en 1993 et 1996, d'autre part le foncier dont le recouvrement est à la fois très faible et erratique selon les années.
- (5) ces deux derniers exemples, résultant de l'absence de fichiers à jour des activités imposables, suggèrent la faible capacité actuelle des services locaux à relever le niveau de leurs ressources propres et à entretenir la dépendance financière externe : il est significatif, de ce point de vue, que les phases d'essor ou de déclin de l'économie locale induisent des phases d'expansion ou de contraction des ressources budgétaires externes : les apports des organismes internationaux, et

ceux de l'Etat sous forme de reversements ou d'investissements dans la commune suivent de près les tendances de l'économie nationale. En 1996, les apports extérieurs à San Pedro représentent ainsi 50 % de ses ressources et couvrent la quasi-totalité des investissements de la commune.

3.2. Les entreprises du secteur moderne

Des décideurs prêts, sous conditions, à participer au développement local

3.2.1. Les enquêtes de terrain menées pendant l'étude, complétées par les comptes des entreprises modernes, montrent que la quasi-totalité des entreprises du secteur moderne est dominée par des investisseurs situés hors zone, et par des opérateurs résidents de nationalité étrangère. Toutefois, l'extranéité des investisseurs ne signifie nullement un désintérêt de ces derniers envers l'état de la ville et son devenir socio-économique. Rares sont les entrepreneurs rencontrés qui ont émis un refus de principe envers une contribution des établissements au développement local à condition (1) qu'ils soient consultés et associés à d'éventuelles initiatives (2) que l'équipe municipale donne des signes tangibles de sa volonté d'améliorer l'environnement.

3.2.2. On laissera un instant la parole à ces opérateurs privés puisque celle-ci traduit, mieux qu'une analyse académique ne saurait le faire, leurs préoccupations immédiates et leur souci envers le développement local.

Tourisme : « Le tourisme a des atouts, mais on ne peut prétendre le développer avec une ville trop sale et trop poussiéreuse. L'arrivée à l'entrée de la ville n'est pas du tout attrayante, les ronds-points ne sont pas fleuris, les routes sont abîmées. Les vols et les attaques sur la plage surtout vers le gros rocher sont dissuasifs, les bandits cambriolent les touristes et nous avons l'impression que la Mairie ne prend pas les mesures de sécurité qui s'imposent. De ce fait les touristes étrangers délaissent San Pedro au profit de Grand Bereby ou Monogaga ».

Industrie du bois : « Nous sommes fatigués de vos études qui n'ont jamais eu d'effets. Quoi qu'il arrive San Pedro devient de plus en plus sale. Je sais bien que vous allez confectionner de bons rapports, avec de jolies statistiques que nous vous aurons fournies, et qui resteront dans les tiroirs. On ne peut pas comprendre l'état pitoyable des routes de San Pedro, alors que d'autres villes comme Bouaké qui ont moins de potentiel ont une voirie assez correcte (...) La loi n'est pas appliquée pour tous, par exemple certains opérateurs sont très favorisés et on ne sait pas pourquoi. Il faut souligner que toutes les démarches administratives sont trop longues ici, ce qui handicape nos activités »

Industrie du Bois : « L'état de la voirie est de plus en plus lamentable, flaques d'eau partout, trop d'ordures, terrain glissant, ce qui gêne énormément notre activité de transport vu la lourdeur de nos camions. Et pourtant nous sommes disposés à coopérer avec la mairie pour apporter des solutions à l'assainissement. Il suffirait que le Maire nous réunisse, je sais que nous tous [les grandes entreprises], nous sommes disposés à participer. Ce qui n'a malheureusement jamais été le cas, et on a l'impression que la Mairie est complètement indifférente à ce problème ».

Industrie du bois : « Je n'arrive pas à comprendre qu'on attribue des périmètres à des entreprises de petite taille alors que nous n'y arrivons pas, nous qui avons de gros

investissements. Tout cela reflète les passe-droits et les autres problèmes dans les pouvoirs publics »

Industrie mécanique : « On a l'impression qu'il n'y a pas d'autorité à San Pedro. J'ai personnellement vécu à Daloa, j'ai vu trois fois la municipalité faire du bitume pour la ville, alors que San Pedro a plus de ressources. Vous vous imaginez qu'il nous arrive de passer la semaine sans téléphone ! je préfère ne pas parler de l'insalubrité de la ville qui a dépassé les limites ».

Transformation de cacao : « Tenez : actuellement les pays de l'Europe de l'Est sont devenus de nouveaux débouchés pour notre produit. Vous comprendrez que nous avons besoin d'être en contact permanent avec tous ces clients, mais il arrive souvent que le téléphone ne marche pas. A mon avis, l'amélioration de la voirie est une urgence pour tous les opérateurs de la ville ».

3.2.3. Parmi les opérateurs du secteur moderne de la commune, les industriels du bois constituent un groupe économiquement puissant, bien implanté, structurant la filière dans la région et en activité depuis longtemps. En 1996, on dénombre 42 entreprises modernes dans le secteur, dont six sont dans l'exploitation forestière, 11 dans la première et la seconde transformation, 25 dans l'exportation. La crise de la ressource forestière a sans doute renforcé la concurrence interne pour l'approvisionnement, et la négociation tout azimut – avec les ruraux, l'administration, les tâcherons et autres sous-traitants – est devenue une fonction permanente de la profession de sorte que les opérateurs sont au cœur d'un vaste système d'alliances et de contrats informels avec les acteurs régionaux. Il s'agit, en conséquence, d'un lobby puissant composé de nationalités variées, induisant un volant d'emplois considérables, dont les chiffres d'affaires cumulés sont de l'ordre de 117 milliards, générant une dizaine de milliards de frais de personnel, versant près de 4 milliards d'impôts et taxes. La municipalité entretient très peu de rapports avec les opérateurs de cette filière, bien que les très prochaines mutations réglementaires dans la profession posent la question de la réorganisation de la filière ; de ce point de vue, les discussions se tiennent plutôt avec l'administration centrale voire avec les responsables d'organismes internationaux.

3.2.4. Les opérateurs du café-cacao ont aussi un poids local considérable, à commencer par celui de la SACO, unité récemment implantée dont la capacité de transformation est de 30 000 tonnes de produits destinés à l'exportation ; en 1996, son chiffre d'affaires est de près de 8 milliards, les effectifs salariés permanents étant en revanche très faibles. Les autres intervenants de la filière sont les acheteurs parmi lesquels une dizaine, pour l'essentiel des opérateurs libanais indépendants, domine le marché. Implanté depuis longtemps, opérant parfois comme prête-noms d'investisseurs nationaux, le lobby des intermédiaires entretient un puissant réseau de pisteurs – une cinquantaine et plus pour les plus gros intervenants – autant qu'un réseau de relations économiques et politiques, plutôt orienté sur Abidjan. La commune n'a que peu de liens avec ces entrepreneurs, dont les consommations et les réinvestissements locaux semblent peu élevés.

3.2.5. Le milieu du commerce de gros et demi-gros – hors produits d'agro-exportation – ainsi que celui du transport, est constitué de petites unités modernes largement dominée par des opérateurs d'origine étrangère ou allogène. Une vingtaine d'établissements sont spécialisés dans la commercialisation des produits de l'industrie agro-alimentaire et des biens d'équipement ménagers *via* un approvisionnement par Abidjan, dans lesquels les opérateurs d'origine libanaise sont majoritaires. La commercialisation des vivriers, en revanche, est

nettement plus dispersée – une soixantaine de grossistes et demi-grossistes organisent la collecte régionale *via* des acheteurs dispersés sur les marchés, et sont eux-mêmes des correspondants de marchands d'igname, riz, manioc et plantain situés hors zone. Organisés en syndicats ou en coopératives, ces milieux semblent entretenir des relations difficiles avec l'administration communale, à qui il est souvent reproché le mauvais état des infrastructures de distribution et les tracasseries diverses.

3.2.6. Au total, l'approche qualitative rapide du milieu des opérateurs modernes laisse apparaître un net déficit de communication entre les lobbies qui le composent et les élus municipaux. Tout se passe comme si la commune avait renoncé à associer la puissance économique – et relationnelle – du secteur privé à un réel projet d'aménagement urbain, signe d'un renoncement inverse : celui d'agir afin d'améliorer le cadre d'activité de ces opérateurs. Le constat est d'autant plus regrettable que les enjeux du développement de San Pedro dépasseront, et pendant longtemps, les moyens financiers et politiques du pouvoir local, alors même que les opérateurs semblent intéressés au relèvement de l'image de cette ville qu'ils considèrent comme la leur et à l'essor de laquelle ils se disent prêts à participer. Dans l'attente, le déficit ou le mauvais état des infrastructures et des dessertes de services collectifs poussent les opérateurs à s'équiper en conséquence – téléphones cellulaires, groupes électrogènes par exemple – de sorte que les liens fonctionnels entre ces usagers et les services fournisseurs s'appauvrissent.

3.3. Le secteur informel et intermédiaire Structures, dynamismes et potentiels

3.3.1. La contribution du secteur informel à l'emploi a déjà été évoqué en point 1.2.8. En 1996, les micro et petites entreprises de la commune occupent 27 192 travailleurs, ruraux compris. Elles contribuent à hauteur de 14 % au chiffre d'affaires agrégé du secteur des entreprises, et à 23 % à la formation de la valeur ajoutée. Sa fiscalisation reste peu élevée : elle est de l'ordre de 3,8 % soit 1,2 milliards répartis entre les prélèvements d'Etat (80 %) et communaux (20 %). Les principaux agrégats des unités du secteur informel, répartis entre secteurs d'activités, ressortent comme suit :

**T13. Comptes du secteur informel
(millions)**

	Nb unités.	Emplois	CA	VA	Salaire	Impôt	EBE
Primaire	4 424	7 770	1 701	1 117	103	20	994
Artisanat	1 901	4 017	11 474	4 928	1 717	51	3 160
Commerce	4 295	9 555	52 525	10 615	2051	341	8 223
Services	1 286	3 991	10 134	6 374	1082	530	4 762
Transport	1 225	1 859	11 200	6 800	886	208	5 706
Total	13 131	27 192	86 033	30 280	5 839	1150	23 291

Source : Ecoloc 1997

3.3.2. Une fois exclus les comptes locatifs déjà estimés à 1,6 milliards ainsi que les activités primaires et le transport, la valeur ajoutée des artisans, commerçants et prestataires de service revient pour 26 % aux opérateurs situés dans les marchés et à 67 % aux petits entrepreneurs hors marché. Notons que la valeur ajoutée de l'artisanat et des services est réalisée respectivement à 95 % et 97 % par les unités implantées dans les quartiers de la ville, tandis que celle du secteur commercial tient à 63 % à l'activité des opérateurs des divers marchés. Par ailleurs, la taille unitaire moyenne des entreprises situées dans les marchés, mesurée ici par la valeur créée, est de 40 % inférieure à celle des petites unités de la ville : celles-ci réalisent 3,6 millions de valeur ajoutée, et celles-là 2,2 millions. Les marchés, sauf exceptions notables, rassemblent les petits opérateurs du commerce et le signe d'une plus grande aisance marchande se manifeste par une implantation hors du marché.

3.3.3. Si le secteur du commerce compte le plus d'établissements indépendants – plus de 4 295 soit 49 % des micro et petites entreprises de la ville – le nombre des emplois fournis par le secteur est aussi le plus faible. En moyenne en effet, les entreprises artisanales occupent près de quatre travailleurs employeur compris, celles des services trois travailleurs et celles du commerce moins de deux travailleurs. Il faut voir, dans ces données, un résultat conforme aux principes nationaux d'évolution du secteur informel suite à la longue période de crise économique : à San Pedro, le micro commerce a été le secteur principal d'accueil des nouveaux entrants dans la vie active, au prix d'une réduction sensible de la taille unitaire des entreprises créées.

3.3.4. Dans la commune, les micro et petites entreprises n'ont pas échappé à l'essor du travail non salarié. 36 % des travailleurs de ce secteur, sont en effet les opérateurs eux-mêmes, 17 % sont des salariés rémunérés au fixe mensuel, et 47 % enfin sont des apprentis, aides familiales et autres travailleurs payés à la tâche. Il vient de ces données, et de l'examen de leur répartition par secteur d'activité et par taille (1) que le salariat est loin d'être le mode dominant de mobilisation de la main d'œuvre, et que les salariés du secteur informel acceptent de travailler pour un patron dans la seule perspective d'une installation future à leur compte (2) que la proportion d'aides familiales dans les micro entreprises progresse en raison inverse du chiffre d'affaires des établissements ; le recours aux proches parents semble être le moyen par lequel les plus petites unités se maintiennent face à la concurrence, en comprimant le coût du travail.

3.3.5. La répartition des emplois entre nationaux et non nationaux indique que 42 % des travailleurs du secteur sont des étrangers, cette proportion étant supérieure pour les statuts de patrons et d'aides familiales. Les Burkinabé, Maliens et Mauritaniens sont les communautés les plus présentes et par ailleurs fortement organisées. Il convient de noter que l'organisation des petits opérateurs passe simultanément par des structures de type Chambre des métiers ou sections locales d'associations du secteur informel, par des groupements professionnels et par un tissu de liens constitués sur des bases d'origine territoriale. La forte densité du réseau associatif, officiel ou non, est sans doute l'un des traits majeurs de ce secteur qui participe à sa structuration interne et qu'il est possible, voire souhaitable, d'ériger en interlocuteur. Les communautés sont finalement bien organisées, notamment pour des raisons d'entraide, et participent à l'apaisement des tensions inter-ethniques qui semblent ici moins fortes que dans les campagnes.

T14. Travailleurs du secteur informel selon l'origine nationale

	Côte d'Ivoire	Afrique Ouest	Autres	Ensemble
Patron	55	44	1	100
Salarié perm.	61	35	4	100
Employé	64	36	0	100
Aide familiale	55	45	0	100
Apprenti	63	37	0	100
Ensemble	58	41	1	100

Source : Ecoloc 1997

3.3.6. Le financement des activités informelles vient à 74 % de l'épargne personnelle des opérateurs, à 19 % de prêts ou de dons de parents et d'amis, à 6 % d'institutions financières centrales ou décentralisées, enfin à moins de 1 % de tontines. Il doit être constaté ici que, pour les opérateurs les plus anciennement installés, l'épargne a été constituée lors d'une étape d'emploi salarié dans le secteur moderne. En revanche, et pour les micro-entrepreneurs plus récents dans la profession, l'épargne vient souvent d'activités rurales, ou a été capitalisée lors d'une phase d'emploi dans l'informel urbain. Si ce point mérite d'être souligné, c'est que la décrue des emplois salariés dans le secteur moderne a induit, pendant les années 1980, des difficultés dans la constitution des micro et petites entreprises, qui se sont traduites par une baisse de la dimension unitaire des unités nouvellement créées ; et qu'à l'inverse, il ne fait guère de doute que la récente reprise économique à San Pedro peut être favorable à la densification et au dynamisme des unités informelles, et que ces derniers méritent de faire l'objet de politiques de soutien, notamment en matière de formation, d'aide au financement de fonds de roulement, d'accès aux marchés et plus encore d'organisation et de capacité à faire valoir leurs intérêts économiques.

3.3.7. Les deux-tiers des responsables des établissements informels ont déclaré ne pas avoir suivi de formation professionnelle au préalable ; la durée des formations reçues par le tiers restant est en moyenne supérieure à deux ans. Les opérateurs rencontrent principalement des problèmes d'exiguïté des marchés auxquels ils s'adressent – 61% -, et pour 55 % d'entre eux de financement des fonds de roulement. Ces quelques éléments, qu'on ne développera pas outre mesure ici, suggèrent toute l'importance d'une programmation raisonnée de l'appui au secteur informel dans la phase présente de reprise des activités.

3.3.8. Les transferts financiers effectués par les opérateurs du secteur informel interrogés, et dont les montants se sont révélés très importants, sont marginalement destinés à des agents situés dans la commune de San Pedro (19 %) et la région Sud-Ouest (11 %), et massivement orientés vers le reste de la Côte d'Ivoire et l'étranger – soit 70 % au total. Réciproquement, on a précédemment noté le peu d'importance des transferts régionaux et nationaux en direction des ménages de San Pedro, ceux-ci servant dans quelques cas à assurer le financement des activités informelles dans la ville, ou visant le plus souvent à soutenir la consommation domestique.

3.3.9. La diversité de taille, de contenu technique, d'organisation comptable, d'effectifs employés est forte au sein de la catégorie désignée ici par secteur informel. En fait, il est apparu au cours de l'enquête un secteur intermédiaire dont les chiffres d'affaires sont

supérieurs à 20 millions, et qu'il est possible d'estimer à quelque 200 établissements. La caractéristique de ces unités tient à ce qu'elle rassemble d'une part des professionnels de métiers, bien implantés – par exemple dans la menuiserie et le commerce – et stables sur leur marché ; et d'autre part des salariés permanents des secteurs public et privé qui ont investi dans la restauration et la petite hôtellerie, le transport et les services. Quelques liens de sous-traitance apparaissent avec les entreprises du secteur moderne, par exemple dans le secteur du bois ; ils restent cependant très ténus, et il est probable que l'ouverture aux marchés de l'administration et des grands établissements de la place reste une condition indispensable de l'essor de ce segment intermédiaire. Plus que les difficultés de financement d'équipements supplémentaires, le facteur principal de blocage est à cet égard la faiblesse des fonds de roulement mobilisables par les petits opérateurs lorsqu'ils ont l'opportunité de répondre à des marchés importants et garantis.

3.3.10. Parmi les organismes spécialisés dans l'appui, financier ou non financier, aux micro et petites entreprises de la commune – Chambre des métiers, Opération commerçants ivoiriens modernes (OCIM), Caisse d'épargne et de crédit (Coopec), etc. –, l'initiative du Fonds ivoirien de développement et d'investissement (FIDI) mérite d'être évoquée rapidement, puisqu'elle pratique un soutien aux unités de taille intermédiaire existantes, intégrant des apports financiers, un suivi en comptabilité et des formations adaptées. L'action de ce Fonds est, pour l'essentiel, appréciée de la dizaine d'opérateurs qu'il a été possible de rencontrer. Cette structure d'appui n'est cependant pas en mesure d'intervenir sur quelques difficultés majeures du secteur, en particulier sur la faiblesse des infrastructures et services collectifs, ou encore sur l'absence de sécurité du statut d'occupation foncier ; tel est, entre autre, le cas d'un important aviculteur installé sur un site litigieux, ou encore d'un menuisier employant une dizaine d'employés, menacé de déguerpissement. De ce point de vue, un dialogue avec les autorités municipales, qu'il reste à établir, s'impose afin de lever les obstacles de fond qui obèrent les opportunités de croissance des petits établissements. Et l'efficacité d'un projet de mise en œuvre de Centre d'appui à la création d'entreprise (CACE) à San Pedro, orienté cette fois vers le soutien à la création d'entreprises, semble elle-même soumise à ce préalable.

4. LES FILIERES DOMINANTES DE L'ECONOMIE LOCALE *Piliers principaux et supports auxiliaires*

4.1. Les trois piliers de l'économie programmée Activité portuaire, bois, café-cacao

4.1.1. L'économie de San Pedro repose sur trois piliers principaux : (1) les activités portuaires (2) le bois et (3) l'exportation du café et du cacao, qui toutes produisent des effets d'entraînement – emplois, revenus et productions dérivées – sur la ville . D'autres activités secondaires génèrent aussi des revenus de complément, tels que l'huile de palme et le caoutchouc, la pêche ou le tourisme, mais dans des proportions beaucoup plus modestes. Notons d'emblée que programmés et conçus pour aider à l'essor des échanges entre la Côte-d'Ivoire et l'extérieur, ces trois piliers de l'économie urbaine échappent au contrôle décisionnel municipal, et participent finalement très peu à l'alimentation des finances locales.

L'activité portuaire

4.1.2. L'évolution du trafic du port est marquée par trois phases correspondant chacune aux variations de conjoncture de l'économie ivoirienne et internationale. La première, allant de 1971 à 1986, est caractérisée par une envolée des activités, tirée par le boom à l'exportation des matières premières - bois, café, cacao. La deuxième phase - 1987 à 1992 -, résultant de la crise de l'économie d'agro-exportation suite à la chute des cours des matières premières, a conduit à l'effondrement du trafic dont le volume cumulé est passé en dessous du million de tonnes. Amorcée depuis peu, la troisième phase est marquée au début des années 1990 par un regain des activités portuaires dont le trafic dépasse à nouveau le seuil du million de tonnes, du moins jusqu'en 1995. Notons aussi que depuis juillet 1997, San Pedro dispose d'un port de pêche, d'un coût programmé de sept milliards, doté d'équipements modernes lui permettant d'accueillir des armements semi-industriels et des flottilles artisanales mieux équipées.

4.1.3. L'effet d'entraînement de la zone portuaire sur l'économie urbaine et régionale est manifeste. D'une part, le port permet d'économiser sur les coûts du transport terrestre des marchandises – en la matière, les estimations restent approximatives, mais ne sauraient être inférieures à 80 milliards. Il a d'autre part favorisé l'implantation de plantations agro-industrielles - hévéa, palmier à huile par exemple - et contribué à l'extension du front pionnier composé de petites et moyennes exploitations de café et cacao. Enfin, il a assuré la rentabilité des industries situées à proximité de la zone portuaire et dans l'arrière pays. Notons par ailleurs que l'activité du port fournit, directement ou non, près de 3 500 emplois salariés soit 500 pour le transport, 1 600 au titre des services portuaires et de la main d'œuvre de chargement, enfin 1 500 pour la pêche et les autres service annexes.

4.1.4. Le chiffre d'affaires directement induit par le port a été estimée à près de 25 milliards. Parmi ceux-ci, deux milliards sont générés par les services du port et 16 milliards par les

activités de manutention. Enfin, six milliards de chiffre d'affaires viennent du transport des marchandises passant par le port, et 0,6 milliards viennent de la pêche. A ce volume global d'activités s'ajoute celui des administrations associées au fonctionnement courant de l'outil portuaire - douane par exemple - et celle, dérivée, des entreprises « pieds à l'eau » telles que les cimenteries et grands moulins. Le domaine industriel reste cependant peu valorisé : sur les 2 000 hectares prévus pour l'implantation d'usines, 1 650 sont encore disponibles. Enfin, hors droits de douane, l'administration collecte annuellement près d'un milliard au titre des impôts et taxes sur la production du port.

T15. Comptes de l'activité portuaire (1996)
(milliards)

EBE		5,84
↓		
Salaires	3,70	1 603 salariés
↓		
Impôts et taxes	0,75	
↓		
VA	10,29	
↑		
CA Port + manutention 18,2		
↓		
Exportations 528 Mds	Importations 80 Mds	
↓		
891 000 T		260 000 T
SISA	353 000	39 %
SDV	117 000	13 %
SAGA	135 000	15 %
Autres	286 000	32 %
1 000		1 %
212 000		81 %
47 000		18 %

Source : Ecoloc 1997

4.1.5. Le trafic portuaire tourné vers l'exportation a toujours été supérieur aux mouvements d'importation. Toutefois, ce gap – inscrit dès la conception dedans l'opération San Pedro – s'est depuis peu légèrement estompé, de même que s'est modifiée la composition par produit des entrées et sorties du port. Les déchargements, qui ne concernaient à l'origine qu'un flux de produits pétroliers, concernent ainsi le clinker, le gypse, le blé, le riz, les produits laitiers et autres biens alimentaires, les produits chimiques. Il semble ici que la dégradation du taux de couverture alimentaire aggravé par l'afflux massif des réfugiés libériens dans l'Ouest de la Côte-d'Ivoire et, simultanément, la remontée des revenus des ménages urbains et ruraux de la région stimulent ces mouvements d'importation. Les changements à l'exportation ne sont pas moindres : les expéditions étaient axées sur les produits forestiers, notamment les grumes qui

représentaient 85 % des sorties au début des années 1980. Ils ne comptent plus que pour 150 000 tonnes actuellement, la baisse enregistrée entre 1995 et 1996 étant de 25 %, quelque peu supérieure à la baisse générale des chiffres d'affaires de la filière bois nationale (- 16 %). San Pedro assure cependant 51 % des tonnages de grumes exportés par le pays, et 44 % des tonnages de bois usinés. En revanche, le café et le cacao évacué représente 390 000 tonnes, soit une progression respective de 30 et 97 % entre 1995 et 1996 : la reprise des cours, et le rapprochement géographique de l'aire de production en sont les vecteurs. L'exportation du café national par San Pedro est de 22 % ; en revanche, celle du cacao est de 31 %. Le flux total de sortie sur les deux produits est ainsi d'environ 420 milliards au prix FOB. On notera enfin que le port évacue près de 45 000 tonnes de caoutchouc, soit 47 % de la production du pays ; ainsi que 60 000 tonnes d'huile de palme produits dans la région, soit 54 % de l'exportation nationale sur ce produit. Il importe de noter que la progression des exportations de café-cacao a compensé la baisse des exportations de bois et d'huile de palme entre 1995 et 1996.

T16. Evolution du trafic portuaire à l'importation 1982 – 1996
(Tonnes)

	1982	1990	1994	1996
Total	55 301	147 668	184 854	260 812
Hydrocarbures	17 612	85	0	0
Clinker	10 556	29 000	71 000	118 000
Blé + riz	9 001	111 269	96 814	73 072
Autres	18 132	7 314	17 040	69 740

Source : Statistiques annuelles du Port

T17. Evolution du trafic portuaire à l'exportation 1982 – 1996
(Tonnes)

	1982	1990	1994	1996
Total	1 174 778	809 662	883 787	891 173
Grumes	917 981	241 275	243 539	155 235
Bois usinés	76 212	294 218	292 000	209 341
Café cacao	104 503	168 149	205 814	393 129
Huile palme	30 098	65 869	92 323	61 498
Autres	45 984	40 151	50 111	71 970

Source : Statistiques annuelles du Port

4.1.6. Il reste que de nombreux agents économiques susceptibles d'utiliser les services portuaires de San Pedro, accordent la préférence à l'évacuation et à l'approvisionnement par Abidjan. Ainsi, le seul avantage de la distance métrique n'est pas de nature à assurer au port la clientèle des exportateurs de Daloa, Soubré et Man qui acheminent vers la capitale économique 85 %, 50 % et 71 % de leurs exportations respectives.

T18. Augmentation comparée des trafics portuaires d'Abidjan et San Pedro 1995 – 1996
(Milliers de tonnes)

	Abidjan 96-95		San Pedro	
	Δ vol	Δ %	Δ vol	Δ %
Importations	+ 324	+ 5,8	+ 14	+ 6,1
Exportations	+ 1 309	+ 44	+ 115	+ 17,0

Source : INS 1997

En fait, et outre une meilleure rentabilisation du transport par les opportunités de fret de retour, les opérateurs de ces villes sont assurés d'une meilleure qualité des prestations connexes – intermédiation financière, assurance et services divers, achats de contrepartie, qualité de l'environnement, etc. Plus généralement, le taux d'accroissement des exportations par le port d'Abidjan aura été 44 % entre 1995 et 1996, celui de San Pedro atteignant aux mêmes dates de 17 %. Il appartient donc aux responsables de San Pedro de créer des conditions incitatives afin de diversifier la clientèle potentielle du port. Dans l'attente, la reprise d'activité au port d'Abidjan, en particulier à l'exportation, est nettement supérieure à celle de San Pedro.

Le Bois

4.1.7. Véritable moteur de l'activité économique programmée par l'ARSO, le bois reste toujours une activité clé de l'économie locale, malgré la déforestation de la région du Sud-Ouest et la formidable décreue des volumes de grumes évacués au cours de la décennie passée. Quels que soient les discours officiels, le bois continue à alimenter le trafic d'exportation du port, et compte pour 55 %, 60 %, 55 % et 40 % des tonnages expédiés en 1991, 1994, 1995 et 1996. La première transformation du bois, quasi nulle dans les comptes des premières années de l'activité portuaire de San Pedro, a augmenté rapidement sous l'effet d'une réglementation accordant aux exportateurs des quotas de grumes en fonction de la quantité de bois travaillé. Il en est résulté (1) une concentration des coupes destinées à l'exportation sur les essences les plus chères (2) le montage de nombreuses scieries dans le but d'obtenir des quotas d'exportation de grumes. De ce fait, les grumes ont encore constitué plus de 40 % du tonnage de bois exporté par San Pedro depuis la dévaluation. La proportion semble par ailleurs progresser pour l'année sous revue, du fait d'un fort accroissement de la rentabilité de l'exportation de grumes : le rendement de la production de bois non travaillé est forte, son contenu en devises étant à l'évidence inférieur à celui du bois transformé. De plus, les cours mondiaux des bois africains se sont relevés, et l'annonce d'une interdiction totale d'exportation de grumes fin 1997 a accéléré les anticipations, déjà stimulées par la réforme de la filière visant à réhabiliter et réaménager 3,6 millions d'hectares de forêts classées, et à instaurer un contrôle sur la gestion du foncier. Au nombre des actions entreprises, citons la suppression des permis temporaires et la mise en place de périmètres d'exploitation incluant une obligation de reboisement.

4.1.8. La filière du bois est celle dont les effets d'entraînement locaux et régionaux sont les plus manifestes. L'aire d'approvisionnement des transformateurs et des exportateurs de San Pedro s'étend à plus de 400 kilomètres de la ville, et englobe Yabayo, Guiglo, Duekoué,

Biankouma et la Guinée voisine. Elle a par ailleurs joué un rôle d'amortisseur des effets économiques de la récession au cours des années 1980, tant en ville que dans l'hinterland. La combinaison des effets précités a eu pour effet de déclencher un rush tous azimuts sur l'exploitation forestière, notamment dans les forêts classées proches de San Pedro, et de développer le nombre de scieries récentes - 6 à San Pedro en 1995 - plus proches d'une économie de « coups » et de spéculation que d'exploitations à vocation pérenne. En tout état de cause, les conséquences sur la progression de l'activité portuaire et sur l'économie locale ne sont pas durables, et doivent par ailleurs être rapportés aux dégâts environnementaux qui en ont résulté.

4.1.9. L'une des caractéristiques de la filière bois est de fournir des revenus locaux croissants d'amont en aval : main d'œuvre de coupe et de manutention, taxes forestières, compensation aux villageois, fabrication de charbon sur place, transport, valorisation des déchets et chutes à San Pedro - charbon, artisanat et corps de métier du bâtiment -, fiscalité, transitaires, réparation des machines, engins et véhicules, main d'œuvre de manutention et de transformation, personnel administratif.

4.1.10. La coupe et le sciage sur place injectent en milieu rural des ressources élevées et diversifiées. Les forestiers, la plupart libanais travaillant pour le compte de scieries, versent ainsi aux villageois des compensations, parfois sous forme d'équipements collectifs, pour obtenir l'autorisation d'exploiter ; des salaires pour les travaux de coupe et de manutention. Reviennent aux sous-préfectures les taxes forestières légales qui constituent le gros de leur budget. Les villages fabriquent par ailleurs du charbon à partir des déchets des scieries, expédié en ville pour revente. Au total, villageois, administration, forestiers, scieurs, charbonniers et consommateurs urbains sont intéressés à la déforestation.

4.1.11. A l'aval de la filière, et en termes de valeur ajoutée, les retombées urbaines tiennent principalement à l'implantation de 42 unités modernes dont six évoluent dans l'exploitation forestière, 11 dans la transformation et 25 dans l'exportation. Notons qu'en 1996, 37 % des entreprises exportatrices ayant bénéficié de l'agrément sont basées à San Pedro. Outre les impôts et salaires que les établissements modernes et intermédiaires versent localement, ceux-ci entraînent l'activité de fournisseurs en pièces détachées, en services et transport. Il est de règle que les scieries et les forestiers livrant sur San Pedro s'approvisionnent en ville : environ 25 scieries sont ainsi clientes, et ce sur un rayon de 400 kilomètres. Une partie des retombées du bois sur l'activité urbaine est cependant distraire par l'exportation directe des lieux de production vers d'autres régions du pays.

4.1.12. Les entraînements sur le milieu urbain augmentent évidemment avec le degré de transformation. Les bois débités « rinent » plus que les grumes, et moins que les déroulés, les lattés et les contre-plaqués, les meubles. Pour les grumes, la moitié de la valeur FOB est ajoutée après l'exploitation par les coûts de transport et de manutention ; pour les bois transformés, la proportion est des deux tiers, auxquels s'ajoutent la récupération locale des déchets pour une mise en valeur. Près de 500 micro et petites entreprises du secteur informel urbain vivent ainsi des activités secondaires induites à l'aval de la filière, le chiffre d'affaires agrégé atteignant 3,3 milliards et leur valeur ajoutée 1,3 milliards ; ce qui suggère d'une part la contribution non négligeable des micro entreprises à la production globale de la filière bois,

et en retour l'importance de cette filière qui assure à elle seule 27 % de la valeur ajoutée de l'artisanat de San Pedro. Une partie des retombées du bois sur les activités urbaines est cependant distraite par l'exportation directe, depuis les lieux de production, vers d'autres régions du pays : des acheteurs du Nord viennent par exemple chercher du bois jusqu'à Danané.

4.1.13. Le sous secteur de l'exploitation forestière a versé, en 1996, 131 millions de francs en salaires de coupe. La valeur ajoutée brute du secteur moderne bois s'élève ici à 32,4 milliards. Au niveau des taxes et impôts, le secteur a payé 3,7 milliards. Les salaires versés aux 6 600 employés permanents des industries de transformation et des sociétés d'exportation sont de 10,7 milliards, soit un revenu moyen de 1,6 millions par travailleurs. Les entreprises du secteur moderne ont par ailleurs investi 11,4 milliards au cours de l'exercice – ils se situent ainsi au deuxième rang des investisseurs de la commune, peu après les opérateurs du café-cacao. Le secteur informel, malgré son faible poids dans le secteur bois, bénéficie néanmoins de retombées financières importantes. Les rémunérations se font le plus souvent en nature. C'est le cas par exemple des « puiseuses » d'eau et de tous les intervenants dans la fabrication du charbon. Ce phénomène de rémunération en nature ne permet pas une appréciation exacte du « rinçage » de l'économie informelle dans la filière. Toutefois, les salaires effectivement versés en numéraire s'élèvent à 376 million, la part la plus importante revenant aux menuiseries – 61 % –, suivi par les revendeurs de bois – 26 % - et les petites scieries et fabricants de charbon – 5 % chacun.

T19. Filière bois et activité portuaire de San Pedro

Côte-d'Ivoire			Port de San Pedro		
	Tonnes	Valeur (m)		Tonnes	Valeur (m)
Exportations					
Bois en grumes	303 010	20 868	Bois en grumes	155 235	10 691
Bois transformé	484 933	142 502	Bois transformé	209 341	61 517
Total	787 943	163 370	Total	364 576	72 208
Production			Exportations S-P – reste de la Côte-d'Ivoire		
Production totale	1 897 808		44 873		
<i>dont</i> Exportée	787 943				
transf. non-export	730 303				
Consom. rurale	379 562				

Source : Ecoloc 1997

T.20. Les entreprises modernes du secteur bois (Millions)

	CA	VAB	Salaires	Impôt	EBE
Total	117 081	32 365	10 699	3 665	18 001
Exploitation forestière	5 672	327	131	37	159
Première transformation	76 464	19 182	9 002	2 167	8 013
Exportation de bois	34 945	12 855	1 567	1 460	9 829

Source : Ecoloc 1997

T21. Les entreprises informelles du secteur bois
(Millions)

Activité	NB. établis.	CA	VA	Salaires	Impôts	EBE
Total	478	3 317	1 293	376	24	893
Menuiserie	168	2 346	995	229	11	755
Fabrication de meubles en rotin	3	45	12	2	0	10
Fabrication de charbon	18	49	26	20	1	5
Scierie de Bois	18	292	15	20	0	-5
Sculpteurs	2	19	18	5	0	13
Vente bois	108	489	201	97	5	98
Vente charbon	161	78	26	3	6	17

Source : Ecoloc 1997

Le chiffre d'affaires annuel de l'ensemble des entreprises du secteur moderne du complexe bois est de l'ordre de 117 milliards en 1996, 5,7 milliards étant réalisés par l'exploitation forestière et 76,5 milliards par les entreprises de transformation, le solde soit 34,9 milliards revenant aux unités d'exportation.

4.1.14. L'arrêt des exportations de grumes à partir de 1998 entraînera sans doute deux effets opposés dont il est difficile de prévoir lequel dominera : (1) un développement des activités de transformation, par reconversion des scieries de la place ou par la venue de nouveaux opérateurs ; il est probable, ici, que les opérateurs spéculatifs récemment installés partiront les premiers (2) le développement d'exportations clandestines de grumes, dissimulées derrière le transit des grumes de Guinée via San Pedro : évalué à 30 000 m³ en 1996, le trafic pourrait avoir un potentiel de près de 50 000 m³ l'an. L'exportation clandestine de grumes ivoiriennes par la Guinée n'est pas, en revanche, une solution alternative compte tenu des difficultés du passage de frontière et d'acheminement à Conakry. Un effondrement de la filière bois semble peu probable, eu égard aux investissements déjà réalisés et aux effets de la dévaluation. En la matière, les politiques publiques et locales favorisant la reconversion et l'investissement seront sans doute déterminantes pour assurer à la fois la continuité de l'activité de la filière, renforcer son enracinement local et garantir le niveau des prélèvements fiscaux directs et dérivés.

Le café-cacao

4.1.15. Rappelons pour mémoire que la filière café-cacao, dont le Sud-Ouest est l'un des piliers majeurs depuis le désenclavement de la région, constitue le moteur principal de l'économie ivoirienne : au cours des années de boom, ces productions de rente ont fourni à elles seules le quart du PIB ivoirien, alimenté les caisses du budget général de fonctionnement – 70 milliards de droits de sortie en 1987 par exemple – et assuré le financement de la moitié du BSIE jusqu'en 1985. En termes d'emplois, l'économie du café-cacao comptait quelque 700 000 exploitations en 1988, et faisait vivre près de cinq millions de ruraux.

4.1.16. Le développement de la culture du café-cacao dans le Sud-Ouest est indissociable de la formidable dégradation de ses richesses forestières : en 1950, 85 % des forêts primaires étaient concentrées dans la région ; en 1980, la forêt secondaire est presque partout présente, y compris dans le parc national de Thäï où elle compte pour le tiers de la superficie totale bien que située dans une zone préservée ; en 1990, plus de la moitié de la forêt primaire a disparu. La déforestation n'a pas non plus épargné le périmètre papetier, lui-même protégé. On n'insistera pas sur les processus d'exploitation extensive ayant conduit à une telle situation. Signalons seulement que la valorisation de l'espace s'est d'abord opérée, tout au long des années 1970, par l'attribution de lots variant entre trois et 15 hectares de forêts qui, situés autour de campements proches de carrefours de pistes, ont été défrichés au rythme des capacités de mobilisation de la main d'œuvre salariée. La disparition des réserves forestières a mené ultérieurement au déplacement d'un front pionnier qui, en quête de nouvelles terres, a suivi pas à pas les pistes ouvertes par les forestiers. Par ailleurs, les séries chronologiques longues des stations pluviométriques du Sud-Ouest confirment bien le changement de régime climatique intervenu au détour des années 1965-1975 – le volume des précipitations aurait ainsi chuté de 25 % entre les deux périodes ⁽¹⁾, et sa correspondance avec le développement du front pionnier.

4.1.17. Le processus de déplacement des plantations ayant affecté la région - comme du reste toutes les zones de production – correspond à une consommation de la « rente-forêt » dont les traits principaux ont souvent été décrits ⁽²⁾ : aux ressources tirées par les planteurs de la coupe du bois et des rendements de la culture du cacao, ont succédé la hausse des coûts d'entretien des cacaoyères et la recherche de terres vierges. Le coût de reproduction du capital forestier n'a jamais fait partie des contraintes de production des cultures de rente, de sorte que la déforestation faisait partie de la logique de valorisation du Sud-Ouest.

T22. Part du Sud-Ouest dans la commercialisation de café-cacao (1990-1995)
(milliers de tonnes)

Département	89-90		90-91		92-93	93-94	94-95	
	Cacao	Café	Cacao	Café	Cacao	Cacao	Cacao	Café
Soubré	83	8	93	8	72	103	112	3
San Pedro	40	4	52	5	53	66	48	2
Sassandra	10	3	12	3	10	14	17	2
Tabou	1	0	2	0	1	8	9	0
Région S-O	134	15	159	16	136	191	186	7
% national	18	5	20	8	20	21	22	4

Source : CSPPA

4.1.18. On a déjà vu la part croissante prise par la région dans la commercialisation nationale de café-cacao pendant la décennie 1980. Les données de la Caistab confirment que pour la

⁽¹⁾ Brou Y., Evolution de la pluviométrie et déforestation dans le Sud-Ouest et le Centre-Ouest de la Côte-d'Ivoire, Abidjan, Notes et travaux n° 8

⁽²⁾ Cf. Ruf 1994, Les cycles du cacao en Côte-d'Ivoire : la remise en cause d'un modèle ?, Abidjan, Gidis-CI.

décennie en cours, le Sud-Ouest assure environ 20 % de la mise en marché du cacao ivoirien et que cette proportion est en léger accroissement, et 5 % environ de celle du café vert, les variations annuelles étant ici beaucoup plus erratiques. La remontée des prix aux producteurs a manifestement eu pour effet une reprise des activités de production et de commercialisation du cacao dans la région, notamment dans la zone de Soubré et Sassandra où les extensions cacaoyères se révèlent plus fortes qu'à San Pedro – dont la vocation caféière est plus affirmée. Quoi qu'il en soit, cette reprise participe à la redynamisation de l'activité portuaire de la ville : l'exportation de cacao par le port est ainsi passée de 175 000 tonnes en 1994 à 341 000 tonnes en 1996 – hors beurre de cacao dont les exportations sont de 16 400 tonnes – , celle du café passant aux mêmes années de 31 000 à 61 000 tonnes ⁽³⁾.

4.1.19. Evaluer la ventilation des flux financiers entre les différents intervenants de la filière café-cacao, depuis les planteurs jusqu'aux exportateurs, est un exercice d'autant plus délicat que la désorganisation des circuits pendant la crise, puis leur restructuration récente, tendent à diversifier des systèmes de mise en marché, les équilibres étant loin d'être trouvés. Rappelons rapidement les termes des changements intervenus à partir de 1989 :

- Jusqu'à cette date, la filière était sous tutelle publique, via un barème fixant la répartition des flux financiers entre les différents intervenants – planteurs, groupements coopératifs, transporteurs, collecteurs, exportateurs, prélèvements d'Etat. Les traits dominants de cette mise en tutelle résident (a) dans la part modeste du prix mondial revenant aux planteurs ivoiriens – de l'ordre de 40 % ; par comparaison, cette part a été de 80 % pour les producteurs concurrents d'Asie du Sud-Est - (b) dans le rôle central des exportateurs bénéficiaires de quotas – soit une cinquantaine à la fin des années 1980 – dont cinq contrôlaient de fait 70 % et 80 % respectivement des exportations de café et de cacao ; près des deux-tiers des exportateurs agréés étaient des « quotataires politiques » ⁽⁴⁾ revendant leur droits d'exportation (c) dans la fonction subalterne jouée par les groupements à vocation coopérative aux plans de la collecte et de la commercialisation, ceux-ci n'ayant jamais réussi à s'imposer face aux sous-traitants privés et collecteurs primaires qui assuraient la mise en marché de 80 % des récoltes de cacao et 75 % sur le café.

- Une telle structuration n'a pas été sans effets sur les liens économiques entre la ville de San Pedro et son hinterland ; on se limitera ici à en signaler trois (a) la répartition des revenus dans la filière limitait de fait la possibilité pour les planteurs de passer à des systèmes de production intensifs, de sorte que le secteur privé de San Pedro n'a pas joué le rôle qu'il aurait pu tenir dans la fourniture d'intrants et d'équipements pour son arrière-pays (b) pendant la période du boum, les revenus des planteurs une fois déduits leur consommation et les transferts se sont révélés insuffisants pour contribuer fortement au financement de la ville – à l'exception toutefois des planteurs Baoulé dont les investissements urbains ont déjà été signalés (c) les usiniers installés

⁽³⁾ Données tirées du Rapport d'activité 1996 du port de San Pedro. On note ici une différence de 9 000 tonnes pour l'exercice sous revue, avec les données des statistiques annuelles du port exposées en tableau T11, sans qu'il ait été possible d'en déterminer l'origine.

⁽⁴⁾ E. Léonard 1996, La commercialisation du café et du cacao, in Guillaume et Al. (éds.), Croissance démographique, développement agricole et environnement à Sassandra, Paris, Orstom-ENSEA-Gidis-CI

à San Pedro n'ont pas pu bénéficier entièrement de l'effet de proximité des zones de production : le système de rétribution du transport fondé sur un coût calculé à la tonne kilométrique a souvent favorisé Abidjan. Tel est le cas, entre autres, de la société de décorticage de Danané qui aura approvisionné avec profit une usine abidjanaise de triage et de calibrage appartenant au même actionnaire (Léonard, op. cit).

- A compter de 1989, les planteurs ont été les premiers à faire les frais de la crise et de la restructuration de la filière. Les prix officiels aux producteurs ont été divisé de moitié, les prix réellement pratiqués par les intermédiaires privés ayant été bien inférieurs au barème. Entre 1989 et 1993, les revenus agricoles ont chuté de 75 % affectant la consommation alimentaire et celle des services de santé et de scolarité. Notons que la région du Bas-Cavally figure parmi les plus touchées en termes de pauvreté, et que les données de l'enquête INS 1995 n'enregistrent pas encore de changement. La réduction massive des travaux d'entretien des cacaoyères dans les dernières années, et d'achat de produits phytosanitaires, explique sans doute une part des difficultés de reconstitution du capital biologique régional, et partant des revenus des planteurs. Quoi qu'il en soit, et contre toute attente, le taux de pauvreté ne semble pas avoir encore régressé ⁽⁵⁾ de sorte que l'arrière-pays ne paraît pas être un vecteur dynamique pour le commerce urbain.

- En aval de la filière, les acteurs ont été soumis à divers changements liés (a) à la disparition des monopsones de décorticage du café, dont l'effet principal a été la prolifération d'unités artisanales situées à proximité des aires de production ; celles-ci assurent désormais 75 % du décorticage régional contre 25 % au début des années 1990 (b) à la mise en place d'un monopole de la collecte bord champ par les groupements à vocation coopérative (GVC), dont l'échec tient à l'incapacité de préfinancement et de stockage si bien que les traitants privés semblent, à partir de 1994, avoir récupéré toute leur puissance.

- La tentative de créer de nouvelles articulations entre les exportateurs et les intermédiaires de collecte – dont le modèle idéal a été la constitution de Sociétés de gestion des produits agricoles (Sogepac) – est aussi un fait dominant de la restructuration : celles-ci unissent d'un côté des groupements coopératifs chargés de la collecte, et de l'autre un pool d'exportateurs contrôlés par la SIFCA préfinançant la campagne, fournissant, avec l'appui de fonds de garantie abondés par l'Union européenne, des crédits d'équipement aux coopératives et assurent une prime de collecte et de qualité sur les produits livrés. Au cours de la campagne 92/93, 17 magasins Sogepac couvraient la sous-région, réunissant plus de 250 groupements coopératifs, dont 90 dans le département de San Pedro. A compter de la campagne suivante, l'efficacité du dispositif s'est érodé au point que les circuits de pisteurs et traitants semblent parvenus à récupérer le contrôle de la filière. L'échec tient à la plus

(5) Cf. Banque mondiale, 1997, Rapport 15640-IVC, qui précise : « On est amené à se demander si les hausses de prix à la production ont été répercutées sur les producteurs dans toutes les régions et, dans le cas contraire, quels autres facteurs expliquent les différences apparentes dans la réaction de l'offre et les résultats de la pauvreté à la suite de la dévaluation (p. 19).

grande souplesse des circuits financiers privés, au coût élevé des équipements vendus par la SIFCA aux groupements – de fait, les matériels Comafrique imposés aux planteurs par la SIFCA ont été vendus au prix fort, sans appel d'offre préalable, les frais de leasing ayant été de plus considérables. Au total, les surcoûts du circuit Sogepac équivalaient, pour les planteurs, à une perte de revenus de 11 000 francs par tonne livrée.

- Enfin, la restructuration a enfin touché l'aval de la filière, en particulier lors de l'opération de rachat du groupe Jean Abile-Gal dont il était loisible de penser qu'elle mènerait à une diversification des intervenants et, en conséquence, à une meilleure ventilation des ressources entre planteurs et intermédiaires. En pratique, la solution ivoirienne a plutôt conduit à une concentration du contrôle par le groupe SIFCA-Comafrique devenu actuellement premier fournisseur mondial avec 200 000 tonnes mis en marché.

4.1.20. On s'est essayé, dans l'estimation des flux en quantités et valeurs unissant les divers acteurs de l'économie du café-cacao, à distinguer dans l'hinterland portuaire de San Pedro entre les approvisionnements venant des quatre départements de la région Sud-Ouest, et ceux issus des productions non régionales. Cette approche conduit à reconstruire les flux, en quantités et valeurs, depuis l'aval de la filière – les données relatives à l'exportation de cacao indiquent un total de 358 milliards, celles du café de 61 milliards –, avant de les désagréger entre acteurs de la zone et hors zone.

4.1.21. Pour la campagne 1996-1997, le seul département de San Pedro comptait pour 21 % de la production régionale de cacao, soit quelque 32 000 tonnes produites ; et pour 22 % de la production de café soit près de 8 000 tonnes. De telles productions correspondent en fait à un flux monétaire d'environ 16 milliards, injectés auprès des producteurs ruraux du département. A l'échelon régional, le flux est cette fois de 74 milliards. Notons que l'hinterland du port de San Pedro relativement au café-cacao dépasse largement l'immédiat arrière-pays et la région Sud-Ouest, puisque la production hors zone alimentant l'exportation via le port est de 248 000 tonnes pour le cacao, et de 26 000 tonnes pour le café. L'opération de désenclavement du Sud-Ouest garantit ainsi un volant d'activités portuaires, auxquelles viennent s'ajouter des sorties de production des régions voisines. Néanmoins, l'ouverture de la route côtière a ravivé la concurrence avec le port d'Abidjan de sorte qu'une quantité non négligeable de café-cacao pourrait être distraite de sa destination antérieure.

4.1.22. Les effets d'entraînement urbain du café-cacao sont considérables, même s'ils ne jouent pas sur les mêmes segments que ceux de la filière bois. L'activité des opérateurs urbains travaillant consiste ici en intermédiations de vente et de revente, en transformation et en conditionnement ainsi qu'en services de transport. La présence des grandes entreprises de conditionnement de café et du cacao à San Pedro a une incidence positive sur l'économie de la ville. En effet, à titre d'exemple, pour la seule année 1996, ces entreprises ont versé un total de 3.3 milliards de frais de personnel à 416 employés. A cela il faut ajouter les dépenses urbaines des planteurs liés à l'achat d'intrants, de biens de consommation courante, de matériaux de construction retournant dans les zones de production. En revanche, la filière génère peu de cessions de biens intermédiaires ou d'activités de construction.

T23. Schéma simplifié du circuit commercial et monétaire du cacao

Port de San Pedro			
Quantités (t)	341 600	16 400	
Valeurs (millions)	358 700		
Pu Fob / kg	1 050		

Exportateurs - Usiniers		Exportateurs hors zone	
Qtés. export. (t)	221 000	Qtés. exportées(t)	120 600
Qtés. achetées (t)	245 000	Qtés. achetées (t)	134 000
CA (millions)	232 000	CA (millions)	127 000
VA (millions)	18 700		
Impôts	3 000		
Salaires	3 500		

Transformateurs SACO			
Qtés. Export. (t)	16 400	Beurre de cacao	
Qtés. achetées (t)	24 000	Cacao tèves à transformer	
CA (millions)	11 400		

Groupements coopératifs		Acheteurs privés	
NB GVC	440		
Qtés achetées (t)	62 000	Qtés achetées (t)	93 000 114 000
PU / kg	345	PU / kg	345

Producteurs du S-O		Producteurs hors zone	
NB chefs exploit.	37 200	Qtés livrées (t)	248 000
Qtés livrées (t)	155 000	Valeur (millions)	78 100
Valeur (millions)	48 800	PU / kg	315
PU / kg	315		

Schéma simplifié du circuit commercial et monétaire du café

Port de San Pedro			
Quantités (t)	60 700		
Valeurs (millions)	60 700		
Pu Fob / kg	1 000		

Exportateurs - Usiniers			
Qtés. Export. (t)	60 700		
Qtés. achetées (t)	62 500		
VA (millions)	5 000		
Impôts	800		
Salaires	900		

Groupements coopératifs		Acheteurs privés	
Qtés achetées (t)	11 000	Qtés achetées (t)	25 000 26 500
PU / kg	730	PU / kg	730

Producteurs du S-O		Producteurs hors zone	
NB chets exploit.	21 300	Quantités (t)	26 500
Quantités (t)	36 000	CA (millions)	18 500
CA (millions)	25 200	PU / kg	700
PU / kg	700		

4.1.23. L'Etat, ainsi que la municipalité, tirent parti d'une filière qui en 1996 et outre les impôts et taxes des entreprises de transformation et de conditionnement, a dû verser à la Caisse de stabilisation quelque 27 milliards de droits d'exportation.

4.1.24. Les effets d'entraînement réciproque des activités portuaire d'une part, des filières du bois et du café-cacao d'autre part, assurent en période de croissance l'essentiel des effets d'entraînement local en termes d'activités induites, de revenus et de ressources municipales. Mais, en contrepartie, ces piliers de l'économie locale diffusent dans les mêmes proportions leurs effets récessifs sans qu'un matelas d'activités de taille intermédiaire, constituées à partir d'investissements locaux et orientés vers le marché régional soit en mesure d'en réduire les conséquences. Or, c'est bien en période de relance que le tissu entrepreneurial local est à même de se densifier, à condition toutefois que les conditions de rentabilité et d'attraction des investissements soient suffisantes. La croissance urbaine d'une part, et de l'autre l'essor des revenus des planteurs créent de ce point de vue des conditions incontestablement favorables, mais nullement suffisantes.

4.2. Les autres piliers de l'économie locale

Des secteurs dont les dynamismes peuvent être développés

Production vivrière

4.2.1. La région du Sud-Ouest compte un peu plus de 73 000 exploitations agricoles, le seul département de San Pedro en comptant quelque 25 500 soit 34,8 % du total de la région. Parmi eux, 2 300 exploitants sont situés sur la commune, soit moins du dixième des unités du département. L'encadrement du milieu rural est assuré par l'ANADER dont l'objectif premier est de contribuer à sa promotion par une meilleure professionnalisation des producteurs agricoles – cultivateurs, éleveurs, pisciculteurs et pêcheurs. On a vu cependant que les principales productions agricoles du Bas-Cavally sont des produits de rente exportés, pour l'essentiel, via le port de San Pedro. La production alimentaire de l'arrière-pays a toujours été subordonnée aux modalités d'exploitation du café-cacao, de sorte que le « vivrier de rente »⁽⁶⁾ – c'est-à-dire la production alimentaire destinée à l'approvisionnement urbain – a constitué une préoccupation secondaire des agriculteurs régionaux, en particulier parce que celui-ci était entrevu comme un concurrent direct dans la formation de leurs revenus. La commune de San Pedro est ainsi en situation de dépendance alimentaire vis-à-vis du reste du pays – Bouaké et Bondoukou par exemple pour les tubercules – ainsi que du reste du monde - notamment pour la consommation de riz. Il reste que (1) 8,6 % de la population communale réside en milieu rural, mais que celle-ci produit surtout dans les bas-fonds et en partie pour sa propre consommation (2) qu'une proportion sans doute non négligeable de ménages urbains exerce une activité secondaire de type agricole, en particulier les ménages pauvres (3) enfin, on l'a vu, qu'une ceinture rizicole a été formée en vue d'une commercialisation urbaine : dès 1973 en effet, d'importants aménagements en riz irrigué ont été réalisés par l'Etat à proximité de la ville. Le périmètre couvrait à l'origine une superficie d'environ 650 hectares aménagés, et

(6) Cf. J.-L. Chaléard, Temps des villes, temps des vivres, Paris, Karthala 1996

devait accueillir des paysans venus de la sous-préfecture et d'autres régions de Côte-d'Ivoire. La surface est passée, après remembrement, à 333 hectares exploitables. Encadrés au début par la SODERIZ, puis par la SODEPALM et désormais par l'ANADER, ces paysans sont moins d'une centaine actuellement et n'ont mis effectivement en valeur que 50 hectares soit 15 % du domaine exploitable ; leur rendement est par ailleurs modeste, soit 1,5 tonnes à l'hectare de sorte que leur contribution à l'approvisionnement urbain est tout à fait secondaire. Ce résultat reflète les difficultés d'exploitation que rencontrent les paysans riziculteurs depuis le désengagement de l'Etat de cette filière ; ils connaissent depuis lors des problèmes relatifs à l'autofinancement pour l'exploitation des parcelles.

4.2.2. Après la baisse des prix des cultures d'exportation à la fin des années 80 et au début des années 90, nombre de ruraux ont dû réorienter leur production vers le vivrier pour assurer leur alimentation, pour réduire les risques et pour fournir à la main d'œuvre de plantation une alimentation de base. La reconversion au vivrier a particulièrement concerné les exploitants situés non loin des axes routiers desservant les centres urbains, et parmi ceux-ci les petites exploitations aux mains d'allochtones orientés vers la vente d'ignames, de riz de bas-fonds et irrigué, de produits maraîchers en association avec une production extensive de porcs et de volailles. Toutefois, cette conversion à la culture de produits alimentaires s'est heurtée à différentes limites, notamment (1) aux tensions liées au droit d'accès aux bas-fonds (2) aux opportunités offertes, notamment dans l'arrière-pays de Sassandra, par les vastes programmes d'extension des complexes agro-industriels de Palmindustrie et du consortium des agrumes (COCI) (3) aux stratégies des planteurs dotés de surfaces importantes et capables de mobiliser de la main d'œuvre en nombre, dont l'intérêt pour la culture vivrière commercialisable est très faible.

4.2.3. A l'exception du riz irrigué, la production vivrière régionale consomme peu de facteurs de production marchands, notamment de main d'œuvre rémunérée et d'intrants commerciaux ; mais elle est une forte consommatrice de travail domestique, féminin en particulier. Le riz et le maïs se présentent comme les cultures vivrières les plus importantes du milieu rural, tant à l'échelon de la commune que de la région du Sud-Ouest. Cependant le manioc, culture régionale traditionnelle, ainsi que l'igname introduit par les migrants baoulé, constituent des vivriers d'appoint non négligeables.

T24. Production des principales cultures vivrières dans le Sud-Ouest (1995-1996)
(tonnes)

Culture	Commune S.P.	Dépt. S.P	Bas-Cavally	CI
Riz pluvial	1 290	4 970	32 910	1 045 000
Riz irrigué	20	235	1 731	
Maïs	1 158	8 521	30 641	552.000
Manioc	1 065	14 065	36 466	1 608 000
Igname	1 912	14 960	57 630	2 286 000
Banane plantain	0	1 339	2 587	1 356 000
Légumes	60	1 048	1 658	nd

Source : ANADER - Antenne Régionale San Pedro., BNETD et INS

4.2.4. Le secteur riz a été marqué par les mesures de libéralisation et de privatisation prises en 1994 et 1995, suite au changement de parité ; un comité interministériel riz suit ainsi le niveau des importations, et la SOPRORIZ sert de structure d'appui à la définition de la politique rizicole et au suivi de sa mise en œuvre. Le coût des importations ayant en effet doublé après la dévaluation, la Côte-d'Ivoire a lancé une campagne de promotion de la production intérieure. Le prix du riz de luxe a été entièrement libéré, le prix de détail du riz de grande consommation a été relevé à 230 francs par kilo. D'ores et déjà, la production de riz blanchi a fait un bond à 545 000 tonnes en 1996 : les ruraux semblent avoir été sensibles à l'augmentation du prix d'achat – celui-ci a été de 110 francs par kilo en 1995 contre 75 francs en 1993 et 1994 –, en particulier dans les départements traditionnellement fournisseurs, le Nord par exemple. Ces incitations, et les réactions positives des producteurs, n'ont pourtant pas été suffisantes pour éviter la hausse des importations rizicoles, qui sont passées de 260 000 à 318 000 tonnes entre 1992 et 1995. Si la production intérieure de riz ne progresse pas de façon significative, les importations de riz devraient atteindre 600 000 tonnes en l'an 2 000.

4.2.5. La présence de la lagune Digboué, du fleuve San Pedro et des nombreux bas-fonds ont favorisé depuis peu le développement des cultures maraîchères. Les productions maraîchères cultivées sont le chou, la tomate, la laitue, l'aubergine, la ciboulette, le gombo, le haricot et la pastèque. Pratiquement inexistantes dans le passé, ces cultures ont connu un essor rapide grâce à l'encadrement de l'ANADER. Elles constituent actuellement une source de revenus pour les ruraux situés dans la commune ou à proximité, en particulier pour certains jeunes déscolarisés – on compte 80 groupements de jeunes –, et pour les femmes de San Pedro rassemblées en 55 groupements féminins. Les légumes sont associées le plus souvent avec les cultures vivrières ou pérennes. La production moyenne pour la commune se situe autour de 60 tonnes par an.

4.2.6. Les caractéristiques de la production vivrière régionale explique la configuration particulière du complexe d'activités urbaines situé en aval, dominé par le commerce et dans une moindre mesure par la transformation - pour le riz toutefois, la fermeture de l'usine de décorticage dont la capacité était de 10 000 tonnes – a favorisé l'essor d'unités artisanales urbaines, bien que celles-ci soient encore en nombre insuffisant. L'activité de transformation du manioc est le domaine privilégié des femmes, qui la réalisent à domicile à l'aide de petites machines artisanales. Les 19 unités informelles de fabrication d'attiéké visitées dans la ville de San Pedro dégagent une valeur ajoutée annuelle unitaire de 340 000 francs ; ce montant est certes modeste, mais reste néanmoins important dans la formation du revenu des ménages concernés.

4.2.7. Faute d'une tradition marchande ancienne, et suite à sa forte dépendance envers les réseaux externes, la ville est apparue encore peu performante en matière de circuits de commercialisation, en particulier de connexion entre les flux inter-régionaux et la mise en marché locale, ce qui entraîne d'importantes pertes à la conservation et une augmentation du coût final des produits. Toutes les informations collectées attestent de la persistance de difficultés d'approvisionnement en vivriers. L'Office de commercialisation des produits vivriers (OCPV) essaye certes de coordonner ces activités par un travail de regroupement des

petits et moyens commerçants ; mais la question principale reste celle de la maîtrise des mouvements à distance, qui échappe en partie aux opérateurs de la commune.

Elevage

4.2.8. Au plan national, la production de l'élevage reste encore faible, quelles que soient les espèces animales, bien que des efforts considérables aient été consentis pour assurer la couverture des besoins en viandes et volailles. En 1995, cette production représentait à peine 1 % du PIB ivoirien.

T25. Cheptel du Bas-Cavally (1996)
(Unité)

	Commune S.P.	Dépt. S.P	Bas-Cavally	CI
Bovins	26	835	2 984	1 258 000
Ovins	331	6810	17 784	2 284 000
Caprins	227	3 058	12 023	
Porcins		3 006	6 954	414 000
Volailles	14 735	25 150	31 225	26 670 000

* Ensemble caprins et ovins

L'élevage dans le Bas-Cavally contribue très modestement à ce résultat : la part de la région est de 0,32 % pour les bovins, de 3,75 % pour les ovins – dans la commune de San Pedro, le nombre de têtes de bétail, bovins, ovins, caprins et porcins confondus, est inférieur à 600 soit 4 % du stock départemental. En 1995, la sous-région comptait une moyenne un cheptel de 40 000 têtes, encadré par les services du Ministère de l'agriculture et de l'ANADER. Pour la volaille en revanche, on dénombre dans la région plus de 31 225 pondeuses, dont 14 735 dans la commune de San Pedro, certains exploitants étant par ailleurs fournisseurs jusqu'à Abidjan. Cet élevage est le plus souvent extensif, et pratiqué sous les plantations d'hévéa, de palmier à huile et de cocotier

4.2.9. De façon générale, dans le Bas-Cavally, l'élevage a suivi une progression lente et n'a débuté que tardivement, vers 1988, avec l'exécution du projet de la Société de développement pour les productions animales (SODEPRA) qui a appuyé la création d'infrastructures – fermes, parcs – et assuré la formation des éleveurs.

T26. Répartition des éleveurs par type d'activité (1995)
(NB. éleveurs)

	Commune S.P.	Dépt. S.P	Autres Dépts	Ensemble
Bovins	2	3	34	39
Ovins	29	42	52	123
Caprins	13	16	16	45
Porcins	31	37	30	98
Volailles	136		225	361

Source : MNAGRA - Direction Régionale du Sud-Ouest, ANADER San Pedro

C'est en collaboration avec la direction régionale du Ministère de l'agriculture que l'ANADER tente aujourd'hui d'intéresser les éleveurs, en créant des structures d'encadrement et en mettant à disposition un personnel de vulgarisation et d'appui technique : la commune de San Pedro compte ainsi huit conseillers agricoles, un chef de zone et quatre techniciens supérieurs chargés des 2000 exploitations agricoles. Par ailleurs, le Ministère de l'agriculture incite ici les éleveurs à s'installer ou à améliorer leur production par le biais des Fonds sociaux. En 1995, pour le seul département de San Pedro, 14,6 millions ont ainsi été prêtés par l'Etat aux éleveurs de porcs et aviculteurs ; le Fonds ivoirien de développement et d'investissement a lui-même effectué des prêts à cette catégorie d'opérateurs. Il reste que, malgré ces efforts, le département de San Pedro compte à peine 230 éleveurs, dont 75 sont dans la commune. En aval, le commerce de boucherie occupe quant à lui 136 personnes.

La pêche

4.2.10. Comme tous les peuples lagunaires de la Côte d'Ivoire, ceux du Sud-Ouest - Neyo, Godé et Krou – ont toujours pratiqué une pêche de subsistance. Certains ont abandonné leur tradition de pêcheur pour se tourner vers l'agriculture ou d'autres formes de navigation, et laissé les communautés de pêcheurs étrangers le soin d'exercer leur place. En 1990, le Centre de recherche océanographique évaluait à 10 000 environ le nombre de pêcheurs étrangers, une majorité étant d'origine ghanéenne - Fante, Ewe -. Ceux du littoral de San Pedro viennent depuis longtemps exploiter les ressources halieutiques locales, et ont parfois été sollicités par les chefs d'exploitation coloniales ; ils ont permis l'essor d'une pêche commerciale grâce à leur savoir-faire. L'avènement de l'ARSO, dès 1969, fut accompagné d'un projet « pêche » visant à exploiter le domaine maritime de façon systématique. Il comportait un vaste programme de recherche en vue de moderniser les techniques de production en milieu lagunaire, et envisageait la création d'un armement thonier orienté à l'exportation. Le port de San Pedro, pour sa part, devait accueillir une pêcherie semi-industrielle. Bien que s'appuyant cette fois sur le savoir-faire des pêcheurs sénégalais, spécialistes de la pêche en grande pirogue motorisée, le projet sera toutefois un échec, tant en rentabilité finale qu'en capacité à susciter en nombre des vocations ivoiriennes (7).

4.2.11. Les acteurs principaux restent aujourd'hui les pêcheurs étrangers, pratiquant à partir de techniques artisanales. La pêche continentale est en revanche très peu développée. Il existe trois centres de pêche côtiers, Sassandra, San Pedro et Tabou – rangés ici par ordre d'activité décroissante.

(7) Delaunay K., 1994, Etre ivoirien ou artisan pêcheur maritime ; de quelques vicissitudes d'une spécialisation ghanéenne en Côte-d'Ivoire, Abidjan, Communication au Colloque international GIDIS-CI

T27. Production régionale de poissons (1995)
(Tonnes)

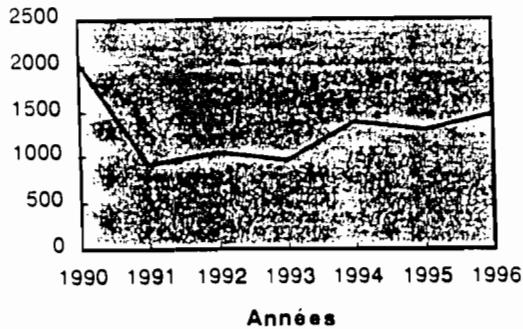
	Port S.P.	Région
Poissons	1 295	5 666
Crustacés	2	22
Tortues, mollusques	6	16
Total	1 304	5 704

Source : MINAGRA Région Sud-Ouest
Rapport d'activités et Rapport technique 1995

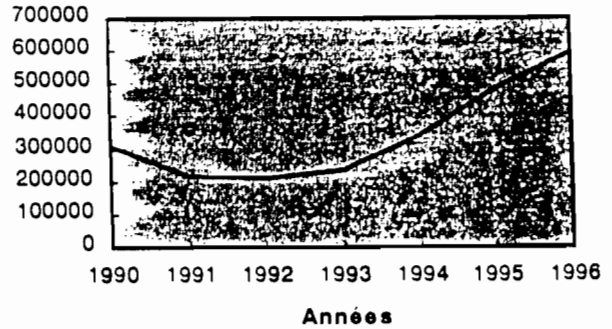
4.2.12. En 1995, la production nationale de poisson a été estimée à 70 000 tonnes dont 63 % produits par le secteur artisanal, le reste par le secteur industriel. Elle n'a couvert que 40 % environ des besoins nationaux de consommation. Celle-ci est en baisse régulière depuis cinq ans, le niveau de consommation annuelle moyenne étant de 15 kilos par habitant – contre 20 kilos en 1990. Dans la région du Bas-Cavally, au cours de la même année, 5 704 tonnes de poissons ont été saisis soit 8 % de la production nationale. La production débarquée à San Pedro représente 23 % de la production de la région, mais 2 % seulement de la production nationale. En 1996, la pêche maritime a produit 1 466 tonnes de poissons, toutes espèces confondues, débarqués au port de San Pedro ; la valeur de cette production est estimée à 593 millions – au prix de 400 francs par kilo. Le record de la production a en fait été atteint en 1990, avec 7 000 tonnes de poissons pour toute la région dont 2 000 tonnes à San Pedro. Il semble pourtant que le Sud-Ouest soit en mesure de produire bien plus. Il existe en effet une pêche industrielle basée à Abidjan qui exploite aussi cette zone et en extrait de tonnages nettement plus élevés. Les chalutiers récupèrent, dans la zone, entre 8 et 10 000 tonnes de poissons débarqués à Abidjan. La présence de nombreuses espèces de poissons en grande quantité dans les eaux de la région – mer, fleuve et lacs – laissent encore de vastes possibilités d'exploitation, l'enrichissement périodique des eaux du Sud-Ouest par les *upwellings* améliorent en outre les rendements possibles. Par ailleurs, l'ampleur du réseau hydrographique - Cavally, Sassandra –, la présence des lacs et des barrages, de nombreux étangs, sont autant d'opportunités de valorisation.

F4. La production de la pêche dans le port de San Pedro

Evolution de la production des produits de la pêche (en tonnes)



Evolution de la valeur de la production des produits de la pêche (valeur en 1000 Fcfa)



4.2.13. La pêche ne participe au produit local brut de San Pedro qu'à hauteur de 0,2 %. Ainsi, l'importance de cette activité dans l'économie locale semble être encore négligeable. Elle génère néanmoins un volant important d'emplois, et fournit un apport en protéines non négligeable aux ménages de San Pedro.

T28. Nombre d'emplois dans le secteur pêche (1995)

	Commune S.P.	Dépt. S.P	Région
Pêcheurs + aides	1 223	2028	5 136
Marcyeurs	124	191	401
Revendeuses	240	254	574
Fumcuses	522	711	922
Total	2 109	3 184	7 033

Source : MINAGRA - DR Sud-Ouest, ANADER San Pedro

La pêche maritime aurait mobilisé en 1995 environ 2 100 personnes dans la commune de San Pedro – dont 1 223 pêcheurs et aides-pêcheurs – soit 30 % des 7 000 pêcheurs exerçant dans toute la région. Il s'agit presque exclusivement d'étrangers – soit 90 % de Ghanéens, suivis de Maliens et Libériens –, les professionnels ivoiriens n'apparaissent que dans le commerce. La pêche continentale occupe pour sa part environ 143 pêcheurs professionnels. En 1996, les données tirées de l'enquête indiquent une hausse des effectifs de pêcheurs et d'aides-pêcheurs de 6 % ; la reprise d'activité depuis la dévaluation, liée pour l'essentiel à la hausse des cours d'achat du poisson – celle-ci est de + 65 % depuis 1994 –, se traduit ainsi en emplois supplémentaires, du reste confirmé au niveau des unités de commercialisation.

4.2.14. Les infrastructures de pêche sont peu nombreuses dans la région. Néanmoins, l'ARSO a laissé un petit port de pêche artisanale à San Pedro comportant un débarcadère, un hall de vente de poissons, une fabrique de paillettes de glace et une chambre froide. La privatisation récente de ce port et de l'essentiel de ses équipements a rendu le groupement coopératif des pêcheurs plus sensible aux coûts d'accès aux services de débarquement ; l'une des premières conséquences a été l'augmentation substantielle du prix de la glace, qui s'est répercutée sur le prix final et sur la rentabilité des unités de pêche. Pour ce qui est de la flotte, le port de San Pedro dispose d'un des meilleurs équipements de pêche maritime de la sous-région. On y dénombre en effet 277 pirogues sur un total régional de 1401 ; 160 moteurs sur 425 ; et 2 152 filets sur 5 516. Par ailleurs, San Pedro compte 1 164 fumoirs sur les 8 247 enregistrés sur la zone côtière.

4.2.15. Le poisson débarqué au port et consommée localement représente environ 84 % de la production totale, les 16 % restant étant exporté hors de la commune. Les évacuations portent sur le poisson fumé (51 %), salé et séché (12 %) ou frais (37 %). La région Sud-Ouest absorbe à peine 5 % des exportations venant du port – il s'agit exclusivement de poisson fumé – tandis qu'Abidjan est destinataire de 48 % des produits évacués, en particulier des poissons frais. Le reste du pays absorbe 47 % des exportations locales, l'essentiel étant composé de poisson fumé. Les circuits de première transformation et de commercialisation sont, aux dires des pêcheurs, assez performants et assurent rapidement l'écoulement des marées. Par rapport à d'autres zones de production, San Pedro s'est plutôt spécialisé dans l'évacuation de poisson frais qui représentent plus du tiers de ses exportations, tandis que Sassandra et Tabou commercialisent plutôt le poisson fumé. La plus grande part du tonnage fumé et acheminée dans les villes et villages de la région se compose de poissons à faible valeur unitaire tels que les petits pélagiques. En revanche, les crustacés sont en grande partie pêchés par les navires industriels, avant d'être exportés vers les pays de l'Union européenne sans préalablement passer par San Pedro ; les crustacés débarqués par les pêcheurs artisanaux de San Pedro, constituant une part modeste de la production du littoral, sont empilés dans des camionnettes isothermes et transportés dans les hôtels de la place, ainsi qu'à Abidjan où la demande est forte. La langouste verte ou royale constitue cependant un cas particulier, la demande étant si élevée que la commercialisation emprunte des circuits parallèles de sorte que la production échappe en partie à l'enregistrement des services de pêche.

**T29. Evolution des prix du poisson (1990-1996)
(en francs)**

	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
Poisson	150	222	190	237	239	366	395
Crustacés	802	1288	1494	1226	1917	2462	2739
Mollusques et tortues	213	217	222	258	263	247	269

Source : Statistiques portuaires

4.2.16. Le développement de la pêche et de la pisciculture dans le Sud-Ouest est encore limité par des contraintes de différente nature. On mentionnera (1) la présence de roches qui limitent la fréquentation des zones côtières par les navires de pêche industrielle (2) le non-respect de la réglementation régissant les divers systèmes d'exploitation et les zones de pêche (3) le sous-

équipement de certains centres et postes de pêche – matériel technique de travail, quai, hall de vente notamment (4) la cherté de la glace et des équipements de pêche (4) l'insuffisance des agents d'encadrement (5) les abus lors de contrôles des forces de l'ordre conduisant à des pertes importantes au cours du transport. Il semble, en revanche, que les techniques de pêche et l'organisation interne des milieux de pêcheurs ne puissent faire d'objet que d'améliorations au coup par coup, à l'instar de l'initiative de création de Centres des pêches, ou d'accès aux crédits par les coopératives. Les expériences passées de modernisation à marche forcée, et d'ivoirisation, n'ont en revanche pas produit les effets escomptés⁽⁸⁾.

4.2.17. L'ouverture de la côtière, en réduisant les distances entre le Sud-Ouest et Abidjan, ouvre des perspectives d'écoulement fluide et rapide du poisson. Par ailleurs, la construction du port de pêche, inauguré en juillet 1997, devrait aider les professionnels à faire face à ces opportunités marchandes, et à atteindre l'objectif de 10 000 tonnes annuelles de produits halieutiques. Cette extension du port autonome de San Pedro, mise à disposition par le gouvernement ivoirien pour un coût d'investissement estimé à 7 milliards – soit 4 milliards de constructions, et 3 milliards d'équipements – a été pour l'essentiel financé sur don japonais. Il est prévu que ce nouveau port de pêche accueille des unités semi-industrielles, et favorise des investissements d'extension de la fabrique des glaces, de création de chambres froides supplémentaires, d'un ensemble d'ateliers de réparation. La pêche artisanale pourrait être l'un des bénéficiaires du projet, du moins si elle est en mesure de faire valoir ses intérêts et ses spécificité dans l'accès aux infrastructures et aux services.

Tourisme

4.2.18. Il était prévu que le tourisme occupe une place relativement importante dans l'activité économique de la région du Bas-Cavally, disposant d'atouts naturels reconnus : la forêt primaire de Thaï, la qualité des fronts maritimes, les baies de sable fin, les successions de criques et d'îlots où la baignade est sans danger, quelques sites historiques tels que la pointe de Quiquerez. A San Pedro, l'aménagement du bord de mer a été pensé d'emblée dans l'esprit des stations balnéaires, avec un vaste boulevard de corniche bordé de constructions administratives et résidentielles de haut standing : BCEAO, Mairie, tour de Mohikakro, darses de baignade, collines résidentielles en front de mer. Les sites voisins de Béréby – la Baie des sirènes – et de Monogaga existent depuis 1970, bien qu'ils soient encore peu fréquentés des abidjanais. Des investisseurs ont construit des complexes hôteliers de qualité, qui pendant longtemps ont connu des taux d'occupation faibles, les lieux fonctionnant comme points de rencontre réservés aux élites locales, aux cadres expatriés et à quelques abidjanais fortunés. En revanche, les séjours des touristes étrangers avaient un caractère d'expédition – tourisme « de bout du monde » : six à huit heures de route difficile, ou un vol Air Ivoire suivi de deux heures de piste. Des études successives ont cependant continué à conclure au potentiel touristique impressionnant de San Pedro, et à proposer différents projets de développement des infrastructures d'accueil. Il n'en va plus de même aujourd'hui, deux événements ayant profondément modifié la situation.

(*) On rappellera par exemple l'échec du programme « super-pirogue » financé sur fonds internationaux et dont les charges d'exploitation se sont révélées trop élevées, tandis que l'écoulement des poissons « nobles » s'est heurtée aux insuffisances de la chaîne du froid

- L'ouverture de la route côtière jusqu'à Tabou en 1992 et son inauguration en 1994 a fait passer San Pedro du tourisme-avion au tourisme-auto. Monogaga et Béréby sont désormais accessibles par le bitume depuis Abidjan. Le caractère d'expédition a disparu, et même si le voyage demande trois heures – contre une heure en avion –, il donne l'occasion de traverser l'arrière-côte jusqu'alors inaccessible. Les abidjanais semblent venir en plus grand nombre, essentiellement lors des vacances scolaires. Par ailleurs, quelques séminaires et rencontres professionnelles contribuent à élever le taux d'occupation des grands hôtels – bien qu'en la matière, ces derniers ne disposent que d'infrastructures rustiques. Aujourd'hui, San Pedro est l'une des destinations du tourisme national et international en Côte d'Ivoire, les visiteurs de week-end étant des nationaux ou des expatriés résidents. Le tourisme international est en majorité composé de français et d'autres ressortissants européens – Belges en particulier – l'aire d'attraction internationale étant ici conditionnée aux lignes aériennes.

4.2.19. La reprise de l'activité d'exportation consécutive à la dévaluation a aussi suscité un regain de confiance et d'activité dans le secteur. C'est ce qui semble expliquer la position substantielle du tourisme d'affaires dans la répartition actuelle des visiteurs. Un flux plus régulier de touristes abidjanais semble s'établir, et les réunions d'affaires à Balmer, à Bereby et Taki deviennent plus fréquents. Toutefois, des blocages importants persistent qui limitent la rentabilité de l'activité hôtelière à vocation touristique :

- En premier lieu, les standards d'accueil et de gestion des séjours touristiques supposent un personnel qualifié, ce qui paraît encore loin d'être le cas. Le turn-over important dans les gérances et les personnels de services – sans compter les changements de propriétaires : l'hôtel de Béreby a été repris par ACCOR en 1994, celui de Taki par un groupe italien – attestent d'une difficulté à recruter des effectifs stables, capables d'assurer une continuité dans la qualité des services.
- En second lieu, l'image de la ville de San Pedro, la nature de son activité commerciale et l'état de son centre ville ne sont pas encore de nature à favoriser un tourisme national et international souhaitant diversifier les visites et distractions lors des séjours. Il n'existe, du reste, aucune synergie entre le tourisme de bord de mer et le cœur de l'économie urbaine.
- Les points précédents expliquent sans doute que, malgré le nombre très élevé de petits établissements dans la ville, orientés vers l'accueil d'opérateurs économiques ivoiriens, de voyageurs – et, comme on l'a vu, de fonctionnaires à la recherche d'un logement stable – la capacité d'hébergement des touristes est insuffisante aux périodes de pointe, tandis que les taux d'occupation sont extrêmement faibles en basse saison. L'offre actuelle des complexes touristiques de la commune – c'est-à-dire des hôtels modernes présentant à la fois les trois composantes chambres – restaurant - bar, est de quelque 104 chambres réparties sur cinq établissements – Arso, Bahia, Enotel, Atlantic, Balmer et Olympia – qui représentent 16 % des réceptifs de la ville. Encore l'état de vétusté de trois des cinq hôtels est-il avancé, de sorte que ces derniers n'ont plus pour cible principale le tourisme international.

4.2.20. Le taux d'occupation post-dévaluation se situe entre 30 et 40 %, ce qui correspond à un chiffre d'affaires approximatif de l'ordre de 600 millions de francs. D'importantes opportunités d'investissement existent bien dans ce secteur, pourvu que la stratégie d'accueil favorise les synergies entre les sites hôteliers et la ville, et que des services à caractère touristique soient démultipliés. Plusieurs restaurants se sont du reste ouverts, et un nouvel hôtel est en construction sur le front de mer. Notons qu'un golf à neuf trous a été réalisé à l'initiative d'un groupe d'entreprises de la place, et que plusieurs résidences secondaires sont en cours de construction ou de réhabilitation sur la colline. D'ici l'an 2000, les besoins en chambres supplémentaires sont estimés à 8000 selon les données fournies par le Haut commissariat au tourisme.

4.2.21. Le manque de personnel qualifié, l'inexistence de méthodes de gestion adaptées aux caractéristiques du secteur sont autant de facteurs limitant la capacité d'accueil de l'hôtellerie de luxe ; ils sont aussi présents dans la plupart des petits établissements de la ville, de sorte que les retombées économiques des mouvements de voyageurs sont loin d'être saisies en totalité. San Pedro compte une quarantaine d'hôtels de voyageurs présentant un niveau minimal d'équipement, accueillant la majorité des visiteurs nationaux et autres africains. Ces hôtels ont peu été pris en compte par l'administration du tourisme, alors que leur activité prend un essor non négligeable suite à la reprise des activités économiques de la ville : ceux-ci réalisent 40 % du chiffre d'affaires total du secteur. La chambre d'hôtel, dans ces petits établissements, coûte 6 000 francs la nuit et leur taux d'occupation est très élevé, de l'ordre de 80 %. La présence d'une centaine de restaurants et petits maquis se comprend aisément par la fonction de transit jouée par San Pedro. Le chiffre d'affaires annuel réalisé par ces services de restauration a été estimé à 300 millions.

4.2.22. La moitié des promoteurs opérant dans le secteur touristique est composé d'expatriés. Les retombées directes de l'hôtellerie de standing sont essentiellement composées de salaires distribués aux 475 employés permanents, de consommations diverses – achat de produits alimentaires, de carburant, de produits d'entretien, etc. –, des investissements et réparations des équipements, des taxes municipales. Les promoteurs hôteliers fondent beaucoup d'espoirs sur le tourisme balnéaire et soulignent que leurs infrastructures sont les centres de vie et font partie de l'image de la ville. Au total, les défis à venir du secteur touristique exigent, pour être relevés, que s'instaure une étroite collaboration entre les différents partenaires : autorités politiques, collectivité locale et investisseurs potentiels notamment, afin de surmonter les blocages bancaires et fonciers, et d'envisager une stratégie locale de dynamisation du secteur.

Autres filières

4.2.23. On mentionnera pour mémoire d'autres filières contribuant, dans des proportions moindres que celles exposées précédemment, à l'activité économique urbaine. En premier lieu le caoutchouc, qui représentait à la veille de la dévaluation 70 % de la valeur des exportations du département de San Pedro, hors bois. Le caoutchouc génère toutefois peu de retombées directes en ville, la quasi-totalité des intrants de production, y compris ceux des planteurs individuels encadrés, étant importés d'Abidjan et distribués par les usiniers. Les retombées fiscales et assimilées, faibles avant la dévaluation, ont fortement augmenté depuis lors mais ne

concernent pas le niveau local. En second lieu l'huile de palme, dont plus de 90 000 tonnes ont été exportés depuis le port de San Pedro en 1994, avant de chuter de plus de 30 % en 1996 du fait du cycle de production - une plantation entre en rapport au bout de 3 ans - et plus marginalement d'une revente sur place accrue. Il reste que la filière mérite l'attention, les dynamismes et les entraînements locaux étant particulièrement forts depuis sa privatisation. Les producteurs individuels ont ainsi récemment amorcé leur organisation, en refusant d'entrer à hauteur de 10 % dans le rachat des trois unités palmières du Sud-Ouest. Par ailleurs, des investissements urbains, en particulier de salariés, s'orientent vers l'acquisition et la mise en valeur de plantations tandis que l'usinage des régimes, pouvant être réalisé à petite échelle, est susceptible d'attirer des investissements de taille intermédiaire - 300 hectares suffisent en effet pour monter une petite huilerie rentable.

5. VIVRE A SAN PEDRO

Coûts de la vie et coûts de la ville

5.1. Aperçu des problèmes socio-économiques de la ville

Des opportunités de « gestion partagée »

5.1.1. Jadis considéré comme un désert humain, la région du Sud-Ouest alors surnommée le « far-west » ivoirien du fait de son enclavement bénéficia d'importants investissements de l'Etat ivoirien à travers l'ARSO. Symbole de la phase de prospérité et du volontarisme public, San Pedro a suscité nombre d'espoirs et attiré des populations migrantes, ivoiriennes et étrangères. Toutefois, la crise économique a brisé le dynamisme portuaire de cette ville et de nombreux projets n'ont pu voir le jour ; la déforestation et l'effondrement des cours du café et du cacao ont aussi affecté le niveau de vie des planteurs de la région. La reprise de la croissance, suite à la dévaluation, suscite à nouveau des espoirs auprès d'une population urbaine aspirant à une amélioration de ses conditions d'existence et de son environnement.

5.1.2. La première difficulté rencontrée par les populations de San Pedro est la cherté des biens de consommation courante, les prix pratiqués en ville étant supérieurs à la moyenne nationale, de sorte qu'Abidjan est devenu un pôle d'approvisionnement pour nombre de ménages appartenant aux catégories intermédiaires qui, à l'occasion d'un voyage dans la capitale économique, en profitent pour faire leurs achats. A cela s'ajoute un taux de chômage important parmi les actifs, et plus encore de sous-emploi dans l'informel : la structure d'emploi est ici nettement orientée, on l'a vu, vers le recours aux aides familiales et apprentis peu ou pas rémunérés. San Pedro, Eldorado du Sud-Ouest faite d'infrastructures neuves, fournissant des emplois aux nouveaux venus, ville de fêtes et de tourisme, a sans doute toujours été un mythe pour le gros de la population urbaine. Les années de crise auront, de ce point de vue, considérablement affecté cette vision : le sous-équipement de la ville, l'absence d'entretien des infrastructures – voies d'accès bitumées, édifices publics par exemple -, la dispersion des activités commerciales, la séparation entre le cœur de la cité et les sites hôteliers touristiques, l'essor des quartiers précaires ont entamé l'image d'ouverture, d'accueil et de bien-être. Il en va de même pour le développement de l'insécurité et des trafics illégaux. La revente d'armes venant du Liberia est ainsi un sujet d'inquiétude pour les habitants de la ville, autant que la formation de circuits de collecte et de revente de plantes psychotropes

5.1.3.. La dégradation du réseau de drainage est pareillement au cœur des préoccupations des résidents. A l'instar d'autres communes de Côte-d'Ivoire, l'insalubrité à San Pedro n'a cessé de progresser sous l'effet conjugué du défaut d'entretien des réseaux dans les quartiers desservis, et de la hausse de la population dans les quartiers non desservis. Les litiges entre les résidents et les pouvoirs locaux, accusés de laxisme, sont ici quotidiens. Par ailleurs, et en l'absence de référence au plan directeur d'urbanisation de la ville, la croissance urbaine s'est opérée au fil des initiatives populaires, sans accompagnement ni encadrement municipal solide, et l'offre de logements de catégorie intermédiaire n'a pas suivi la demande : il n'est pas rare que, faute de logements disponibles à un coût supportable, des agents de la fonction publique et des salariés qualifiés repartent vers leur ville d'origine, ou font le nécessaire pour rester le moins longtemps possible. Une petite hôtellerie vit du reste de ces transitaires, dont elle absorbe une partie non négligeable du revenu.

5.1.4. Les « coûts de site » sont particulièrement élevés dans la commune, dont l'impact se lit par exemple dans les charges de déplacement des ménages. La dispersion des fonctions urbaines, déjà décrite en première partie, conjuguée au déséquilibre de l'occupation, induisent d'importantes distances à parcourir eu égard aux faibles taux de motorisation et de revenus. Le type de déplacement est devenu un critère sûr de différenciation sociale entre les ménages : environ 54 % d'entre eux se déplacent à pied, 26 % utilisent le taxi tandis que 7,6 % seulement disposent d'un véhicule personnel. Il est aussi un vecteur de différenciation interne au sein des ménages : les durées de déplacement à pied semblent, plus que pour les hommes, absorber une bonne partie du temps de travail féminin, et contribuent ainsi à la baisse de la productivité et des revenus tirés des micro-activités de commerce et de transformation alimentaire.

5.1.5. Les travailleurs et catégories moyennes de la commune s'accordent pour considérer que la ville coûte cher, (a) en frais de déplacement (b) en dépenses alimentaires (c) en coûts officiels et informels divers d'accès aux soins de santé et aux services éducatifs, liés au sous-équipement en infrastructures légères et en personnels. Les remarques collectées auprès des chefs de ménage au cours de l'enquête recoupent celles faites par le BNETD en 1996 : les principales aspirations des résidents, classées par ordre d'importance, sont : le bitumage des voies et l'éclairage public, la collecte des ordures ménagères, l'accès aux soins de santé *via* la construction d'un centre, et la canalisation des eaux usées. On notera que les deux-tiers des ménages se disent prêts à contribuer au financement de ces équipements, ce qui conforte l'hypothèse d'initiatives possibles en matière de « gestion partagée » de la ville. Les points de vue ne sont guère différents, ici, de ceux qu'expriment les patrons d'entreprise envers leur participation conditionnelle à l'amélioration de l'environnement urbain.

5.2. La consommation des ménages

De fortes inégalités selon les quartiers de résidence

5.2.1. Pour l'année 1996, la consommation finale des ménages a été estimée à 41 milliards de francs. Le poste alimentation absorbe près de 42 % des dépenses courantes des ménages, l'habillement 14 %, le transport 11 %, les dépenses d'éducation et de santé 10 % et le logement 6 %. La dispersion autour de ces coefficients par postes est élevée selon l'activité du chef de ménage et sa nationalité, la composition du ménage et le quartier de résidence. Pour seules comparaisons, le coefficient alimentaire est de 48 % pour les ménages installés dans le Bardo, de 21 % à Nitoro – et de 16 % à Balmer. A l'inverse, les loisirs comptent pour moins de 4 % des dépenses dans le Bardo, pour plus de 7 % dans le quartier Nitoro. De même, les dépenses de santé dans ces sites représentent respectivement moins de 6 % et plus de 13 %. Au total, les tensions et arbitrages entre postes de dépenses indispensables sont forts dans les quartiers non lotis – Bardo, Séwéké par exemple –, et contrastent avec l'aisance manifeste des ménages occupant les quartiers résidentiels – Nitoro, Balmer.

5.2.2. La consommation par tête pour l'ensemble de la ville est estimée à 277 000 francs, les disparités étant néanmoins très importantes d'un quartier à l'autre. Dans les quartiers résidentiels – à Nitoro par exemple – elle légèrement supérieure à 1,5 millions tandis qu'elle est inférieure à 200 000 francs au Bardo. A titre de comparaison, les données de l'enquête

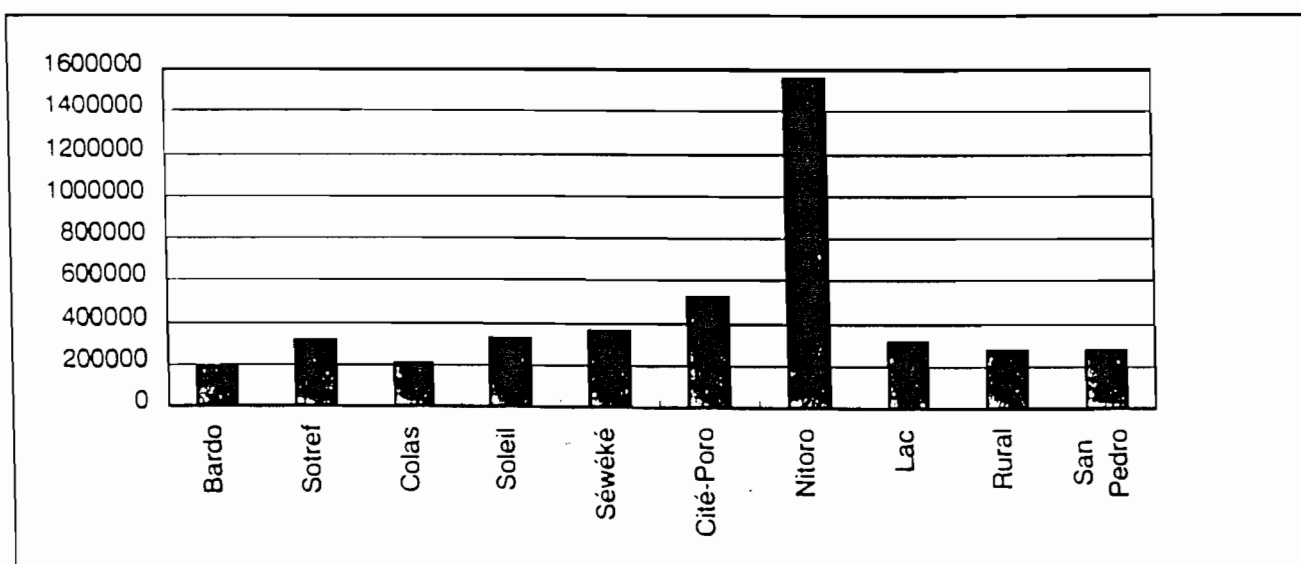
1995 sur le niveau de vie en Côte-d'Ivoire, fixant le seuil de pauvreté relative à 144 800 francs de dépenses par tête, évaluait le taux de pauvreté à 33,9 % pour l'ensemble du pays, à 17,4% pour Abidjan et à 28,8 % pour les autres villes. Bien que le niveau moyen de consommation unitaire puisse paraître élevé à San Pedro, il ne semble pas contrevenir au principe général d'une forte inégalité entre les ménages, et partant d'une concentration de la pauvreté dans les quartiers les plus peuplés – sans toutefois que nos données permettent d'évaluer le taux des ménages pauvres.

T30.. : Coefficients budgétaires des ménages de San Pedro par quartier et par poste de dépenses

Poste	Bardo	Sotref	Colas	Soleil	Séwké	Cité- Nitoro	Balmer	Lac	Rural	Ens.	ABJ	
Alimentation	48	45	51	47	43	33	21	16	33	72	42	41
Education	4	7	2	4	6	4	5	8	7	0	5	6
Equipement	0	1	0	3	4	4	0	4	1	9	2	
Habillement	16	14	25	18	13	14	15	7	13	10	14	12
Habitation	4	1	5	3	5	9	12	15	9	0	6	10
Energie	4	4	5	3	4	6	10	19	6	5	6	9
Eau	1	1	0	0	2	2	2	3	2	0	1	3
Loisir	4	4	3	4	7	4	8	13	5	2	5	2
Santé	5	7	4	5	5	5	13	8	7	1	6	8
Transport	13	15	6	12	8	16	9	6	15	1	11	9
Communicat.	1	1	0	0	2	2	5	2	3	0	2	1
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : San-Pedro : Enquête ECOLOC 1997, Abidjan : Enquête DSA 1992.

F5. Consommation annuelle moyenne par tête et par quartier



Les dépenses d'alimentation

5.2.3. Dans l'ensemble, l'alimentation est le principal poste de dépense des ménages de la commune. La consommation alimentaire est estimée à 17,5 milliards de francs en 1997 – dont 500 millions sont assurés par l'autoconsommation –, soit environ 42 % de l'ensemble des dépenses des ménages. Comme dans toutes les villes du pays, les ménages pauvres de San Pedro y consacrent une partie plus élevée de leur budget : ainsi, le coefficient budgétaire sur l'alimentation atteint 48 % dans le Bardo, les ménages des quartiers résidentiels, comme le Balmer, y consacrant 16 %. L'aliment le plus consommé est le riz – il compte pour 23 % des dépenses enregistrées – ; encore est-il probable que l'importance budgétaire de cette céréale ait été sous-estimée, car les repas pris hors du domicile représentent environ 10 % des dépenses alimentaires des ménages urbains pauvres, et ceux-ci se composent principalement de préparations à base de riz ⁽¹⁾. Les autres produits alimentaires consommés sont, par ordre d'importance, le poisson (14 %), la viande (14 %), les féculents (7 %) et le pain (7 %). Le panier-type varie d'un niveau de vie à l'autre, et partant d'un quartier l'autre. Dans les quartiers résidentiels, la part du riz dans le budget alimentaire des ménages est très faible : 7 % à Nitro et 11 % à Balmer par exemple ; par contre, dans ces mêmes quartiers, la part de dépense consacrée à la viande est très élevée – soit 27 % à Nitro, 34 % à Balmer, contre 13 % pour l'ensemble de la commune. Le poisson est un aliment de base pour toutes les couches de la population, compte tenu de sa teneur en nutriments et de sa disponibilité locale – proximité du port, et prix abordable relativement aux autres villes du pays.

Habillement et soins de beauté

5.2.4. Les dépenses annuelles totales des ménages de la commune de San Pedro en matière d'habillement et soins de beauté ont été estimées à quelque 5,7 milliards de francs soit 14 % des dépenses totales de consommation. Il est fréquent toutefois que les ménages aisés réalisent une partie de ces achats à Abidjan, ce qui pourrait expliquer le peu de boutiques spécialisées dans le prêt-à-porter de moyen et haut de gamme. Quoiqu'il en soit, ce coefficient budgétaire vient ainsi en second rang, après celui de l'alimentation. D'une façon générale, les ménages consacrent une part importante de leur revenu dans l'habillement, quel que soit leur revenu, celle-ci progressant cependant en raison inverse du niveau de vie – ainsi, elle atteint 16 % au Bardo, et 7 % à Balmer. Les dépenses d'habillement et de soins de beauté constituent un premier indicateur situant l'importance du complexe dans l'économie communale, auquel répond d'ailleurs le nombre d'unités informelles de commerce et de production vestimentaire. Il a ainsi été dénombré 397 points de vente de friperie, 329 ateliers de couture, 126 points de vente de pagnes ou tissus, 95 points de vente de produits cosmétiques. Le recensement des points d'activité informelle a par ailleurs donné un total de 1 483 employés – hors marché – soit une moyenne de deux employés par établissement, patron compris. Le statut de patron est celui qui revient le plus fréquemment parmi les travailleurs du secteur (45,4 %) ; viennent ensuite les apprentis (18,5 %), les aides familiales, les salariés et employés payés à la tâche. Doivent être ajoutés à ces effectifs un volant de colporteurs et autres revendeurs qui fréquentent les marchés de la sous-préfecture et du département. Le chiffre d'affaires mensuel

(¹) Il a été montré ailleurs que les dépenses alimentaires moyennes des ménages s'accompagnaient elles-mêmes de situations extrêmement variées au sein des familles : la prise de repas à l'extérieur, non loin des lieux de travail, est ainsi un moyen pour les chefs de ménage d'éviter la prise en charge d'une dépense collective.

du secteur habillement est, à lui seul, estimé à 9 % du chiffre d'affaires de l'ensemble des activités informelles recensées dans la commune. Le montant des impôts et des taxes payés par ce secteur est estimé à 6 millions par mois, une somme à la fois non négligeable pour les caisses de la commune mais très modeste rapportée au volume d'affaires du complexe – à peine plus de 1 %.

Logement

5.2.5. Estimées à 2 500 millions de francs en 1996, les dépenses d'habitation constituent aussi un poste important de consommation pour les ménages. Des sociétés immobilières se sont installées à San Pedro, dès la très forte croissance démographique consécutive à l'essor des activités portuaires. Les premiers terrains furent aliénés par bail emphytéotique, une part étant détenue par la SICOI dans les quartier du Lac et Poro, et par la Sogefhia à Séwéké et Zone Industrielle. Les sociétés immobilières privées, venues plus tardivement, se sont implantées pour la plupart au Bardo, à Poro-Cité et à Balmer-Corniche. En raison du marché constitué par les populations à faible niveau de revenu, l'essentiel des réalisations de ces établissements s'est concentré sur des logements économiques. En 1996, le tiers exactement des chefs de ménage étaient propriétaires de leur logement, 61 % étant locataires et 4 % vivant dans des logements de fonction. Une telle répartition des statuts d'occupation tient d'une part au caractère récent du peuplement urbain, et d'autre part aux incertitudes foncières ; l'appropriation des lieux de résidence est encore loin d'être réalisée. Comparé à celui d'autres grandes villes ivoiriennes, le loyer moyen mensuel tel qu'il ressort des enquêtes, soit 15 500 francs environ, pourra sembler abordable. Il est de 2 400 francs pour l'habitat précaire, de 8 000 francs pour l'habitat en cour commune, de 15 800 francs en logement individuel, et de 71 000 francs en immeuble collectif. Les logements les plus coûteux sont localisés dans les quartiers résidentiels de haut standing, comme Nitro – soit 88 000 francs pour les locataires enquêtés – et Balmer-Corniche. Les moins chers se situent dans les quartiers précaires Soleil et Bardo – soit respectivement 1190 et 2 800 francs. Le nombre moyen de pièces par logement est de 2,3 ; il est moins élevé dans des quartiers pauvres – 1,8 à Victor-Ballet-Sotref - et plus élevé dans des quartiers à population aisée – soit 4,3 pour Balmer-Corniche. Ces frais de logement pourront apparaître somme toute modestes une fois rapportés à ceux que supportent les ménages d'autres villes. Il n'en est rien, une fois rappelé – cf. point 1.2.6. – que l'habitat est majoritairement précaire, dépourvu de sanitaires, de desserte en eau et électricité, de voies d'accès, de sorte que le ratio entre les charges locatives et les coûts effectifs de production des logements sont extrêmement élevés. Selon l'enquête BNETD (1996), 65 % des ménages vivent dans des habitations précaires, 8 % dans des logements de cour, 26 % seulement en habitat individuel et 2 % en immeubles collectifs. Par ailleurs, 31 % des habitations sont de type « entrer-coucher », et 31 % ne comptent que deux pièces.

Activités socioculturelles.

5.2.6. Les ménages consacrent environ 2,2 milliards aux activités de loisirs, soit 5 % de la part totale consacrée à la consommation. Le résultat ne doit pourtant pas tromper, car l'essentiel des dépenses est réalisé par les ménages aisés – le coefficient budgétaire est de 13 % à Balmer par exemple, et d'à peine 2 % dans les zones rurales de la commune – et que la structure par poste atteste de fortes discriminations à l'accès aux loisirs de type culturel. Il existe très peu

d'infrastructures socioculturelles à San Pedro : notons parmi celles-ci la salle des fêtes gérée par la municipalité, une salle polyvalente Georges Sangaré offerte par le Rotary club en février 1993 et un centre culturel. La commune compte pour seul complexe sportif le stade Auguste Denise, construit en 1980 par l'ARSO, qui comprend un terrain de football – l'équipe Séwé Sport de San Pedro évolue en première division –, deux terrains de handball, deux terrains de volley-ball et une piste d'athlétisme. Par ailleurs, trois courts de tennis existent dans d'autres localités de la commune. Il a enfin été dénombré 22 salles de vidéo et jeux dont la valeur ajoutée annuelle est estimée à 29 millions ; la location de cassettes compte cinq établissements dont la valeur ajoutée annuelle est de 5 millions – les données sont très probablement sous-estimées.

T31. Postes de dépense des ménages relatifs aux loisirs

Postes de dépense	%
Night-club, dancing	6
Bars, buvettes	8
Plages, piscines	13
Journaux, romans	22
Disques, cassettes	14
Jeux	2
Cinéma, sports	3
Tabac	22
Autres	8
Ensemble	100

Source : Ecoloc 1997

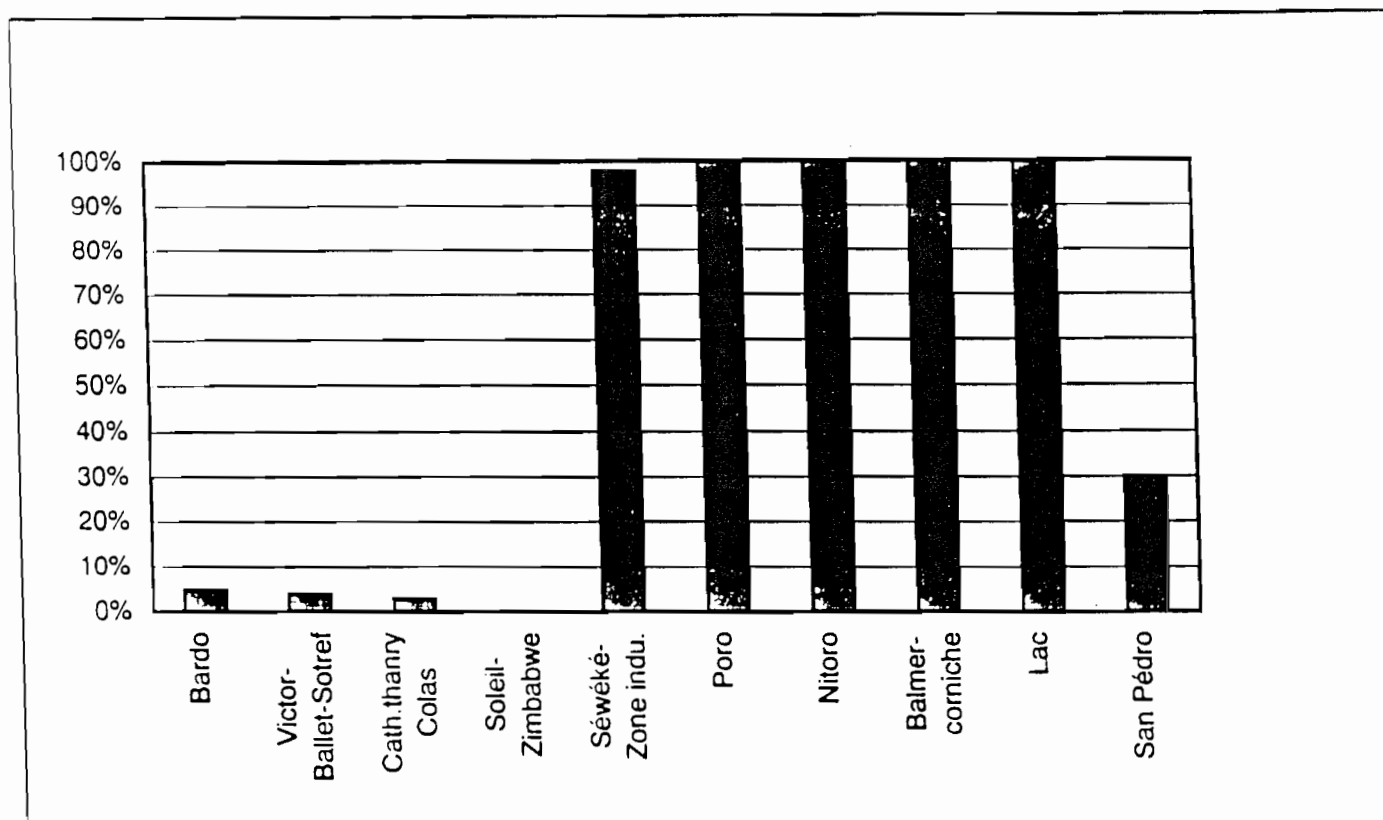
5.2.7. L'ensemble est particulièrement modeste pour une population comptant 150 000 habitants dont la majorité est d'âge scolaire. Les jeunes sont toutefois organisés en associations, les plus importantes étant la Jeunesse citadine, la Jeunesse communale rurale et l'Union communale des jeunes – celle-ci étant l'émanation des associations des jeunes des quartiers et des villages de la commune. A côté de ces groupements, d'autres mouvements et associations de jeunes se sont constitués, à caractère distrayant, social ou éducatif. Ce sont par exemple les Foyers féminins et les Centres sociaux, les Scouts – trois districts et plus de 300 membres –, les Cœurs vaillants et âmes vaillantes, le Club d'animation culturelle de Sud-Ouest. En pratique, les groupements à caractère confessionnel jouent un rôle central dans l'animation socioculturelle et, plus généralement, dans l'entretien des liens sociaux entre les communautés d'origine différente. Toutes les congrégations religieuses sont représentées à San Pedro : les catholiques – trois églises –, les musulmans – quatre mosquées – et les protestants avec neuf lieux de culte. On signalera la contribution de multiples associations d'originaires et de quartier dans l'animation culturelle ; leur activité dans ce domaine paraît être indispensable au plan de la socialisation des jeunes générations. Elles apparaissent comme autant d'intermédiaires naturels, et de premier rang, pour assurer le lien avec la municipalité en matière de mobilisation de la jeunesse urbaine, de diffusion des informations, de vulgarisation des pratiques de prévention du virus HIV.

5.3. L'accès aux services communs Un enjeu majeur pour la politique municipale

Eau potable.

5.3.1. La ville est alimentée à partir du fleuve San Pedro, le système d'adduction d'eau étant sous gestion de la SODECI. Cette eau représente 65 % du volume total d'eau consommée par les ménages. La distribution est assurée par trois réservoirs d'eau fonctionnels de 3 500 m³ et d'environ 100 kilomètres de linéaire de réseau de distribution, et 2 kilomètres de linéaire de réseau de refoulement. Le réseau de distribution d'eau potable ne couvrant pas toute la ville, une bonne partie des ménages situés dans les quartiers périphériques et non lotis continuent à s'approvisionner en eau non traitée – eau de puits, de pluies ou de surface. Le nombre des branchements et d'abonnés s'élevait respectivement à 4 987 et à 4 530 courant 1994.

F6. Ménages ayant accès à l'eau potable par quartier



5.3.2. La distribution d'eau potable dans la ville reste très insuffisante comme on pourra s'en convaincre sur le graphique ci-dessous. Moins du tiers des ménages disposent en effet d'eau potable dans le logement lui-même ; il s'agit d'habitants de quartiers aménagés, et de quelques familles de quartiers précaires qui, situés au voisinage de quartiers résidentiels, bénéficient de compteurs et de l'usage de tuyaux de distribution. Dans la partie rurale de la commune, les villages sont desservis par des puits et des forages. Un ménage dépense en moyenne 2 013 francs pour son approvisionnement en eau potable, cette moyenne masquant une fois encore de fortes dispersions entre les habitats individuels et collectifs des quartiers de bon standing – soit une dépense située entre 7 000 et 11 000 francs – et les habitats de cour des quartiers précaires – soit de 300 à 1 500 francs : les ménages de ces derniers quartiers

n'utilisent l'eau potable que pour boire ou faire la cuisine ; ils utilisent plutôt l'eau de puits pour les autres tâches qui sont de loin les plus consommatrices en eau.

Assainissement

5.3.3: Le site San Pedro est caractérisé par deux phénomènes environnementaux importants : la présence de nombreuses et vastes zones marécageuses, et la présence d'une cordillère de collines séparant la ville du littoral marin, comportant deux embouchures sur la mer. La ville, qui elle-même est un plateau, est située au milieu de ces zones. Compte tenu de la pluviométrie de la région – soit 118 jours de pluie par an, 1 700 mm de pluviométrie annuelle moyenne – les inondations sont fréquentes et difficiles à maîtriser : les lits des lacs, des lagunes et des rivières débordent régulièrement. La commune s'est dotée deux types d'assainissement, l'un relevant de l'initiative publique, l'autre de celle des ménages. L'assainissement de type collectif tient pour l'essentiel à la production de réseaux lors des opérations d'ensembles immobiliers ; il est constitué de canalisations, et de 37 stations de traitement des eaux usées avant leur rejet dans les plans d'eau : tel est le cas pour les quartiers Séwéké construit par la SOGEFIHA, Sonouko construit par la SICOGI, Poro et Zone industrielle. Il existe parallèlement un réseau de canalisations avec rejet direct dans les plans d'eau, sans épuration. D'une manière générale, ces réseaux sont actuellement hors d'usage ; leur curage, assuré à l'origine par les sociétés immobilières, n'a plus été pris en charge après leur fermeture. Seules les canalisations de la zone industrielle subsistent du fait de l'entretien effectué par les entreprises.

5.3.4. L'assainissement individuel existe dans les quartiers tels que Bardo Sud, Sotref et Zimbabwe. Il s'agit alors de fosses septiques et de puits perdus individuels, dont la vidange est assurée par des opérateurs privés. En 1996, selon l'enquête effectuée par le BNEDT, 66 % des ménages utilisaient un assainissement par latrines traditionnelles, 23 % par des évacuations à l'égout, et 11% par des fosses septiques. Les latrines traditionnelles dominent bien sûr dans les quartiers d'habitat précaire et dans les cour communes ; les fosses septiques et l'évacuation à l'égout dominent dans les quartiers d'habitations individuelles et les immeubles collectifs. Bon nombre des ménages de la ville n'ont d'autre choix que d'utiliser les espaces communs à proximité des habitations, ce qui aggrave l'insalubrité de la ville.

5.3.5. Le ramassage des ordures ménagères est assuré par les services techniques de la mairie de San Pedro. Celle-ci est subdivisée en six zones de tournées : Sonouko (Lac), Poro, Séwéké, Balmer-Nitro, marché du Bardo en construction, marché principal provisoire. La collecte se fait chaque jour du lundi au vendredi. Au total, il est effectué six sorties par jour et par véhicule. Toutefois, certains quartiers ne bénéficient pas du ramassage fautes de voies d'accès praticables. Les ordures ménagères sont alors déversées à même le sol, avant d'être récupérées dans les bas-fonds des quartiers Cité-Poro, Séwéké et Bardo et évacuées à environ 2 km de la ville. Les décharges actuelles n'étant pas aux normes minimales de salubrité, une nouvelle est en construction qui devrait bientôt être mise à la disposition des habitants.

Electricité.

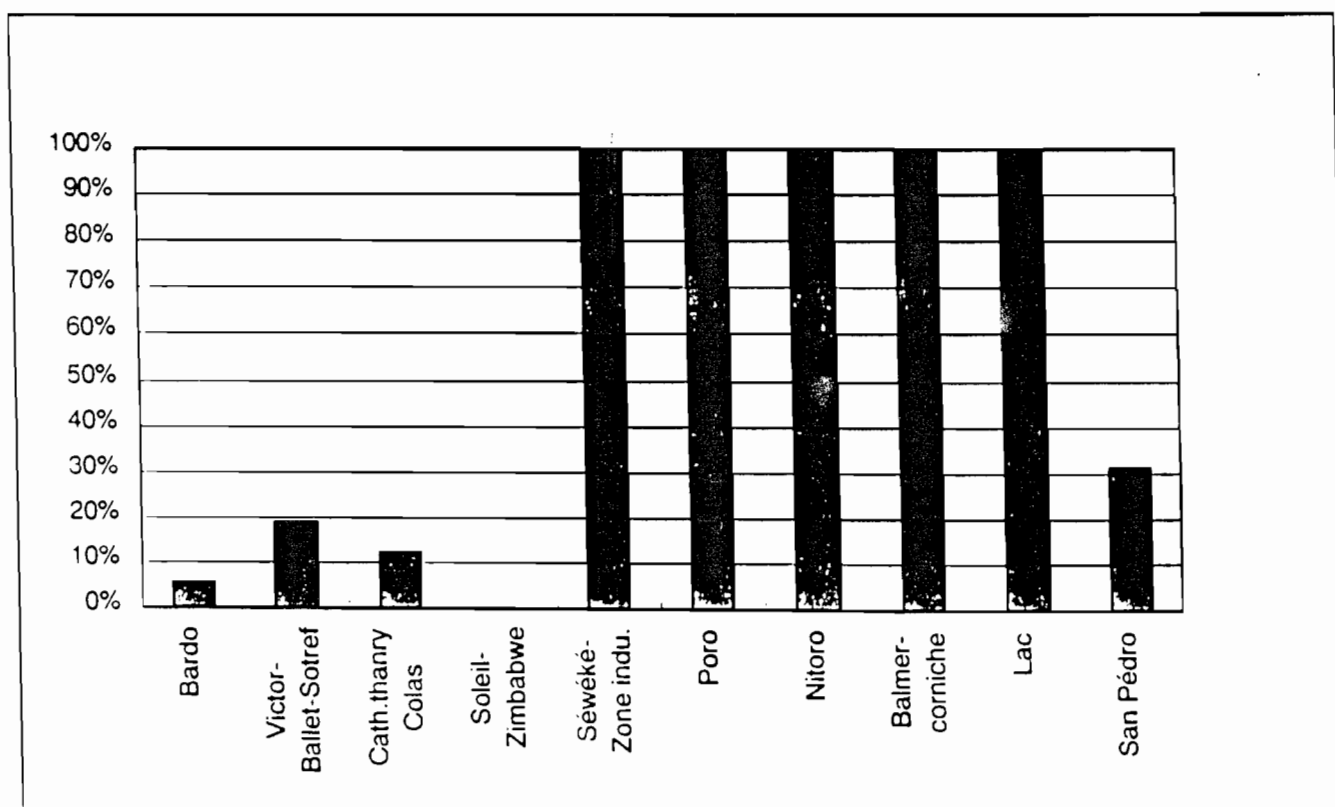
5.3.6. La desserte de la ville en électricité est restée dans un état de sous-développement extrême, en particulier jusqu'en 1986, la situation s'étant quelque peu améliorée depuis lors. Actuellement la distribution d'électricité est assurée par le réseau national interconnecté. En 1994, la ville disposait d'un réseau linéaire basse tension de 91,24 kilomètres et un réseau moyenne tension de l'ordre de 155,56 kilomètres. L'éclairage public était assuré par 1 119 points lumineux. En juin 1996, la CIE de San Pedro comptait 6 076 abonnés répartis en 5 989 abonnés en basse tension, et 87 en moyenne tension. A cette même date, la consommation de l'électricité se présentait de la façon suivante :

T32. Consommation d'électricité à San Pedro

Service	Haute tension (kWh)	Basse tension (kWh)
Total	26 473 572	10 966 613
Particuliers	25 217 545	6 592 387
Administration	1 201 381	1 403 039
Commune	546 646	2 971 187

Source : EECI, services locaux

F7. Ménages ayant accès à l'électricité par quartier



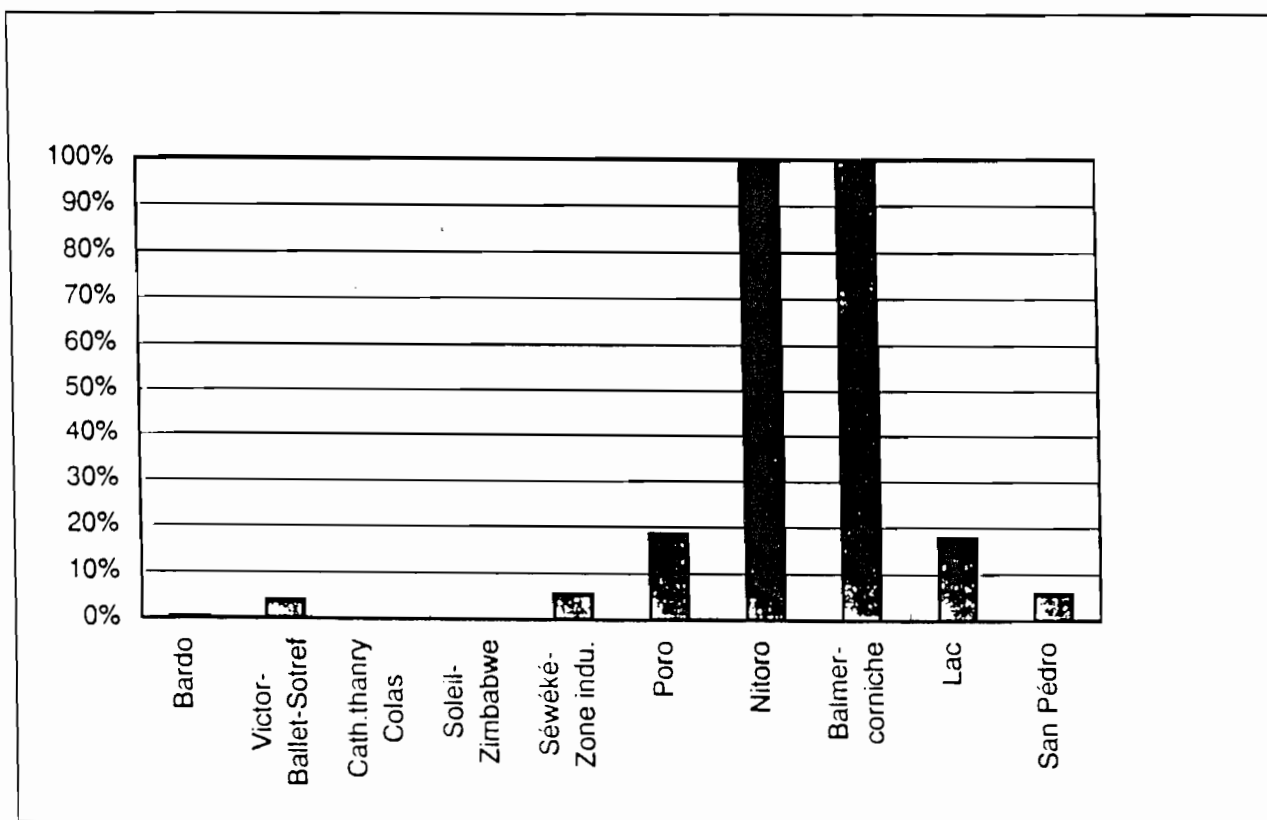
5.3.7. Jusqu'à ce jour, certains quartiers ne sont pas équipés de réseau d'électricité faute d'une mise en valeur des lots. Bien qu'un programme d'extension du réseau basse tension, moyenne tension et d'éclairage public soit actuellement en cours, le mode d'éclairage utilisé par

nombre de ménages de la commune reste la lampe à pétrole – soit 29 % –, l'électricité étant utilisée par à peine le tiers des ménages de la commune ; il s'agit également des familles des quartiers résidentiels, ainsi que de ceux bénéficiant de dérivations multiples à partir de gros compteurs posés à proximité. Pour ces derniers, l'accès à l'électricité se fait par ampoule et prise électriques comme dans les marchés. Au total, la dépense moyenne mensuelle en courant électrique s'élève à 2 946 francs, les ménages des quartiers précaires déboursant moins de 1 000 francs, ceux des quartiers de bon standing payant entre 20 000 et 35 000 francs.

Téléphone.

5.3.8. En avril 1994, il était recensé en ville 1 648 abonnés au téléphone, administration et particuliers confondus. La capacité du réseau de sortie en transport est de 2 912 paires dont 448 paires en distribution directe, et 2 464 paires rejoignant six sous-répartiteurs. Tous les quartiers lotis sont ainsi desservis. L'équipement reste cependant très insuffisant, en quantité et en qualité, compte tenu de la demande forte en télécommunication des unités industrielles de San Pedro et plus généralement des opérateurs privés. La difficulté extrême des liaisons téléphoniques à San Pedro fait partie des obstacles premiers mentionnés par les entrepreneurs, bien que ceux-ci aient pris individuellement leurs dispositions pour assurer leurs besoins, du moins en communications intra et interurbaines. En revanche, les difficultés restent entières pour les besoins en connexions internationales, indispensables pour les unités d'exportation.

F8. Ménages disposant d'un téléphone dans le logement par quartier



5.3.9. Pour les ménages, le téléphone demeure un bien d'équipement de luxe, le taux des abonnés au téléphone urbain étant inférieur à 10 %. Plus encore que pour les autres services, les disparités d'accès par quartier sont ici considérables.

Transports

5.3.10. Les transports sont le troisième poste de dépense des ménages de San Pedro. Ceux-ci y consacrent 11 % de leur budget – soit une part supérieure de 2 point à celle des populations d'Abidjan – ce qui représente un chiffre d'affaires de 4,4 milliards pour les opérateurs de ce secteur. Les frais de transport en taxi représentent 27 % des charges totales du poste transport et communication, tandis que les frais de déplacement hors de la ville comptent pour 35 % de ces charges. Les services intra-urbains sont assurés par des véhicules à cinq places, l'activité générant un chiffre d'affaires d'environ 2,5 milliards de francs, ce qui représente quelque 20 millions de personnes transportées annuellement soit une moyenne de 200 personnes par jour et par taxi. Au titre des déplacements intra-urbains de marchandises, principalement employés par les opérateurs du secteur informel, le transport par charrettes génère une production d'environ 300 millions de francs

T33. Postes de dépense des ménages relatifs aux transports et communications

Postes de dépense	%
Transport des enfants	9
Taxis	27
Transport fluvial	1
Carburant	10
Réparation et entretien	3
Téléphone, timbres	14
Voyages	35
Ensemble	100

Source : Ecoloc 1997

De l'avis des propriétaires des véhicules urbains, le rendement de leurs activités pourrait être plus élevé si les routes étaient bien entretenues, si tous les quartiers étaient accessibles et si les charges d'entretien étaient moins élevées. De fait, le secteur – qui est l'un des lieux privilégiés d'investissement des salariés de la ville – est l'un des plus affecté par le déficit de production et d'entretien du réseau de voies principales et secondaires, de sorte que les syndicats ne dénombrent que 330 taxis – les statistiques municipales donnent des chiffres largement divergents – soumis à une charge fiscale annuelle d'environ 77 millions. Le transport inter urbain de voyageurs est, pour sa part, assuré par des bâchés desservant le département, par des minicars pour les parcours régionaux et par des cars reliant la commune au reste du pays et aux pays limitrophes. Les opérateurs du transport inter-régional offrent près de 9 000 places, la moitié en véhicule de moyenne capacité (180 « badjans » de 22 places en moyenne. La production de cette activité, dont l'envol est manifeste depuis l'ouverture de la côtière reliant Abidjan à San Pedro, s'élève à 7,2 milliards de francs.

5.3.11. L'activité de transport – voyageurs et marchandises compris – occupe près de 1 900 employés et son chiffre d'affaires total s'élève à 21 milliards dont 10 milliards ont été réalisés par le secteur moderne – on a rangé ici les gros porteurs de marchandises, ainsi

que les cars de voyageurs – et 11 milliards pour le secteur informel ⁽²⁾. Les consommations en carburant et frais d'entretien des véhicules se montent à 7,6 milliards, la valeur ajoutée étant estimée à 12 milliards. Les opérateurs du transports contribuent pour près de 347 millions au titre des taxes et impôts divers, et souscrivent pour 1,7 milliards de polices d'assurance. Le cumul des cotisations syndicales s'élève à près de 164 millions. Tant pour les opérateurs que pour la municipalité, le secteur ne se porte cependant pas aussi bien que ces quelques données ne le laissent penser. En effet, l'absence d'une gare centrale pour le transport des voyageurs, de statistiques exactes sur l'activité, d'un contrôle efficace du transport des marchandises, entraîne des pertes de recettes communales non négligeables. A ce jour, les cars et camions divers ne payent pas de taxes de stationnement à la mairie; les recettes de taxes sur les charrettes s'élèvent à 3 millions – contre 9,9 millions qui pourraient être recouvrées selon les estimations faites au cours de l'étude – et les propriétaires de petits outils de transport de marchandises – type « brouettes » - ne sont pas soumis à taxation, ce qui provoque le mécontentement des propriétaires de charrettes. En ce qui concerne les investissements en équipements lourds, les transporteurs se plaignent du monopole de la SAFCA dont les conditions de crédit sont jugées difficilement supportables, et du contrôle de l'accès aux crédits par un pool d'opérateurs importants.

5.4. Education et santé

Une évidente priorité pour l'amélioration des infrastructures et des services

5.4.1. La moitié de la population de la commune, soit quelque 70 000 habitants, a moins de 16 ans. Toutefois, en 1997, moins de 30 000 élèves étaient inscrits dans les cycles préscolaires, primaires et secondaires, 83 % d'entre eux fréquentant des établissements publics. Les charges globales des ménages liées à l'éducation scolaire – fournitures, repas, transport, coûts d'inscription officiels et parallèles, tenues, etc. – représentent une dépense totale annuelle estimée à 1 977 millions, soit 5 % de leurs dépenses totales.

5.4.2. On doit souligner que les effectifs inscrits dans le cycle secondaire à San Pedro sont, en proportion de la population scolarisable, très inférieurs à ceux des villes de même taille. En outre, les données relatives à l'évolution des effectifs dans l'enseignement secondaire, notamment dans le public, mettent en évidence une tendance à la stagnation sur la période 1990-1996. Ce qui traduit à la fois une nette sous-scolarisation des enfants des catégories les plus démunies, en particulier des filles, ainsi qu'une « évasion » des fils et filles de catégories moyennes et supérieures prompts à inscrire leurs enfants hors de San Pedro, et plus particulièrement à Abidjan - l'école française est par exemple saturée, l'enseignement à distance est largement utilisé. Le déficit, en qualité et quantité, de l'offre scolaire semble bien être la cause première des réticences des familles aisées, expatriées comme ivoiriennes, à rester durablement à San Pedro, et à faire de cette ville un simple moment du parcours professionnel et d'accumulation économique. Ces réticences répondent du reste à celles qu'expriment bon nombre d'enseignants statutaires de l'éducation nationale ivoirienne, en quête d'affectations dans des villes moins coûteuses. L'apport de la Mairie au système éducatif, ainsi que celui des opérateurs externes et internes, est principalement dirigé vers la construction et la réhabilitation des édifices scolaires. Le montant des dépenses de la mairie consacrée à l'éducation représente annuellement 7,5 % du budget communal. L'Inspection

(2) La répartition est certes discutable, puisqu'elle insère dans l'informel des unités de taille intermédiaire qu'il aurait été loisible d'intégrer dans le secteur moderne.

régionale de l'enseignement primaire perçoit pour sa part annuellement 9 millions de francs en crédits de fonctionnement.

T34. Postes de dépense des ménages relatifs à l'éducation

Postes de dépense	%
Scolarité, inscription	39
Livres, fournitures	39
Tenues	11
Cantines	7
Autres	4
Ensemble	100

Source : Ecoloc 1997

5.4.3. L'amélioration du service éducatif primaire et secondaire, qui implique un effort conjoint des autorités municipales et des opérateurs externes, est à l'évidence nécessaire à divers titres. Elle est d'abord la condition d'une amélioration de l'efficacité productive de la main d'œuvre du secteur informel – on a déjà vu le faible niveau éducatif des petits opérateurs de la commune, tandis que divers travaux ont montré l'importance de ce facteur, en particulier l'enseignement primaire, dans leur réussite professionnelle – autant que celle du secteur moderne *via* une hausse de l'offre de travail qualifié. Elle est ensuite un moyen indispensable pour sédentariser les familles des personnels d'encadrement et des entrepreneurs et, partant, pour orienter leurs placements et leur consommation vers la ville. Elle est enfin un débouché potentiel encore peu exploré par les investisseurs privés. Le secteur éducatif local contribue néanmoins directement, en particulier par le biais de son Lycée professionnel préparant aux métiers du bâtiment et des travaux publics, et de son Centre de formation professionnelle orienté vers la mécanique générale et l'automobile, ainsi que la construction métallique, à fournir à l'économie de la ville une main d'œuvre locale qualifiée sur ces segments. Il reste que les effectifs inscrits dans ces cycles d'enseignement demeurent faibles. Avec une capacité de 430 élèves, le Lycée professionnel ne comptait par exemple que 223 élèves au cours de l'année scolaire 1995-1996 : San Pedro n'échappe pas aux difficultés d'adéquation entre la formation professionnelle et l'emploi, au sous-équipement de ses centres spécialisés, et aux arbitrages de familles optant plutôt pour l'inscription des enfants dans la capitale économique.

T35. Postes de dépense des ménages relatifs aux soins de santé

Postes de dépense	%
Médicaments modernes	61
Médicaments traditionnels	4
Consultations curatives	5
Hospitalisations	20
Consultation préventive vaccination	3
Consultations traditionnelles	1
Autres	6
Ensemble	100

Source : Ecoloc 1997

5.4.4. Les structures publiques de santé mises à disposition des ménages de San Pedro sont composées du Centre hospitalier régional (CHR), du centre de protection maternelle et

infantile (PMI), de dispensaires urbains, du service de santé scolaire et universitaire (SSSU), du district de santé rurale, de l'antenne d'hygiène et de la pharmacie de la santé publique. Il y a peu d'infrastructures sanitaires privées : 3 cliniques et 18 infirmeries. Le marché de la santé, à la manière de celui de l'éducation, s'adresse peu aux catégories supérieures dont les dépenses sont pour l'essentiel effectuées à Abidjan – soit environ 300 millions de francs en soins de santé faites à Abidjan, contre environ 80 millions dans la commune de San Pedro. Par ailleurs, et pour l'ensemble de la commune, la dépense totale annuelle en médicaments est de l'ordre de 1 400 millions de francs, soit moins de 10 000 francs par habitant, ce montant ne prenant pas en compte les achats de médicaments traditionnels. La dépense totale de l'ensemble des ménages en soins de santé de toute nature est pour sa part de 2,3 milliards, les frais de produits pharmaceutiques en représentant un peu plus de 60 %.

5.4.5. En 1996, les structures publiques ont enregistré 115 000 consultations dont 65 % dans le district de santé rurale et 19 % dans le centre hospitalier régional – soit une consultation pour sept habitants environ. Les trois cliniques privées déclarent réaliser un chiffre d'affaires agrégé de 100 millions, tandis que les infirmeries privées déclarent réaliser une valeur ajoutée moyenne totale de 30 millions de francs et reversent pour 25 millions de salaires. On se convaincra, au regard de ces quelques données, de l'étroitesse du marché de la santé – ou plus précisément du désajustement considérable entre le système d'offre et la demande effective de soins de santé. Bien au-delà de sa justification sociale, l'amélioration de la qualité des prestations accomplies par les structures sanitaires existantes et du nombre de ces structures est une composante directe du développement urbain présent et à venir, et ce pour les raisons semblables à celles exposées pour l'éducation. S'il est exact que l'ouverture de la côtière a d'une part accru la fréquentation des structures du district de santé rurale - le nombre des consultations au DSR est en effet passé de 37 104 à plus de 74 000 entre 1995 et 1996 – et qu'elle a ainsi participé à la baisse de fréquentation du centre hospitalier – soit 19 364 consultations en 1995 contre 4 193 consultations pour les six premiers mois de l'exercice actuel -, il reste que les équipements, l'accueil, les coûts informels et la nature des services sont à mettre au débit de l'offre de soins, et qu'ils entretiennent la défiance tant parmi les couches urbaines défavorisées que chez les catégories aisées. De ce point de vue, seules les stratégies de réponse diffèrent : ceux-ci ont plutôt recours à l'automédication et aux thérapeutiques mixtes, ceux-là aux circuits plus performants d'Abidjan.

5.4.6. Les coûts d'hospitalisation au CHR de San Pedro sont nettement moins élevés que ceux des structures de santé comparables à Abidjan et, semble-t-il, d'autres villes de même taille. On notera cependant que le centre hospitalier est très faiblement pourvu en matériels de soins et en consommables de base – à commencer par les tests VIH, rarement disponibles alors que le taux de séroprévalence serait de 9,5 % chez les femmes enceintes ⁽³⁾. La structure des coûts d'hospitalisation – hors médicaments, dont l'achat revient aux patients – est répartie entre l'Etat qui en assume 60 % via le paiement des salaires et le budget général de fonctionnement, les organismes internationaux qui assurent 5 % des besoins de financement, enfin les malades eux-mêmes qui règlent 30 % des dépenses engagées à travers les frais de séjour. Signalons surtout la très faible fréquentation du centre hospitalier, déjà aperçue, imputable pour partie au déficit en effectifs et en qualité d'accueil et de soins dispensés, et dont la conséquence est d'élever les frais fixes par malade ; en revanche, la tendance est à la surprescription en

⁽³⁾ Cf. Sida et secteur de santé : le cas de la Côte-d'Ivoire, Abidjan, 1997, UE-CIDEF-Ministère de la santé publique, p. 174 .

médicaments : le montant moyen des dépenses en produits pharmaceutiques prescrits est de 50 % supérieur à celui de l'Hôpital de Treichville.

6. L'ACTION LOCALE DES AUTORITES

Comptes de l'Etat et de la municipalité

6.1. L'Etat et son territoire.

De l'aménagement planifié à la décentralisation et la déconcentration

6.1.1. L'aménagement du territoire est devenu très tôt l'un des principaux moyens d'une maîtrise publique du développement économique et social ivoirien, visant au respect des équilibres régionaux, à la sauvegarde de l'unité nationale et à une redistribution étatique des ressources de base et des moyens financiers. Les actions de l'Etat en matière d'aménagement ont longtemps procédé d'une vision sectorielle et centralisatrice principalement tournée vers l'équipement en infrastructures et la confection de projets régionaux de développement, l'un et l'autre misant sur un contrôle public du processus d'intégration spatiale des économies locales. La crise des finances publiques, et le peu de rentabilité des opérations de planification régionale, ont conduit à une profonde révision des politiques publiques dans ce domaine. L'Etat intervient désormais à l'échelon local à travers la déconcentration et la décentralisation. La première consiste en un renforcement significatif des organes de l'administration centrale représentés localement, auxquels sont délégués l'autorité, la compétence et les moyens d'action. La seconde confère des pouvoirs de décision à des structures représentatives à l'échelon local, autonomes et distinctes de celles de l'Etat. Contrairement à la déconcentration qui reste l'un des moyens d'une action publique directe sur le développement régional, la décentralisation est une stratégie misant sur la participation des collectivités locales, dotés de la personnalité juridique, à leur propre développement. L'Etat distingue ainsi entre les affaires qui, présentant un intérêt national, restent de son seul ressort et sont prises en charge par son administration déconcentrée et celles qui, engageant des intérêts locaux, doivent être laissées à la gestion des collectivités. Le titre 10 de la Constitution ivoirienne prévoit du reste l'existence des collectivités territoriales à plusieurs niveaux : régions, départements, sous-préfectures, cantons et communes. Actuellement, la Côte-d'Ivoire est administrativement organisée en 16 régions, 58 départements, 231 sous-préfectures et 196 communes plus la ville d'Abidjan.

6.1.2. La décentralisation s'est renforcée à partir de 1980, avec la création de 37 nouvelles communes et, simultanément, la promulgation des principaux textes définissant l'organisation communale. L'engagement de l'Etat en faveur de la communalisation vise trois objectifs essentiels soit (1) le rapprochement de l'administration du citoyen par création de structures décentralisées aux niveaux régional et local ; dans ce cadre, la commune se voit attribuer un certain nombre de compétences relevant auparavant de l'administration centrale – état-civil, maintien de l'ordre, sûreté, salubrité publique, etc.) ; (2) la participation du citoyen à la désignation démocratique des organes chargés de le représenter localement, afin d'associer les habitants à la gestion de leurs propres affaires; (3) le développement économique et social, en favorisant l'équipement des zones urbaines à un meilleur coût – par exemple *via* des marchés confiés à des entreprises locales – et en assurant un aménagement du territoire plus conforme aux intérêts des agglomérations et de ses habitants – par exemple *via* un transfert d'une partie des charges d'urbanisation aux collectivités locales. La redistribution des compétences entre l'Etat et les collectivités locales a été définie en novembre 1982 : l'Etat assure par exemple l'aménagement des zones d'extension urbaine, les communes supportent la rénovation et la gestion des quartiers existants.

6.1.3. Au cours de la période 1991-1995, les communes de Côte-d'Ivoire ont mobilisé une masse budgétaire de plus de 205,5 milliards de francs. Parallèlement aux investissements réalisés sur ressources propres, les communes ont aussi bénéficié de financements non négligeables inscrits au budget de l'Etat, ou mis à disposition par des bailleurs de fonds, comptant pour un total de 35 milliards. En 1996, le personnel permanent de l'administration locale est de 12 500 agents, dont 710 fonctionnaires. A l'issue des élections municipales tenues en février 1996, ce sont 197 maires et 6 656 conseillers municipaux qui ont été portés à la tête des communes, et qui les géreront jusqu'en l'an 2 000.

6.1.4. L'échelon départemental s'étant révélé trop étroit en matière de mise en œuvre des actions publiques de développement, l'Etat ivoirien a dû créer par décret 92-276 du 21 avril 1992 des circonscriptions administratives nouvelles : les régions. Au terme de ce décret, la région a pour première mission l'animation des structures et services de développement régional au travers des circonscriptions régionales de développement. Une deuxième mission tient à la coordination des services extérieurs régionaux, dans le souci d'une meilleure efficacité et d'un rendement efficient des services publics locaux. L'entité régionale est l'une des conséquences majeures de la révision de la problématique d'ensemble du développement : l'abandon de la politique d'investissements publics massifs par de coûteuses opérations d'aménagement du territoire, autant que la nécessité d'avancer vers un meilleur niveau de couverture local – ou d'autosuffisance – de ces opérations, ont conduit à rechercher les moyens du développement dans un renforcement sensible du taux de participation des populations. La région, avec les unités de base – communes et villages – devrait ainsi être autant de lieux de mobilisation locale, des volontés comme des ressources financières.

6.1.5. Les administrations déconcentrées sont pour la plupart des représentations des ministères techniques. Leurs attributions sont diverses, relevant de celles du ministère qu'elles représentent : elles sont d'abord chargées de la mise en œuvre de terrain des mesures de politique publique. Leur potentiel d'efficacité réside aussi dans le fait qu'elles sont des structures administratives de proximité aptes à gérer la médiation entre les habitants et l'Etat, à même d'identifier les attentes locales des populations, capables enfin de proposer des politiques de développement afin de les satisfaire. Il faut toutefois convenir que dans l'immédiat, l'administration déconcentrée ivoirienne joue plus un rôle d'exécutant des décisions élaborées, depuis Abidjan, dans une perspective de stabilisation macro-économique ; l'approche « top-down » reste dominante, et les remontées d'information sont rares – aucune initiative locale ne peut, par ailleurs, être prise sans l'accord du ministère de tutelle. Les problèmes vécus par les structures administratives déconcentrées de San Pedro sont, de ce point de vue, identiques à ceux que connaissent d'autres régions de la Côte-d'Ivoire ; ils sont cependant plus apparents, dans la mesure où l'histoire, et la fonction économique présente de la commune et de la région, rappellent l'un comme l'autre l'emprise de la tutelle publique et l'ampleur des intérêts d'Etat qui s'y trouvent localement représentés. De ce point de vue, les tendances sont fortes qui orientent l'action publique vers (1) une déconcentration *a minima* dont l'effet premier est de reconduire l'extraversion des réseaux décisionnels (2) la prise en compte des seuls centres économiquement utiles aux projets étatiques, dont la conséquence est de préserver le niveau des prélèvements financiers publics sur l'économie locale, au prix d'une omission du développement de l'économie locale elle-même et d'une amélioration du cadre de vie des populations (3) une réduction du poids relatif des organes communaux dans les initiatives de développement local.

6.1.6. La ville de San Pedro est la capitale de la commune, de la sous-préfecture, du département et de la région du Bas-Cavally. Elle accueille à ce titre plusieurs directions et antennes régionales représentant la quasi-totalité des institutions administratives existant en Côte-d'Ivoire. Celles-ci occupent au total près de 2 120 employés. Le nombre et la diversité de ces institutions témoignent du souci de faire de San Pedro un centre administratif régional, répondant ainsi à sa fonction d'entraînement économique des quatre départements composant la région – une telle décision n'a pas été sans conséquence, on l'a vu, sur l'évolution des villes voisines, notamment à Sassandra et Tabou qui ont été dépossédées des principaux leviers de leur dynamisme antérieur (¹). En revanche, le ratio d'encadrement administratif des populations est nettement inférieur à celui d'autres régions, en particulier dans les secteurs de production de services communs – sécurité, santé et éducation par exemple. Il ressort enfin de tous les avis recueillis que la collaboration entre l'administration déconcentrée et les organes municipaux est à ce jour peu développée. La conjonction du déficit des personnels d'Etat, et de communication entre ceux-ci et la Mairie, fait sans conteste partie des freins au développement local puisqu'il renforce la fonction d'intermédiaire et d'arbitre des institutions publiques centrales.

6.1.7. L'administration déconcentrée présente à San Pedro est composée de représentations régionales de ministères et d'organismes publics tels que trésor, impôts, douane, ANADER, etc.. Ne disposant d'aucune marge dans l'exercice de leur fonction, divers responsables de délégation ont estimé que la centralisation des décisions était l'un des freins majeurs à une administration efficace de la ville et de la région et s'accordent pour relever la nécessité d'une délégation plus forte et plus effective des pouvoirs. Il faut ajouter que les agents de ces délégations exercent dans des conditions peu propices au plein exercice de leur mission : la plupart des unités régionales disposent d'un budget annuel de fonctionnement inférieur à 1,5 millions, ce qui est très insuffisant pour assurer l'entretien des bâtiments, des véhicules et plus généralement des moyens de travail qui sont le plus souvent vétustes et en mauvais état. On notera également l'absence de matériels informatiques ; pareillement, l'acquisition de fournitures de bureau, même élémentaires, doit faire l'objet d'une demande auprès de l'administration centrale. Conjuguée aux lenteur et lourdeurs des procédures administratives, cette situation constitue un obstacle au développement des activités économiques et explique que l'une des revendications principales des opérateurs privés réside dans l'amélioration des rapports avec les entités administratives locales. Les finalités concrètes de la déconcentration demeurent donc théoriques de sorte que, réduite à son expression formelle, celle-ci tend plutôt à ralentir les délais d'exécution des démarches.

6.1.8. L'un des rôles majeurs de l'administration déconcentrée de San Pedro tient à sa fonction de collecteur de recettes liées aux activités locales de production et surtout de transit, dont on a vu qu'elles figuraient parmi les plus importantes de la Côte-d'Ivoire. Ainsi, les ressources collectées par les agents des douanes sur les exportations et les importations empruntant le port se sont élevées en 1996 à 65 milliards, tandis que les prélèvements de la Caistab sur le café et le cacao évacués avoisinaient 24 milliards de francs. La création du port a par ailleurs favorisé l'implantation d'établissements de services, de production, de transformation et d'exportation qui, au cours du même exercice, se sont acquittés d'un montant de 14 milliards versés à l'Etat au titre d'impôts divers. Au total, la pression fiscale – recettes fiscales/produit intérieur local – de l'Etat sur l'économie de San Pedro est très élevée, et

(¹) Voir à ce sujet Guillaume A., Ibo J., Koffi N. (éds), Croissance démographique, développement agricole et environnement à Sassandra, Paris, Orstom-ENSEA-Gidis-CI.

avoisine 45 % pour l'exercice sous revue. soit plus de deux fois le taux de prélèvement national. Encore l'indicateur n'a-t-il que peu de signification économique, puisque plus de la moitié du prélèvement s'opère sur des valeurs ajoutées produites hors de l'espace économique local.

6.2. Economie locale et investissements publics : un net désengagement au détour des années 1980

6.2.1. Au lendemain des indépendances, l'Etat ivoirien s'est fortement engagé dans l'ensemble des domaines relatifs à l'aménagement urbain – création d'infrastructures, de superstructures et production de services à l'échelon local –, soit par investissement direct, soit par des programmes d'investissement exécutés, sur fonds publics, par des sociétés d'Etat chargées d'en amortir le coût par une tarification adaptée – eau, électricité, téléphone, etc.. La croissance économique des années 1970 a permis de financer l'équipement des villes, en grande partie sur des ressources nationales adossées aux prélèvements tirés des exportations agricoles, ou sur un endettement gagé sur ces ressources. L'aménagement urbain mené jusqu'au début des années 80, en particulier celui qu'exécute l'ARSO pour San Pedro, a ainsi été financés par un transfert d'une épargne rurale « forcée » ⁽²⁾ engrangée par la Caistab.

6.2.2. La plupart des infrastructures disponibles dans la commune de San Pedro ont été érigées avant la dissolution de l'ARSO en 1982, dans le cadre d'une programmation visant à assurer l'évacuation des productions régionales, à favoriser les investissements privés, et à accueillir en ville une population de travailleurs et de cadres durablement insérés dans l'activité d'exportation et de transformation. Dans ce cadre, les principales réalisations concernent (1) la construction du port de San Pedro, dont les travaux ont été réalisés entre mars 1968 et novembre 1971 – une extension ayant été menée de mai 1977 à novembre 1979 – sous le contrôle du Bureau central d'études d'Outre-mer (BCEOM) et de Rhein Rhur Ingénieur (RRI) pour un coût total de près de 16 milliards de francs (2) l'édification du site urbain – création des voies bitumées, construction de logements par la SICOGI et la SOGEFIHA, infrastructures éducatives et sanitaires, desserte aéroportuaire, entièrement financé pendant l'ère de l'ARSO (3) les connexions entre la ville et sa région, matérialisées par la réalisation de trois axes routiers principaux – soit l'axe San Pedro – Sassandra ; l'axe San Pedro – Grand Béréby reliant le port à cette dernière agglomération ainsi qu'à Tabou ; enfin l'axe San Pedro – Soubré – Issia favorisant les relations économiques entre la ville et le Nord-Ouest du pays et dans l'attente d'un éventuel prolongement jusqu'au Mali voisin, qui conférerait au port une vocation internationale. De nombreuses pistes se sont par la suite greffées sur ces axes majeurs, désenclavant une bonne partie des zones de production forestière et cacaoyère et des campements qui les environnent. Rappelons qu'avant l'ARSO, les quelques voies existantes dans la région – des pistes sommaires souvent isolées les unes des autres – avaient été ouvertes par les exploitants forestiers.

6.2.3. Jusqu'au début des années 1980, un équipement urbain de qualité a été conçu et financé par l'Etat, contribuant largement à stimuler l'investissement productif. La décennie suivante a néanmoins fait apparaître la triple limite de cette urbanisation « par le haut ». D'une part, la crise des finances publiques excluait que l'Etat soit en mesure de supporter sur ses fonds

(2) Mahieu F.-R. (1990), Les fondements de la crise économique en Afrique, Paris, l'Harmattan.

propres l'entretien des équipements et les investissements additionnels nécessaires pour accompagner la croissance urbaine. D'autre part, la structure socio-économique de la population citadine a vite échappé à la programmation initiale – conversion d'une migration de travail en une migration de peuplement, turn-over élevé des catégories sociales intermédiaires – de sorte que l'édification des infrastructures et services urbains se sont révélés peu adaptés aux attentes et aux revenus des ménages citadins. Enfin, l'épuisement des excédents de stabilisation suite au retournement des cours du café-cacao a ôté à l'outil portuaire et, plus généralement, au projet urbain visant à la valorisation du Sud Ouest, sa priorité initiale. Votée en 1980, la loi relative à l'organisation municipale a donné l'occasion à l'Etat d'effectuer un repli vis-à-vis du financement de l'urbanisation ivoirienne, vers lequel tendait aussi les pressions extérieures : la décentralisation s'entend bien comme une réponse à l'ébranlement de l'assise économique de l'Etat ⁽³⁾, et a conduit à l'introduction progressive de l'autonomie municipale et à une nette orientation du financement de l'investissement urbain par l'emprunt et les subventions extérieures.

6.2.4. La décennie 1980 est celle où l'Etat a invité les communes à prendre en charge leurs besoins d'investissement, soit sur fonds propres, soit en mobilisant des prêts ou des subventions dont elles sont les contractantes directes. Plusieurs dispositions ont ainsi été prises afin de fournir aux communes les instruments juridiques de la décentralisation financière, parmi lesquelles on mentionnera (1) la loi 81-1129 portant régime financier des communes (2) le décret 83-501 portant réglementation des conditions d'octroi des avals de l'Etat (3) le décret 85-08 fixant les limites et conditions dans lesquelles les communes peuvent emprunter. Une fois défini le cadre réglementaire, l'instrument central de l'emprunt local a été élaboré par un décret daté du 30 août 1989 instituant un Fonds de prêts aux collectivités locales (FPCL). Par ailleurs, un compte d'affectation spéciale, le Fonds d'investissement et d'aménagement urbain (FIAU) a également été mis en place par un décret d'avril 1992, dont l'objet est d'accorder des subventions aux communes pour leur permettre de réaliser des projets d'intérêt local.

**T36. Bilan des projets FIAU dans le Bas-Cavally
(millions)**

Département	Commune	Nombre de projets				Coût Projets	Financement		
		Programmés	Achévés	En cours	Non comm.		FIAU	Comm.	Décaissé
Ensemble		75	29	28	18	1358	999	359	528
San Pedro	San Pedro	13	3	2	8	292	166	126	104
	Gd Bereby	7	3	4	0	60	57	3	40
Sassandra	Sassandra	14	6	5	3	196	154	42	80
	Gueyo	1	1	0	0	10	10	0	10
Soubré	Soubré	17	8	5	4	310	224	86	94
	Buyo	2	0	1	1	37	33	4	10
	Gd Zatry	3	1	2	0	36	32	4	25
	Meadji	3	0	3	0	62	55	6	10
Tabou	Tabou	12	7	3	2	319	234	85	151
	Grabo	3	0	3	0	35	32	4	5

Source: INS San Pedro

⁽³⁾ « L'objectif d'une collectivité locale, c'est de décharger l'Etat », mentionne ainsi le Ministre de l'Intérieur E.C. Bombet – cf. Fraternité Matin, 19 juillet 1993.

Le fonds est alimenté par une dotation annuelle inscrite au BSIE, ainsi que par des emprunts et donations extérieurs gérés par la Caisse autonome d'amortissement (CAA). Pour 1993, une dotation de 1,6 milliards a été mise à disposition des FIAU ; de 1993 à 1996, la commune de San Pedro a reçu 103,8 millions sur ces financements. La politique actuelle tente de séparer les fonctions des FPCL et des FIAU en réservant les premiers au financement de projets à caractère productif, générant des recettes pouvant contribuer au remboursement des emprunts, et les seconds aux projets à caractère social.

6.2.5. Au cours des années 1980 également, la politique de l'Etat ivoirien en direction du monde urbain a pris la forme de Projets de développement urbain (PDU) et municipal (PDM) incluant plusieurs composantes financées par les bailleurs de fonds internationaux. Les premiers ont concerné Abidjan et les grands pôles urbains, tandis que les seconds ont été centrés principalement sur les villes moyennes. A partir de 1985 quatre communes environ ont annuellement bénéficié du PDM ; la dépense moyenne d'investissement hors taxes de chaque intervention de type PDU et PDM a été, dans ces dernières années, de près de 5 000 francs par an et par habitant à Abidjan, et d'environ 10 000 francs pour l'ensemble des communes de l'intérieur bénéficiaires des programmes. Plus généralement, la mobilisation de fonds extérieurs aura été le principal ressort des réhabilitations et investissements entrepris à San Pedro depuis dix ans : financement en 1988 par la Banque mondiale (PSR) d'une remise en état de la voirie urbaine et communale pour un montant de 450 millions ; programme d'électrification financé en 1991 par la Banque Ouest-africaine de développement (BOAD) ; multiples opérations d'appui au développement, d'un coût total de 1,8 milliards, débloqués entre 1993 et 1997 dans le cadre du Programme de développement des communes côtières (PDCC) ; construction et réhabilitation d'écoles primaires, de 1993 à 1996, sur les ressources du programme Education IV de la Banque africaine de développement (BAD) ; financement d'un projet d'électrification par la Caisse française de développement en 1995. On notera enfin la construction entre 1995 et 1997 du port de pêche, d'un coût programmé de 7 milliards financé en grande partie sur fonds japonais ; suite à des difficultés apparues sur le terrain, son coût final a cependant atteint les 13 milliards. Ce projet, d'une superficie de 2,5 ha, permettra d'accueillir des armements semi-industriels et des flottilles artisanales mieux équipées. La production annuelle de poisson attendue devrait atteindre 10 000 tonnes, soit dix fois la production actuelle.

T37 . Programme sectoriel urbain (PSU) 1995-99
(millions)

Opérations prévues	Montant
Restructuration du quartier du Bardo Ouest	1 012
Voirie bitumage	188
Voirie renforcement	647
Réhabilitation station de pompage quartier Poro	95
Réfection des réseaux EP/EU	125
Total San Pedro	2 067
Total Côte-d'Ivoire	112 000

Source : BNETD (PSU)

6.2.6. Au niveau national, la Côte-d'Ivoire s'est dotée d'un Programme sectoriel urbain (PSU) couvrant la période 1995-99, et dont le coût global a été estimé à 112 milliards ; l'enveloppe relative à l'agglomération de San Pedro ne compte que pour deux milliards – part modeste une fois rapportée au poids de la commune dans l'économie nationale – ventilés dans trois types de projets liés (1) à l'amélioration des zones d'habitat précaire (2) au renforcement des infrastructures de transport urbain (3) à la protection de l'environnement urbain. Le programme de voirie retenu pour San Pedro visé un double objectif : la réhabilitation du réseau bitumé existant, et le bitumage et le renfort de voies dans le quartier d'habitat précaire du Bardo. Ce programme, certes limité dans ses ambitions locales – le Programme sectoriel urbain prévoit de renforcer 5,23 km de bitume et 0,75 km de voie – viendra compléter les actions menées par la municipalité, et les projets financés par le Fonds européen de développement (FED). Pour sa part, la préservation de l'environnement urbain concerne l'indispensable réhabilitation du réseau d'évacuation des eaux usées, visant à protéger les plans d'eau de la ville – on a vu que ceux-ci constituaient l'essentiel des ressources en eau des populations – qui jouent actuellement un rôle de réceptacle des effluents. Enfin, il est prévu un appui à la commune en matière de gestion des infrastructures urbaines.

6.2.7. Enfin, à travers le Programme d'investissement public (PIP), les investissements d'Etat sont classés en trois catégories spatialisées : (1) sont appelées « Investissements à fonction régionale » (IFR) les réalisations dont l'impact économique, ou la zone de desserte, dépasse largement le lieu d'investissement (2) sont appelées « Investissements à fonction nationale » (IFN) les opérations dont l'impact principal est ressentie à l'échelon du territoire ivoirien (3) toute réalisation dont l'impact attendu se limite à la zone d'implantation – voirie communale, transport en commun, aménagement des terrains, équipements sociaux, habitat, commerce local, etc. – est qualifiée d' « Investissement à fonction locale » (IFL).

6.2.8. La valeur totale des investissements programmés dans le PIP 1996-98 au niveau national s'élève à 1 087 milliards. Ceux prévus dans la commune de San Pedro s'élèvent à 11,2 milliards, soit 1 % des investissements programmés. Les investissements à fonction locale (IFL) prévus dans ce programme représentent un montant cumulé de 370 milliards, soit 34 % du total. Par ailleurs, les financements locaux *via* le Budget spécial d'investissement et d'équipement (BSIE) s'élèveraient à 133 milliards – soit 36 % du total des IFL – les projets de la commune de San Pedro étant programmés sur ce budget pour un montant de 3 milliards, soit 27 % du montant total d'investissements prévus à San Pedro. Le stock d'investissements de fonction locale à San Pedro équivaut à quelque 12 000 francs par habitant : la commune se situe, en la matière, dans la moyenne de l'effort consenti dans les autres villes de Côte-d'Ivoire – hors Abidjan.

T38.- Investissement dans la région Sud-Ouest inscrits au PIP (1996-98)
(millions)

Désignation	Type	< 1995	1996	1997	1998	>1998	Total
Assainissement San Pedro	IFL	0	0	700	1 000	1 300	3 000
Constr. logt. base navale S.P. & Tabou	IFN	0	96	68	0	0	164
Rénovation port de pêche de S.P.	IFN	0	0	1 000	1 908	1 040	3 948
Création port de pêche	IFN	0	2 076	2080	0	0	4 156
<i>Total San Pedro</i>							<i>11 268</i>
Amen. voie accès base navale Tabou	IFR	0	100	0	0	0	100
Construction appontement patrouilleur	IFN	0	60	0	0	0	60
Protection aménagement forêts côtières	IFR	693	824	691	0	0	2208
<i>Total Région</i>							<i>13 636</i>
<i>Côte-d'Ivoire</i>							<i>1 086 507</i>

Source: Direction du Plan

6.3. Les comptes économiques de la municipalité

Un taux de prélèvement très faible, une dépendance budgétaire envers l'extérieur

6.3.1. La municipalité et son conseil ont pour fonction d'assurer à la population de la commune les meilleures conditions de vie et de promouvoir l'image de la ville. A cet effet, la Mairie de San Pedro, comme toutes les municipalités de Côte-d'Ivoire, dispose de recettes propres, d'un crédit de fonctionnement et d'équipements répartis dans les divers services techniques, financiers et administratifs. Les services administratifs rendus à la collectivité concernent l'état civil et la délivrance d'autorisations de manifestation publique ; les services techniques ont à charge, pour leur part, d'entretenir les propriétés et infrastructures, le réseau d'assainissement, la voirie, et de contribuer à l'hygiène publique et à la propreté des lieux collectifs ; les services financiers ont pour fonction le recouvrement des taxes et la gestion des recettes et dépenses municipales – ils ont également un pouvoir de proposition en matière d'exécution du budget.

Les ressources de la municipalité

6.3.2. Le tableau ci-dessous présente l'évolution des recettes budgétaires sur la période 1993 – 1996 et les mutations ayant affecté leur structure. Au total, la progression des recettes globales en valeur courante a été de + 55 % entre 1993 et 1994 ; de + 79 % entre 1994 et 1995 ; et de + 28 % entre 1995 et 1996. Le quadruplement des ressources municipales résulte d'abord de l'envolée spectaculaire des recettes inscrites au budget d'investissement – celles-ci ont été multipliées par 10 sur la période – et d'une progression nettement plus limitée des ressources de fonctionnement, qui comptent désormais pour 37 % des recettes globales contre 79 % à la veille de la dévaluation.

T39. Recettes budgétaires de la municipalité
(millions)

	1993	1994	1995	1996
Total recettes budgétaires	539	834	1 497	1 915
Budget de fonctionnement	428	445	527	719
Recettes fiscales	253	223	266	352
Recettes des prestations de service	55	46	56	92
Revenus du patrimoine et du portefeuille	35	56	59	61
Aide de l'Etat, fonds de concours, aides extérieures	61	64	68	63
Recettes diverses de fonctionnement	24	56	77	151
Budget d'investissement	111	389	970	1 196
Produits de l'aliénation des biens du patrimoine				
Prélèvements sur fonds d'investissement	111	114	121	229
Recettes d'emprunt				
Aide de l'Etat, fonds de concours, aides extérieures			19	69
Dons et legs		275	831	897

Source : Mairie de San Pedro

6.3.3. La hausse des recettes communales globales et la reprise post-dévaluation des activités économiques à l'échelon urbain et régional sont concomitantes. Il convient cependant de noter que celle-là n'est que faiblement corrélée aux opportunités fiscales créées par celle-ci : les dons et legs de la communauté internationale d'une part, les aides et concours de l'Etat d'autre part, enfin les prélèvements effectués par la Mairie sur les fonds d'investissement sont à l'origine du considérable accroissement des ressources générales. La taxation des activités économiques de la commune a pour sa part évolué modestement, au rythme moyen annuel de + 17,4 % pour les recettes fiscales – celles-ci se composent principalement du reversement au titre de la contribution des patentes et licences, et des taxes perçues par voie de rôle –, de + 20 % pour les revenus tirés du patrimoine immobilier mis en location, et de + 26 % pour les recettes diverses, issues en l'occurrence de prélèvements sur le fonds de réserve ordinaire de la commune. En d'autres termes, la reprise économique produit un effet d'attraction de ressources externes infiniment supérieur à l'effet de ponctionnement sur les ressources économiques locales, de sorte que le degré de dépendance des finances locales s'en trouve renforcé. Il reste que les revenus globaux de la mairie de San Pedro représentent moins de 2 % de son produit local brut, et à peine 0,5 % en tenant compte des seules ressources générées dans la commune.

6.3.4. Les recettes de fonctionnement de la commune sont passées de 428 à 719 millions entre 1993 et 1996, soit une progression de + 59 %, proche en cela de la hausse des prix intérieurs au cours de la période, et résultant de la progression considérable des recettes diverses : celles-ci, qui représentaient 6 % des ressources de fonctionnement en 1993, en ont fourni 21 % en 1996. En revanche, l'apport des impôts dont le produit est affecté aux communes est passé, entre ces deux exercices, de 59 % à 49 % - le tassement étant dû à la quasi-disparition des contributions et taxes foncières levées dans la commune – ; le poids des recettes des prestations de service s'est maintenu à hauteur de 13 % des recettes totales de fonctionnement, l'équilibre tenant à une forte progression des prélèvements au titre des services d'hygiène et

de salubrité publique et simultanément au maintien en l'état du niveau des prélèvements réalisés sur les marchés ; enfin, la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat à la commune a très peu progressé – de + 3 % sur les quatre exercices – de sorte que sa contribution aux ressources totales est passée de 14 % à 9 %.

T40. Evolution des postes du budget de fonctionnement (1993-1997)
(millions)

Postes	1993	1996	Δ 96/93	% 93	% 96
Budget de fonctionnement	428	719	+ 59	100	100
Recettes fiscales	253	352	+ 61	59	49
<i>Dont : contribution patentes licences</i>	102	185	+ 72	24	26
<i>Dont : foncier</i>	30	7	- 76	7	1
Recettes des prestations de service	55	92	+ 67	13	13
<i>Dont : hygiène – salubrité</i>	4	16	+ 300	1	2
<i>Dont : marchés</i>	30	30	+ 0	7	4
Revenus du patrimoine et du portefeuille	35	61	+ 74	8	8
<i>Dont : Revenus locatifs</i>	22	42	+ 90	5	6
Aide de l'Etat, fonds de concours, aides extérieures	61	63	+ 3	14	9
Recettes diverses de fonctionnement	24	151	+ 529	6	21

A partir de : Comptes de la Municipalité de San Pedro

6.3.5. Un aperçu rapide de l'activité de recouvrement facilite la compréhension de la situation financière de la commune. La collecte des taxes municipales pose en effet nombre de problèmes à la Mairie : il n'existe pas de fichier à jour des contribuables de sorte que les procédures de perception restent soumises aux aléas de terrain. Différents contribuables par ailleurs répertoriés accumulent les arriérés, et choisissent l'« exit option » fiscale face à un système qui leur paraît inéquitable. En outre, la collaboration entre la Mairie et la Direction des impôts ne semble pas totale, de sorte que les petites et moyennes unités artisanales et de commerce peuvent jouer des litiges entre leur influence respective. D'importants gisements fiscaux sont ainsi inexploités par la municipalité, retardant pour une bonne part l'indépendance financière d'une commune qui a pourtant des moyens immédiats, et un intérêt à terme, pour améliorer son autofinancement. La Mairie enregistre par exemple une perte de 91 % sur le recouvrement lié à l'autorisation d'exploitation des taxis, soit environ 26 millions. Au titre des charrettes, le montant non recouvré est d'environ 7 millions – soit 70 % de la base taxable –, les autres activités de transport intra-urbain de marchandises échappant totalement aux taxes locales. Le petit commerce, dont on a vu qu'il constituait le socle des activités informelles urbaines, est fiscalisé à moins de 2 % de sa valeur ajoutée, la reprise économique n'ayant en rien conduit, bien au contraire, à une hausse du niveau des prélèvements : les sommes inscrites au titre de la taxe forfaitaire restent au niveau de 17 millions l'an, les ressources des marchés au niveau de 30 millions.

Les dépenses de la municipalité

6.3.6 En 1996, les dépenses de fonctionnement de la Mairie s'élèvent à 719 millions dont 34 % ont couvert les charges courantes des services généraux – en particulier celles engagées par

l'administration générale qui représentent 119 millions –, et 34 % ont été affecté aux dépenses diverses – la quasi-totalité consistant en fait en versements aux fonds de réserve.

T41. Dépenses budgétaires de la municipalité
(millions)

	1993	1994	1995	1996
Total dépenses budgétaires	539	834	1 497	1 915
<i>Dépenses de fonctionnement</i>	428	445	527	719
Services généraux	159	174	219	248
Services des collectivités	95	106	117	155
Services sociaux et culturels	30	19	37	57
Services économiques	12	11	13	12
Dépenses diverses	132	135	141	247
<i>Dépenses d'investissement</i>	111	388	972	1 194
Équipement services généraux	23	43	42	88
Équipement services de collectivité	34	26	376	515
Équipement services sociaux et culturels	27	114	256	300
Équipement services économiques	27	205	298	291

Source : Mairie de San Pedro

En d'autres termes, les charges engagées par les autres services municipaux, et dont l'impact sur le cadre de vie des populations est le plus sensible, sont particulièrement restreintes : les dépenses courantes relatives à l'assainissement et à l'enlèvement des ordures comptent par exemple pour 8 % des frais de fonctionnement, celles affectées aux sports, loisirs et activités culturelles pour moins de 6 % - l'état de délabrement du stade et de la quasi-totalité des équipements à vocation distractive en fut, au moins jusqu'en 1996, un témoignage saisissant. Comme pour bien d'autres communes du pays, la faiblesse des recettes mobilisées pour couvrir les charges ordinaires se ressent ici, au premier chef, sur les prestations destinées aux résidents et tend, en second lieu, à replier le budget sur les frais fixes municipaux.

6.3.7. Il n'a pas été possible de disposer d'une ventilation des dépenses de fonctionnement par nature pour l'exercice passé. Celle de 1995 montre néanmoins que les charges de personnel ont absorbé 30 % du budget hors fonds d'investissement – les données reconstituées pour 1996 indiquent que les 204 employés municipaux engendreraient une charge globale de 229 millions soit 32 % du budget de l'exercice. Les dotations en carburant, celles destinées aux matériels et fournitures, ont représenté respectivement 9 % et 8 % du budget 1995. Dans l'ensemble, les dépenses globales sont revenues à 9 400 francs par habitant, dont 4 400 ont servi à couvrir les frais de personnel et le coût des consommables, 1 400 ont été affectés au fonds d'investissement, et 3 600 ont permis l'engagement de dépenses diverses.

L'importance des financements extérieurs

6.3.8. On constatera, au vu du tableau précédent, que le budget d'investissement de San Pedro a connu un essor considérable au cours des quatre derniers exercices : les dépenses ont été

multipliées par 3,5 entre 1993 et 1994, par 2,5 entre 1994 et 1995, par 1,2 de 1995 à 1996. La participation de la commune est passée, pour sa part, de 121 à 243 millions de 1995 à 1996, soit 12 et 20 % de l'effort d'investissement communal. Le Programme de développement des communes côtières (PDCC), ainsi que le Programme d'appui aux communes (PACOM) sont en fait les leviers principaux de cet essor des investissements municipaux. Les opérations d'équipement les plus importantes concernent les marchés – construction et travaux d'entretien engagés depuis 1994, ayant engendré plus de 720 millions de dépenses totales –, l'hygiène publique – adduction d'eau en 1995 et 1996 pour un montant de 170 millions, équipement et travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement des quartiers Séwéké et Lac en 1996, d'un coût de 100 millions, équipements de nettoyage de la voirie et d'enlèvement des ordures ménagères en 1996, pour 83 millions. Toutefois, divers projets dont l'urgence est manifeste et la mise en œuvre prévue depuis plusieurs années – construction d'un canal en béton au Bardo, reprofilage de voies, ouverture des rues et pistes villageoises et urbaines – ont dû être reportés au titre du budget prévisionnel 1997 ; en dépit de leur impact en termes d'assainissement et d'amélioration des transports, aucune action concrète ne semblait avoir été encore initiée en juillet 1997.

6.3.9. Le secteur éducatif a fait l'objet d'investissements réguliers, de l'ordre de 104 millions l'an de 1994 à 1996, principalement orientés vers l'édification d'écoles dans les quartiers les moins pourvus : le budget 1997 de la commune prévoit ainsi au titre des FIAU la construction de classes à Kablaké, Krémoulé, aux cités Sonouko et Poro, pour un montant de 62 millions dont 24 millions devraient être financés sur apport communal. L'objectif est de bâtir 87 nouvelles classes avec l'appui financier du FED, de réhabiliter 76 classes existantes, enfin d'achever la construction du Lycée municipal ; dans l'immédiat, le lycée, 18 classes nouvelles et des écoles de village ont été réalisés. L'action municipale dans le secteur de la santé a par ailleurs permis d'engager la réhabilitation et l'assainissement de l'hôpital – plusieurs agents de la mairie sont par ailleurs en poste au CHR de San Pedro et à l'antenne régionale d'hygiène publique –, ainsi que la construction d'une maternité au Bardo. Le FNUAP intervient également dans le cadre du renforcement des moyens de la Direction régionale de la santé pour un montant de 270 millions. Enfin, une partie non négligeable des investissements a été orientée vers l'édification d'un centre culturel, dont l'équipement est actuellement en cours, le coût total – 225 millions – étant réparti sur les exercices 1995 et 1996 ; enfin, des travaux de réfection du stade et de construction de terrains de jeux annexes sont en cours.

6.3.10. Les investissements enregistrés en matière de sécurité restent très en deçà des besoins induits par une urbanisation mal maîtrisée. L'acquisition d'un véhicule et la construction du commissariat du Bardo sur fond communal ne semblent guère suffire, d'autant que les effectifs de sécurité – moins de 100 policiers sur la commune, soit environ un pour plus de 1 500 habitants – restent en nombre dérisoire, comparativement aux autres cités ivoiriennes de même taille.

6.3.11. Le Fonds européen de développement (FED) est le principal bailleur participant au financement du budget d'investissement de la commune de San Pedro. Les projets inscrits au 7^e FED représentent un engagement total de 1,8 milliards, dont 1,1 milliards sont d'ores et déjà exécutés. Les opérations menées dont le détail est donné en annexe, laissent apparaître les choix prioritaires relatifs

- aux équipements urbains susceptibles de favoriser les échanges commerciaux intra et interurbains : la réalisation d'une gare routière – prévue depuis 1995 – représente un investissement de 597 millions, soit le tiers du coût des projets prévus ; les travaux de la seconde tranche du marché du Bardo, prévoyant 5 000 places à l'étalage, ont été exécutés pour un montant de 255 millions ; enfin, la contribution FED à la construction d'un abattoir est inscrite pour 26 millions au titre du budget 1997, de même qu'un hall de broyage d'un coût de 20 millions, un hall de fumage de poissons équipé de fours.

- à l'amélioration des conditions de vie dans le principal quartier précaire de San Pedro, le Bardo : outre le marché précédemment mentionné, les investissements concernent la confection d'un canal – 144 millions –, de bornes-fontaines et d'un réseau de drainage situé dans l'extension du Bardo – 99 millions. Les besoins en matière d'eau potable et d'électrification sont plus prononcés dans les quartiers les plus pauvres tels que le Bardo, ou dans les nouveaux lotissements. Depuis 1995, l'adduction d'eau et l'électrification des nouveaux lotissements font partie des projets inscrits au budget communal : l'éclairage public du quartier Bardo sera finalement réalisé sur un financement de la Caisse française de développement, et celui du quartier Soleil sur un financement de l'Union européenne.

- au renforcement ou à la réhabilitation des infrastructures sanitaires et d'hygiène publique : ainsi, la remise en état du CHR et le renouvellement de ses équipements sont inscrits pour 64 millions, la construction de la maternité du Bardo pour 84 millions ; en 1997 également, 17 nouveaux centres de santé sont prévus, d'un montant global de 4 371 millions réalisés avec le concours du FED, de la BAD et du FOCOEX. Sur le plan de l'hygiène, une décharge contrôlée d'ordures ménagères est prévue pour un coût de 40 millions financés par le FED, ainsi que l'acquisition d'un complément de matériels de collecte des ordures. La création et la réhabilitation de sanitaires dans les écoles sont également prévues, pour 30 millions.

6.3.12. Il ressort des points précédents que la fiscalisation des activités locales bénéficie à l'administration centrale, *via* des prélèvements sur les grandes entreprises du secteur moderne et, de façon moins importante, sur les entreprises de taille intermédiaires fiscalisées par la Direction régionale des impôts ; tandis que la municipalité ne semble pas encore armée pour exploiter les gisements fiscaux non négligeables résultant de l'activité du secteur informel. Par ailleurs, il apparaît que les mouvements induits par l'économie portuaire n'induisent que peu de retombées sur les finances municipales. Enfin, San Pedro est dépendant des ressources extérieures pour mettre en œuvre son programme d'investissement –, que ces ressources viennent des organismes bailleurs ou d'initiatives étatiques, celles-ci ayant décliné depuis la période de l'ARSO. Aussi les autorités communales paraissent-elles, à ce jour, dépourvues d'un outil budgétaire efficace, et durablement conçu pour agir sur le niveau d'équipement urbain, sur l'environnement, sur les conditions de vie des ménages voire sur l'entretien courant de la ville : la structure du budget de fonctionnement montre par exemple que les dépenses participent plus au règlement des charges courantes de l'administration locale qu'à l'intervention en direction des résidents.

7. DYNAMISMES ET SYNERGIES DE L'ECONOMIE LOCALE

Quelques éléments de réflexion

Les remarques consignées ci-dessous ne sont pas des recommandations. Elles ont plutôt pour objectif de fournir des éléments de réflexion relatifs à un éventuel soutien aux dynamismes et synergies de l'économie locale - ou à l'inverse, à l'identification des facteurs de blocages de divers complexes d'activité – tels qu'ils ont pu apparaître au cours de cette étude. Aussi s'appuient-elles (1) sur les données quantitatives mises en forme dans la matrice de comptabilité sociale (2) sur les analyses déjà exposées dans les parties précédentes du rapport (3) sur l'exploitation de faits d'ordre plus qualitatif, recueillis par les consultants pendant leur mission. Il est en effet apparu que l'efficacité des divers leviers mobilisables pour développer l'activité communale, et œuvrer à l'amélioration du cadre et des conditions de vie, était conditionnée par une prise en compte des logiques et des attentes des résidents urbains. En d'autres termes, il n'existe probablement pas de politique municipale apte à assurer seule la croissance, sans mobiliser au préalable les divers groupes d'acteurs autour d'un projet négocié dont il est possible de lister ici cinq grands axes : (1) prendre en compte la ville réelle dans la perspective d'un aménagement du site, (2) soutenir l'émergence de circuits de production, de commercialisation et de transformation alimentaire à l'échelon local et régional (3) accroître les retombées locales de l'économie transitaire (4) profiter du regain d'activité pour susciter les initiatives orientées vers le marché local et régional, notamment celles du secteur informel et des unités de taille intermédiaire (5) améliorer le niveau de fiscalisation des activités et, plus généralement, œuvrer à une décentralisation réelle par une stratégie visant à conquérir les outils financiers et politiques indispensables à l'affirmation d'une souveraineté municipale.

7.1. Aménager pour les urbains résidents **Prendre en compte la ville réelle**

7.1.1. La ville et la commune de San Pedro sont, on l'a vu, le résultat d'une opération unique de programmation menée par l'Etat dans le cadre d'une politique de planification régionale. Le retournement de la conjoncture économique nationale des années 1980, et les dynamismes des populations urbaines ont cependant modifié la donne de sorte que le modelage social, spatial et économique de la cité a en partie échappé au schéma de développement prévu. En conséquence, les autorités communales sont d'une part tenues de gérer une activité dont les centres de décision sont souvent situés hors de leur zone d'influence, et d'autre part peu armées pour prendre en compte et profiter des dynamiques de l'économie populaire. La singularité de la situation locale – à l'origine du décalage saisissant entre l'ampleur des flux marchands qui y transitent et la modestie des ressources financières communale – appelle des réponses adaptées en termes d'équipement urbain et de réduction des coûts de site, d'accès des résidents au foncier, d'aménagement du cadre de vie des populations des quartiers précaires et d'enracinement des catégories intermédiaires. En bref, il s'agit de prendre en compte la ville réelle.

7.1.2. L'installation durable des travailleurs migrants a engendré une segmentation sociale et spatiale qui, dans le temps, a conduit à l'affirmation de deux pôles distincts : d'un côté les quartiers d'habitat populaire situés au Nord, de l'autre la ville Sud conçue pour les salariés des

secteurs public et privé. Le différentiel de dynamisme démographique, d'insertion urbaine et de dotation en équipement entre ces deux pôles urbains séparés par plusieurs kilomètres, ont pu être ignorés pendant les années 1970 – il était alors convenu que la population urbaine s'ajusterait *in fine* à l'état d'exécution du programme ARSO – avant d'apparaître au cours des années 1980 comme une difficulté certes majeure, mais que l'état des finances publiques ne permettait plus de traiter. Les années 1990 pourraient utilement être celles d'une remise à plat du schéma d'expansion spatiale, axée sur :

- (1) l'accélération vigoureuse de la production de terrains à bâtir accessibles aux habitants des quartiers non lotis demandeurs d'accès à un statut de propriétaire que le rythme des opérations de lotissement ne permet pas actuellement de satisfaire : la hausse démographique des quartiers périphériques, dont il a été vu qu'elle est désormais auto-entretenu, laisse penser qu'une production minimale annuelle d'environ 1 000 logements permettrait d'éviter leur densification et l'extension vers le Nord, dont l'un des effets est d'accroître la césure entre les deux pôles. Les frais de logement – composés principalement de la charge locative – constituent dans l'immédiat l'une des premières charges budgétaires des résidents, alors que l'habitat reste majoritairement précaire, dépourvu de sanitaires, de desserte en eau, électricité et voies d'accès : le ratio entre charges locatives et coûts effectifs de production des logements est extrêmement élevé.
- (2) la connexion spatiale des deux zones d'habitation par la mise en valeur du centre géographique de la ville, dont on a vu qu'il était actuellement occupé par la zone industrielle et la piste de l'aéroport ; cette valorisation paraît techniquement délicate, mais elle semble une condition de réduction présente des « coûts de site », et un moyen efficace pour favoriser les passerelles sociales entre les populations
- (3) Le manque de terrains à bâtir ne concerne pas seulement les habitants des quartiers précaires ; il a en effet entraîné une dégradation des quartiers Séweké et Poro, et a ainsi contribué à la détérioration des conditions de vie des catégories moyennes urbaines ; bien souvent, les salariés des secteurs public et privé mettent en location les logements dont ils sont propriétaires, quitte à louer eux-mêmes des résidences moins coûteuses. La réhabilitation de ces sites, et plus généralement la mise en œuvre de conditions stimulant la production d'habitats de standing intermédiaire est l'un des préalables à l'enracinement local de ces catégories – encore très superficiel, comme en attestent leurs statuts d'occupation : rappelons par exemple que le taux de propriétaires n'excède pas 20 % aux quartier Lac et Nitiro – ainsi qu'à l'élimination du « second marché » locatif dont le caractère spéculatif a été aperçu.
- (4) Un réaménagement des projets d'extension est sans doute une priorité d'ordre social, orientée vers la réconciliation entre la ville réelle et la ville programmée. Il est aussi un moyen de rationaliser les charges courantes d'entretien de la commune de San Pedro – voirie, adductions et assainissement notamment – et d'avancer vers une gestion « partagée » des services communs, à laquelle les résidents se sont déclarés favorables : les deux-tiers des ménages se disent prêts à supporter une partie des charges visant à améliorer leur cadre de vie. Des initiatives sont donc souhaitables, d'autant que les autorités municipales ne sont

pas en mesure d'assumer les coûts d'entretien des réseaux existants, hérités d'un projet urbain mis à mal par les logiques d'expansion de la population. De plus, le rendement des charges engagées – mesuré en termes de nombre de résidents bénéficiaires des services communs – est à l'évidence inférieur à celui que permettrait d'atteindre la révision en profondeur du projet urbanistique.

- (5) Ce désajustement peut être illustré par nombre d'exemple : les réseaux de voirie et de drainage légués par l'ARSO sont à la fois développés et concentrés sur les zones urbaines considérées alors comme économiquement utiles. Il reste que leurs coûts d'entretien dépassent actuellement les ressources de la Mairie : (a) la commune dispose d'une capacité d'enlèvement d'ordures satisfaisant moins de 50 % des besoins, mais qui absorbe plus du tiers des dépenses de services collectifs. (b) les axes bitumés et autres voies de desserte sont, en proportion du nombre des résidents, de 30 % supérieurs aux ratios d'autres villes secondaires ; mais, concentrées sur la desserte de la ville « utile », elles contournent le plus gros de la population, et l'état de délabrement avancé de divers segments routiers pousse les utilisateurs à emprunter les contrebas (c) il existe un réseau de canalisation couvrant les quartiers « programmés » dont le curage, assuré à l'origine par les sociétés de construction immobilière, n'a plus été pris en charge après leur fermeture (d) moins du tiers des ménages disposent d'eau potable dans le logement lui-même ; il s'agit d'habitants de quartiers aménagés, et de quelques rares familles de quartiers précaires.

7.1.3. Les points précédemment évoqués indiquent une nette dégradation des services mis à la disposition des résidents au cours des deux dernières décennies, et dont la cause principale vient du décalage progressif entre un projet d'urbanisme ambitieux et des logiques citadines qui l'ont peu à peu pris à revers. Il ne s'agit donc pas de plaider pour la démultiplication simple d'aménagements, de services et de moyens d'entretien – quoique ceux-ci soient aussi indispensables – mais pour une réflexion sur l'incorporation économique, sociale et spatiale de zones urbaines actuellement segmentées qui élèvent considérablement les « coûts de site ». L'actuelle dispersion des fonctions urbaines, conjuguée aux déséquilibres dans l'occupation de l'espace – fortes densités dans les quartiers spontanés, sous-occupation de zones d'habitation pourtant programmées, extensions actuelles au Nord de la ville – élèvent déraisonnablement les distances à parcourir et, partant, le temps et les coûts de transport.

7.1.4. Un effort en matière d'infrastructures éducatives est déjà entrepris par la commune, qui mobilise pour ce faire d'importantes ressources extérieures. En la matière, l'amélioration du service scolaire primaire et secondaire mérite d'être poursuivi, tant parce qu'elle est un préalable à l'efficacité productive de la main d'œuvre d'un secteur informel très largement sous-scolarisé et à l'amélioration des taux de scolarisation, notamment féminine – la reprise économique actuelle n'empêchera pas que, dans les années à venir, la création d'emplois viendra principalement des micro et petites entreprises de San Pedro, et singulièrement dans la micro entreprise féminine – que parce qu'elle contribuera à satisfaire l'offre de travail qualifié que le secteur moderne ne parvient pas toujours à recruter sur place. Mais on a vu que cette amélioration – en qualité de services comme en infrastructures scolaires – est une exigence pour sédentariser les familles des personnels d'encadrement et des entrepreneurs, dont le turn over est actuellement élevé ; et pour orienter en conséquence leurs placements et leur consommation vers la ville : le déficit d'offre scolaire de qualité semble en effet être l'une

des causes à la réticence des familles aisées à rester durablement à San Pedro, de sorte que leur venue en ville est un moment dans leur parcours professionnel et d'accumulation. Il en va de même pour les infrastructures sanitaires : une évolution sensible de leur nombre, de leur implantation spatiale, de la nature des services qu'elles doivent prioritairement remplir, et plus encore de la qualité de l'accueil et des prestations fournies – le faible taux d'utilisation du centre hospitalier suggère, entre autre, l'importance de ce dernier aspect –, sont autant de revendications pour les habitants des quartiers précaires, et d'enjeux à relever par la municipalité afin de stabiliser les catégories intermédiaires et supérieures. Bien au-delà de son évidente justification sociale, l'amélioration du nombre et de la qualité des prestations des structures sanitaires est une composante directe du développement urbain.

7.2. Appuyer l'émergence d'un circuit de production alimentaire et gérer en conséquence l'enjeu foncier

7.2.1. Sur la période 1984 – 1993, la production des principaux vivriers – riz, igname, plantain notamment – n'a pas suivi la croissance démographique de sorte que le taux de couverture alimentaire régional s'est détérioré. L'arrière-pays ne nourrit plus la ville, notamment en riz où l'excédent rural transférable est devenu négatif. Le différentiel de revenus laissés par les produits vivriers marchands et les production de rente reste, au cours des premières années post-dévaluation, défavorable aux cultures vivrières. Cette situation a conduit San Pedro à importer les produits alimentaires de base, depuis les zones ivoiriennes productrices ou *via* le marché mondial. La part du budget consacré à l'alimentation des ménages atteste du coût que provoque le déficit alimentaire local – en frais de transport d'une part, en dépendance envers les circuits d'approvisionnement. La consommation alimentaire, estimée à 18 milliards en 1997, anime finalement un marché plus favorable aux importateurs qu'au petit commerce local et à la transformation sur place.

7.2.2. Toutefois, la crise traversée par l'économie extensive du café-cacao a modifié les stratégies productives des planteurs situés aux abords des villes ou à proximité des grands axes routiers ; un mouvement de valorisation des bas-fonds et des friches courtes, jusqu'alors délaissées par la culture cacaoyère, est apparu en vue de fournir des vivriers et des maraîchers. Pratiquement inexistantes dans le passé, les cultures maraîchères ont connu un essor rapide, soutenu par l'ANADER, et favorisées par la présence la lagune Digboué, du fleuve San Pedro et des nombreux bas-fonds. Les terres sont actuellement mises en location courte, fournissant ainsi une rente d'appoint aux autochtones, un apport alimentaire et en numéraire non négligeable pour les exploitants – ces derniers sont souvent des allochtones, spécialisés dans la vente d'ignames, de riz de bas-fonds et irrigué, de produits maraîchers en association avec une production extensive de porcs et de volailles. Il semble indispensable d'appuyer ces changements, tant en vue de la constitution d'une filière d'approvisionnement urbain, que parce qu'ils sont un moyen d'insertion professionnelle privilégié par les femmes et les jeunes ruraux. Il convient pourtant de porter une attention particulière aux tensions foncières relatives aux droits sur les friches, jachères et bas-fonds, dont l'importance économique croissante – et relevée dans la plupart des systèmes de production forestiers, comme le mentionne une récente évaluation du Plan foncier rural – impose que soient suivies les clauses contractuelles liées aux transactions et droits d'usage afin d'éviter l'enrayement de la dynamique vivrière.

7.2.3. Le règlement des enjeux fonciers dans l'arrière-pays de San Pedro seront déterminants pour l'avenir agricole – qu'il s'agisse du vivrier, du café-cacao et de l'exploitation forestière – et partant pour le dynamisme économique de la commune ; aussi les autorités municipales doivent être partie prenante dans l'émergence de structures de concertation indispensables à la définition d'un projet rural global – qui suppose l'identification de représentants des diverses communautés villageoises – en synergie avec le projet urbain lui-même.

7.3. Accroître les retombées de l'économie transitaire et tirer parti des mouvements marchands

7.3.1. La vocation transitaire de San Pedro a été soulignée, ainsi que le peu d'effets induits par cette fonction sur les comptes locaux. Le Produit local brut de San Pedro s'élève en effet à près de 139 milliards de francs pour l'année 1996. Si l'on y ajoute les droits de douane et les taxes à l'exportation, soit 89 milliards, le Produit intérieur s'établit à près de 229 milliards. Toutefois, la valeur ajoutée localement ne représente qu'une fraction très modeste de la valeur considérable des biens et services transitant par la commune de San Pedro : celle-ci a été évaluée à 1 219 milliards pour l'année 1996. La décomposition de ce différentiel par poste tient à la valeur des consommations intermédiaires des entreprises locales, aux entrées de biens importés du reste de la Côte-d'Ivoire – café, cacao, bois et autres produits destinés à la transformation, à l'exportation ou à la revente dans la région –, aux marchandises importées du reste du monde *via* le port, enfin aux droits de douane et aux prélèvements opérés par la Caisse de stabilisation.

7.3.2. Le gisement de ressources constitué par l'activité transitaire apparaît considérable et peu exploité localement. La production de services d'accueil et d'accompagnement des flux marchands semble par exemple insuffisante – ce qui explique du reste que les utilisateurs potentiels du port arbitrent parfois au profit d'Abidjan ; par ailleurs, la fiscalisation locale des activités d'import-export et d'intermédiation est quasi nulle, bien que celles-ci mobilisent les équipements communaux et induisent indirectement des frais d'entretien des infrastructures, et des besoins en services collectifs de la part des résidents vivant des activités transitaires. Dans ce domaine, l'amélioration des recettes municipales mérite qu'une réflexion soit menée sur les incitations à investir dans les services d'accompagnement – le cas de l'hôtellerie sera évoqué plus en détail –, sur les opportunités de taxation des activités contribuant à l'usure des équipements collectifs, et sur l'amélioration du recouvrement des recettes auprès des unités de service existantes.

7.4. Saisir les opportunités de croissance économique interne Profiter du regain actuel d'activité

7.4.1. Au cours des années 1990, la ville de San Pedro a connu un regain d'activité liée à la relance de l'économie portuaire faisant suite à la dévaluation du franc CFA : l'ouverture de la côte à aussi été un facteur de désenclavement par rapport à Abidjan, et en conséquence de synergies économiques supplémentaires entre ces deux villes. L'un des défis majeurs de la gestion municipale est, en conséquence, de convertir ce contexte avantageux en autant

d'opportunités pour asseoir un développement économique local actuellement subordonné aux décisions d'investissements prises par des agents situés hors de la ville.

7.4.2. Le domaine portuaire, outil majeur du dynamisme économique urbain, dispose encore d'opportunités non exploitées (1) la zone industrielle du port reste par exemple peu valorisée – sur les 2 000 hectares prévus pour l'implantation d'usines, 1 650 sont encore disponibles – (2) la fonction d'importation est peu affirmée ; la connexion routière au Mali pourrait, de ce point de vue, modifier la donne en profondeur et rationaliser les frais de transport à l'exportation (3) la création d'une zone franche mérite sans doute d'être étudiée, en particulier dans l'hypothèse de constitution d'une pépinière d'entreprise – l'initiative CACE pourrait, de ce point de vue, constituer un banc d'essai fructueux (4) on a relevé que de nombreux agents économiques à même d'utiliser les services portuaires accordent la préférence à l'évacuation et à l'approvisionnement par Abidjan : outre une meilleure rentabilisation du transport par un fret de retour, les opérateurs sont en effet assurés de meilleures prestations connexes. Il appartient donc à la municipalité de créer des conditions incitatives pour diversifier la clientèle potentielle du port.

7.4.3. L'importance des emplois dans les micro et petites entreprises urbaines a été soulignée à diverses reprises : au total, l'informel occupe 16 800 travailleurs et assure 60 % des activités principales inventoriées. La vigueur du secteur informel est le produit de l'enracinement professionnel des migrants, en particulier durant la période de crise, et l'investissement d'une épargne salariée souvent accumulée lors d'un passage dans le secteur moderne et a été le moyen. Il a été par ailleurs mentionné les facteurs de blocage à la croissance du secteur : les deux-tiers des petits patrons n'ont pas suivi de formation professionnelle préalable ; ces mêmes opérateurs rencontrent des difficultés liées à l'exiguïté des marchés auxquels ils s'adressent ; plus que l'équipement, le financement des fonds de roulement est le principal obstacle à la progression de leurs affaires. Ces quelques éléments montrent tout l'intérêt d'une programmation raisonnée – et non strictement financière – de l'appui au secteur dans la phase présente de relance des activités ; un travail conjoint reste à entreprendre entre la municipalité et les organismes chargés de l'encadrement des micro-entreprises – Chambre des métiers, Fonds de développement de la formation professionnelle (FDFP), Fonds ivoirien de développement et d'investissement (FIDI), Coopérative d'épargne et de crédit (Coopec) afin de définir les synergies capables d'optimiser les interventions diverses – aide à la formation, au financement, sécurisation des lieux d'exercice des opérateurs, accès à l'énergie électrique, etc..

7.4.4. Il est apparu au cours de l'enquête un secteur intermédiaire, composé d'environ 200 établissements dont les chiffres d'affaires cumulés dépassent les six milliards de francs. Les traits communs de ce secteur – qu'il faut ici distinguer des micro entreprises de survie – sont (1) qu'il rassemble des professionnels de métiers bien implantés dans la menuiserie, le commerce, la restauration et la petite hôtellerie, les transports (2) que ce secteur est l'un des principaux réceptacles de l'investissement de salariés urbains en quête d'activités secondes (3) que ce secteur est le seul véritablement créateur d'emplois salariés durables – à la différence des micro et petites entreprises de l'informel, où les statuts d'apprentis, d'aides familiales, de travail à la tâche ou de contractuels à titre précaire dominant – et que son essor contribue à la stabilisation des parcours professionnels (4) qu'il est possible de démultiplier ces unités et de densifier leur surface d'affaires en favorisant les opérations de sous-traitance avec le secteur moderne, et en les intégrant à une politique de développement sectoriel de leurs marchés

locaux. Là encore, l'ouverture d'un dialogue entre la municipalité et ces opérateurs devrait permettre d'identifier les synergies à privilégier.

7.4.5. Il a été vu que l'extension et la densification d'unités urbaines durables de taille intermédiaire, à même d'assurer un matelas d'activités et d'emplois échappant aux chocs externes, est sans conteste un objectif déterminant du développement local supposant (1) un soutien intégré aux opérateurs, qu'ils soient salariés pluriactifs, artisans ou commerçants professionnels (2) une valorisation des ressources humaines par l'éducation et la formation professionnelle des travailleurs, en particulier des nouveaux entrants dans la vie professionnelle (3) la production d'infrastructures et de services collectifs sécurisant l'activité de ce secteur (4) la perception, en contrepartie de cette production, de taxes locales sur la valeur supplémentaire créée. Ces objectifs ne sont envisageables qu'en mobilisant l'ensemble des opérateurs, ivoiriens et étrangers, et en amorçant le dialogue avec le tissu associatif, officiel ou non, qui fédère de fait les zones d'activité.

7.4.6. Différents complexes d'activité sont, sous réserve d'une politique sectorielle visant à les appuyer – souvent par des formations adaptées, par un soutien à l'organisation des professions, par des aides en fonds de roulement et l'accès aux marchés locaux – susceptibles d'améliorer leurs performances et de favoriser l'essor d'un secteur intermédiaire.

- Le secteur de la petite et moyenne transformation alimentaire mérite l'attention pour trois raisons principales (a) il reste encore peu développé, alors que son essor favoriserait la baisse des coûts alimentaires dont on a dit qu'ils étaient particulièrement élevés à San Pedro (b) il est l'un des secteurs privilégiés de l'insertion professionnelle des femmes (c) les coûts unitaires d'investissement dans les micro entreprises de transformation sont suffisamment modestes pour justifier une politique prudente de crédit. La fermeture de l'usine de décorticage de riz, dont la capacité était de 10 000 tonnes, a déjà favorisé l'essor d'unités de transformation artisanales, bien que ces dernières soient toujours en nombre insuffisant ; de même, l'activité de transformation du manioc peut être améliorée à l'aide d'une distribution de petits crédits aux opératrices.
- La commercialisation des produits alimentaires pourrait faire l'objet d'une attention particulière. A défaut d'une tradition locale marchande ancienne, et suite à la forte dépendance de la ville envers les réseaux extérieurs, les circuits de mise en marché sont, à San Pedro, encore peu performants. La connexion entre les flux inter-régionaux et la commercialisation locale entraîne ainsi d'importantes pertes de conservation des produits et une augmentation du coût final des produits. L'extension du marché est une première réponse, qui pourrait utilement être complétée par l'organisation des petits et moyens opérateurs actuellement mal armés pour négocier les prix et conditions d'achat avec leurs fournisseurs, et plus encore pour investir les circuits d'approvisionnement hors zone. La dépendance envers l'amont des filières marchandes est probablement l'une des causes du coût élevé des dépenses alimentaires courantes, telles qu'elles sont apparues à l'examen des budgets de consommation des ménages.
- Le secteur de la pêche dispose encore de gisements productifs inexploités à l'échelon communal et plus généralement régional. La présence de nombreuses

espèces de poissons en grande quantité dans les eaux de la région – mer, fleuve et lacs – laissent encore de vastes possibilités d'exploitation et l'enrichissement périodique des eaux du Sud-Ouest améliorent en outre les rendements possibles. Le développement de la pêche et de la pisciculture est cependant limité par différentes contraintes telles que (1) la non application systématique de la réglementation régissant les systèmes d'exploitation et les zones de pêche (2) le sous-équipement des centres et postes de pêche – matériel technique de travail, quai, hall de vente notamment (3) la cherté des moyens de conservation des produits frais (4) l'insuffisance des agents d'encadrement (5) les contrôles parfois abusifs des forces de l'ordre lors du transport, qui engendrent des pertes de recettes, voire de marchandises (6) l'accès des patrons de pêche artisanale aux crédits de court terme. Il semble, en revanche, que les techniques de pêche ne puissent faire d'objet que d'améliorations au coup par coup. L'inauguration du port de pêche, en juillet 1997, aidera incontestablement les professionnels à améliorer leur production, du moins si les contraintes précédemment notées sont progressivement levées. On doit par ailleurs insister sur le fait que les pêcheurs Fante opèrent toujours dans un contexte d'insécurité juridique dont la conséquence est l'absence de garanties sur la pérennité de leur implantation locale et de leurs investissements en moyens de production.

- Contrairement à une idée largement répandue, le secteur touristique – et plus généralement hôtelier – reste sous-exploité, malgré la présence de sites naturels régionaux exceptionnels. Deux conditions sont apparues nécessaires pour améliorer le rendement et la capacité d'accueil des hôtels (1) les standards d'accueil et de gestion des séjours touristiques internationaux supposent un personnel qualifié dont les hôtels ne disposent pas encore ; la difficulté à recruter des personnels stables et de qualité à tous les échelons de la production des services – depuis la gérance jusqu'aux services courants – en est un signe visible (2) l'image de la commune, son activité commerciale ainsi que l'état du centre ville ne sont pas encore de nature à favoriser un tourisme national et international souhaitant diversifier les visites et distractions lors des séjours.

7.4.7. Si les complexes mentionnés dans les points précédents sont ceux sur lesquels il est possible d'agir globalement afin de sécuriser des investissements de taille modeste, les filières centrales de l'activité économique et des comptes de San Pedro semblent susceptibles, sur des segments ciblés, d'une meilleure valorisation locale.

- La filière bois est actuellement soumise à des mutations majeures, liées à la déforestation du Sud-Ouest et au souci des autorités centrales de valoriser les activités de première et seconde transformation. L'arrêt annoncé de l'exportation de grumes a provoqué un rush spéculatif sur l'exploitation forestière, et une augmentation du nombre des scieries installées en ville. Toutefois, les années à venir doivent être celles d'une reconversion des scieries et la venue de nouveaux opérateurs spécialisés dans la valorisation de la ressource brute. Si un effondrement de la filière locale du bois semble peu probable, eu égard aux investissements déjà réalisés et aux effets de la dévaluation, il paraît utile d'établir localement des conditions incitatives pour un accueil des investissements, afin d'assurer la continuité de l'activité, pour renforcer son ancrage local et pour

garantir le niveau des prélèvements fiscaux directs et dérivés. Nombre d'opérateurs de la première transformation opteront probablement pour le site de San Pedro, en raison de l'avantage comparé que procure la proximité des lieux de production ; en revanche, les professionnels de la seconde transformation seront amenés à arbitrer, pour leur choix d'implantation, entre San Pedro et Abidjan, la capitale économique disposant dans la compétition d'un avantage en termes de débouchés locaux. C'est sur ce segment qu'un dialogue mérite d'être amorcé afin d'envisager les modalités d'un accueil favorable – par exemple en termes d'accès aux terrains industriels, de services extérieurs et de conditions de vie des cadres et employés qualifiés. Parmi les micro et petits opérateurs cette fois, on notera le peu d'unités d'artisanat d'art et de menuiseries de haute qualité. Par ailleurs, une politique de valorisation durable des ressources forestière passe, au plan régional, par la restauration d'un couvert arboré sur les plantations de café-cacao, et par l'accès des paysans aux revenus qu'engendrera l'exploitation forestière de leurs terroirs. Le rôle de la Sodefor – encore très dépendante de ses objectifs productivistes – semble de ce point de vue bien en deçà des enjeux actuels.

- La réorganisation de la filière café-cacao et la nouvelle donne dans la fixation des prix aux producteurs devraient inciter les planteurs à donner l'avantage à des systèmes de production plus intensifs, et plus consommateurs en équipements et en intrants. A terme, le secteur privé de San Pedro pourrait en tirer parti (1) en jouant un rôle de fournisseur de l'arrière-pays, qu'il n'a pu tenir jusqu'à présent eu égard à l'étroitesse du marché et à l'administration de la filière. En la matière, l'échec de l'expérience Sogepac qui unissait les groupements coopératifs et un pool d'exportateurs ne remet pas en cause la validité de la démarche visant à rapprocher les producteurs et les acheteurs finaux ; mais il attire l'attention sur la nécessaire transparence – et concurrence – dans l'approvisionnement des planteurs, dont la ville serait d'ailleurs bénéficiaire (2) en bénéficiant des transferts de planteurs dont l'épargne peut à terme contribuer au financement de l'habitat urbain.
- Au plan régional, le dynamisme de la filière huile de palme tient à ce qu'elle a été un moyen de reconversion des planteurs affectés par la crise du café-cacao, et que l'expansion et la dispersion des aires de production ont rendu les mini-huilleries rentables. La tendance des planteurs à investir dans la transformation, d'ores et déjà amorcée, mérite d'être soutenue par des instruments d'appui financiers appropriés ; de même d'ailleurs que les investissements des salariés urbains dans la filière, perceptibles dans l'acquisition de plantations et dans l'usage des régimes. Le développement des petites unités de transformation s'intègre d'ailleurs dans la stratégie de renforcement du monde rural en équipements, proposée par divers bailleurs dont la Caisse française de développement.

7.5. **Œuvrer à une décentralisation efficace en développant l'assise politique et financière locale et le dialogue entre acteurs**

7.5.1. Les dissensions au sein du pouvoir municipal sont anciennes et récurrentes. Les enjeux semblent moins résulter de conflits localisés, que d'une confrontation d'intérêts entre un Etat soucieux de conserver le contrôle d'une ville contribuant à l'équilibre économique national, et une municipalité souvent écartelée entre sa fonction de relais et sa volonté d'autonomie. Paradoxalement, la présence des services déconcentrés de l'Etat se révèle faible : San Pedro compte peu de fonctionnaires relativement à sa population, les services chargés d'administrer l'outil portuaire absorbant de plus une bonne part des effectifs. En fait, le caractère stratégique de la ville explique probablement la faible proportion de fonctionnaires en poste – les affaires sont souvent traitées directement à Abidjan – et le peu de délégation de pouvoirs dont bénéficient actuellement les services déconcentrés de l'Etat. De ce point de vue, la capacité des autorités communales à s'imposer en interlocuteurs envers les acteurs locaux n'est sans doute pas à la hauteur des enjeux de la gestion des affaires locales.

7.5.2. Aussi l'une des priorités apparues à diverses reprises dans le rapport est d'amorcer un dialogue avec les divers acteurs afin d'établir un projet urbain proche des attentes, et de ce fait susceptible d'une « gestion partagée ». Avec les investisseurs tout d'abord, dont le poids économique et le fonctionnement en lobbies méritent d'être mobilisés autour d'objectifs locaux. L'extranéité des investisseurs ne signifie nullement un désintérêt de ces derniers envers l'état de la ville et son devenir socio-économique : rares ont été les entrepreneurs rencontrés qui ont émis un refus de principe envers une contribution des établissements au développement local à condition qu'ils soient consultés et associés à d'éventuelles initiatives, et que l'équipe municipale donne des signes tangibles de sa volonté d'améliorer l'environnement. Les enjeux du développement de San Pedro dépassant les moyens financiers du pouvoir local, il apparaît indispensable d'y associer les opérateurs intéressés au relèvement de l'image d'une ville qu'ils considèrent comme la leur et à l'essor de laquelle ils se disent prêts à participer.

7.5.3. Il a été relevé l'intensité du réseau associatif, professionnel ou non, animé par les petits opérateurs de l'économie populaire. Il s'agit sans doute d'un des traits majeurs de ce secteur, lié à son histoire et à la nature de son peuplement ; la structuration interne du milieu en est le résultat et il paraît souhaitable d'ériger les groupements en interlocuteurs privilégiés d'une politique locale visant à soutenir la micro entreprise et l'emploi : les communautés sont finalement bien organisées – plus d'ailleurs sur des bases d'origine territoriale, ou de lieu d'exercice de l'activité, que sur des critères strictement professionnels – et c'est par elles que s'exercent les liens d'entraide et les dialogues contribuant à l'apaisement des tensions inter-ethniques, qui semblent ici moins fortes que dans les campagnes.

7.5.4. On a signalé la contribution de multiples associations d'originaires et de quartier dans l'animation culturelle, et plus généralement dans la socialisation des jeunes générations. Elles apparaissent comme autant d'intermédiaires naturels, et de premier rang, pour assurer le lien avec la municipalité en matière de mobilisation de la jeunesse urbaine : la diffusion des informations et la vulgarisation des pratiques de prévention des infections par le virus HIV – qui est ici une priorité de santé publique –, la prévention de la petite délinquance, l'essor des

activités culturelles et les politiques d'insertion professionnelle peuvent trouver des relais efficaces, bien qu'encore très peu mis à contribution.

7.5.5. La commune de San Pedro ne prélève actuellement qu'une part dérisoire des richesses générées localement : les recettes représentent, au total, moins de 0,5 % du produit local brut. L'absence de taxes foncières et d'habitation d'une part, les faiblesses du système de collecte d'autre part – et particulièrement dans la tenue d'un fichier des activités imposables –, enfin la différence entre le niveau des recettes potentielles et effectivement réalisées – par exemple auprès des opérateurs des marchés où le tiers des ressources potentielles est réalisé, ou auprès des transporteurs intra et interurbains – sont les causes premières du modeste niveau des ressources propres communales, et partant de la dépendance financière envers l'extérieur. La sous-fiscalisation de la production locale concerne autant les entreprises redevables de l'impôt synthétique que les établissements de taille supérieure : une meilleure coordination entre les services municipaux et la direction des impôts semble ici souhaitable, afin d'améliorer le recouvrement présent du secteur des unités intermédiaires. Dans l'attente, les conséquences du niveau actuel de prélèvement communal apparaissent dommageables à double titre : il restreint considérablement la capacité des autorités à assumer la charge des services collectifs de base, et il replie le budget de fonctionnement sur les frais de personnel et de maintenance de l'administration locale.

REPUBLIQUE DE COTE-D'IVOIRE

Union– Discipline– Travail

—
MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE L'INTEGRATION NATIONALE
—

**SAN PEDRO ET SON ARRIERE-PAYS
DYNAMISMES ET SYNERGIES D'UNE VILLE PORTUAIRE**

Volume 2 : Rapport de synthèse

Juillet 1998

Union Européenne

OCDE – PDM

« RELANCE DES ECONOMIES LOCALES EN AFRIQUE DE L'OUEST »

Etude réalisée par :

**ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DE STATISTIQUE ET D'ECONOMIE APPLIQUEE
(ENSEA)**

**INSTITUT DE RECHERCHE POUR LE DEVELOPPEMENT
(IRD – EX ORSTOM)**

Internationale de Conseil, d'Etudes et de Finances (ICEF)

AVANT-PROPOS

0.1. Le présent rapport expose les résultats d'enquêtes effectuées de septembre à novembre 1997 à San Pedro (Côte-d'Ivoire) dans le cadre de l'étude « Relance des économies locales en Afrique de l'Ouest » (ECOLOC) engagée par le Club du Sahel et financée par l'Union Européenne. Il constitue le volet ivoirien de travaux pilotes menés simultanément dans d'autres villes de la sous-région : Sikasso (Mali), et Saint-Louis (Sénégal). La maîtrise d'œuvre de cette étude San Pedro a été confiée au cabinet ICEF (International de Conseil d'Etude et de Formation). Les travaux de terrain et le traitement statistique ont été effectués par une équipe de chercheurs et d'enseignants-chercheurs de l'ENSEA (Ecole Nationale Supérieure de Statistique et d'Economie Appliquée). La responsabilité de l'analyse des données et de la synthèse des résultats revient conjointement à Adalbert Nshimyumuremyi, Statisticien-économiste, Directeur d'études (ENSEA), et à Pascal Labazée, socio-économiste, Directeur de recherche à l'Institut de recherche pour le développement (IRD, ex-ORSTOM).

0.2. Le document présent a pris le parti de répondre aux Termes de référence de l'étude ECOLOC en exposant les résultats de manière qu'ils soient utilisables pour l'information et le pilotage de la politique municipale. En d'autres termes, de façon délibérée, la présentation des données et analyses répond moins à des exigences académiques qu'au souci de transmettre aux responsables de la localité concernée une démarche, des données d'ordre quantitatif et qualitatif, des cadres analytiques et compréhensifs à partir desquels ils aient la possibilité de forger des objectifs et de prendre des décisions. De cette option découlent deux implications. D'abord, l'outil statistique central qui informe cette étude – la matrice de comptabilité sociale (MCS) – sera présentée de façon à faire apparaître (1) les grandes masses financières qui structurent l'économie locale de San Pedro (2) les flux majeurs reliant les acteurs de cette économie (3) la part revenant effectivement aux finances municipales dans la richesse localement créée et dans les échanges suscités. Sont renvoyées dans les annexes les méthodologies détaillées, relatives à la confection et au bouclage de cette matrice, ainsi que les données désagrégées à partir desquelles il a été possible de l'établir. Ensuite, le texte est agencé de telle sorte qu'il soit possible (1) de convertir les données chiffrées et les analyses proposées en autant d'informations mobilisables par les gestionnaires des communes, (2) de transformer ces informations opérationnelles en recommandations ou, à tout le moins, en indicateurs d'actions à entreprendre.

0.3. Un double préalable méthodologique mérite d'être ici évoqué, afin d'éviter toute méprise sur la présentation et l'interprétation des résultats. En premier lieu, bon nombre des données chiffrées exposées au fil de ce rapport s'entendent plus comme des ordres de grandeur ou à tout le moins des approximations, que comme des valeurs certaines. Il est apparu en effet illusoire, et au bout du compte peu utile, de chercher à reconstruire des agrégats économiques locaux extrêmement diversifiés et interdépendants sans accepter la marge minimale d'erreur propre à toute enquête de terrain à caractère extensif. En revanche, les ajustements statistiques auxquels il a fallu procéder restituent une image d'ensemble cohérente – la plus réaliste qu'il a été possible de dresser de l'économie de San Pedro. De même que pour les comptes de la nation qui gagnent en vision globale ce qui est perdu en degré de précision sur chaque donnée, les comptes localisés fournissent des indications détaillées qui, prises isolément, ne

sont probablement pas exemptes de critiques, mais qui ont l'avantage de la cohérence générale.

0.4. En second lieu, il importe d'insister sur le fait que si une économie locale peut parfaitement être présentée en *data* démographique ou financiers, en agrégats comptables et autres quantifications formelles de stocks et de flux, la compréhension de ses dynamismes et de ses éventuels dysfonctionnements doit en passer par une approche qualitative. L'histoire, les structures sociales, l'organisation interne des filières, les usages et les cultures prennent en effet une importance croissante à mesure qu'on s'approche du fonctionnement local des économies, au point que celles-ci semblent bien souvent déterminées par des contraintes non économiques. Aussi, la présentation des résultats chiffrés sera assortie à chaque fois que nécessaire d'un cadre compréhensif renvoyant à des observations qualitatives collectées par les consultants au cours de l'étude de terrain, ou tirées des nombreux travaux d'historiens, de géographes, de socio-économistes, de sociologues et d'anthropologues consacrés à la région du Sud-Ouest de la Côte-d'Ivoire, et à la ville de San Pedro.

0.5. Ce rapport a été rédigé par conjointement par Adalbert Nshimyumuremyi, Directeur des Etudes à l'Ecole nationale supérieure de statistique et d'économie appliquée (ENSEA), et par Pascal Labazée, socio-économiste, Directeur de recherche à l'Institut de recherche pour le développement (IRD, ex-ORSTOM). Il s'inspire pour partie des rapports intermédiaires, monographies sectorielles et notes de terrain confectionnés par les consultants – Jean-Marc Kouadjo (Directeur des Etudes à l'ENSEA), Charlie Dinguï (Enseignant ENSEA) Dorcas Akaffou (Enseignante ENSEA) Guillaume Gnamien (Enseignant à l'ENSEA) et Mamane Sama (Enseignant à l'ENSEA) – ainsi que des travaux réalisés par les assistants de recherche de l'ENSEA - Norbert Mobenza (Ingénieur statisticien économiste ENSEA), Diane Balamine (Ingénieur statisticien économiste ENSEA), Jules Touka (Elève Ingénieur statisticien économiste ENSEA), Séverin Kamgna (Elève Ingénieur statisticien économiste ENSEA), Christine Yede (Ingénieur des travaux statistiques ENSEA), Jean-Damascène Ndayisaba (Ingénieur des travaux statistiques ENSEA), Fidèle Kayibanda (Ingénieur des travaux statistiques ENSEA), Laurence Mukanyangezi (Ingénieur des travaux statistiques ENSEA), Assa Gakou (Ingénieur des travaux statistiques ENSEA), Anysie Musabyemungu (Ingénieur des travaux statistiques ENSEA), Boris Koko (Ingénieur des travaux statistiques ENSEA).

0.6. On signalera pour mémoire qu'une version expurgée du présent rapport a été mis en diffusion générale par le Programme de développement municipal (PDM) et l'OCDE-Club du Sahel (SAH/D (98) 481). Ce document, intitulé « San Pedro : Dynamismes et synergies de l'économie locale », est en consultation à la bibliothèque du Centre de développement de l'OCDE, 94 rue Chardon Lagache – 75016 PARIS.

Encadré 1 : Remarques préliminaires sur la méthodologie, les chiffres et leur signification

Les données chiffrées et analysées ici sont tirées de la construction d'une matrice de comptabilité sociale, ou MCS. L'élaboration des comptes répond à un double objectif : (1) d'une part, fournir pour l'exercice 1996 une image cohérente des principales données de production et d'emploi des richesses, cela pour chacun des acteurs principaux de l'économie locale (2) d'autre part, présenter les grandes relations économiques unissant ces acteurs, afin de mesurer leur niveau d'intégration et d'interdépendance ; notons par ailleurs que les relations, une fois quantifiées, sont le moyen de vérifier la cohérence générale des données. Certaines données, enfin, sont spatialisées : les grandeurs de l'économie locale tiennent alors compte de leur origine géographique précise – ville, commune, arrière-pays, région - et de leur destination. Toutefois, l'absence d'enquêtes menées hors de la commune de San Pedro a limité l'effort de spatialisation, de sorte que celle-ci n'a pu être accomplie que sur quelques filières.

Il convient de distinguer, pour mémoire, trois modes de construction statistique des agrégats exposés ci-dessous : (1) certains agrégats sont directement fournis par des services statistiques et comptables sur la base d'enregistrements complets ; c'est le cas pour les comptes des administrations déconcentrées, des entreprises du secteur moderne, des établissements bancaires, du port, et des diverses institutions d'encadrement (2) d'autres agrégats ont été construits à partir d'enquêtes de terrain : c'est notamment le cas pour la consommation des ménages ou les comptes du secteur informel, obtenus par l'analyse statistique des réponses d'un échantillon de personnes enquêtées (3) enfin, certains agrégats ont été construits à partir d'extrapolations de données tirées d'études récentes, ou de sondages effectués auprès de personnes-ressources particulièrement au fait de certains aspects de la vie économique locale. Il est évident que la fiabilité des données est variable d'un mode de collecte à l'autre, de sorte que des ajustements ont été nécessaires afin de « boucler » la matrice ; de tels ajustements ont été réalisés après confrontation de sources diverses : retour sur le terrain pour complément d'informations, ou mobilisation de sources statistiques et documentaires connexes.

Un double préalable méthodologique mérite d'être ici évoqué, afin d'éviter toute méprise sur la présentation et l'interprétation des résultats. En premier lieu, bon nombre des données chiffrées exposées au fil de ce rapport s'entendent plus comme des ordres de grandeur ou à tout le moins des approximations, que comme des valeurs certaines. Il est apparu en effet illusoire, et au bout du compte peu utile, de chercher à reconstruire des agrégats économiques locaux extrêmement diversifiés et interdépendants sans accepter la marge minimale d'erreur propre à toute enquête de terrain à caractère extensif. En revanche, les ajustements statistiques auxquels il a fallu procéder restituent une image d'ensemble cohérente – la plus réaliste qu'il a été possible de dresser de l'économie de San Pedro. De même que pour les comptes de la nation qui gagnent en vision globale ce qui est perdu en degré de précision sur chaque donnée, les comptes localisés fournissent des indications détaillées qui, prises isolément, ne sont probablement pas exemptes de critiques, mais qui ont l'avantage de la cohérence générale.

En second lieu, cette synthèse renonce au fastidieux travail d'exposé exhaustif des résultats détaillés dont les utilisateurs de la présente note ne pourraient tirer qu'un volume d'informations sans doute considérables mais sans portée opérationnelle. A l'inverse, on se limitera à une présentation des agrégats et flux susceptibles de focaliser l'attention sur les dynamismes et blocages de l'économie locale. L'interprétation des chiffres mobilise des connaissances et observations d'ordre qualitatif, faisant référence aux informations historiques, sociologiques, voire culturelles, telles qu'elles ont pu être collectées sur le terrain ou au cours de la phase documentaire. En effet si une économie locale peut parfaitement être présentée en *data* démographique ou financiers, en agrégats comptables et autres quantifications formelles de stocks et de flux, la compréhension de ses dynamismes et de ses éventuels dysfonctionnements doit en passer par une approche qualitative. L'histoire, les structures sociales, l'organisation interne des filières, les usages et les cultures prennent en effet une importance croissante à mesure qu'on s'approche du fonctionnement local des économies, au point que celles-ci semblent bien souvent déterminées par des contraintes non économiques. Aussi, la présentation des résultats chiffrés sera assortie à chaque fois que nécessaire d'un cadre compréhensif renvoyant à des observations qualitatives collectées par les consultants au cours de l'étude de terrain, ou tirées des nombreux travaux d'historiens, de géographes, de socio-économistes, de sociologues et d'anthropologues consacrés à la région du Sud-Ouest de la Côte-d'Ivoire, et à la ville de San Pedro.

1. L'ETAT IVOIRIEN AU CŒUR DU PROCESSUS D'URBANISATION

Le divorce entre la ville programmée et la ville réelle

1.1. Dans le cadre de sa politique d'aménagement du territoire et de décentralisation, l'Etat ivoirien a mené, au cours des années 60, une vaste opération de développement dite « opération San Pedro », fondée sur la réalisation d'un port en eau profonde capable d'assurer l'évacuation des produits d'agro-exportation et d'engendrer une dynamique urbaine tirant la croissance de la région du Sud-Ouest.

1.2. Ce projet a été conçu en trois phases, brièvement résumées comme suit :

- La première s'étend sur la période 1966-1975 : il s'agissait alors de désenclaver la région (1) par la création du port (2) par l'aménagement de routes et pistes dans l'arrière pays (3) par la mise en valeur de ressources forestières encore sous-exploitées (4) par l'installation de plantations industrielles - palmier à huile, cocotier, hévéa - (5) par l'accueil d'une immigration de peuplement régional.

- La seconde couvre la période 1976-1985 : à la continuation des actions encore inachevées de la première étape, il devait s'ajouter (1) la mise en place d'industries - usine de pâte à papier, exploitation de minerai de fer - (2) l'intensification de l'agriculture locale par des opérations d'encadrement, de formation et de recherche.

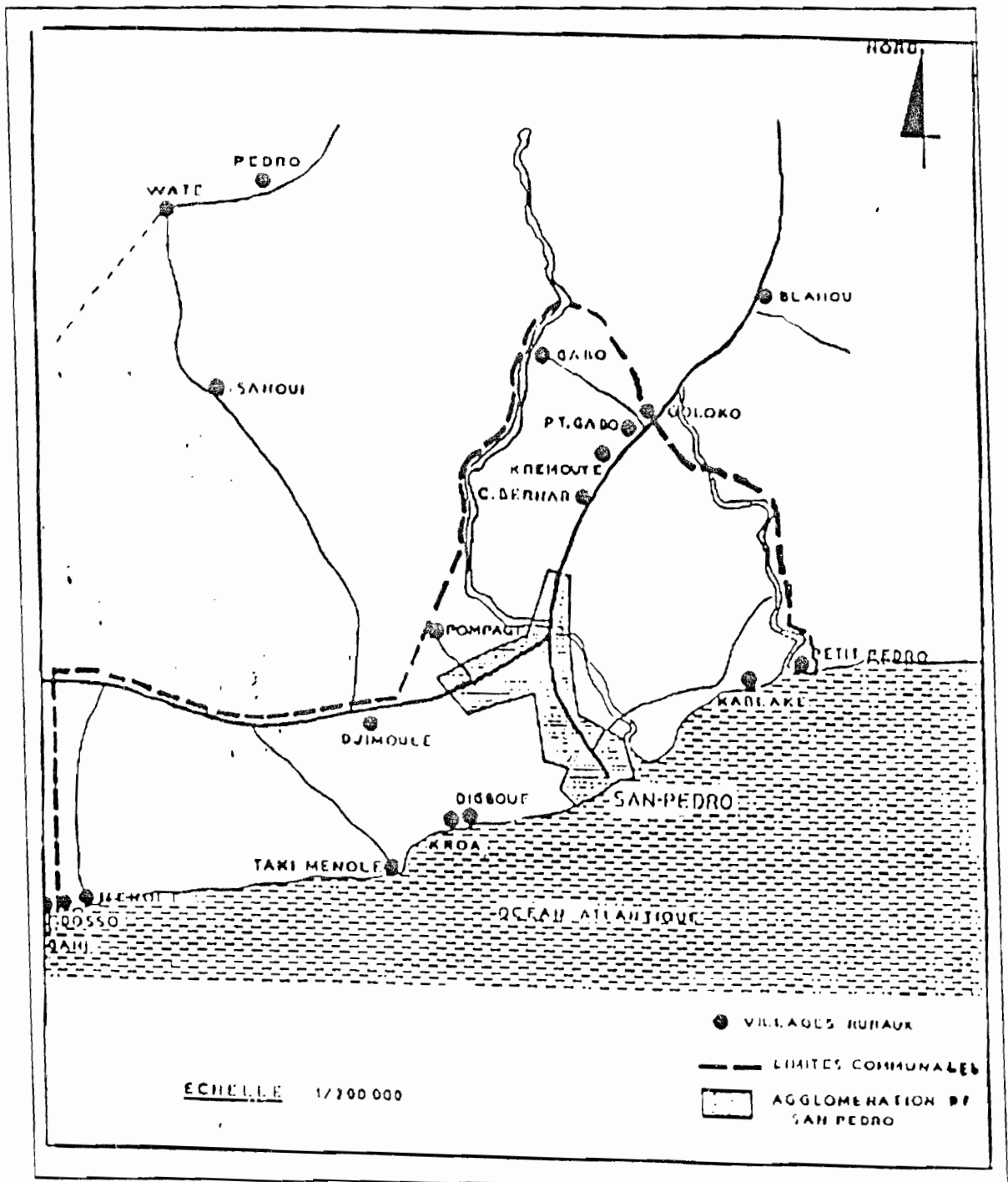
- La troisième étape, quant à elle, concerne le décollage économique et correspond à la période 1986-2000. Il était prévu que le Sud-Ouest participe pleinement à la croissance globale de l'économie de la Côte-d'Ivoire. La valeur ajoutée dégagée tant dans l'industrie que dans l'agriculture devait accroître l'épargne nationale, et participer au financement de nouveaux investissements. Outre la transformation de produits destinés à l'exportation, la région devait assurer la production de divers biens de consommation destinés au pays : papier, pneumatiques, produits métallurgiques, produits du bois.

1.3. Les prévisions de l'opération San Pedro tablaient sur un décollage économique urbain et régional à l'horizon An 2000, le Sud-Ouest devenant alors le second pôle économique du pays. Pour y parvenir, l'Autorité pour l'aménagement de la région du Sud-Ouest (ARSO) - société de développement à compétence régionale placée sous tutelle présidentielle - fut fondée en 1969 pour assurer la maîtrise d'ouvrage de l'opération. L'ARSO a bénéficié tout au long des années 1970 d'une sollicitude exceptionnelle de la part des pouvoirs publics, et a disposé de moyens financiers considérables.

1.4. Symbole de la phase de prospérité et du volontarisme public, San Pedro a suscité nombre d'espoirs et attiré des populations migrantes, ivoiriennes et étrangères. Toutefois, la crise économique a brisé le dynamisme portuaire de cette ville et de nombreux projets n'ont pu voir le jour : la déforestation et l'effondrement des cours du café et du cacao ont aussi affecté le niveau de vie des planteurs de la région. La reprise de la croissance, suite à la dévaluation, suscite à nouveau des espoirs auprès d'une population urbaine aspirant à une amélioration de ses conditions d'existence et de son environnement.

1.5. A l'examen des données collectées pendant cette étude, on peut considérer que la ville, la commune de San Pedro et plus généralement la région du Sud-Ouest sont le produit d'une part de cette exceptionnelle opération de développement « par le haut », d'autre part du retournement de la conjoncture économique nationale au cours des années 1980, enfin d'une dynamique urbaine et rurale interne, ou « par le bas » qui a en grande partie échappé au schéma de développement prévu. La commune de San Pedro, chef lieu de la région et du département, constitue le pôle urbain régional le plus important, et son essor a en partie paralysé la dynamique urbaine des villes situées à proximité - Sassandra notamment. L'opération San Pedro a bien conduit à la naissance d'une ville ayant connu l'une des plus fortes poussées démographiques du pays.

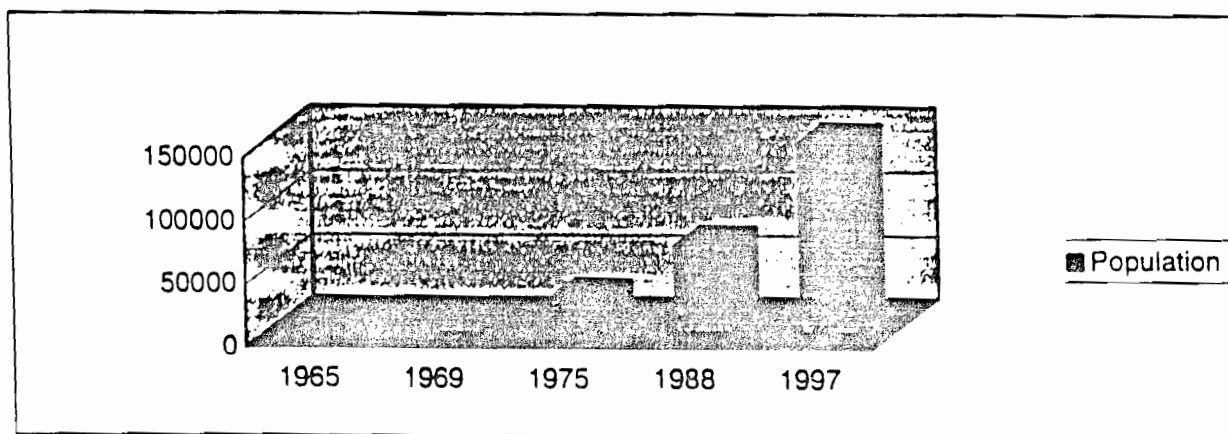
F1: Environnement rurale et limites géographiques de la commune de San Pedro



1.6. Au cours des années 1990, la ville de San Pedro a connu un regain d'activité liée d'une part à l'implantation de plusieurs Directions régionales de l'administration, et d'autre part à la relance de l'économie portuaire suite à la dévaluation du franc CFA. L'ouverture de la route côtière est aussi un facteur de désenclavement par rapport à la capitale économique, Abidjan, et en conséquence de synergies économiques entre les deux villes. Dans un tel contexte, l'un des défis majeurs de la gestion municipale est de convertir cette situation avantageuse, mais dont les déterminants sont externes et restent de ce fait peu contrôlables localement, en autant d'opportunités pour asseoir un développement économique endogène.

1.7. Petit village de pêcheurs Kroumen d'à peine 40 habitants avant les actions de l'ARSO, en 1965, soit un an après la décision de création du port, il est dénombré 2 700 habitants dans l'agglomération de San Pedro. En 1969, la population s'élève à 4 000 habitants dont la moitié est d'origine étrangère, principalement voltaïque et malienne, et l'autre moitié se compose d'autochtones Krou et, dans une moindre mesure, d'ivoiriens originaires du Nord – Malinké et Sénoufo - et de l'Est – Baoulé - du pays. En 1975, les données tirées du recensement général de la population font état de 27 600 habitants, soit le plus fort taux de croissance urbaine du pays, la pyramide des âges et le sex-ratio indiquant par ailleurs l'importance des migrations de travail. En 1988, la population urbaine atteint 70 600 habitants : le taux de croissance reste l'un des plus élevés du pays, même si la chute du trafic portuaire due à la crise économique et la dissolution de l'ARSO ont incontestablement réduit le flux migratoire. La population de la commune. citadine à près de 90 %, peut être actuellement estimée à quelque 150 000 habitants, soit un doublement depuis les données du recensement de 1988.

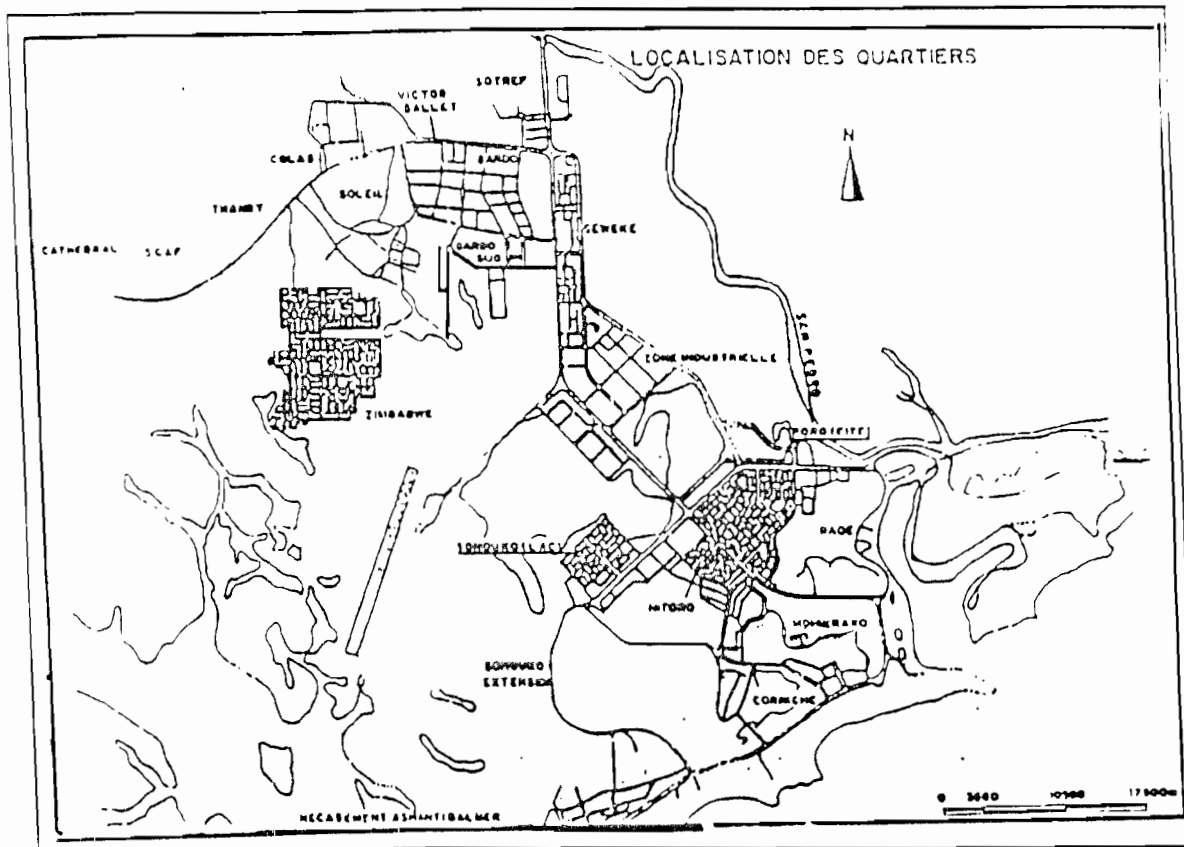
F2. Evolution démographique de la commune de San Pedro



1.8. La ville peut être grossièrement décomposée en quatre grandes aires aux fonctions extrêmement différenciées. Les discontinuités économiques et sociales s'inscrivent, de façon beaucoup plus nette que dans d'autres communes ivoiriennes, dans l'occupation de l'espace. La zone du front de mer, composée des quartiers Corniche et Balmer, a une vocation résidentielle, administrative et touristique. La zone intérieure Sud, née avec le chantier portuaire, se compose de quartiers lotis – Poro Cité, Sonouko Lac, Nitoro – à loyers modérés, spécialement conçus à l'attention des catégories sociales intermédiaires qui devaient, sur la durée, constituer l'armature sociale urbaine ; l'habitat des cadres des secteurs privé et public y est ainsi concentré, bien qu'une tendance à la création d'habitats résidentiels apparaisse à la sortie Nord de la ville. L'extrême Nord, ou quartier Bardo, est l'un des plus vastes bidonvilles d'Afrique de l'Ouest : accueillant à l'origine la main d'œuvre nécessaire à la réalisation des infrastructures urbaines et portuaires - dont la présence était

considérée comme provisoire - le quartier abrite aujourd'hui un peu plus de 100 000 habitants : s'y ajoutent aussi les périphéries du Bardo, tels que Séweké, Zimbabwe, etc.. Le Bardo est le cœur de l'activité économique informelle de production et d'échange.

F3: Plan de la ville de San Pedro



1.9. Au total, le schéma d'urbanisation initial, conçu pour 300 000 habitants, est doublement pris à revers : par l'enracinement des populations du Bardo, et par la formation de zones de résidence hors des sites coûteusement viabilisés mais inoccupés à 75 %. Le centre géographique de la ville, qui sépare nettement les quartiers non lotis des habitations résidentielles et intermédiaires, est pour sa part très peu peuplé : il abrite la zone industrielle ainsi que la zone aéroportuaire, l'une comme l'autre bordées de marécages. Ce centre devrait, en toute logique, constituer le principal réceptacle de la croissance urbaine, et favoriser les connexions sociales ; tel n'est pourtant pas le cas, eu égard aux coûts qu'engendrerait son aménagement. Il ressort d'une part que la proportion de citadins vivant dans les zones non loties est passée de 65 % en 1975 à 75 % en 1997, sous l'effet de l'accroissement naturel, des regroupements familiaux et d'une probable reprise des migrations de travail suite au récent regain d'activité. D'autre part, il apparaît un accroissement sensible de la taille unitaire des ménages, en particulier dans le quartier Bardo, qui atteste du passage sans doute irréversible d'un peuplement *via* les migrations de travail à une croissance démographique urbaine auto-entretenu. Enfin, les interactions entre les migrations urbaines et rurales, bien que non mesurables, sont probablement importantes. La ville a fonctionné comme « trop plein » pour son arrière-pays touché – comme l'ensemble du Sud-Ouest – par la saturation foncière ; réciproquement, la crise de la décennie passée a poussé les urbains vers un repli rural, ou à tout le moins vers la recherche de compléments de ressources tirées de l'agriculture vivrière et de rente.

T1. Répartition de la population de la commune de San Pedro par quartier en 1988 et en 1997

Quartier	1988		1997	
	Pop. Totale	NB. ménage	Pop. totale	NB. ménage
Bardo	45 696	9 987	102 500	11 546
V. Ballet - Sotrer	629	139	1 400	169
Cathédrale Colas	473	94	1 100	132
Soleil Zimbabwe	1 336	246	3 000	428
Porro	4 980	703	5 700	860
Nitoto	1 018	126	1 100	221
Séwéké	10 885	1 929	12 000	1 500
Balmer	1 374	272	1 400	464
Lac	4 168	604	8 300	938
Total ville	70 559	14 100	136 500	16 258
Zone rurale	6 594		12 800	
Total commune	77 153		149 300	

Source : RGPh 1988 ; Estimations et dénombrements de l'étude Ecoloc 1997

1.10. La croissance démographique de San Pedro est ainsi, contrairement aux études et projections des années 1960, une donnée de long terme. Le repli des travailleurs migrants n'a pas eu lieu, engendrant une segmentation sociale et spatiale visible dans la coexistence de deux villes distinctes : d'un côté la ville moderne, de l'autre la ville populaire, physiquement séparées par plusieurs kilomètres. Le paradoxe du planificateur tient à « l'oubli des urbains » dans les études préparatoires de l'opération San Pedro : aucune, en effet, n'a concerné les conditions d'existence des nouveaux arrivants, de sorte qu'une tâche importante est désormais de densifier les passerelles entre la ville programmée et la ville réelle.

1.11. Cette segmentation s'inscrit dans les conditions de vie courante des populations de San Pedro. Au Bardo, plus de 40 % des ménages s'approvisionnent en eau de source, rivière et marigot, environ 5 % sont distribués en eau potable dans leur logement ; le quartier Séwéké est proche de ces résultats désastreux. Les ménages du quartier du Lac, Porro, Balmer et Nitoto sont pour leur part approvisionnés à près de 100 % en eau courante et – plus rarement par pompage. Pareillement, la ville compte moins de 6 000 abonnés au réseau électrique ; celui-ci alimente ainsi à peine le tiers des ménages. Mais on notera que moins de 10 % des ménages du Bardo disposent de l'électricité à domicile ; encore une bonne partie de ces derniers ont, par souci d'économie, recours à un éclairage annexe non électrique. 78 % des ménages de ce quartier utilisent le bois ou le charbon comme mode de cuisson, moins de 5 % disposent de sanitaires intérieurs. Le nombre d'occupants par pièce disponible varie, de même, de 2,5 dans les quartiers non lotis à 1,2 dans les quartiers résidentiels. D'une façon générale, le sous-équipement des différents quartiers à forte densité de population fait chuter le taux moyen d'équipement des ménages de la commune en eau potable (29,9 %), électricité (31,4 %), téléphone (5,9 %), et à induire une dispersion considérable autour de cette moyenne.

1.12. Il convient pourtant de ne pas considérer la segmentation spatiale comme le seul vecteur des différenciations sociales urbaines même si, à l'évidence, celles-ci recourent largement celle-là. L'enquête menée auprès d'un échantillon de chefs de ménage fait en effet apparaître d'importants écarts de revenus au sein des mêmes quartiers et simultanément des écarts relativement modestes d'un quartier à l'autre lorsque le type d'habitat est comparable. On mentionnera, pour seule

illustration, que les revenus moyens des chefs de ménage du Bardo vont de 1 à 2,4 – soit de 86 000 à 205 000 francs CFA – selon qu'ils résident en habitat précaire ou en logement individuel. Et que l'écart des revenus moyens va de 1 à 2,5 entre les chefs de ménage du Bardo vivant en habitat individuel et ceux des quartiers lotis réservés aux classes moyennes. Une telle situation tient à ce que (1) la quasi-totalité des chefs de ménage résidant hors des quartiers non lotis exercent une activité de salarié permanent ou d'opérateurs indépendants dans le secteur moderne (2) les occupants des quartiers non lotis occupent pour partie des emplois indépendants dans le secteur informel, tantôt des emplois à faible contenu en qualification – ou occasionnels – dans le secteur moderne (3) le statut face à l'emploi, et son caractère plus ou moins durable détermine étroitement le type d'habitat choisi.

1.13. Le peuplement accéléré de la ville et les modalités de ce peuplement ont sans conteste été à l'origine de nombreux contresens, tant du point de vue des projections économiques que des politiques de gestion à l'échelon local. On se limitera ici à en mentionner deux. Le premier est d'avoir considéré que la population urbaine s'ajusterait à l'état d'exécution du programme de développement économique de l'ARSO. Il n'en a rien été, et les migrations de la première décennie ont trouvé dans le secteur informel les ressources - si modestes soient-elles - de leur propre survie, y compris lors de la phase de déclin du secteur moderne. Le second est lié au fait que la croissance urbaine est désormais auto-entretenu : ce sont les stocks de résidents allochtones et étrangers, non les flux de nouveaux migrants, qui assurent et assureront durablement l'essor du peuplement urbain et le développement du secteur informel (Balac 1997), de sorte qu'une urgence - longtemps repoussée - est de prendre doublement en compte cette donnée : comment aménager l'espace urbain afin d'accompagner la croissance démographique et la croissance de l'économie populaire ; et comment faire bénéficier les finances locales de ce développement ?

T2. Matrice de comptabilisé sociale agrégé

Commune de San Pedro - 1996

(millions fcfa)

	Entreprises Modernes	Entreprises Informelles	Production	Facteurs	Ménages	Commune	Administr. Déconcentr.	Epargne	Investisst.	Adminstr. Centrale	Reste de la Côte-d'Ivoire	Reste du Monde	TOTAL
Entreprises Modernes			530 400										530 400
Entreprises Informelles			86 033										86 033
Production	426 070	55 753			41 420	174	1 565		50 461		91 624	527 000	1 194 067
Facteurs	91 340	29 130				526				4 444			125 440
Ménages				63 453	562					1 196	96	400	65 707
Commune		235			509					219		951	1 914
Administration Déconcentrée										1 565			1 565
Epargne				10 748	5 435					89 960	329 374	-393 251	42 266
Investissement						1 195		42 266		7 000			50 461
Administration centrale	12 990	915	89 173	867	420	19							104 384
Reste de la Côte-d'Ivoire			402 782	11 419	6 893								421 094
Reste du Monde			85 679	38 953	10 468								135 100
TOTAL	530 400	86 033	1 194 067	125 440	65 707	1 914	1 565	42 266	50 461	104384	421 094	135 100	

Source : Ecoloc 1997

2. L'ECONOMIE LOCALE DE SAN PEDRO

Une économie de transit dominée par des décideurs hors zone

Produit local brut

2.1. Le Produit local brut (PLB) de San Pedro, équivalant à la production de richesses à l'intérieur de la commune – soit la somme des valeurs ajoutées, toutes taxes comprises, des entreprises et de l'administration centrale et communale – s'élève à près de 139 milliards de francs pour l'année 1996. Si l'on ajoute au Produit local les droits de douane et les taxes à l'exportation, soit 89 milliards, le Produit intérieur local (PIL) s'établit à près de 229 milliards soit un peu plus de 4 % du PIB ivoirien pour l'année de référence. A titre de comparaison, le Produit intérieur local moyen des communes de Côte-d'Ivoire – hors communes d'Abidjan – s'élève à 29 milliards. Le PIL par tête est estimé, à San Pedro, à 840 000 francs soit plus du double du PIB par tête du pays. San Pedro compte ainsi parmi les communes qui contribuent le plus à la formation du produit intérieur ivoirien ; de ce point de vue, les visées économiques de la formidable opération d'urbanisation conçue par l'Etat à la fin des années 1960 sont dans l'ensemble atteintes.

2.2. Les entreprises du secteur moderne sont les premiers contributeurs de la création des richesses locales, leur valeur ajoutée hors taxes étant de 91 milliards soit 65 % du Produit local brut. Les établissements du secteur informel réalisent pour leur part 29 milliards de valeur ajoutée hors taxes, soit 21 % du PLB. Quant au chiffre d'affaires, toutes taxes comprises réalisé par les entreprises de la commune, il a été évalué à 630 milliards dont 14 % soit 87 milliards sont réalisés par le secteur informel, et 86 % soit 543 milliards pour le secteur moderne. L'activité des unités du secteur informel laisse ainsi un taux de valeur ajoutée de 34 %, nettement supérieur à celui des unités modernes – 19 %.

Les acteurs du secteur moderne

2.3. Une décomposition sectorielle du produit local brut indique avec plus de détail les sources de la création de richesses, celles-ci étant fortement concentrées autour des activités modernes de première transformation du bois, de conditionnement du café-cacao et de l'agro-alimentaire : ces trois secteurs industriels, valorisant pour l'essentiel les produits de l'arrière-pays, réalisent 48 % de la valeur ajoutée des entreprises de la ville. L'activité portuaire réalise pour sa part 10,3 milliards de valeur ajoutée, contribuant ainsi à 8 % de la richesse créée dans la commune. Le commerce de gros et de demi-gros, hors l'achat et la vente de cacao, fournit 11 % de la richesse locale. Les micro et petites entreprises réalisent 23 % de la valeur ajoutée, dont près des deux tiers viennent des secteurs du commerce et du transport.

2.4. Parmi les opérateurs du secteur moderne de la commune, les industriels du bois constituent un groupe économiquement puissant, bien implanté, structurant la filière dans la région et en activité depuis longtemps. En 1996, on dénombre 42 entreprises modernes dans le secteur, dont six sont dans l'exploitation forestière, 11 dans la première et la seconde transformation, 25 dans l'exportation. La crise de la ressource forestière a sans doute renforcé la concurrence interne pour l'approvisionnement, et la négociation tout azimut – avec les ruraux, l'administration, les tâcherons et autres sous-traitants – est devenue une fonction permanente de la profession de sorte que les opérateurs sont au cœur d'un vaste système d'alliances et de contrats informels avec les acteurs régionaux. Il s'agit, en conséquence, d'un lobby puissant composé de nationalités variées, induisant

un volant d'emplois considérables, dont les chiffres d'affaires cumulés sont de l'ordre de 117 milliards, générant une dizaine de milliards de frais de personnel, versant près de 4 milliards d'impôts et taxes. La municipalité entretient très peu de rapports avec les opérateurs de cette filière, bien que les très prochaines mutations réglementaires dans la profession posent la question de la réorganisation de la filière ; de ce point de vue, les discussions se tiennent plutôt avec l'administration centrale voire avec les responsables d'organismes internationaux.

T3. Comptes du secteur moderne (milliards)

	Nb. unités	Emplois	CA	VA	Salaire	Impôt	EBE
Bois	42	6581	117,1	32,4	10,7	3,7	18,0
Café-cacao	10	416	293,3	23,7	3,3	4,9	15,5
Agro-alimentaire	7	1005	28,7	7,8	2,3	0,8	4,8
Autres industries	5	94	10,5	1,1	0,4	0,1	0,6
Activités port.	13	1603	18,2	10,3	3,7	0,8	5,8
Commerce	31	512	30,9	15,2	0,8	1,5	12,9
Divers	164	1174	31,9	13,8	2,2	1,3	10,4
Total	272	11385	530,4	104,3	23,3	13,0	68,0

Source : Ecoloc 1997

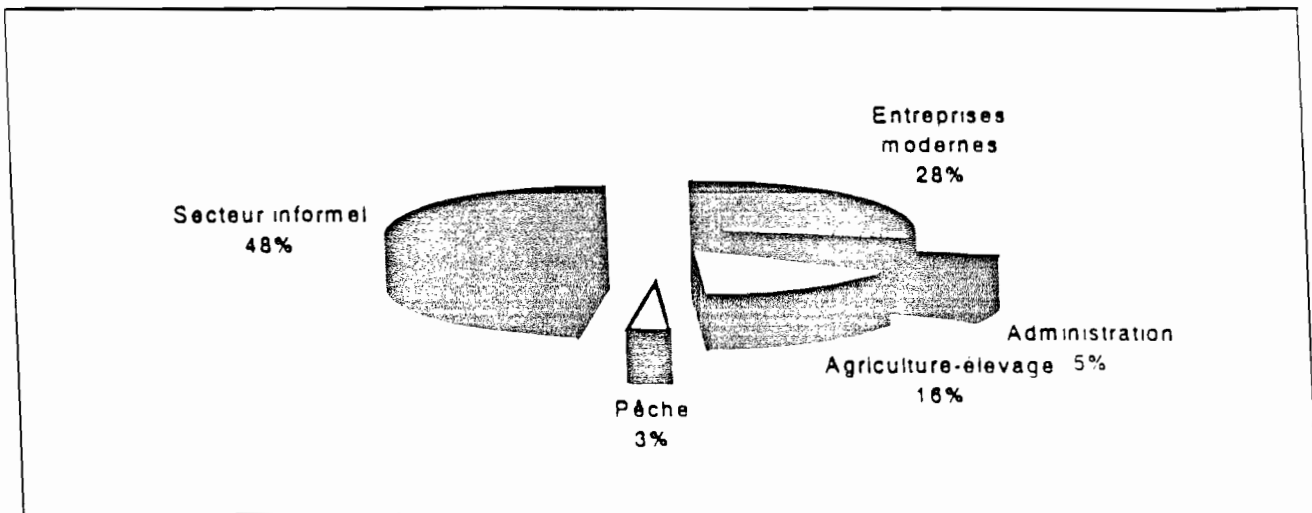
2.5. Les opérateurs du café-cacao ont aussi un poids local considérable, à commencer par celui de la SACO, unité récemment implantée dont la capacité de transformation est de 30 000 tonnes de produits destinés à l'exportation ; en 1996, son chiffre d'affaires est de près de 8 milliards, les effectifs salariés permanents étant en revanche très faibles. Les autres intervenants de la filière sont les acheteurs parmi lesquels une dizaine, pour l'essentiel des opérateurs libanais indépendants, domine le marché. Implanté depuis longtemps, opérant parfois comme prête-noms d'investisseurs nationaux, le lobby des intermédiaires entretient un puissant réseau de pisteurs – une cinquantaine et plus pour les plus gros intervenants – autant qu'un réseau de relations économiques et politiques, plutôt orienté sur Abidjan. La commune n'a que peu de liens avec ces entrepreneurs, dont les consommations et les réinvestissements locaux semblent peu élevés.

2.6. Le milieu du commerce de gros et demi-gros – hors produits d'agro-exportation – ainsi que celui du transport, est constitué de petites unités modernes largement dominée par des opérateurs d'origine étrangère ou allogène. Une vingtaine d'établissements sont spécialisés dans la commercialisation des produits de l'industrie agro-alimentaire et des biens d'équipement ménagers *via* un approvisionnement par Abidjan, dans lesquels les opérateurs d'origine libanaise sont majoritaires. La commercialisation des vivriers, en revanche, est nettement plus dispersée – une soixantaine de grossistes et demi-grossistes organisent la collecte régionale *via* des acheteurs dispersés sur les marchés, et sont eux-mêmes des correspondants de marchands d'igname, riz, manioc et plantain situés hors zone. Organisés en syndicats ou en coopératives, ces milieux semblent entretenir des relations difficiles avec l'administration communale, à qui il est souvent reproché le mauvais état des infrastructures de distribution et les tracasseries diverses.

2.7. Les enquêtes de terrain menées pendant l'étude, complétées par les comptes des entreprises modernes, montrent que la quasi-totalité des entreprises du secteur moderne est dominée par des investisseurs situés hors zone, et par des opérateurs résidents de nationalité étrangère. Toutefois,

l'extranéité des investisseurs ne signifie nullement un désintérêt de ces derniers envers l'état de la ville et son devenir socio-économique. Rares sont les entrepreneurs rencontrés qui ont émis un refus de principe envers une contribution des établissements au développement local à condition (1) qu'ils soient consultés et associés à d'éventuelles initiatives (2) que l'équipe municipale donne des signes tangibles de sa volonté d'améliorer l'environnement.

F5. Emplois par secteur d'activité (1997)



2.8. L'emploi dans les unités du secteur moderne – entreprises et administration confondues – a été évalué à 13 505, non compris les travailleurs des blocs agro-industriels exerçant hors de la ville. Les données ci-dessus attestent d'une part de la vigueur de la reprise d'emploi au sein du secteur moderne depuis la dévaluation, liée elle-même à l'essor des activités du port et des entreprises de transformation implantées localement. Un sondage auprès de ces dernières unités suggère que le taux de création de poste de travail aura été supérieur à 18 % entre 1994 et 1997, sans toutefois qu'on connaisse la répartition entre les emplois permanents et occasionnels. Ainsi, 33 % des travailleurs de San Pedro exercent leur occupation principale dans le secteur moderne, cette proportion étant à la fois proche de celle constatée dans la ville d'Abidjan – à ceci près que le taux d'emploi dans les entreprises est, à San Pedro, bien plus important que celui de l'administration – et nettement supérieure aux autres villes secondaires du pays. Par ordre d'importance, le secteur bois, l'activité portuaire et la transformation agro-alimentaire fournissent respectivement 58 %, 14 % et 9 % des emplois salariés d'entreprises modernes ; dans le secteur de l'administration, les écoles, le port, la Caisse de stabilisation et les forces de sécurité concentrent près de 80 % des effectifs, journaliers non compris.

Les acteurs du secteur informel

2.9. En termes d'emplois, le secteur informel occupe 67 % des actifs occupés à San Pedro, et exactement 70 % si l'on ne considère que les seuls emplois d'entreprise. Les commerces, services et transports sont ici les principaux employeurs avec 40 % des effectifs occupés. On notera le poids non négligeable - 20 % - de l'emploi dans les micro et petites unités agricoles et de pêche et, simultanément, la faible valeur ajoutée de ces activités. Elles contribuent à hauteur de 14 % au chiffre d'affaires agrégé du secteur des entreprises, et à 23 % à la formation de la valeur ajoutée. Sa fiscalisation reste peu élevée : elle est de l'ordre de 3,8 % soit 1,1 milliards répartis entre les prélèvements d'Etat (80 %) et communaux (20 %). Les principaux agrégats des unités du secteur informel, répartis entre secteurs d'activités, ressortent comme suit :

T4. Comptes du secteur informel
(millions)

	Nb unités.	Emplois	CA	VA	Salaire	Impôt	EBE
Agn-élev-pêche	4 424	7 770	1 701	1 117	103	20	994
Artisanat	1 901	4 017	11 474	4 928	1 717	51	3 160
Commerce	4 295	9 555	52 525	10 615	2051	341	8 271
Services	1 286	3 991	10 134	6 374	1082	530	4 552
Transport	1 225	1 859	11 200	6 800	886	208	5 514
Total	13 131	27 192	86 033	30 280	5 839	1150	23 291

Source : Ecoloc 1997

2.10. Le financement des activités informelles vient à 74 % de l'épargne personnelle des opérateurs, à 19 % de prêts ou de dons de parents et d'amis, à 6 % d'institutions financières centrales ou décentralisées, enfin à moins de 1 % de tontines. Il doit être constaté ici que, pour les opérateurs les plus anciennement installés, l'épargne a été constituée lors d'une étape d'emploi salarié dans le secteur moderne. En revanche, et pour les micro-entrepreneurs plus récents dans la profession, l'épargne vient souvent d'activités rurales, ou a été capitalisée lors d'une phase d'emploi dans l'informel urbain.

2.11. Les deux-tiers des responsables des établissements informels ont déclaré ne pas avoir suivi de formation professionnelle au préalable ; la durée des formations reçues par le tiers restant est en moyenne supérieure à deux ans. Les opérateurs rencontrent principalement des problèmes d'exiguïté des marchés auxquels ils s'adressent – 61% -, et pour 55 % d'entre eux de financement des fonds de roulement. Ces quelques éléments, qu'on ne développera pas outre mesure ici, suggèrent toute l'importance d'une programmation raisonnée de l'appui au secteur informel dans la phase présente de reprise des activités.

T5. Répartition du Produit intérieur local de San Pedro entre les divers acteurs
(milliards)

PIL	→						
	Droits Douane + CS	Impôts et taxes	Amortis- sements	Employés	Opérateurs Indép.	Capital	
228,8	89,2	14,1	11,6	49,9	13,6	50,4	
	↓			↓		↓	
	Etat	13,9		Salariés	26,1	RCI	11,4
	Commun.	0,2		Fonction.	4,9	RDM	39,0
				Autres	18,6		

Source : Ecoloc 1997

Ventilation du produit local brut

2.12. Le Produit intérieur local (PIL) est un bon indicateur de la façon dont la richesse créée est répartie entre les divers acteurs de l'économie urbaine : Etat et commune via les impôts et taxes, salariés, investisseurs locaux ou hors zone. A San Pedro, la ventilation des quelques 229 milliards de Produit intérieur de l'exercice 1996, présentée de façon schématique dans le tableau ci-dessus, appelle les remarques suivantes :

- les droits d'entrée et de sortie prélevés par l'Etat représentent 39 % du Produit intérieur local – le ratio est ici peu significatif puisque ces droits sont en grande partie prélevés sur des valeurs ajoutées créées hors de la commune –, tandis que les prélèvements directs au titre des impôts et taxes sur la production locale en représentent 6 %, dans lesquels la part de la commune apparaît négligeable – de l'ordre de 1 %.
- l'amortissement du capital des entreprises exerçant dans la commune, de l'ordre de 10 milliards, représente 5 % du PIL, ce montant couvrant lui-même 14 % des besoins totaux de financement de la commune.
- le reste du produit intérieur se répartit entre (a) les personnels des entreprises et des administrations, soit 22 % du PIL, (b) les opérateurs indépendants – sont ici regroupés les petits entrepreneurs du secteur informel et les établissements individuels du secteur intermédiaire, notamment du transport – qui récupèrent 6 % du PIL (c) la rémunération du capital des entreprises sociétaires, évaluée à près de 22 % du produit intérieur et dont une partie non négligeable part vers le reste du monde et à Abidjan : la structure productive de l'économie locale, fortement déterminée par des investissements décidés par des opérateurs non résidents, conduit en retour à une sortie élevée de valeur ajoutée.
- on ne doit pas ignorer qu'une partie du produit intérieur local, non mesurable et sur laquelle aucune enquête n'a été entreprise, échappe à ces comptes ; elle est générée par les activités de commerce et de transit portant sur des produits illicites, qu'il s'agisse de ceux cultivés par quelques planteurs situés dans l'arrière-pays, ou de marchandises venant de pays voisins soumis à de fortes instabilités.

Une économie de transit

2.13. D'un montant de 120 milliards, la valeur ajoutée des établissements ne représente au total qu'une fraction somme toute modeste, soit 10 %, de la valeur considérable des biens et services qui entrent dans la commune de San Pedro : celle-ci a été évaluée à 1 194 milliards pour l'année 1996. L'écart de 1 074 milliards entre les deux agrégats tient (1) pour 45 % à la valeur des consommations intermédiaires des entreprises locales, représentant 482 milliards (2) pour 38 % aux entrées locales de biens importés du reste de la Côte-d'Ivoire, café, cacao, bois et autres produits destinés à la transformation, à l'exportation ou à la revente dans la région, d'une valeur de 403 milliards (3) pour 8 % à la valeur des marchandises importées du reste du monde *via* le port, soit 86 milliards (4) pour 8 % aux droits de douane et aux prélèvements opérés par la Caisse de stabilisation, soit 89 milliards. Par ailleurs, le montant total des exportations du port de San Pedro vers le reste du monde est de 527 milliards, tandis que les exportations de la commune vers le reste de la Côte-d'Ivoire se montent à 92 milliards. Ces chiffres attestent, d'une part, de l'ampleur considérable des flux marchands entrant et sortant de la ville, d'autre part de la faible contribution locale dans la valorisation de ces flux, enfin de l'absence quasi totale de prélèvements de la commune sur les mouvement marchands qui la traversent.

Investissements dans la commune

2.14. Les investissements dans la commune de San Pedro sont de 50 milliards pour l'année 1996. Le financement est assuré (1) à 21 % par autofinancement des entreprises, déjà estimé à 11 milliards – cf. tableau 10 – (2) à 11 % par l'épargne domestique évaluée ci-dessus à 5 milliards (3) à 14 % par l'administration centrale, *via* des programmes d'équipement de la commune, touchant notamment à la zone portuaire (4) à 2 % par les investissements réalisés par la commune sur son territoire, d'une valeur de 1,2 milliards (5) à 52 %, soit 26 milliards, par des apports extérieurs aux entreprises localement implantées – ceux-ci passent par des transferts des banques d'Abidjan vers leurs succursales locales –, et l'épargne monétaire hors commune directement investie sur place. A travers cette répartition, on peut apprécier l'effort de développement consenti par chacun des acteurs de l'économie de San Pedro : très limité pour ce qui concerne la commune, celui-ci n'est nullement négligeable de la part des opérateurs individuels du secteur informel et intermédiaire. Mais, dans l'ensemble, ce sont les décisions d'investissements prises par des agents situés hors de la ville qui confèrent à celle-ci l'essentiel de son dynamisme présent, qu'ils s'agisse de l'Etat central, des aides internationales fournies au budget communal, et des investisseurs privés, groupes financiers autant que particuliers : l'investissement du secteur moderne est de 36,4 milliards pour l'année 1996. Preuve supplémentaire, s'il en était besoin, que le pilotage de l'économie de San Pedro s'effectue par des décideurs extérieurs.

Les ressources des ménages

2.15. Les revenus distribués au titre de la rémunération du personnel et du travail indépendant constitue le socle des ressources des ménages de la commune, ceux-ci ayant été évalués à 66 milliards pour l'année de référence. Ces ressources se décomposent comme suit :

- les salaires des personnels permanents, soit 31 milliards, viennent pour 75 % des entreprises du secteur moderne, pour 9 % des établissements du secteur informel, enfin pour 16 % des administrations et de la commune. On notera ici que, outre les faibles effectifs salariés engagés dans les micro et petites entreprises – à peine plus de 2 000 personnes rémunérés au fixe mensuel et contractualisés, qui ne représentent au final que 17 % des emplois du secteur, alors que les apprentis, aides familiales et autres employés non salariés en représentent 47 % – le montant moyen des salaires versés est de moitié inférieur à celui des unités du secteur moderne et de l'administration.
- les rémunérations des salariés occasionnels du secteur moderne, et des employés non salariés du secteur informel et intermédiaire, d'un montant de 18,6 milliards, attestent d'un essor de l'activité économique urbaine qui, dans l'immédiat et à l'image de l'ensemble de la Côte-d'Ivoire, conduit les opérateurs à privilégier plus l'emploi précaire que l'embauche de salariés permanents, en particulier pour les postes à faible niveau de qualification.
- les revenus des opérateurs indépendants, y compris les loyers perçus évalués à 1,7 milliards annuels, ont été estimés par enquête à un montant proche de 14 milliards soit 21 % des ressources des ménages. Il importe de constater d'une part que, par tête, ces revenus sont légèrement supérieurs aux salaires moyens versés par le secteur formel ; et, d'autre part, que ces revenus unitaires sont extrêmement dispersés, attestant de la coexistence d'un volant de micro activités faiblement rémunératrices – de l'ordre de 30 à 50 000 francs mensuels – et

d'activités situées au sommet du secteur informel – commerce, transport, hôtellerie, artisanat du bois par exemple – laissant aux opérateurs des revenus mensuels de plusieurs centaines de milliers de francs.

- deux autres catégories de ressources complètent les revenus des ménages de la ville. La première, très modeste, concerne les prestations versées par la Caisse nationale de prévoyance sociale (CNPS) s'élevant à 593 millions soit moins de 1 % des revenus. La seconde concerne les transferts communautaires procurant près de 2 % des ressources totales, soit 1 milliard. Il s'agit, pour partie, de soutiens en nature et espèces adressés par des proches aux ménages de San Pedro. L'origine spatiale de ces transferts est la ville elle-même – les transferts intracommunaux seraient en effet de 562 millions soit 53 % –, la Côte-d'Ivoire pour environ 96 millions soit 9 % des transferts, et l'étranger enfin pour 400 millions soit 38 % des transferts.

Consommation, épargne et transferts des ménages

2.16. L'emploi que les ménages font des ressources présentées dans le point précédent a été restitué au moyen d'une enquête sur la consommation d'un échantillon de ménages, dont les résultats ont ensuite été ajustés après confrontation des chiffres d'affaires, réalisés localement, par les secteurs fournissant les divers biens de consommation et d'équipement ménagers correspondant aux postes budgétaires. Le résultat d'ensemble, consigné dans le tableau ci-dessus, indique que (a) 63 % des revenus sont consommés, (b) 8 % sont épargnés, (c) le solde sert aux transferts communautaires dont le montant – même si les enquêtes par questionnaires tendent à les surestimer – représenterait près de 28 %, et au paiement des taxes sur services collectifs (1 %).

T6. Comptes des ménages de San Pedro
(milliards)

Emplois 65,7	→	Consommation	Taxes	Transferts	Épargne
		41,4	0,5	17,9	5,4
		↓		↓	
		Alimentation	17,0	Commune	0,6
		Autoconsommation	0,5	RCI	6,9
		Habillement	5,7	Étranger	10,5
		Communication	0,7		
		Habitat	2,4		
		Équipement	0,9		
		Énergie + eau	3,3		
		Loisirs	2,2		
		Transports	4,4		
		Éducation	2,0		
		Santé	2,3		

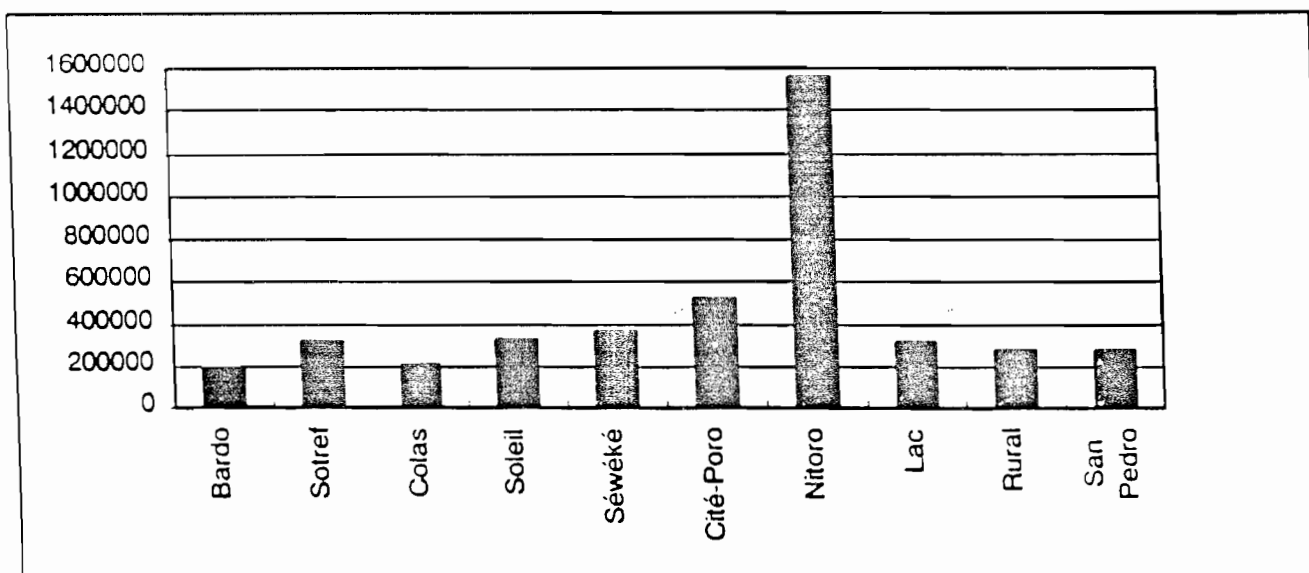
Source : Ecoloc 1997

2.17. Pour l'année 1996, la consommation finale des ménages a été estimée à 41 milliards de francs. Le poste alimentation absorbe près de 42 % des dépenses courantes des ménages, l'habillement 14 %, le transport 11 %, les dépenses d'éducation et de santé 10 % et le logement 6 %. La dispersion autour de ces coefficients par postes est élevée selon l'activité du chef de ménage et sa nationalité, la composition du ménage et le quartier de résidence. Pour seules comparaisons, le coefficient alimentaire est de 48 % pour les ménages installés dans le Bardo, de 21 % à Nitro – et de 16 % à

Balmer. A l'inverse, les loisirs comptent pour moins de 4 % des dépenses dans le Bardo, pour plus de 7 % dans le quartier Nitro. De même, les dépenses de santé dans ces sites représentent respectivement moins de 6 % et plus de 13 %. Au total, les tensions et arbitrages entre postes de dépenses indispensables sont forts dans les quartiers non lotis – Bardo, Séwéké par exemple –, et contrastent avec l'aisance manifeste des ménages occupant les quartiers résidentiels – Nitro, Balmer.

2.18. La consommation par tête pour l'ensemble de la ville est estimée à 277 000 francs, les disparités étant néanmoins très importantes d'un quartier à l'autre. Dans les quartiers résidentiels – à Nitro par exemple – elle est légèrement supérieure à 1,5 millions tandis qu'elle est inférieure à 200 000 francs au Bardo. A titre de comparaison, les données de l'enquête 1995 sur le niveau de vie en Côte-d'Ivoire, fixant le seuil de pauvreté relative à 144 800 francs de dépenses par tête, évaluait le taux de pauvreté à 33,9 % pour l'ensemble du pays, à 17,4% pour Abidjan et à 28,8 % pour les autres villes. Bien que le niveau moyen de consommation unitaire puisse paraître élevé à San Pedro, il ne semble pas contrevenir au principe général d'une forte inégalité entre les ménages, et partant d'une concentration de la pauvreté dans les quartiers les plus peuplés – sans toutefois que nos données permettent d'évaluer le taux des ménages pauvres.

F6. Consommation annuelle moyenne par tête et par quartier



2.19. On notera que la formation de l'épargne totale – celle-ci est de 5 milliards soit 8 % des ressources des ménages – est pour près des deux tiers concentrée parmi 15 % de la population enquêtée, de sorte que 85 % des familles de la commune épargnent peu, ou n'épargnent pas. Enfin, il apparaît que les transferts des ménages, estimé à près de 18 milliards, représentent un montant considérable résultant lui-même du fort taux d'allochtones dans la commune, notamment des libanais et des cadres expatriés oeuvrant dans les industries de San Pedro. Les transferts sont plus fortement orientés vers le reste du monde que vers le reste de la Côte-d'Ivoire. En d'autres termes, et eu égard à la structure par région d'origine des résidents de San Pedro, il semble que les Ivoiriens allochtones redistribuent avec moins de vigueur vers les zones dont ils sont issus, les non Ivoiriens contribuant beaucoup plus aux transferts communautaires. Le solde net des transferts entre la commune et l'extérieur est du reste largement négatif, d'un montant d'environ 17 milliards.

3. L'ACTION LOCALE DES AUTORITES

Comptes de l'Etat et de la municipalité

Etat et investissements publics : un net désengagement au détour des années 1980

3.1. Au lendemain des indépendances, l'Etat ivoirien s'est fortement engagé dans l'ensemble des domaines relatifs à l'aménagement urbain – création d'infrastructures, de superstructures et production de services à l'échelon local –, soit par investissement direct, soit par des programmes d'investissement exécutés, sur fonds publics, par des sociétés d'Etat chargées d'en amortir le coût par une tarification adaptée – eau, électricité, téléphone, etc.. La croissance économique des années 1970 a permis de financer l'équipement des villes, en grande partie sur des ressources nationales adossées aux prélèvements tirés des exportations agricoles, ou sur un endettement gagé sur ces ressources. L'aménagement urbain mené jusqu'au début des années 80, en particulier celui qu'exécute l'ARSO pour San Pedro, a ainsi été financés par un transfert d'une épargne rurale « forcée » ⁽¹⁾ engrangée par la Caistab.

3.2. La plupart des infrastructures disponibles dans la commune de San Pedro ont été érigées avant la dissolution de l'ARSO en 1982, dans le cadre d'une programmation visant à assurer l'évacuation des productions régionales, à favoriser les investissements privés, et à accueillir en ville une population de travailleurs et de cadres durablement insérés dans l'activité d'exportation et de transformation. Dans ce cadre, les principales réalisations concernent (1) la construction du port de San Pedro, l'édification du site urbain – création des voies bitumées, construction de logements par la SICOI et la SOGEFIHA, infrastructures éducatives et sanitaires, desserte aéroportuaire, entièrement financé pendant l'ère de l'ARSO (3) les connexions routières entre la ville et sa région.

3.3. Jusqu'au début des années 1980, un équipement urbain de qualité a été conçu et financé par l'Etat, contribuant largement à stimuler l'investissement productif. La décennie suivante a néanmoins fait apparaître la triple limite de cette urbanisation « par le haut ». D'une part, la crise des finances publiques excluait que l'Etat soit en mesure de supporter sur ses fonds propres l'entretien des équipements et les investissements additionnels nécessaires pour accompagner la croissance urbaine. D'autre part, la structure socio-économique de la population citadine a vite échappé à la programmation initiale – conversion d'une migration de travail en une migration de peuplement, turn-over élevé des catégories sociales intermédiaires – de sorte que l'édification des infrastructures et services urbains se sont révélés peu adaptés aux attentes et aux revenus des ménages citadins. Enfin, l'épuisement des excédents de stabilisation suite au retournement des cours du café-cacao a ôté à l'outil portuaire et, plus généralement, au projet urbain visant à la valorisation du Sud Ouest, sa priorité initiale. Votée en 1980, la loi relative à l'organisation municipale a donné l'occasion à l'Etat d'effectuer un repli vis-à-vis du financement de l'urbanisation ivoirienne, vers lequel tendait aussi les pressions extérieures : la décentralisation s'entend bien comme une réponse à l'ébranlement de l'assise économique de l'Etat ⁽²⁾, et a conduit à l'introduction progressive de l'autonomie municipale et à une nette orientation du financement de l'investissement urbain par l'emprunt et les subventions extérieures.

3.4. La décennie 1980 est celle où l'Etat a invité les communes à prendre en charge leurs besoins d'investissement, soit sur fonds propres, soit en mobilisant des prêts ou des subventions dont elles

⁽¹⁾ Mahieu F.-R. (1990), Les fondements de la crise économique en Afrique, Paris, l'Harmattan.

⁽²⁾ « L'objectif d'une collectivité locale, c'est de décharger l'Etat », mentionne ainsi le Ministre de l'Intérieur E.C. Bombet – cf. Fraternité Matin, 19 juillet 1993.

sont les contractantes directes. Plusieurs dispositions ont ainsi été prises afin de fournir aux communes les instruments juridiques de la décentralisation financière. Plus généralement, la mobilisation de fonds extérieurs aura été le principal ressort des réhabilitations et investissements entrepris à San Pedro depuis dix ans : financement en 1988 par la Banque mondiale (PSR) d'une remise en état de la voirie urbaine et communale pour un montant de 450 millions ; programme d'électrification financé en 1991 par la Banque Ouest-africaine de développement (BOAD) ; multiples opérations d'appui au développement, d'un coût total de 1,8 milliards, débloqués entre 1993 et 1997 dans le cadre du Programme de développement des communes côtières (PDCC) ; construction et réhabilitation d'écoles primaires, de 1993 à 1996, sur les ressources du programme Education IV de la Banque africaine de développement (BAD) ; financement d'un projet d'électrification par la Caisse française de développement en 1995. On notera enfin la construction entre 1995 et 1997 du port de pêche, d'un coût programmé de 7 milliards financé en grande partie sur fonds japonais ; suite à des difficultés apparues sur le terrain, son coût final a cependant atteint les 13 milliards.

3.5. Au niveau national, la Côte-d'Ivoire s'est dotée d'un Programme sectoriel urbain (PSU) couvrant la période 1995-99, et dont le coût global a été estimé à 112 milliards ; l'enveloppe relative à l'agglomération de San Pedro ne compte que pour deux milliards – part modeste une fois rapportée au poids de la commune dans l'économie nationale – ventilés dans trois types de projets liés (1) à l'amélioration des zones d'habitat précaire (2) au renforcement des infrastructures de transport urbain (3) à la protection de l'environnement urbain. Enfin, dans les 1 087 milliards alloués au Programme d'investissement public (PIP) 1996-98 au niveau national les investissements prévus dans la commune de San Pedro s'élèvent à 11,2 milliards, soit 1 % des investissements programmés. Cela semble très faible par rapport à la contribution de la commune de San Pedro au PIB national qui est de 4%. Les investissements à fonction locale (IFL) prévus dans ce programme représentent un montant cumulé de 370 milliards, soit 34 % du total. Le stock d'investissements de fonction locale à San Pedro équivaut à quelque 12 000 francs par habitant : la commune se situe, en la matière, dans la moyenne de l'effort consenti dans les autres villes de Côte-d'Ivoire – hors Abidjan.

T7. Compte de l'administration centrale

Emplois	Mds.	%	Ressources	Mds.	%
Total	104,4	100	Total	104,4	100
Transferts ménages	5,6	5,4	Impôts et taxes	13,9	13,3
Salaires	4,4	4,2	Moderne	13,0	12,5
Prestations sociales	0,6	0,6	Informel	0,9	0,9
Autres Transferts	0,6	0,6	Droits et taxes I-X	89,2	85,4
Transferts commune	0,2	0,2	Cotisations sociales	0,9	0,9
Transferts admin. Centrale	1,6	1,5	CFSNM ménages	0,4	0,4
FBCF	7,0	6,7	Transferts commune	0,0	0,0
Solde positif	90,0	86,2			

Source : Ecoloc 1997

3.6. La ville de San Pedro est la capitale de la commune, de la sous-préfecture, du département et de la région du Bas-Cavally. Elle accueille à ce titre plusieurs directions et antennes régionales représentant la quasi-totalité des institutions administratives existant en Côte-d'Ivoire. Celles-ci

occupent au total près de 2 120 employés. Le nombre et la diversité de ces institutions témoignent du souci de faire de San Pedro un centre administratif régional, répondant ainsi à sa fonction d'entraînement économique des quatre départements composant la région. En revanche, le ratio d'encadrement administratif des populations est nettement inférieur à celui d'autres régions, en particulier dans les secteurs de production de services communs – sécurité, santé et éducation par exemple. Il ressort enfin de tous les avis recueillis que la collaboration entre l'administration déconcentrée et les organes municipaux est à ce jour peu développée. La conjonction du déficit des personnels d'Etat, et de communication entre ceux-ci et la Mairie, fait sans conteste partie des freins au développement local puisqu'il renforce la fonction d'intermédiaire et d'arbitre des institutions publiques centrales.

3.7. De plus, l'administration déconcentrée présente à San Pedro ne dispose d'aucune marge dans l'exercice de leur fonction, divers responsables de délégation ont estimé que la centralisation des décisions était l'un des freins majeurs à une administration efficace de la ville et de la région et s'accordent pour relever la nécessité d'une délégation plus forte et plus effective des pouvoirs. Il faut ajouter que les agents de ces délégations exercent dans des conditions peu propices au plein exercice de leur mission : la plupart des unités régionales disposent d'un budget annuel de fonctionnement inférieur à 1,5 millions, ce qui est très insuffisant pour assurer l'entretien des bâtiments, des véhicules et plus généralement des moyens de travail qui sont le plus souvent vétustes et en mauvais état. On notera également l'absence de matériels informatiques ; pareillement, l'acquisition de fournitures de bureau, même élémentaires, doit faire l'objet d'une demande auprès de l'administration centrale. Conjugée aux lenteur et lourdeurs des procédures administratives, cette situation constitue un obstacle au développement des activités économiques et explique que l'une des revendications principales des opérateurs privés réside dans l'amélioration des rapports avec les entités administratives locales. Les finalités concrètes de la déconcentration demeurent donc théoriques de sorte que, réduite à son expression formelle, celle-ci tend plutôt à ralentir les délais d'exécution des démarches.

3.8. L'un des rôles majeurs de l'administration déconcentrée de San Pedro tient à sa fonction de collecteur de recettes liées aux activités locales de production et surtout de transit, qui figurent parmi les plus importantes de la Côte-d'Ivoire. Ainsi, les ressources collectées par les agents des douanes sur les exportations et les importations empruntant le port se sont élevées en 1996 à 65 milliards, tandis que les prélèvements de la Caistab sur le café et le cacao évacués avoisinaient 24 milliards de francs. La création du port a par ailleurs favorisé l'implantation d'établissements de services, de production, de transformation et d'exportation qui, au cours du même exercice, se sont acquittés d'un montant de 14 milliards versés à l'Etat au titre d'impôts divers. Au total, la pression fiscale – recettes fiscales/produit intérieur local – de l'Etat sur l'économie de San Pedro est très élevée, et avoisine 45 % pour l'exercice sous revue, soit plus de deux fois le taux de prélèvement national. Encore l'indicateur n'a-t-il que peu de signification économique, puisque plus de la moitié du prélèvement s'opère sur des valeurs ajoutées produites hors de l'espace économique local. En revanche, l'apport de l'Etat à la commune ne dépasse pas 13 milliards, dont 7 milliards sont des investissements en infrastructure – liés, pour l'essentiel, à l'aménagement du port de pêche – et 6 milliards sont des versements de ressources aux ménages. En bref, le net de l'administration centrale formé localement est de quelque 90 milliards, qui contribuent ainsi au financement de la politique économique nationale et plus précisément à l'équilibre de la balance entre l'Etat ivoirien et le reste du monde. Ainsi, la position nette de l'entité communale est fortement déficitaire par rapport à l'administration centrale.

Les finances municipales

Un taux de prélèvement très faible.

Une dépendance budgétaire envers les bailleurs de fonds étrangers

3.9. Le caractère sensible voire politique des relations avec les grandes entreprises de la place entretient en ville une tradition ancienne de coexistence entre une autorité locale expédiant les affaires courantes, et une autorité centrale dotée de pouvoirs spéciaux tels que le contrôle du foncier par la Préfecture, ou les délégations spéciales. Il en résulte une présence fort discrète des services municipaux dont le symbole le plus visible est l'Hôtel de ville, conçu à l'époque de la toute puissance de l'ARSO. Immense mais peu entretenu, il renforce cette image d'impuissance et de passivité de la gestion locale.

T8. Recettes budgétaires de la municipalité
(millions)

	1993	1994	1995	1996
Total recettes budgétaires	539	834	1 497	1 915
<i>Budget de fonctionnement</i>	428	445	527	719
Recettes fiscales	253	223	266	352
Recettes des prestations de service	55	46	56	92
Revenus du patrimoine et du portefeuille	35	56	59	61
Aide de l'Etat, fonds de concours, aides extérieures	61	64	68	63
Recettes diverses de fonctionnement	24	56	77	151
<i>Budget d'investissement</i>	111	389	970	1 196
Produits de l'aliénation des biens du patrimoine				
Prélèvements sur fonds d'investissement	111	114	121	229
Recettes d'emprunt				
Aide de l'Etat, fonds de concours, aides extérieures			19	69
Dons et legs		275	831	897

Source : Mairie de San Pedro

3.10. Le peu d'emprise municipale sur la commune, qui s'enracine dans la singularité d'une histoire entre la ville et l'Etat, est aussi apparent à l'examen rapide des ressources et des emplois financiers de l'administration locale dont les traits majeurs sont :

- (1) l'héritage de réseaux de voirie, de drainage, etc., laissés par l'ARSO, à la fois développés et concentrés sur les zones alors considérées comme économiquement utiles, et dont les coûts d'entretien dépassent les ressources actuelles de la Mairie. La commune dispose, par exemple, d'une capacité d'enlèvement des ordures couvrant moins de 50 % des besoins, mais absorbe plus du tiers des dépenses au titre des services collectifs. De même pour la voirie : rapportés au nombre de résidents, les axes bitumés et autres voies de desserte de la commune sont de 30 % supérieurs aux ratios des autres villes secondaires de Côte-d'Ivoire. Mais, étant concentrées sur les voies de desserte de la ville « utile », elles contournent finalement le plus gros de la population résidente ; de plus, le coût d'entretien dépasse les recettes propres actuelles de la commune

- (2) le développement démographique de la commune s'opère hors de tout contrôle municipal et le schéma d'aménagement, conçu en 1976 par le BNETD, n'a jamais été exécuté.
- (3) la commune est un acteur de second plan dans la politique d'investissement local. Jusqu'en 1994, les dépenses d'investissement, de l'ordre de 100 millions l'an – ont régulièrement décliné en montant comme en part des dépenses totale : par an et par habitant, elles sont comprises entre 500 et 1 000 francs.
- (4) la ville ne prélève qu'une proportion faible des richesses générées localement. par exemple auprès des opérateurs des marchés, les recettes levées étant ici de 40 millions, soit un tiers environ des recettes potentielles ; de même pour les taxes de stationnement perçues dans les gares routières, procurant moins de 5 millions à la commune ; pareillement pour le tourisme, dont l'apport à la commune est quasi nul. La faible fiscalisation des richesses communales concerne aussi les deux ressources principales, d'une part l'impôt synthétique – dont les entreprises de moins de 30 millions de chiffre d'affaires sont en principe redevables – qui a rapporté 102 et 185 millions respectivement en 1993 et 1996, d'autre part le foncier dont le recouvrement est à la fois très faible et erratique selon les années.
- (5) ces deux derniers exemples, résultant de l'absence de fichiers à jour des activités imposables, suggèrent la faible capacité actuelle des services locaux à relever le niveau de leurs ressources propres et à entretenir la dépendance financière externe : il est significatif, de ce point de vue, que les phases d'essor ou de déclin de l'économie locale induisent des phases d'expansion ou de contraction des ressources budgétaires externes : les apports des organismes internationaux, et ceux de l'Etat sous forme de reversements ou d'investissements dans la commune suivent de près les tendances de l'économie nationale. En 1996, les apports extérieurs à San Pedro représentent ainsi 50 % de ses ressources et couvrent la quasi-totalité des investissements de la commune.

T9. Dépenses budgétaires de la municipalité
(millions)

	1993	1994	1995	1996
Total dépenses budgétaires	539	834	1 497	1 915
Dépenses de fonctionnement	428	445	527	719
Services généraux	159	174	219	248
Services des collectivités	95	106	117	155
Services sociaux et culturels	30	19	37	57
Services économiques	12	11	13	12
Dépenses diverses	132	135	141	247
Dépenses d'investissement	111	388	972	1 194
Equipement services généraux	23	43	42	88
Equipement services de collectivité	34	26	376	515
Equipement services sociaux et culturels	27	114	256	300
Equipement services économiques	27	205	298	291

Source : Mairie de San Pedro

3.11. Il ressort des points précédents que la fiscalisation des activités locales bénéficie à l'administration centrale, *via* des prélèvements sur les grandes entreprises du secteur moderne et, de façon moins importante, sur les entreprises de taille intermédiaires fiscalisées par la Direction régionale des impôts ; tandis que la municipalité ne semble pas encore armée pour exploiter les gisements fiscaux non négligeables résultant de l'activité du secteur informel. Par ailleurs, il apparaît que les mouvements induits par l'économie portuaire n'induisent que peu de retombées sur les finances municipales. Enfin, San Pedro est dépendant des ressources extérieures pour mettre en œuvre son programme d'investissement –, que ces ressources viennent des organismes bailleurs ou d'initiatives étatiques, celles-ci ayant décliné depuis la période de l'ARSO. Aussi les autorités communales paraissent-elles, à ce jour, dépourvues d'un outil budgétaire efficace, et durablement conçu pour agir sur le niveau d'équipement urbain, sur l'environnement, sur les conditions de vie des ménages voire sur l'entretien courant de la ville : la structure du budget de fonctionnement montre par exemple que les dépenses participent plus au règlement des charges courantes de l'administration locale qu'à l'intervention en direction des résidents.

3.12. L'approche qualitative rapide du milieu des opérateurs modernes laisse apparaître un net déficit de communication entre les groupes qui le composent et les élus municipaux. Tout se passe comme si la commune associait peu la puissance économique – et relationnelle – du secteur privé à un réel projet d'aménagement urbain, signe d'un renoncement inverse : celui d'agir afin d'améliorer le cadre d'activité de ces opérateurs. Le constat est d'autant plus regrettable que les enjeux du développement de San Pedro dépasseront, et pendant longtemps, les moyens financiers et politiques du pouvoir local, alors même que les opérateurs semblent intéressés au relèvement de l'image de cette ville qu'ils considèrent comme la leur et à l'essor de laquelle ils se disent prêts à participer. Dans l'attente, le déficit ou le mauvais état des infrastructures et des dessertes de services collectifs poussent les opérateurs à s'équiper en conséquence – téléphones cellulaires, groupes électrogènes par exemple – de sorte que les liens fonctionnels entre ces usagers et les services fournisseurs s'appauvrissent.

4. SYNERGIES A DEVELOPPER....

4.1. Les remarques consignées ci-dessous ne sont pas des recommandations. Elles ont plutôt pour objectif de fournir des éléments de réflexion relatifs à un éventuel soutien aux dynamismes et synergies de l'économie locale - ou à l'inverse, à l'identification des facteurs de blocages de divers complexes d'activité – tels qu'ils ont pu apparaître au cours de cette étude. Il est en effet apparu que l'efficacité des divers leviers mobilisables pour développer l'activité communale, et œuvrer à l'amélioration du cadre et des conditions de vie, était conditionnée par une prise en compte des logiques et des attentes des résidents urbains. En d'autres termes, il n'existe probablement pas de politique municipale apte à assurer seule la croissance, sans mobiliser au préalable les divers groupes d'acteurs autour d'un projet négocié dont il est possible de lister ici les éléments essentiels.

Réconcilier la ville programmée et la ville réelle

4.2. Les points précédemment évoqués indiquent une nette dégradation des services mis à la disposition des résidents au cours des deux dernières décennies, et dont la cause principale vient du décalage progressif entre un projet d'urbanisme ambitieux et des logiques citadines qui l'ont peu à peu pris à revers. Il ne s'agit donc pas de plaider pour la démultiplication simple d'aménagements, de services et de moyens d'entretien – quoique ceux-ci soient aussi indispensables – mais pour une réflexion sur l'incorporation économique, sociale et spatiale de zones urbaines actuellement segmentées qui élèvent considérablement les « coûts de site ». L'actuelle dispersion des fonctions urbaines, conjuguée aux déséquilibres dans l'occupation de l'espace – fortes densités dans les quartiers spontanés, sous-occupation de zones d'habitation pourtant programmées, extensions actuelles au Nord de la ville – élèvent déraisonnablement les distances à parcourir et, partant, le temps et les coûts de transport.

4.3. La connexion spatiale des deux zones d'habitation passe par la mise en valeur du centre géographique de la ville, dont on a vu qu'il était actuellement occupé par la zone industrielle et la piste de l'aéroport ; cette valorisation paraît techniquement délicate, mais elle semble une condition de réduction présente des « coûts de site », et un moyen efficace pour favoriser les passerelles sociales entre les populations. Le manque de terrain à bâtir dû à la hausse démographique des quartiers périphériques, dont il a été vu qu'elle est désormais auto-entretenu, laisse penser qu'une production minimale annuelle d'environ 1 000 logements permettrait d'éviter leur densification et l'extension vers le Nord, dont l'un des effets est d'accroître la césure entre les deux pôles.

Poursuivre l'effort d'investissement dans le secteur de l'éducation et de la santé

4.4. Un effort en matière d'infrastructures éducatives est déjà entrepris par la commune, qui mobilise pour ce faire d'importantes ressources extérieures. En la matière, l'amélioration du service scolaire primaire et secondaire mérite d'être poursuivi, tant parce qu'elle est un préalable à l'efficacité productive de la main d'œuvre d'un secteur informel très largement sous-scolarisé et à l'amélioration des taux de scolarisation, notamment féminine que parce qu'elle contribuera à satisfaire l'offre de travail qualifié que le secteur moderne ne parvient pas toujours à recruter sur place. Mais on a vu que cette amélioration – en qualité de services comme en infrastructures scolaires – est une exigence pour sédentariser les familles des

personnels d'encadrement et des entrepreneurs, dont le turn over est actuellement élevé ; et pour orienter en conséquence leurs placements et leur consommation vers la ville : le déficit d'offre scolaire de qualité semble en effet être l'une des causes à la réticence des familles aisées à rester durablement à San Pedro, de sorte que leur venue en ville est un moment dans leur parcours professionnel et d'accumulation.

4.5. Il en va de même pour les infrastructures sanitaires : une évolution sensible de leur nombre, de leur implantation spatiale, de la nature des services qu'elles doivent prioritairement remplir, et plus encore de la qualité de l'accueil et des prestations fournies – le faible taux d'utilisation du centre hospitalier suggère, entre autre, l'importance de ce dernier aspect –, sont autant de revendications pour les habitants des quartiers précaires, et d'enjeux à relever par la municipalité afin de stabiliser les catégories intermédiaires et supérieures. Bien au-delà de son évidente justification sociale, l'amélioration du nombre et de la qualité des prestations des structures sanitaires est une composante directe du développement urbain.

Soutenir l'émergence de circuits de production, de commercialisation et de transformation alimentaire à l'échelon local et régional

4.6. Sur la période 1984 – 1993 le taux de couverture alimentaire régional s'est détérioré. L'arrière-pays ne nourrit plus la ville, notamment en riz où l'excédent rural transférable est devenu négatif. Le différentiel de revenus laissés par les produits vivriers marchands et les productions de rente reste, au cours des premières années post-dévaluation, défavorable aux cultures vivrières. Cette situation a conduit San Pedro à importer les produits alimentaires de base, depuis les zones ivoiriennes productrices ou *via* le marché mondial. La part du budget consacré à l'alimentation des ménages atteste du coût que provoque le déficit alimentaire local – en frais de transport d'une part, en dépendance envers les circuits d'approvisionnement. La consommation alimentaire, estimée à 18 milliards en 1997, anime finalement un marché plus favorable aux importateurs qu'au petit commerce local et à la transformation sur place.

4.7. Ces dernières années un mouvement de valorisation des bas-fonds et des friches courtes, jusqu'alors délaissées par la culture cacaoyère, est apparu en vue de fournir des vivriers et des maraichers. Il semble indispensable d'appuyer ces changements, tant en vue de la constitution d'une filière d'approvisionnement urbain, que parce qu'ils sont un moyen d'insertion professionnelle privilégié par les femmes et les jeunes ruraux. Le règlement des enjeux fonciers dans l'arrière-pays de San Pedro seront déterminants pour l'avenir agricole – qu'il s'agisse du vivrier, du café-cacao et de l'exploitation forestière – et partant pour le dynamisme économique de la commune ; aussi les autorités municipales doivent être partie prenante dans l'émergence de structures de concertation indispensables à la définition d'un projet rural global – qui suppose l'identification de représentants des diverses communautés villageoises – en synergie avec le projet urbain lui-même.

4.8. Le secteur de la petite et moyenne transformation alimentaire mérite l'attention pour trois raisons principales (a) il reste encore peu développé, alors que son essor favoriserait la baisse des coûts alimentaires dont on a dit qu'ils étaient particulièrement élevés à San Pedro (b) il est l'un des secteurs privilégiés de l'insertion professionnelle des femmes (c) les coûts unitaires d'investissement dans les micro entreprises de transformation sont suffisamment modestes pour justifier une politique prudente de crédit. La fermeture de l'usine de décorticage de riz, dont la capacité était de 10 000 tonnes, a déjà favorisé l'essor d'unités de transformation

artisanales, bien que ces dernières soient toujours en nombre insuffisant ; de même, l'activité de transformation du manioc peut être améliorée à l'aide d'une distribution de petits crédits aux opératrices.

4.9. La commercialisation des produits alimentaires pourrait faire l'objet d'une attention particulière. A défaut d'une tradition locale marchande ancienne, et suite à la forte dépendance de la ville envers les réseaux extérieurs, les circuits de mise en marché sont, à San Pedro, encore peu performants. La connexion entre les flux inter-régionaux et la commercialisation locale entraîne ainsi d'importantes pertes de conservation des produits et une augmentation du coût final des produits. L'extension du marché est une première réponse, qui pourrait utilement être complétée par l'organisation des petits et moyens opérateurs actuellement mal armés pour négocier les prix et conditions d'achat avec leurs fournisseurs, et plus encore pour investir les circuits d'approvisionnement hors zone. La dépendance envers l'amont des filières marchandes est probablement l'une des causes du coût élevé des dépenses alimentaires courantes, telles qu'elles sont apparues à l'examen des budgets de consommation des ménages.

Profiter du regain d'activité pour susciter les initiatives orientées vers le marché local et régional, notamment celles du secteur informel et des unités de taille intermédiaire

4.10. Au cours des années 1990, la ville de San Pedro a connu un regain d'activité liée à la relance de l'économie portuaire faisant suite à la dévaluation du franc CFA : l'ouverture de la côte a aussi été un facteur de désenclavement par rapport à Abidjan, et en conséquence de synergies économiques supplémentaires entre ces deux villes. L'un des défis majeurs de la gestion municipale est, en conséquence, de convertir ce contexte avantageux en autant d'opportunités pour asseoir un développement économique local actuellement subordonné aux décisions d'investissements prises par des agents situés hors de la ville.

4.11. La vigueur du secteur informel à San Pedro est le produit de l'enracinement professionnel des migrants, en particulier durant la période de crise, et l'investissement d'une épargne salariée souvent accumulée lors d'un passage dans le secteur moderne et a été le moyen. Il a été par ailleurs mentionné les facteurs de blocage à la croissance du secteur : les deux-tiers des petits patrons n'ont pas suivi de formation professionnelle préalable ; ces mêmes opérateurs rencontrent des difficultés liées à l'exiguité des marchés auxquels ils s'adressent ; plus que l'équipement, le financement des fonds de roulement est le principal obstacle à la progression de leurs affaires. Ces quelques éléments montrent tout l'intérêt d'une programmation raisonnée – et non strictement financière – de l'appui au secteur dans la phase présente de relance des activités ; un travail conjoint reste à entreprendre entre la municipalité et les organismes chargés de l'encadrement des micro-entreprises – Chambre des métiers, Fonds de développement de la formation professionnelle (FDFP), Fonds ivoirien de développement et d'investissement (FIDI), Coopérative d'épargne et de crédit (Coopec) afin de définir les synergies capables d'optimiser les interventions diverses – aide à la formation, au financement, sécurisation des lieux d'exercice des opérateurs, accès à l'énergie électrique, etc..

4.12. Il est apparu au cours de l'enquête un secteur intermédiaire, composé d'environ 200 établissements dont les chiffres d'affaires cumulés dépassent les six milliards de francs. Il a été vu que l'extension et la densification de ces unités urbaines durables de taille

intermédiaire, à même d'assurer un matelas d'activités et d'emplois échappant aux chocs externes, est sans conteste un objectif déterminant du développement local supposant (1) un soutien intégré aux opérateurs, qu'ils soient salariés pluriactifs, artisans ou commerçants professionnels (2) une valorisation des ressources humaines par l'éducation et la formation professionnelle des travailleurs, en particulier des nouveaux entrants dans la vie professionnelle (3) la production d'infrastructures et de services collectifs sécurisant l'activité de ce secteur (4) la perception, en contrepartie de cette production, de taxes locales sur la valeur supplémentaire créée. Ces objectifs ne sont envisageables qu'en mobilisant l'ensemble des opérateurs, ivoiriens et étrangers, et en amorçant le dialogue avec le tissu associatif, officiel ou non, qui fédère de fait les zones d'activité.

Accroître les retombées locales de l'économie transitaire

4.13. Le gisement de ressources constitué par l'activité transitaire apparaît considérable et peu exploité localement. La production de services d'accueil et d'accompagnement des flux marchands semble par exemple insuffisante – ce qui explique du reste que les utilisateurs potentiels du port arbitrent parfois au profit d'Abidjan ; par ailleurs, la fiscalisation locale des activités d'import-export et d'intermédiation est quasi nulle, bien que celles-ci mobilisent les équipements communaux et induisent indirectement des frais d'entretien des infrastructures, et des besoins en services collectifs de la part des résidents vivant des activités transitaires. Dans ce domaine, l'amélioration des recettes municipales mérite qu'une réflexion soit menée sur les incitations à investir dans les services d'accompagnement – c'est le cas de l'hôtellerie par exemple –, sur les opportunités de taxation des activités contribuant à l'usure des équipements collectifs, et sur l'amélioration du recouvrement des recettes auprès des unités de service existantes.

4.14. Le domaine portuaire, outil majeur du dynamisme économique urbain, dispose encore d'opportunités non exploitées (1) la zone industrielle du port reste par exemple peu valorisée – sur les 2 000 hectares prévus pour l'implantation d'usines, 1 650 sont encore disponibles – (2) la fonction d'importation est peu affirmée ; la connexion routière au Mali pourrait, de ce point de vue, modifier la donne en profondeur et rationaliser les frais de transport à l'exportation (3) la création d'une zone franche mérite sans doute d'être étudiée, en particulier dans l'hypothèse de constitution d'une pépinière d'entreprise – l'initiative CACE pourrait, de ce point de vue, constituer un banc d'essai fructueux (4) on a relevé que de nombreux agents économiques à même d'utiliser les services portuaires accordent la préférence à l'évacuation et à l'approvisionnement par Abidjan : outre une meilleure rentabilisation du transport par un fret de retour, les opérateurs sont en effet assurés de meilleures prestations connexes. Il appartient donc à la municipalité de créer des conditions incitatives pour diversifier la clientèle potentielle du port.

4.15. La filière bois est actuellement soumise à des mutations majeures, liées à la déforestation du Sud-Ouest et au souci des autorités centrales de valoriser les activités de première et seconde transformation. L'arrêt annoncé de l'exportation de grumes a provoqué un rush spéculatif sur l'exploitation forestière, et une augmentation du nombre des scieries installées en ville. Toutefois, les années à venir doivent être celles d'une reconversion des scieries et la venue de nouveaux opérateurs spécialisés dans la valorisation de la ressource brute. Si un effondrement de la filière locale du bois semble peu probable, eu égard aux investissements déjà réalisés et aux effets de la dévaluation, il paraît utile d'établir localement

des conditions incitatives pour un accueil des investissements, afin d'assurer la continuité de l'activité, pour renforcer son ancrage local et pour garantir le niveau des prélèvements fiscaux directs et dérivés. C'est sur ce segment qu'un dialogue mérite d'être amorcé afin d'envisager les modalités d'un accueil favorable – par exemple en termes d'accès aux terrains industriels, de services extérieurs et de conditions de vie des cadres et employés qualifiés.

4.16. La réorganisation de la filière café-cacao et la nouvelle donne dans la fixation des prix aux producteurs devraient inciter les planteurs à donner l'avantage à des systèmes de production plus intensifs, et plus consommateurs en équipements et en intrants. A terme, le secteur privé de San Pedro pourrait en tirer parti (1) en jouant un rôle de fournisseur de l'arrière-pays, qu'il n'a pu tenir jusqu'à présent eu égard à l'étroitesse du marché et à l'administration de la filière. En la matière, l'échec de l'expérience Sogepac qui unissait les groupements coopératifs et un pool d'exportateurs ne remet pas en cause la validité de la démarche visant à rapprocher les producteurs et les acheteurs finaux ; mais il attire l'attention sur la nécessaire transparence – et concurrence – dans l'approvisionnement des planteurs, dont la ville serait d'ailleurs bénéficiaire (2) en bénéficiant des transferts de planteurs dont l'épargne peut à terme contribuer au financement de l'habitat urbain.

4.17. Contrairement à une idée largement répandue, le secteur touristique – et plus généralement hôtelier – reste sous-exploité, malgré la présence de sites naturels régionaux exceptionnels. Deux conditions sont apparues nécessaires pour améliorer le rendement et la capacité d'accueil des hôtels (1) les standards d'accueil et de gestion des séjours touristiques internationaux supposent un personnel qualifié dont les hôtels ne disposent pas encore ; la difficulté à recruter des personnels stables et de qualité à tous les échelons de la production des services – depuis la gérance jusqu'aux services courants – en est un signe visible (2) l'image de la commune, son activité commerciale ainsi que l'état du centre ville ne sont pas encore de nature à favoriser un tourisme national et international souhaitant diversifier les visites et distractions lors des séjours.

Associer la population et les investisseurs privés à la gestion et au développement de la ville

4.18. Les dissensions au sein du pouvoir municipal sont anciennes et récurrentes. Les enjeux semblent moins résulter de conflits localisés, que d'une confrontation d'intérêts entre un Etat soucieux de conserver le contrôle d'une ville contribuant à l'équilibre économique national, et une municipalité souvent écartelée entre sa fonction de relais et sa volonté d'autonomie. Paradoxalement, la présence des services déconcentrés de l'Etat se révèle faible : San Pedro compte peu de fonctionnaires relativement à sa population, les services chargés d'administrer l'outil portuaire absorbant de plus une bonne part des effectifs. En fait, le caractère stratégique de la ville explique probablement la faible proportion de fonctionnaires en poste – les affaires sont souvent traitées directement à Abidjan – et le peu de délégation de pouvoirs dont bénéficient actuellement les services déconcentrés de l'Etat. De ce point de vue, la capacité des autorités communales à s'imposer en interlocuteurs envers les acteurs locaux n'est sans doute pas à la hauteur des enjeux de la gestion des affaires locales.

4.19. Aussi l'une des priorités apparues à diverses reprises dans le rapport est d'amorcer un dialogue avec les divers acteurs afin d'établir un projet urbain proche des attentes, et de ce fait susceptible d'une « gestion partagée ». Avec les investisseurs tout d'abord, dont le poids économique et le fonctionnement en lobbies méritent d'être mobilisés autour d'objectifs

locaux. L'extranéité des investisseurs ne signifie nullement un désintérêt de ces derniers envers l'état de la ville et son devenir socio-économique : rares ont été les entrepreneurs rencontrés qui ont émis un refus de principe envers une contribution des établissements au développement local à condition qu'ils soient consultés et associés à d'éventuelles initiatives, et que l'équipe municipale donne des signes tangibles de sa volonté d'améliorer l'environnement. Les enjeux du développement de San Pedro dépassant les moyens financiers du pouvoir local, il apparaît indispensable d'y associer les opérateurs intéressés au relèvement de l'image d'une ville qu'ils considèrent comme la leur et à l'essor de laquelle ils se disent prêts à participer.

4.20. Les travailleurs et catégories moyennes de la commune s'accordent pour considérer que la ville coûte cher, (a) en frais de déplacement (b) en dépenses alimentaires (c) en coûts officiels et informels divers d'accès aux soins de santé et aux services éducatifs, liés au sous-équipement en infrastructures légères et en personnels. Les remarques collectées auprès des chefs de ménage au cours de l'enquête *Ecoloc* recourent celles faites par le BNETD en 1996 : les principales aspirations des résidents, classées par ordre d'importance, sont : le bitumage des voies et l'éclairage public, la collecte des ordures ménagères, l'accès aux soins de santé *via* la construction d'un centre, et la canalisation des eaux usées. On notera que les deux-tiers des ménages se disent prêts à contribuer au financement de ces équipements, ce qui conforte l'hypothèse d'initiatives possibles en matière de « gestion partagée » de la ville. Les points de vue ne sont guère différents, ici, de ceux qu'expriment les patrons d'entreprise envers leur participation conditionnelle à l'amélioration de l'environnement urbain.

S'appuyer sur le réseau associatif pour mieux mobiliser la population dans l'effort d'assainissement et de développement de la ville

4.21. Il a été relevé l'intensité du réseau associatif, professionnel ou non, animé par les petits opérateurs de l'économie populaire. Il s'agit sans doute d'un des traits majeurs de ce secteur, lié à son histoire et à la nature de son peuplement ; la structuration interne du milieu en est le résultat et il paraît souhaitable d'ériger les groupements en interlocuteurs privilégiés d'une politique locale visant à soutenir la micro entreprise et l'emploi : les communautés sont finalement bien organisées – plus d'ailleurs sur des bases d'origine territoriale, ou de lieu d'exercice de l'activité, que sur des critères strictement professionnels – et c'est par elles que s'exercent les liens d'entraide et les dialogues contribuant à l'apaisement des tensions inter-ethniques, qui semblent ici moins fortes que dans les campagnes.

4.22. On a signalé la contribution de multiples associations d'originaires et de quartier dans l'animation culturelle, et plus généralement dans la socialisation des jeunes générations. Elles apparaissent comme autant d'intermédiaires naturels, et de premier rang, pour assurer le lien avec la municipalité en matière de mobilisation de la jeunesse urbaine : la diffusion des informations et la vulgarisation des pratiques de prévention des infections par le virus HIV – qui est ici une priorité de santé publique –, la prévention de la petite délinquance, l'essor des activités culturelles et les politiques d'insertion professionnelle peuvent trouver des relais efficaces, bien qu'encore très peu mis à contribution.

** Accroître l'assise financière de la municipalité*

4.23. L'une des principales difficultés auxquelles les autorités communales sont confrontées actuellement, tient au fait qu'elles gèrent une activité économique dont les centres de décision sont, pour une large part, situés à l'extérieur de leur zone d'influence tandis qu'elles restent mal armées pour gérer, intensifier et profiter des dynamiques locales urbaines et rurales. De ce positionnement singulier, et sans doute extrêmement délicat à gérer puisqu'hérité d'une conception étatique du développement local, découlent bon nombre des caractéristiques de la matrice de comptabilité sociale exposée plus haut, et des décalages saisissants entre l'ampleur des flux marchands transitant par la ville et la modestie des ressources financières de la commune.

4.24. La commune de San Pedro ne prélève actuellement qu'une part dérisoire des richesses générées localement : les recettes représentent, au total, moins de 0,5 % du produit local brut. L'absence de taxes foncières et d'habitation d'une part, les faiblesses du système de collecte d'autre part – et particulièrement dans la tenue d'un fichier des activités imposables –, enfin la différence entre le niveau des recettes potentielles et effectivement réalisées – par exemple auprès des opérateurs des marchés où le tiers des ressources potentielles est réalisé, ou auprès des transporteurs intra et interurbains – sont les causes premières du modeste niveau des ressources propres communales, et partant de la dépendance financière envers l'extérieur. La sous-fiscalisation de la production locale concerne autant les entreprises redevables de l'impôt synthétique que les établissements de taille supérieure : une meilleure coordination entre les services municipaux et la direction des impôts semble ici souhaitable, afin d'améliorer le recouvrement présent du secteur des unités intermédiaires. Dans l'attente, les conséquences du niveau actuel de prélèvement communal apparaissent dommageables à double titre : il restreint considérablement la capacité des autorités à assumer la charge des services collectifs de base, et il replie le budget de fonctionnement sur les frais de personnel et de maintenance de l'administration locale.

REPUBLIQUE DE COTE-D'IVOIRE

Union- Discipline- Travail

—
MINISTRE DE L'INTERIEUR ET DE L'INTEGRATION NATIONALE
—

**SAN PEDRO ET SON ARRIERE-PAYS
DYNAMISMES ET SYNERGIES D'UNE VILLE PORTUAIRE**

Volume 3 : Comptes économiques

Juillet 1998

Union Européenne

OCDE – PDM

« RELANCE DES ECONOMIES LOCALES EN AFRIQUE DE L'OUEST »

Etude réalisée par :

**ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DE STATISTIQUE ET D'ECONOMIE APPLIQUEE
(ENSEA)**

**INSTITUT DE RECHERCHE POUR LE DEVELOPPEMENT
(IRD – EX ORSTOM)**

Internationale de Conseil, d'Etudes et de Finances (ICEF)

AVANT-PROPOS

0.1. Le présent rapport expose les résultats d'enquêtes effectuées de septembre à novembre 1997 à San Pedro (Côte-d'Ivoire) dans le cadre de l'étude « Relance des économies locales en Afrique de l'Ouest » (ECOLOC) engagée par le Club du Sahel et financée par l'Union Européenne. Il constitue le volet ivoirien de travaux pilotes menés simultanément dans d'autres villes de la sous-région : Sikasso (Mali), et Saint-Louis (Sénégal). La maîtrise d'œuvre de cette étude San Pedro a été confiée au cabinet ICEF (International de Conseil d'Etude et de Formation). Les travaux de terrain et le traitement statistique ont été effectués par une équipe de chercheurs et d'enseignants-chercheurs de l'ENSEA (Ecole Nationale Supérieure de Statistique et d'Economie Appliquée). La responsabilité de l'analyse des données et de la synthèse des résultats revient conjointement à Adalbert Nshimyumuremyi, Statisticien-économiste, Directeur d'études (ENSEA), et à Pascal Labazée, socio-économiste, Directeur de recherche à l'Institut de recherche pour le développement (IRD, ex-ORSTOM).

0.2. Le document présent a pris le parti de répondre aux Termes de référence de l'étude ECOLOC en exposant les résultats de manière qu'ils soient utilisables pour l'information et le pilotage de la politique municipale. En d'autres termes, de façon délibérée, la présentation des données et analyses répond moins à des exigences académiques qu'au souci de transmettre aux responsables de la localité concernée une démarche, des données d'ordre quantitatif et qualitatif, des cadres analytiques et compréhensifs à partir desquels ils aient la possibilité de forger des objectifs et de prendre des décisions. De cette option découlent deux implications. D'abord, l'outil statistique central qui informe cette étude – la matrice de comptabilité sociale (MCS) – sera présentée de façon à faire apparaître (1) les grandes masses financières qui structurent l'économie locale de San Pedro (2) les flux majeurs reliant les acteurs de cette économie (3) la part revenant effectivement aux finances municipales dans la richesse localement créée et dans les échanges suscités. Sont renvoyées dans les annexes les méthodologies détaillées, relatives à la confection et au bouclage de cette matrice, ainsi que les données désagrégées à partir desquelles il a été possible de l'établir. Ensuite, le texte est agencé de telle sorte qu'il soit possible (1) de convertir les données chiffrées et les analyses proposées en autant d'informations mobilisables par les gestionnaires des communes, (2) de transformer ces informations opérationnelles en recommandations ou, à tout le moins, en indicateurs d'actions à entreprendre.

0.3. Un double préalable méthodologique mérite d'être ici évoqué, afin d'éviter toute méprise sur la présentation et l'interprétation des résultats. En premier lieu, bon nombre des données chiffrées exposées au fil de ce rapport s'entendent plus comme des ordres de grandeur ou à tout le moins des approximations, que comme des valeurs certaines. Il est apparu en effet illusoire, et au bout du compte peu utile, de chercher à reconstruire des agrégats économiques locaux extrêmement diversifiés et interdépendants sans accepter la marge minimale d'erreur propre à toute enquête de terrain à caractère extensif. En revanche, les ajustements statistiques auxquels il a fallu procéder restituent une image d'ensemble cohérente – la plus réaliste qu'il a été possible de dresser de l'économie de San Pedro. De même que pour les comptes de la nation qui gagnent en vision globale ce qui est perdu en degré de précision sur chaque donnée, les comptes localisés fournissent des indications détaillées qui, prises isolément, ne

sont probablement pas exemptes de critiques, mais qui ont l'avantage de la cohérence générale.

0.4. En second lieu, il importe d'insister sur le fait que si une économie locale peut parfaitement être présentée en *data* démographique ou financiers, en agrégats comptables et autres quantifications formelles de stocks et de flux, la compréhension de ses dynamismes et de ses éventuels dysfonctionnements doit en passer par une approche qualitative. L'histoire, les structures sociales, l'organisation interne des filières, les usages et les cultures prennent en effet une importance croissante à mesure qu'on s'approche du fonctionnement local des économies, au point que celles-ci semblent bien souvent déterminées par des contraintes non économiques. Aussi, la présentation des résultats chiffrés sera assortie à chaque fois que nécessaire d'un cadre compréhensif renvoyant à des observations qualitatives collectées par les consultants au cours de l'étude de terrain, ou tirées des nombreux travaux d'historiens, de géographes, de socio-économistes, de sociologues et d'anthropologues consacrés à la région du Sud-Ouest de la Côte-d'Ivoire, et à la ville de San Pedro.

0.5. Ce rapport a été rédigé par conjointement par Adalbert Nshimyumuremyi, Directeur des Etude à l'Ecole nationale supérieure de statistique et d'économie appliquée (ENSEA), et par Pascal Labazée, socio-économiste, Directeur de recherche à l'Institut de recherche pour le développement (IRD, ex-ORSTOM). Il s'inspire pour partie des rapports intermédiaires, monographies sectorielles et notes de terrain confectionnés par les consultants – Jean-Marc Kouadjo (Directeur des Etudes à l'ENSEA), Charlie Dingui (Enseignant ENSEA) Dorcas Akaffou (Enseignante ENSEA) Guillaume Gnamien (Enseignant à l'ENSEA) et Mamane Sama (Enseignant à l'ENSEA) – ainsi que des travaux réalisés par les assistants de recherche de l'ENSEA - Norbert Mobenza (Ingénieur statisticien économiste ENSEA), Diane Balamine (Ingénieur statisticien économiste ENSEA), Jules Touka (Elève Ingénieur statisticien économiste ENSEA), Séverin Kamgna (Elève Ingénieur statisticien économiste ENSEA), Christine Yede (Ingénieur des travaux statistiques ENSEA), Jean-Damascène Ndayisaba (Ingénieur des travaux statistiques ENSEA), Fidèle Kayibanda (Ingénieur des travaux statistiques ENSEA), Laurence Mukanyangezi (Ingénieur des travaux statistiques ENSEA), Assa Gakou (Ingénieur des travaux statistiques ENSEA), Anysie Musabyemungu (Ingénieur des travaux statistiques ENSEA), Boris Koko (Ingénieur des travaux statistiques ENSEA).

0.6. On signalera pour mémoire qu'une version expurgée du présent rapport a été mis en diffusion générale par le Programme de développement municipal (PDM) et l'OCDE-Club du Sahel (SAH/D (98) 481). Ce document, intitulé « San Pedro : Dynamismes et synergies de l'économie locale », est en consultation à la bibliothèque du Centre de développement de l'OCDE, 94 rue Chardon Lagache – 75016 PARIS.

PLAN DU DOCUMENT

Partie 1 : Population et conditions de vie des ménages	4
1.1 Estimation de la population 1997 de San Pedro	5
1.2 Caractéristiques de l'habitat en 1996	6
1.3 Caractéristiques de l'habitat en 1988	8
1.4 Structure et niveau des dépenses des ménages	9
Partie 2 : Tableaux récapitulatifs de l'économie populaire	15
2.1 Méthodologie d'élaboration des comptes des activités informelles	16
2.2 Etablissements informels recensés	17
2.3 Compte annuel agrégé du secteur informel	21
2.4 Compte d'exploitation mensuel de quelques établissements informels	22
2.5 Production halieutique	27
Partie 3 : Tableaux récapitulatifs du secteur moderne	29
3.1 Méthodologie	30
3.2 Comptes de la Maire de San Pedro	32
3.3 Comptes des administrations publiques de San Pedro	39
3.4 Projets FIAU et Projets financés par le FED dans la région	41
3.5 Compte agrégé des entreprises modernes	43
Partie 4 : Tableaux récapitulatifs de l'économie locale : la MCS	44
Partie 5 : Statistiques portuaires	55
Partie 6 : Statistiques de prix à San Pedro	61

PARTIE 1

POPULATION ET CONDITIONS DE VIE DES MENAGES

1.1. ESTIMATION DE LA POPULATION 1997 DE LA COMMUNE DE SAN PEDRO

Vu la structure de la ville de San Pedro (des quartiers lotis et d'autres non lotis), l'estimation est faite selon deux procédures différentes.

- Pour les quartiers lotis (Poro, Nitoro, Balmer, Séwéké, Lac), un dénombrement de ménages de 4 îlots par quartier a été effectué les 01 et 02 Septembre 1997. Cela nous a permis d'estimer le nombre de ménages de ces quartiers (le nombre d'îlots n'ayant pratiquement pas changé entre 1988 et 1997) et d'en déduire l'estimation de leur population.

- Pour les quartiers non lotis (Bardo, Zimbabwé, Colas, Sotref) l'estimation a été faite sur la base d'un taux d'accroissement annuel moyen de 9,4% de leur population, taux utilisé par l'antenne de INS de San Pedro. Ce fort taux peut se justifier par le fait que ces quartiers sont les principaux points d'accueil des immigrants ouest-africains dans la ville et même les ivoiriens allochènes.

Le tableau suivant présente une comparaison entre les données sur la population en 1988 et en 1997.

Tableau 1.1.1: Répartition de la population de la commune de San Pedro par quartier

Quartier	Population 1988	Population 1997	Nbre ménages 1988	Nbre ménages 1997
Bardo	45 696	102 573	9 987	11 546
Victor-Ballet-Sotref	629	1 412	139	169
Cathédrale-Colas	43	1 062	94	132
Soleil-Zimbabwé	1 336	2 999	246	428
Poro	4 980	5 775	703	860
Nitoro	1 018	1 152	126	221
Séwéké	10 885	12 007	1 929	1 500
Balmer	1 374	1 392	272	464
Lac	4 168	8 280	604	938
Total ville	70 559	136 652	14 100	16 258
Zone rurale	6 594	12 776		
Total commune	77 153	149 428		

Source : RGP88 et nos estimations

1.2. CARACTERISTIQUES DE L'HABITAT DES MENAGES DE SAN PEDRO EN 1996

Les indicateurs de condition de vie des ménages sont de plusieurs formes. Ils englobent les revenus (a), la structure et le niveau de leur consommation (b), l'accès à certains services urbains de base comme l'eau potable, l'électricité, le téléphone (c) et l'environnement (d) dans lequel ils se trouvent. Les tableaux suivants (1.2.1 à 1.2.3) présentent les deux derniers indicateurs. Ils sont tirés de l'enquête socio-économique réalisée en 1996 par le Bureau national d'études techniques et de développement (BNETD) auprès d'un échantillon de 907 ménages.

Les résultats de cette enquête montrent que le téléphone, l'eau potable et l'électricité sont des biens de luxe dans la ville de San Pedro. En effet 94% des 907 ménages enquêtés ne possèdent aucune ligne téléphonique, pendant que près de 70% manquent de l'eau potable et de l'électricité. Cependant, les conditions de vie sont différentes selon le quartier. Les ménages des quartiers Balmer et Nitoro sont les plus aisés : ils sont équipés à 100%, de téléphone, d'eau potable et d'électricité. Par contre, les ménages des quatre quartiers non lotis (Bardo, Colas, Sotref et Soleil) ne bénéficient que des fontaines publiques, de quelques cabines téléphoniques installées aux abords du Grand marché et de l'éclairage public.

Les latrines traditionnelles et les fosses septiques forment 76% de l'assainissement de la ville. Les égouts sont surtout rencontrés à Séwéké, Poro, Lac, Nitoro et Balmer.

Tableau 1.2.1. Approvisionnement en eau potable, en électricité et en téléphone en 1996

Quartier	Téléphone			Eau potable			Electricité		
	Avec phone	Sans phone	Total	Avec eau	Sans eau	Total	Avec élect.	Sans élect.	Total
Bardo	3	580	583	27	556	583	32	551	583
Sotref	1	25	26	1	25	26	5	21	26
Colas	0	33	33	1	32	33	4	29	33
Soleil	0	21	21	0	21	21	0	21	21
Séwéké	6	101	107	105	2	107	107	0	107
Poro	11	48	59	59	0	59	59	0	59
Niitoro	13	0	13	13	0	13	13	0	13
Balmer	9	0	9	9	0	9	9	0	9
Lac	10	46	56	56	0	56	56	0	56
Total	53	854	907	271	636	907	285	622	907

Source : Enquête socio-économique BNETD 1996

Tableau 1.2.2. Assainissement et services immobiliers en 1996

Quartier	Type d'assainissement					Promoteur immobilier				
	Nd	Fosse sept.	Latr. tradit.	Egout	Total	Sicogi	Sogefiha	Autres privés	Particuliers	Total
Bardo	2	8	560	13	583	0	0	8	575	583
Sotref	0	13	13	0	26	0	0	0	26	26
Colas	1	26	5	1	33	0	1	0	32	33
SoleilL	0	0	21	0	21	0	0	0	21	21
Séwék é	0	18	0	89	107	1	105	0	1	107
Poro	0	5	0	54	59	27	1	16	15	59
Nitoto	0	1	0	12	13	1	0	0	12	13
Balmer	0	1	0	8	9	0	0	6	3	9
Lac	0	22	0	34	56	34	0	0	22	56
Total	3	94	599	211	907	63	107	30	707	907

Source : Enquête socio-économique BNETD (1996)

La radio reste le bien d'équipement le plus fréquent à San Pedro : plus de 68% des ménages enquêtés ont déclaré posséder ce moyen de communication. Ensuite viennent l'appareil téléviseur (31%), le ventilateur (23%) et le réfrigérateur (20%). Les autres équipements électroménagers (climatiseur, fer à repasser, magnétoscope...) sont très rares, surtout dans les quartiers non lotis.

Tableau 1.2.3. Equipement des ménages en 1996

Type d'équipement	Bardo	Sotref	Colas	Soleil	Séwéké	Poro	Nitoto	Balmer	Lac	Total
Réfr-Congé	22	0	1	0	53	28	13	8	43	185
Fer à repasser	3	0	0	0	8	14	3	8	15	53
Robot de cuisine	0	0	0	0	0	0	2	2	1	5
Aspirateur	0	0	0	0	0	0	0	4	0	4
Chaîne HIFI	3	0	0	0	12	10	8	7	15	55
Radio	374	15	18	10	87	48	12	9	47	620
Ventilateur	22	5	1	0	78	41	8	5	46	206
Cafetière électrique	0	0	0	0	1	1	1	2	1	6
Climatiseur	0	0	0	0	1	2	12	8	1	24
Chauffe eau	1	0	0	0	0	0	8	2	0	11
Machine à laver	0	0	0	0	1	0	0	2	0	3
Magnétoscope	6	0	1	0	9	9	13	6	9	53
Télévision	96	5	6	2	73	38	12	8	46	286
Nbre mén enquêtés	583	26	33	21	107	59	13	9	56	907

Source : Enquête socio-économique BNETD 1996

1.3. CARACTERISTIQUES DE L'HABITAT DES MENAGES DE SAN PEDRO EN 1988

Les tableaux 1.3.1 à 1.3.4 sont tirés du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 1988 (RGPH88).

Tableau 1.3.1. Mode d'éclairage des ménages de San Pedro en 1988

Quartier	électricité	lampe	bois	électri+lamp	lamp+bois	autres	Nbre de ménages
Balmer-Corniche	126	120	173	-	-	147	272
Bardo	4 293	240	9 679	27	7	4 259	9 987
Cathédrale-Thany-Colas	54	15	37	1	-	13	94
Lac	143	580	26	-	-	145	604
Nitro-Hôpital	1	124	1	-	-	-	126
Poro-Cité	81	643	54	-	-	75	703
Soleil-Zimbabwe	108	3	236	-	-	101	248
Séwéké-Zone Indust.	418	1 697	197	-	23	406	1 929
Victor Balet-Sotref	34	16	11	-	1	77	139
Total	5 258	3 438	10 414	28	31	5 069	14 100

Tableau 1.3.2. Mode d'approvisionnement en eau des ménages de San Pedro en 1988

Quartier	eau courante	pompe	puits	sour.nv.marig	autres	Nbre de ménages
Balmer-Corniche	126	184	-	109	26	445
Bardo	4 088	4 106	99	5 710	83	9 987
Cathédrale-Thany-Colas	54	15	-	38	48	94
Lac	138	599	-	4	46	604
Nitro-Hôpital	1	124	-	1	108	126
Poro-Cité	50	685	-	10	11	703
Soleil-Zimbabwe	106	-	-	238	2	246
Séwéké-Zone Indust.	364	1 922	-	5	70	1 929
Victor Balet-Sotref	34	31	1	96	35	139
Total	4 961	7 666	100	6 211	429	14 100

Tableau 1.3.3. Mode de cuisson utilisé par les ménages de San Pedro en 1988

Quartier	bois	charbon	gaz	bois+charb.	gaz+charb.	autres	Nbre de ménages
Balmer-Corniche	35	147	87	7	17	21	272
Bardo	1 648	6 176	174	1 373	75	541	9 987
Cathédrale-Thany-Colas	11	32	5	4	1	41	94
Lac	3	286	71	8	225	11	604
Nitro-Hôpital	6	17	76	1	24	2	126
Poro-Cité	23	354	92	14	178	42	703
Soleil-Zimbabwe	125	54	1	47	3	16	248
Séwéké-Zone Indust.	31	1 420	93	62	215	108	1 929
Victor Balet-Sotref	37	63	3	18	4	14	139
Total	1 919	8 549	602	1 534	742	754	14 100

Tableau 1.3.4. Type de lieu d'aisance des ménages de San Pedro en 1988

Quartier	wc int.av.C.E	wc int.sa.C.E	wc cou.av.C.E	wc cou.sa.C.E	lat. cour	lat. ho. Cour	lieu ais. exté	autres	Nbre de ménag.
Balmer-Corniche	913	25	98	384	810	123	168	13	2 714
Bardo	1 359	74	92	726	1 931	164	210	74	9 987
Cathédrale-Thany-Colas	190	41	39	1 015	1 366	98	73	37	3 708
Lac	183	15	30	376	1 197	146	155	39	6 041
Nitro-Hôpital	573	55	49	1 014	3 350	117	264	99	12 612
Poro-Cité	249	6	28	455	532	147	237	10	3 656
Soleil-Zimbabwe	169	2	1	3	76	50	51	-	3 002
Séwéké-Zone Indust.	332	42	32	1 782	2 984	448	175	49	13 622
Victor Balet-Sotref	199	32	198	712	1 526	110	184	35	3 761
Total	4 167	292	567	6 467	13 772	1 403	1 517	356	14 100

Source : BNETD

1.4. : STRUCTURE ET NIVEAU DES DEPENSES DES MENAGES

Une enquête légère de type budget consommation selon un sondage stratifié représentatif (les critères étant le type d'habitation et le quartier^a) auprès de 197 ménages nous a permis d'estimer le niveau des dépenses des ménages de San Pedro. L'opération a duré une semaine et a mobilisé 10 agents enquêteurs (ingénieurs statisticiens). Il ressort de cette opération que les dépenses annuelles des ménages de la commune de San Pedro sont estimées à quelques 41 milliards de Fcfa, soit une dépense annuelle moyenne de 277 000 Fcfa par personne.

Globalement, l'alimentation occupe la plus grande partie de la consommation des ménages de San Pedro (42%). Ensuite viennent l'habillement (14%) et le transport (11%). Les dépenses de santé ne constituent respectivement que 6% et l'éducation 5%.

La différence de structure est importante d'un quartier à un autre. Les ménages des quartiers non lotis consacrent pratiquement 50% de leur consommation en biens alimentaires alors que le coefficient budgétaire de ces produits pour les ménages des quartiers nantis est inférieur à 35 (à Balmer et à Nitoro, ce coefficient est respectivement de 16% et 21%).

^a Les résultats de l'enquête socio-économique réalisée en 1996 par le BNETD ont montré que le type d'habitation : précaire (maisons en planches préfabriquées), cour commune, individuel (genre villa) et collectif (immeubles) est un bon critère de stratification pour une étude sur les conditions de vie des ménages à San Pedro. Aussi, les quartiers ne présentant pas les mêmes aspects, nous avons considéré le quartier comme deuxième variable de stratification.

Tableau 1.4.3. Décomposition des dépenses des ménages

Les tableaux ci-dessous présentent les dépenses des ménages par type de produit dans chaque poste de dépense. Certaines données sont mensuelles comme l'alimentation alors que d'autres sont annuelles (santé, éducation, équipement). A chaque fois, il sera précisé s'il s'agit de données annuelles ou mensuelles.

a) Dépenses monétaires mensuelles en alimentation et autoconsommation.

Désignation du produit	BARDO	SOTREF	COLAS	SOLEIL	SEWEKE	PORO	NITORO	BALMER	LAC	Ensemble	%
Riz	203,9	2,8	2,6	14,5	37,3	14,4	2,1	6,6	13,4	297,5	23,9
Féculents	44,7	1,2	1,0	2,8	13,0	3,1	1,0	3,0	10,8	80,6	6,5
Banane plantain	34,8	0,5	0,4	0,6	8,7	4,0	0,6	3,7	4,1	57,5	4,6
Graines de palme	42,3	0,8	0,4	1,3	5,9	1,5	0,1	0,7	1,0	54,2	4,4
Arachides	26,0	0,2	0,3	0,8	4,9	0,7	1,9	0,1	0,9	35,9	2,9
Feuilles et légumes	46,3	0,5	0,3	1,1	5,2	2,2	0,7	10,8	2,9	70,0	5,6
Fruits	16,8	0,3	0,2	0,4	4,8	2,1	0,6	1,2	1,1	27,4	2,2
Huile de palme et beurre de karité	9,8	0,1	0,2	0,5	1,0	0,8	0,0	-	0,5	12,9	1,0
Boissons alcoolisées	11,6	1,7	-	1,5	2,8	3,1	0,7	6,7	-	28,0	2,2
Pain	50,7	1,1	0,9	1,9	9,6	6,7	1,6	2,4	4,2	79,1	6,4
Oeufs de poulet	10,9	0,2	0,1	0,9	4,6	1,2	2,6	0,7	0,5	21,7	1,7
Attiéké	44,5	1,0	0,5	1,9	10,4	4,1	0,4	0,6	4,3	67,6	5,4
Poissons et crustacés	97,4	3,9	1,2	5,1	22,2	14,3	6,4	3,0	13,5	166,9	13,4
Huile raffiné	28,9	0,4	0,6	1,7	4,3	2,1	2,6	1,2	3,9	45,6	3,7
Poulet et autre volaille	14,3	-	0,3	1,6	3,6	7,6	3,3	5,8	1,8	38,3	3,1
Viande de boeuf	73,7	1,2	0,3	2,3	11,6	12,2	5,2	15,3	7,5	129,3	10,4
Autres	22,5	-	0,1	0,1	4,5	1,9	1,8	-	1,3	32,2	2,6
Total	779,3	16,0	9,6	38,9	154,4	81,9	31,5	61,8	71,5	1 244,8	100,0

En millions de Fcfa

b) Dépenses annuelles en éducation

Désignation du produit	BARDO	SOTREF	COLAS	SOLEIL	SEWEKE	CITE-PORO	NITORO	BALMER	LAC	Ensemble	%
Frais de scolarité & inscription	278,1	13,1	1,4	6,5	60,1	41,1	65,3	214,4	72,5	752,4	38,7
Livres et fournitures scolaires	364,9	12,6	1,4	16,8	124,8	43,6	21,4	120,6	64,3	770,5	39,7
Uniformes et tenue de sport	96,9	3,8	0,7	6,8	51,5	11,1	3,7	2,3	34,9	211,6	10,9
Cantine, nourriture, transport et hébergement	59,6	1,2	0,1	1,6	26,1	5,1	3,7	23,2	10,3	130,8	6,7
Autres	54,1	0,8	0,5	7,1	2,3	7,2	4,2	-	1,6	77,8	4,0
Total	853,6	31,7	4,0	38,8	264,8	108,0	98,2	360,5	183,6	1 943,2	100,0

En millions de Fcfa

c) Dépenses annuelles en équipement

Désignation du produit	BARDO	SOTREF	COLAS	SOLEIL	SEWEKE	CITE-PORO	NITORO	BALMER	LAC	Ensemble	%
Réfrigérateur	2,9	-	-	-	23,8	31,8	-	27,8	-	86,3	14,0
Congélateur	-	-	-	28,5	17,8	-	-	17,4	-	63,7	10,4
Fer à repasser	0,2	-	-	-	-	1,0	1,3	1,9	-	4,4	0,7
Robot de cuisine	-	-	-	-	15,0	-	-	-	-	15,0	2,4
Radio	21,3	-	-	1,7	28,3	14,6	-	12,8	7,8	86,4	14,0
Ventilateur	3,8	-	-	2,0	11,9	2,2	0,9	-	1,2	22,0	3,6
Magnétoscope	0,6	-	-	-	15,6	-	-	34,8	-	51,0	8,3
Télévision	27,4	3,5	-	-	65,9	80,3	-	92,8	11,7	281,8	45,8
poste de téléphone	-	-	-	-	2,6	1,8	-	-	-	4,5	0,7
Total	56,2	3,5	-	32,2	180,9	131,7	2,2	187,5	20,7	615,0	100,0

En millions de Fcfa

d) Dépenses mensuelles en logement

Désignation du produit	BARDO	SOTREF	COLAS	SOLEIL	SEWEKE	CITE-PORO	NITORO	BALMER	LAC	Ensemble	%
Habitation	61,7	0,4	0,9	2,2	19,8	23,5	17,2	61,5	18,6	205,9	43,3
Energie	70,3	1,6	0,9	2,6	12,8	15,6	14,5	76,6	13,2	208,0	43,7
Eau	16,3	0,5	0,0	-	6,9	5,1	2,8	10,2	5,2	47,1	9,9
Impôts et taxes	5,1	-	0,2	-	-	-	9,4	-	-	14,6	3,1
Total	153,4	2,5	2,0	4,7	39,5	44,2	43,9	148,2	37,1	475,6	100,0

En millions de Fcfa

e) Dépenses mensuelles en habillement

Désignation du produit	BARDO	SOTREF	COLAS	SOLEIL	SEWEKE	CITE-PORO	NITORO	BALMER	LAC	Ensemble	%
Vêtement enfants	39,3	1,1	0,7	2,3	9,2	9,8	4,9	7,3	3,7	78,3	17,6
Vêtement femmes	76,2	1,4	1,9	4,2	11,6	8,6	2,9	5,8	8,3	121,0	27,2
Vêtements hommes	42,7	0,4	0,4	1,0	10,0	2,2	8,0	7,7	2,2	74,7	16,8
Chaussures H, F et Enfants	29,3	0,9	0,6	1,2	5,5	1,6	2,2	3,9	4,4	49,6	11,2
Frais de couture H,F et Enf	19,3	0,5	0,6	1,3	4,7	2,7	-	0,8	2,7	32,6	7,3
Bijoux, montres	13,0	0,2	0,1	2,9	1,1	3,4	2,9	2,3	1,4	27,4	6,2
Entretien(coiffure, soins beauté, produits cosmétiques)	28,5	0,5	0,4	1,7	3,9	7,7	2,0	1,2	4,7	50,7	11,4
Autres articles	7,7	-	-	0,3	1,7	-	-	-	0,4	10,1	2,3
Total	256,1	5,0	4,8	14,9	47,7	36,0	23,0	29,0	27,9	444,4	100,0

En millions de Fcfa

f) Dépenses mensuelles en loisir

Désignation du produit	BARDO	SOTREF	COLAS	SOLEIL	SEWEKE	CITE-PORO	NITORO	BALMER	LAC	Ensemble	%
Night -club et dancing	3,5	-	-	-	1,5	0,9	-	4,6	0,9	11,4	0,1
Bars, buvettes	6,3	-	-	0,7	4,7	2,2	-	-	1,4	15,2	8,5
Plage, piscine	2,4	0,2	0,0	-	2,8	0,3	-	18,6	0,1	24,4	13,7
Journaux et romans	12,6	0,6	0,2	0,6	7,0	3,7	1,2	10,4	2,2	38,5	21,6
Disques, cassettes	10,1	-	0,1	2,1	1,7	1,9	0,5	3,5	2,0	21,9	12,3
Jeux et divertissements	2,8	-	-	-	0,9	-	0,4	-	-	4,2	2,3
Disques et cassettes	0,3	-	-	-	2,3	-	-	1,2	0,5	4,2	2,4
Cinéma, sports	0,5	-	-	-	1,1	-	-	3,5	0,5	5,5	3,1
Tabac, cigarettes	22,4	0,7	0,2	0,1	5,3	-	-	9,7	1,4	39,8	22,4
Autres dép. de loisir	2,4	-	-	0,1	-	-	9,4	-	0,9	12,8	7,2
Total	63,4	1,5	0,5	3,6	27,1	9,0	11,5	51,5	9,9	177,9	100,0

En millions de Fcfa

g) Dépenses annuelles en Santé

Désignation du produit	BARDO	SOTREF	COLAS	SOLEIL	SEWEKE	CITE-PORO	NITORO	BALMER	LAC	Ensemble	%
Méd. pharmaceutiques	717,1	22,1	4,4	19,6	173,9	70,8	9,6	278,4	126,0	1 421,9	61,8
Médicaments traditionnels	77,0	3,4	1,7	0,3	8,0	4,4	1,2	-	5,3	101,3	4,4
Consultation des membres du ménage	67,7	3,0	1,0	0,3	18,9	6,3	2,2	11,6	8,4	119,5	5,2
Frais d'hospitalisation	74,1	0,4	-	13,0	7,3	42,1	221,0	42,5	34,4	434,7	18,9
Consul .préventive. Vaccination.	25,4	0,1	0,6	10,5	7,1	5,9	0,1	18,6	2,3	70,7	3,1
Frais de consultation (guérisseurs)	13,8	0,0	0,1	0,9	-	3,8	-	-	-	18,6	0,8
dépenses ordonnées par les guérisseurs	8,6	0,2	0,0	0,6	-	0,3	-	-	-	9,8	0,4
Envoi de médicaments aux parents	10,4	1,1	0,0	1,6	12,3	9,3	1,7	13,9	5,1	55,5	2,4
Frais de séjour et de transport des membres du ménage accompagnant le malade	64,5	-	-	-	-	5,0	-	-	-	69,5	3,0
Total	1 058,8	30,3	8,0	46,7	227,6	147,9	235,8	364,9	181,6	2 301,6	100,0

En millions de Fcfa

h) dépenses mensuelles en transport et communication

Désignation du produit	BARDO	SOTREF	COLAS	SOLEIL	SEWEKE	CITE-PORO	NITORO	BALMER	LAC	Ensemble	%
Transport des enfants à l'école	33	0	0	3	2	-	-	-	0	39	9,2
Dépenses quotidiennes de bus, gbaka, taxis	79	1	0	6	18	5	-	5	7	121	28,7
Dépenses en transport fluvial	2	-	-	-	-	-	-	-	-	2	0,6
Carburant pour ménage ayant véhicule	10	-	0	-	-	15	6	5	4	41	9,7
Réparation et entretien pour les ménages ayant un véhicule	5	-	-	-	-	1	3	1	2	11	2,7
Frais de téléphone, timbres ,courrier	22	0	-	0	6	5	8	10	6	58	13,7
Voyages pour tous les membres du ménage	77	4	0	1	10	20	5	12	20	149	35,4
Total	229	6	1	11	37	45	21	32	39	420	100,0

En millions de Fcfa

PARTIE 2

TABLEAUX RECAPITULATIFS DE L'ECONOMIE INFORMELLE

2.1 METHODOLOGIE D'ELABORATION DU COMPTE DES ACTIVITES INFORMELLES

Est considéré comme établissement informel, tout établissement non assujéti au BIC (Impôt sur le bénéfice industriel et commercial) et à la grosse patente. Ce critère étant parfois difficile à être observé (du fait de la réticence des opérateurs économiques), nous avons considéré toutes les petites et moyennes entreprises (PME) de façon à couvrir exhaustivement l'ensemble des établissements de la ville (on disposait de la liste complète des grosses entreprises). Pour ce faire, un recensement des établissements informels a été réalisé îlot par îlot sur toute l'étendue la ville de San Pedro. L'opération qui a mobilisé 15 statisticiens a duré six jours (du 3/09 au 08/09/1997). Quatre types de questionnaires spécifiques (Production, Commerce, Services, Marché) ont été utilisés lors de la collecte des données. Au total, 250 questionnaires spécifiques ont été remplis (3 questionnaires par type d'activité) au cours des six jours qu'a duré cette phase (du 08 au 13/09/1997). Nous avons ensuite complété ces informations par celles provenant d'autres sources comme la Direction Régionale de l'Agriculture et des Ressources Animales, l'ANADER, l'antenne de l'INS de San Pedro et des entretiens avec des personnes ressources (agriculteurs, pêcheurs et responsables locaux) sur la pêche, l'agriculture et l'élevage et le commerce.

Ainsi, ces informations recueillies ont servi à dresser le compte d'exploitation mensuel de chaque type d'activité informelle sauf pour l'agriculture, l'élevage et la pêche. En effet, une des caractéristiques du secteur informel étant de ne pas tenir de comptabilité légale, demander à ces opérateurs des données annuelles serait synonyme d'augmenter le biais dans les estimations. C'est pourquoi nous avons préféré établir les comptes mensuels moyens d'exploitation.

Le compte d'exploitation des unités informelles est celui utilisé en comptabilité nationale.

- Le chiffre d'affaire est le montant de la production pour l'artisanat, de celui des ventes pour les commerces et de celui des services rendus pour les services. Il est calculé toutes taxes comprises.
- Les consommations intermédiaires regroupent outre les produits entrant dans la fabrication pour les manufactures et les services, l'achat des marchandises pour les commerces, la consommation d'électricité, d'eau, les petites réparations de matériel de travail ainsi que le transport.
- La valeur ajoutée, calculée toutes taxes comprises, représente la marge brute pour les commerces.
- Les salaires ici sont à titre indicatif puisque dans le secteur informel, l'excédent brut d'exploitation revient en totalité à l'entrepreneur et est donc son revenu de propriété.
- L'investissement est le montant consacré à l'achat de biens d'équipement (biens dont la durée de vie excède l'année) durant l'année 1996.

Le tableau 2.2.1 présente la répartition des unités informelles installées dans la ville de San Pedro (en dehors des marchés), sans l'agriculture, la pêche et l'élevage selon le quartier et le type d'activités (Production, Commerce et Services). Le tableau 2.2.2 présente les activités sur les deux marchés (le marché central et celui de la cité). Les tableaux 2.3.1 et 2.3.2 récapitulent les données sur l'économie populaire (nombre d'unités total, emploi et compte d'exploitation). Ensuite, nous présentons les comptes d'exploitation mensuel des unités informelles activité par activité (tableaux 2.4.1 et 2.4.2).

2.2 RECENSEMENT DES ETABLISSEMENTS INFORMELS DE LA COMMUNE DE SAN PEDRO

Nous avons opté pour une présentation séparée pour les marchés et le reste de la ville. Les tableaux 2.2.1 a) , b) et c) présentent la ventilation des établissements sis dans la ville par quartier. Quant au tableau 2.2.2, il donne la répartition des unités informelles sur les deux marchés de la ville.

Tableau 2.2.1. Répartition des unités informelles installées dans la ville par quartier et par type d'activité

a) Activités de production

Type d'activité	QUARTIER									Total
	BARDO	Sotref	Colas	Zimbab	Séw.Zi	Poro	Nitoro	Balmer	Lac	
Bijoutiers (fabricants de bijoux)	11				1	3				15
Fabricants cailloux, gravier			2	1						3
Fabrication de briques et Tuiles	2			1					1	4
Fabrication de Carreaux						1				1
Forgeron	16									16
Ferronniers		3			2				1	6
Menuiserie (fabrication de meubles en bois...)	69	13	9	7	45	14			8	165
Fabrication de meubles en rotin et autres plantes						2	1			3
Fabrication de charbon			1		17					18
Scierie de Bois				2	16					18
Sculpteurs (fabrication de statuettes...)					1	1				2
Tailleurs et Ateliers de couture	122	1	4	15	52	41	8	1	17	261
Tapissier	1	2			9	2				14
Fabrication de pain et Pâtisserie		5			1	1				7
Fabrication de produits cosmétiques (savons...)	1			1						2
Production et vente de fleurs					1	1				2
Fumage et séchage de poisson	10		6	25	4		1	1	1	48
Fabrication de Attieké			1	8				2	8	19
Vente de Attieké-Poisson-Alloco, beignets et Petit maquis	112		11	38	77	16	3	18	22	297
Ferme (élevage volaille, boeufs, autres animaux)		1							4	5
Peintre, Calligraphe, Décorateur, Dessinateur	2	1	3			4		1	1	12
Vitriers	3				1	1	1			6
Grillade et vente de viande	10		3	1	1	2			1	18
Clé minute					3	3				6
Autres activités de production non classées				2					2	4
BTP, Maçonnerie	1				6	2				9
Total unités de production hors des marchés	360	26	40	101	237	94	14	23	66	961

b) Activités de Commerce

Type d'activités	QUARTIER									Total
	BARDO	Sotref	Colas	Zimbab.	Sév.Zi	Poro	Nitono	Balmer	Lac	
Grande boutique, alimentation (genre mauritanien)	51	17	3	9	19	11	1			111
Boutique moyenne	46	1	5	24	5	7		4	15	107
Tablier, kiosque et petite boutique	71		5	16	29	6	4	13	2	146
Alimentation, vente d'équipement électronique	11	1				10				22
Commerce de Produits cosmétiques	9		1		9	8			3	30
Commerce de produits vivriers en magasins	11			2						13
Ferrailleur		10			35	1				46
Friperie (vente d'habits de seconde main...)	21		3	2		1		2	1	30
Kiosque K7, Tablier vente K 7	8				3	2				13
Librairie	4				1	4			1	10
Librairie par terre et vente d'articles religieux	14		1			2	2			19
Vente de journaux	4									4
Magasins Colas et vente de colas	2									2
Mercerie	14				1	4	1			20
Quincaillerie	24	8	2		5	4	1			44
Vendeurs Chaussures (boutiques et étalage)	30		2		1	7		2		42
Vendeurs de bois, planches, fagot...	42	2	17	19	27				1	108
Vendeurs de Pagnes ou Tissus	4			1		4				9
Vendeurs Poulets et Oeufs	19			3	3	3				28
Vente d'habits neufs	16	3			3	19				41
Vente de charbon	32	2	1	33	20	21	2		13	124
Etagère de légumes, fruits et condiments	35		2	60	12	2	3	1	22	137
Vente d'articles en métal, poterie, faïence	30									30
Vente de Cuvettes et autres récipients en caoutchouc	9		1							10
Vente de Pièces détachées	16	5		1	41	2				65
Vente de riz et autres céréales en détail	24	4	1			3				32
Vente de Sacs, cordes, sachets, cartons...	20	1		1				2		24
Vente d'igname, banane plantain et autres féculents	6			4				2		12
Vente de ciment	1		1	3						5
Vente de machines à coudre	3									3
Vente de médicaments traditionnels	10	1		1	3					15
Acheteur de Café-Cacao, sotckage de café-cacao	14	4	1							19
Etagère et kiosque de pain	4		6		1			1		12
Vente de produits pharmaceutiques (chinois...)	14				5	3				22
Vente de boissons artisanales: bangui...	12			11	9	2			1	35
Vente de jouets d'enfants et accessoires		1								1
Vente de lunettes, montres, bijoux (colporteurs...)	4		1					1		6
Commerce de carburant: pétrole, essence, gasoil...	2			1	2					5
Vente de poisson (fumé ou frais)	2	4				2				8
Autres commerces (objets d'art...)	9				4	6			3	22
Vente de cercueils et articles funèbres	2	1			2					5
Total activités de commerce hors marchés	650	65	53	191	240	134	14	28	62	1437

c) Activités de Services

Type d'activité	QUARTIER									Total
	BARDO	Sotref	Colas	Zimbab.	Séw.Zi	Poro	Nitoto	Balmer	Lac	
Salon de Coiffure	10	2		4	7	15	2		5	45
Blanchisseurs	44	1	2	3	11	20	1		7	89
Boucaniers (vente de viande de brousse...)										
Buvettes et Débit de boisson	37		2	11	13	13	1	4	8	89
Cabine Téléphonique, Dactylographes, Traitement de texte	4	1			9	9				23
Cafetaria et Kiosque à café	44	8	1	3	22	8		1	2	89
Charge batterie	31	2			4					37
Coiffeurs	23	3	2	1	7	6				42
Cordonniers (réparation de chaussures, cirage...)	29	3	2	2	7	6	2		3	54
Frigoristes :réparation de frigo, rebobinage des moteurs...	3	1			20	16	3		4	47
Garage (mécanique générale)	6	8			150	1				165
Horlogers (réparation de montres...)	7					2				9
Infirmier Privée (soins...)	9	2	1	3	3					18
Dentiste et Pose de prothèse		1								1
Lavage Auto	8				3	2			1	14
Maquis	57	17		4	40	67				185
Moulin	16	9	1	3						29
Photocopies					4	1				5
Photographes	2				2	7				11
Pressing					1	4			2	7
Electronique (réparateurs de radio, TV, ordinateurs...)	33	2			17	12	1			65
Réparateurs Vélo et Moto	18		1	4	15	6		1	1	46
Réparateurs Machine à coudre										
Hôtels non classés	1	1			9	2				44
Restaurants (de classe)							3	1	1	5
Vidéo Club, jeux vidéo	17				3	1		1		22
Vulcanisateurs	2		4	1	36	2			1	46
Location de voitures					1			5		6
Location de cassette vidéo	2				1	2				5
Location de chaises et bâches	1			1	4					6
Garderie d'enfants	4		1	4	1					10
Auto école			1		2	1				4
Autres services non classés	8			2	4	6				20
Plomberie sanitaire	2				3	3				8
Total activités de services hors des marchés	418	61	18	46	400	213	13	13	35	1217

Tableau 2.2.2 Unités informelles installées dans les deux marchés

Désignation de l'activité	Nombre d'unités informelles		
	Marché central	Petit marché de la Cité	TOTAL
Menuiseries	3		3
Tailleurs et ateliers de couture	65	3	68
Vente de attiéké, poisson, placali, foutou...	14	8	22
Vente de viande et peaux a manger	72	1	73
Boutiques: commerce général	15	2	17
Vente de produits cosmétiques: boutiques, étalages	46		46
Vente de savons traditionnels	15	4	19
Vente de friperie	363	4	367
Mercerie	5		5
Vente de chaussures et sacs: boutiques et étalages	106	3	109
Vente de pagnes ou tissus: boutiques le plus souvent	114	3	117
Vente d'habits neufs	9	8	17
Vente de charbon	36	1	37
Epicier, vente légumes, banane douce, fruits, feuilles	1109	74	1183
Vente de récipients en métal, en faïence, poterie,alebasse...	36		36
Vente de récipients en plastique: assiettes, sceaux, cuvettes...	41	2	43
Vente d'autres céréales: maïs, mil et dérivées notamment farine	29	1	30
Vente de produits vivriers en boutiques: riz, maïs, mil...	39		39
Vente de riz importé	37	2	39
Vente de riz local	50		50
Vente d'autres féculents: banane plantain, manioc, patate douce	160	12	172
Vente d'igname	25	5	30
Vente de médicaments traditionnels	5	2	7
Vente de bijoux, montres, mèches (colporteurs, boutiques, étalages..).	25	6	31
Vente d'escargots et crabes	32	6	38
Vente de poisson (fumé et frais)	255	13	268
Autres commerces: vente de balaies	7		7
Salons de coiffure, Tresse	12	2	14
Charge battene	1		1
Maquis	21		21
Fabrication de chaussures	4		4
Vente de noix de palme, noix de coco	39		39
Total unités installées dans les marchés	2790	162	2952

2.3 COMPTE AGREGÉ DU SECTEUR INFORMEL

Tableau 2.3.1. Compte récapitulatif des activités informelles par complexe (données en millions de Fcfa)

COMPLEXE	Nombre d'unités**	Nombre d'emplois	Chiffre d'Affaire	Consom. interméd.	Valeur ajoutée	Rémun. personnel	Impôts et taxes	Excédent d'exploitation	Investis.
Agriculture									
Vivrière	2 336	4 672	316	51	265			265	
Café-cacao	710	1 420	733	117	616			616	
Pêche									
Production	1 303	1 303	615	410	205	103	20	82	10
Commerce et transformation	1 012	1 500	1 085	612	473	126	12	335	18
Elevage									
Production	75	375	37	6	31			31	7
Vente de produits d'élevage (poulets, œufs, viande)	101	193	386	323	63	20	2	41	2
Bois & Charbon (commerce, production)	478	2 701	3 317	2 024	1 293	376	24	893	627
Produits alimentaires et agricoles (y compris les Maquis et les Cafétarias)	2 825	5 504	15 510	8 827	6 683	1413	69	5 201	433
Transport	1 225	1 859	11 200	4 400	6 800	886	208	5 706	1 450
Autres services et commerces	3 066	7 665	52 834	38 983	13 851	2 916	827	10 108	1 989
TOTAL	13 131	27 192	86 033	55 753	30 280	5 839	1150	23 291	4 535

Tableau 2.3.2. Compte récapitulatif des activités informelles par secteur (données en millions de Fcfa)

SECTEUR	Nombre d'unités**	Nombre d'emplois	Chiffre d'Affaire	Consom. interméd.	Valeur ajoutée	Rémun. personnel	Impôts et taxes	Excédent d'exploitation	Investis.
SECTEUR PRIMAIRE	4 424	7 770	1 701	584	1 117	103	20	994	17
Agriculture vivrière	2 336	4 672	316	51	265			265	
Café-cacao	710	1 420	733	117	616			616	
Elevage	75	375	37	5,92	31			31	7
Pêche	1 303	1 303	615	410	205	103	20	82	10
ARTISANAT	1 901	4 017	11 474	6 546	4 928	1 717	51	3 160	879
COMMERCE	4 295	9 555	52 525	41 910	10 615	2051	341	8 223	1 414
SERVICES (y compris services imputés de loyer et location)	1 286	3 991	10 134	3 760	6 374	1082	530	4 762	775
TRANSPORT	1 225	1 859	11 200	4 400	6 800	886	208	5 706	1 450
TOTAL	13 131	27 192	86 033	55 753	30 280	5 839	1150	23 291	4 535

(**) Nombre d'exploitants pour l'agriculture ; Nombre d'éleveurs pour l'élevage ; Nombre de pêcheurs, aides pêcheurs, mareyeurs et revendeuses pour la pêche ; Nombre de véhicules (taxis, camions, bâchés, minicars) et pousse-pousse (au nombre de 550) pour le transport.

Tableau 2.4.1. Compte d'exploitation mensuel des unités informelles sises hors des marchés activité par activité

a) Activités de production (en Fcfa)

Activité	Nmbre Ets	Production	CI	VA	Salaire	Impôt	EBE	Investis.
Bijoutiers (fabricants de bijoux)	15	14 026 500	2 452 500	11 574 000	450 000	90 000	11 034 000	450 000
Fabricants cailloux, gravier	3	3 752 562	2 724 369	1 028 193	174 303	24 174	829 715	1 979 818
Fabrication de briques et Tuiles	4	4 950 000	1 766 800	3 183 200	279 000	39 000	2 865 200	1 426 000
Fabrication de Carreaux	1	6 675 000	344 880	6 330 120	65 000	1 500	6 263 620	200 000
Forgeron	16	220 419 850	16 247 000	204 172 850	9 970 000	20 000	194 182 850	1 462 500
Ferronniers	6	6 431 433	2 081 950	4 349 483	901 800	17 100	3 430 583	18 670 000
Menuiserie (fabrication de meubles en bois...)	165	194 358 500	112 018 830	82 339 670	18 921 000	926 100	62 492 570	6 776 000
Fabrication de meubles en rotin	3	3 752 562	2 724 369	1 028 193	174 303	24 174	829 715	121 000
Fabrication de charbon	18	4 050 000	1 859 063	2 190 938	1 687 500	91 125	412 313	0
Scienc de Bois	18	24 300 000	23 022 000	1 278 000	1 656 000	0	-378 000	1 666 667
Sculpteurs (fabrication de statuettes...)	2	1 551 667	79 300	1 472 367	400 000	23 000	1 049 367	365 000
Tailleurs et Ateliers de couture	261	184 005 000	11 092 500	172 912 500	14 355 000	783 000	157 774 500	117 450 000
Tapissier	14	17 334 000	8 347 860	8 986 140	1 506 000	45 000	7 435 140	5 560 000
Fabrication de pain et Pâtisserie	7	8 755 977	6 356 861	2 399 116	406 708	56 406	1 936 003	4 619 576
Fabrication de produits cosmétiques (savons...)	2	6 000 000	6 000	5 994 000	190 000	5 000	5 799 000	48 000
Production et vente de fleurs	2	2 501 708	1 816 246	685 462	116 202	16 116	553 144	1 319 879
Fumage et séchage de poisson	48	4 320 000	3 312 000	1 008 000	960 000	0	48 000	240 000
Fabrication de Attiek,	19	23 766 224	17 254 338	6 511 887	1 103 921	153 101	5 254 865	12 538 849
Vente de Attiékké-Poisson-Alloco, foutou,	297	57 915 000	44 995 500	12 919 500	11 583 000	0	1 336 500	742 500
Ferme (élevage volaille, boeufs, autres animaux)	5	6 254 270	4 540 615	1 713 654	290 506	40 290	1 382 859	3 299 697
Peintre, Calligraphe, Décorateur, Dessinateur	12	2 313 000	1 457 751	855 249	285 000	126 000	444 249	4 368 000
Vitriers	6	322 500	322 500	0	180 000	37 785	-217 785	52 500
Grillade et vente de viande	18	11 205 000	8 991 000	2 214 000	1 665 000	112 500	436 500	297 000
Cl. minute	6	1 260 000	0	1 260 000	0	0	1 260 000	0
Autres activit,s de production non classées	4	5 003 416	3 632 492	1 370 924	232 404	32 232	1 106 287	2 639 758
BTP, Maçonnerie	9	11 257 685	8 173 107	3 084 578	522 910	72 522	2 489 146	5 939 455
<i>Total activités de Production hors des marchés</i>	<i>961</i>	<i>826 481 854</i>	<i>285 619 831</i>	<i>540 862 023</i>	<i>68 075 558</i>	<i>2 736 123</i>	<i>470 050 341</i>	<i>192 232 199</i>

b) Activités de commerce (en Fcfa)

Activité	Nmbre Ets	CA	CI	VA	Salaire	Impôt	EBE	Investis.
Grande boutique, alimentation (genre mauritanien)	111	120 400 000	84 028 000	36 372 000	3 360 000	1 051 960	31 960 040	2 800 000
Boutique moyenne	107	51 300 000	34 452 000	16 848 000	1 080 000	135 000	15 633 000	0
Tablier, kiosque et petite boutique: cigarettes	146	42 994 000	33 522 000	9 472 000	1 850 000	333 000	7 289 000	740 000
Alimentation: vente d'équipement électronique	22	35 700 000	27 468 000	8 232 000	980 000	151 550	7 100 450	735 000
Commerce de Produits cosmétiques	30	23 240 000	16 875 728	6 364 272	3 140 000	205 200	3 019 072	4 464 000
Commerce de produits vivriers en magasins	13	3 900 000	2 736 500	1 163 500	260 000	104 000	799 500	390 000
Ferrailleur	46	57 539 280	41 773 660	15 765 621	2 672 651	370 666	12 722 304	30 357 214
Friperie (vente d'habits de seconde main...)	30	8 800 000	4 745 000	4 055 000	500 000	65 000	3 490 000	210 000
Kiosque K7, Tablier vente K 7	13	2 800 000	2 107 000	693 000	0	70 000	623 000	0
Librairie	10	2 000 000	2 555 000	-555 000	2 200 000	136 500	-2 891 500	9 000 000
Librairie par terre et vente d'articles religieux	19	4 110 000	3 180 000	930 000	522 000	57 000	351 000	26 100 000
Vente de journeaux	4	1 090 000	662 500	427 500	50 000	5 200	372 300	20 000
Magasins Colas et vente de colas	2	1 600 000	1 380 000	220 000	180 000	12 000	28 000	190 000
Mercerie	20	7 630 000	6 296 500	1 333 500	1 120 000	105 588	107 912	3 150 000
Quincaillerie (matériaux de construction, plomberie...)	44	2 574 000 000	2 448 435 000	125 565 000	12 870 000	15 400 000	97 295 000	752 400 000
Vendeurs Chaussures (boutiques et étalage)	42	9 555 000	5 092 500	4 462 500	1 890 000	207 900	2 364 600	105 000
Vendeurs de bois, planches, fagot...	108	40 770 000	24 057 000	16 713 000	8 100 000	412 000	8 181 000	0
Vendeurs de Pagnes ou Tissus	9	5 070 000	3 730 350	1 339 650	414 000	51 250	872 400	930 000
Vendeurs Poulets et Oeufs	28	32 400 000	27 499 500	4 900 500	900 000	207 000	3 793 500	675 000
Vente d'habits d'habits neufs	41	6 300 000	4 242 000	2 058 000	1 050 000	63 000	945 000	52 500
Vente de charbon	124	4 477 600	3 000 000	1 477 600	147 760	372 000	957 840	37 200
Étagère de légumes, fruits et condiments	137	8 970 000	6 256 000	2 714 000	966 000	69 000	1 679 000	0
Vente d'articles en métal, poterie, faïence	30	4 640 000	3 284 000	1 356 000	480 000	120 000	756 000	264 000
Vente de Cuvettes et autres récipients en caoutchouc	10	4 100 000	2 955 000	1 145 000	90 000	125 000	930 000	250 000
Vente de Pièces détachées	65	14 190 000	8 827 500	5 362 500	0	396 000	4 966 500	3 795 000
Vente de riz et autres céréales	32	74 800 000	59 442 680	15 357 320	3 300 000	170 500	11 886 820	1 584 000
Vente de Sacs, cordes, sachets, cartons, bouteilles...	24	5 800 000	3 656 000	2 144 000	1 160 000	88 000	896 000	200 000
Vente d'igname, banane plantain et autres féculents	12	4 360 000	3 018 000	1 342 000	760 000	36 000	546 000	100 000
Vente de ciment	5	1 150 000	981 675	168 325	75 000	0	93 325	0

Activité	Nmbre Ets	CA	CI	VA	Salaire	Impôt	EBE	Investis.
Vente de machines à coudre	3	3 752 562	2 724 369	1 028 193	174 303	24 174	829 715	1 979 818
Vente de médicaments traditionnels	15	1 240 000	796 000	444 000	380 000	46 000	18 000	16 000
Etagère et kiosque de pain	12	2 668 200	2 377 500	290 700	290 700	0	0	15 000
Vente de produits pharmaceutiques (chinois...)	22	5 310 000	4 233 000	1 077 000	990 000	57 000	30 000	522 000
Vente de boissons artisanales (Koutoucou, bangui...)	35	7 740 000	3 645 000	4 095 000	2 250 000	216 000	1 629 000	1 530 000
Vente de jouets d'enfants et accessoires	1	4 250 000	4 090 000	160 000	137 000	0	23 000	870 000
Vente de lunettes, montres, bijoux (colporteurs...)	6	960 000	450 000	510 000	0	27 000	483 000	0
Commerce de carburant: pétrole, essence, gasoil...	5	500 000	331 500	168 500	0	7 500	161 000	40 000
Vente de poisson (fumé, ou frais)	8	1 080 000	760 000	320 000	160 000	48 000	112 000	32 000
Autres commerces (objets d'art, matériel médical...)	22	27 518 786	19 978 707	7 540 079	1 278 224	177 275	6 084 580	14 518 668
Vente de cercueils et articles funèbres	5	6 254 270	4 540 615	1 713 654	290 506	40 290	1 382 859	3 299 697
<i>Total activités de Commerce hors des marchés</i>	<i>1 418</i>	<i>3 214 959 698</i>	<i>2 910 185 784</i>	<i>46 936 272</i>	<i>12 781 733</i>	<i>21 185 552</i>	<i>227 520 218</i>	<i>861 372 098</i>

c) Activités de services (en Fcfa)

Activité	Nmbre Ets	CA	CI	VA	Salaire	Impôt	EBE	Investis.
Salon de Coiffure	45	10 260 000	1 797 750	8 462 250	2 400 000	67 500	5 994 750	21 000 000
Blanchisseurs	89	1 740 000	1 995 857	-255 857	2 405 700	133 650	-2 795 207	16 701 201
Buvettes et Débit de boisson	89	111 325 999	83 167 617	28 158 382	5 170 999	717 158	22 270 226	58 734 610
Cabine téléphonique, Dactylo, Traitement de texte	23	7 640 400	2 909 393	4 731 007	847 000	15 400	3 868 607	11 599 280
Café et Kiosque à café	89	68 743 500	37 723 701	31 019 799	3 415 500	480 695	27 123 605	12 643 290
Charge batterie	37	1 747 200	884 474	862 727	738 000	61 500	63 227	12 915 000
Coiffeurs	42	5 236 000	1 043 700	4 192 300	2 492 000	42 000	1 658 300	14 508 200
Cordonniers (réparation de chaussures, cirage...)	54	7 848 000	1 345 230	6 502 770	2 970 000	108 000	3 424 770	2 916 000
Frigoristes (réparation de frigo, reboinage des moteurs)	47	9 376 000	6 695 741	2 680 259	3 446 150	174 898	-940 789	10 244 250
Garage (mécanique générale)	165	18 920 000	1 100 000	17 820 000	880 000	137 500	16 802 500	17 957 500
Horlogers (réparation de montres...)	9	549 000	47 100	501 900	348 000	24 000	129 900	426 000
Infirmier Privée (soins...)	18	6 804 000	4 180 980	2 623 020	3 330 000	157 080	-864 060	372 000
Dentiste et Pose de prothèse dentaire	1	178 000	137 000	41 000	75 000	3 000	-37 000	54 000
Lavage Auto	14	1 996 000	220 324	1 775 676	770 550	35 025	970 101	312 890

Activité	Nmbre Ets	CA	CI	VA	Salaire	Impôt	EBE	Investis.
Maquis	185	151 044 524	85 991 910	65 052 614	10 859 200	617 000	53 576 414	90 575 600
Moulins	29	17 982 000	2 298 473	15 683 527	2 291 790	77 360	13 314 377	69 304 890
Photocopies	5	2 198 250	289 500	1 908 750	75 000	0	1 833 750	2 700 000
Photographes	11	2 289 600	441 953	1 847 647	92 500	24 050	1 731 097	3 352 200
Pressing	7	1 227 600	600 259	627 341	759 000	18 400	-150 059	2 596 700
Electronique (réparateurs de radio, tv...	65	12 804 000	7 095 359	5 708 641	11 935 000	151 900	-6 378 259	13 649 300
Réparateurs vélo et Moto	46	3 150 000	260 100	2 889 900	4 314 600	91 800	-1 516 500	7 879 500
Hôtels non classés	44	57 719 200	21 833 548	35 885 652	16 280 000	1 227 930	18 377 722	183 480 000
Restaurants (de classe)	5	2 989 000	5 406 330	-2 417 330	2 675 000	421 665	-5 513 995	83 950 000
Vidéo Club, jeux vidéo	22	3 780 000	1 343 800	2 436 200	467 200	87 600	1 881 400	17 775 500
Vulcanisateurs	46	1 782 000	585 900	1 196 100	4 054 500	122 400	-2 980 800	22 689 900
Location de voitures	6	1 440 000	432 000	1 008 000	906 000	58 000	44 000	4 500 000
Location de cassette vidéo	5	712 000	271 670	440 330	258 850	24 215	157 265	945 220
Location de chaises et bâches	6	939 000	118 000	821 000	398 000	16 000	407 000	4 628 500
Garderie d'enfants	10	12 508 539	9 081 230	3 427 309	581 011	80 580	2 765 718	6 599 394
Auto école	4	13 984 080	1 109 636	12 874 444	1 287 000	256 083	11 331 361	60 186 035
Plomberie sanitaire	8	10 006 831	7 264 984	2 741 847	464 809	64 464	2 212 575	5 279 516
Autres services non classés	20	25 017 078	18 162 461	6 854 618	1 162 022	161 159	5 531 437	13 198 789
<i>Total activités de Service hors des marchés</i>	<i>1 246</i>	<i>573 937 802</i>	<i>305 835 978</i>	<i>268 101 824</i>	<i>88 150 381</i>	<i>5 658 010</i>	<i>174 293 432</i>	<i>773 675 265</i>

Tableau 2.4.2. Compte d'exploitation mensuel des unités informelles sises dans les marchés activité par activité (données en Fcfa).

Activité	Nmbre Ets	CA	CI	VA	Salaire	Impôt	EBE	Investis.
Menuiserie	3	1 182 339	621 786	560 552	166 809	8 951	384 792	121 202
Tailleurs et ateliers de couture	68	16 768 800	5 134 000	11 634 800	9 860 000	1 224 000	550 800	70 992 000
Vente de attiéké-poisson, foutou, placali...	22	8 670 483	4 559 765	4 110 718	1 223 269	65 638	2 821 811	888 814
Vente de viande et peaux à manger	73	54 750 000	44 347 500	10 402 500	7 300 000	219 000	2 883 500	876 000
Fabrication artisanale de chaussures	4	1 576 451	829 048	747 403	222 413	11 934	513 057	161 603
Total Activités de production	170	82 948 073	55 492 099	27 455 974	18 772 491	1 529 523	7 153 960	73 039 618
Boutiques (commerce général)	17	19 125 000	12 410 000	6 715 000	1 275 000	34 000	5 406 000	850 000
Vente de produits cosmétiques	65	1 300 650	1 040 000	260 650	507 000	97 500	-343 850	0
Vente de friperie	367	91 014 165	61 468 830	29 545 335	21 561 250	1 651 500	6 332 585	2 899 300
Mercerie	5	1 970 564	1 036 310	934 254	278 016	14 918	641 321	202 003
Vente de chaussures (boutiques et étalages)	109	29 430 000	20 873 500	8 556 500	2 943 000	490 500	5 123 000	654 000
Vente de pagnes et tissus	117	37 927 480	20 090 830	17 836 650	8 190 000	555 750	9 090 900	2 936 700
Vente d'habits neufs (en boutique)	17	8 363 136	5 436 849	2 926 287	731 430	90 720	2 104 137	6 487 614
Vente de charbon	37	2 015 000	1 350 000	665 000	71 000	111 000	483 000	1 494 823
Vente de légumes, agrumes et condiments	1 222	567 625 110	243 752 340	323 872 770	78 513 500	1 833 000	243 526 270	243 526 270
Vente de récipients en métal, faïence, poterie	36	14 188 063	7 461 433	6 726 630	2 001 714	107 408	4 617 509	1 454 423
Vente de récipients en plastiques	43	16 946 853	8 912 267	8 034 586	2 390 936	128 292	5 515 358	1 737 227
Vente de céréales (en boutiques et étalages)	158	90 060 000	29 862 000	60 198 000	5 530 000	474 000	54 194 000	1 975 000
Vente de féculents (boutiques et étalages)	202	68 806 755	65 764 635	3 042 120	5 858 000	530 250	-3 346 130	11 564 500
Vente de médicaments traditionnels	7	2 758 790	1 450 834	1 307 956	389 222	20 885	897 849	282 804
Colporteurs	31	12 217 499	6 425 123	5 792 376	1 723 698	92 490	3 976 188	1 252 420
Vente de poisson, escargots, crabes	306	87 210 000	53 779 500	33 430 500	9 027 000	918 000	23 485 500	1 530 000
Autres commerces spécialisés	7	2 758 790	1 450 834	1 307 956	389 222	20 885	897 849	282 804
Total Activités de commerce	2 746	1 053 717 855	542 565 286	511 152 569	141 379 987	7 171 097	362 601 485	279 129 889
Salons de coiffure et tresseuses	14	5 517 580	2 901 668	2 615 912	778 444	41 770	1 795 698	565 609
Charge batterie	1	394 113	207 262	186 851	55 603	2 984	128 264	40 401
Maquis	21	8 276 370	4 352 503	3 923 867	1 167 666	62 654	2 693 547	848 413
Total Activités de service	36	14 188 063	7 461 433	6 726 630	2 001 714	107 408	4 617 509	1 454 423
Total activités dans les marchés	2 952	1 150 853 991	605 518 818	545 335 173	162 154 192	8 808 027	374 372 954	353 623 930

Tableau 2.4.2. Compte d'exploitation mensuel des unités informelles sises dans les marchés activité par activité (données en Fcfa).

Activité	Nmbre Ets	CA	CI	VA	Salaire	Impôt	EBE	Investis.
Menuiserie	3	1 182 339	621 786	560 552	166 809	8 951	384 792	121 202
Tailleurs et ateliers de couture	68	16 768 800	5 134 000	11 634 800	9 860 000	1 224 000	550 800	70 992 000
Vente de attiéké-poisson, foutou, placali...	22	8 670 483	4 559 765	4 110 718	1 223 269	65 638	2 821 811	888 814
Vente de viande et peaux à manger	73	54 750 000	44 347 500	10 402 500	7 300 000	219 000	2 883 500	876 000
Fabrication artisanale de chaussures	4	1 576 451	829 048	747 403	222 413	11 934	513 057	161 603
Total Activités de production	170	82 948 073	55 492 099	27 455 974	18 772 491	1 529 523	7 153 960	73 039 618
Boutiques (commerce général)	17	19 125 000	12 410 000	6 715 000	1 275 000	34 000	5 406 000	850 000
Vente de produits cosmétiques	65	1 300 650	1 040 000	260 650	507 000	97 500	-343 850	0
Vente de friperie	367	91 014 165	61 468 830	29 545 335	21 561 250	1 651 500	6 332 585	2 899 300
Mercerie	5	1 970 564	1 036 310	934 254	278 016	14 918	641 321	202 003
Vente de chaussures (boutiques et étalages)	109	29 430 000	20 873 500	8 556 500	2 943 000	490 500	5 123 000	654 000
Vente de pagnes et tissus	117	37 927 480	20 090 830	17 836 650	8 190 000	555 750	9 090 900	2 936 700
Vente d'habits neufs (en boutique)	17	8 363 136	5 436 849	2 926 287	731 430	90 720	2 104 137	6 487 614
Vente de charbon	37	2 015 000	1 350 000	665 000	71 000	111 000	483 000	1 494 823
Vente de légumes, agrumes et condiments	1 222	567 625 110	243 752 340	323 872 770	78 513 500	1 833 000	243 526 270	243 526 270
Vente de récipients en métal, faïence, poterie	36	14 188 063	7 461 433	6 726 630	2 001 714	107 408	4 617 509	1 454 423
Vente de récipients en plastiques	43	16 946 853	8 912 267	8 034 586	2 390 936	128 292	5 515 358	1 737 227
Vente de céréales (en boutiques et étalages)	158	90 060 000	29 862 000	60 198 000	5 530 000	474 000	54 194 000	1 975 000
Vente de féculents (boutiques et étalages)	202	68 806 755	65 764 635	3 042 120	5 858 000	530 250	-3 346 130	11 564 500
Vente de médicaments traditionnels	7	2 758 790	1 450 834	1 307 956	389 222	20 885	897 849	282 804
Colporteurs	31	12 217 499	6 425 123	5 792 376	1 723 698	92 490	3 976 188	1 252 420
Vente de poisson, escargots, crabes	306	87 210 000	53 779 500	33 430 500	9 027 000	918 000	23 485 500	1 530 000
Autres commerces spécialisés	7	2 758 790	1 450 834	1 307 956	389 222	20 885	897 849	282 804
Total Activités de commerce	2 746	1 053 717 855	542 565 286	511 152 569	141 379 987	7 171 097	362 601 485	279 129 889
Salons de coiffure et tresseuses	14	5 517 580	2 901 668	2 615 912	778 444	41 770	1 795 698	565 609
Charge batterie	1	394 113	207 262	186 851	55 603	2 984	128 264	40 401
Maquis	21	8 276 370	4 352 503	3 923 867	1 167 666	62 654	2 693 547	848 413
Total Activités de service	36	14 188 063	7 461 433	6 726 630	2 001 714	107 408	4 617 509	1 454 423
Total activités dans les marchés	2 952	1 150 853 991	605 518 818	545 335 173	162 154 192	8 808 027	374 372 954	353 623 930

Tableau 2.5.1. Evolution de la production de produits halieutiques (Port de San Pedro) de 1992 à 1996

Quantités (Q) en tonnes et Valeurs (V) en milliers de Fcfa

ESPECES	1990		1991		1992		1993		1994		1995		1996	
	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V
POISSONS														
AIGUILLETTE	0	0	1	184	0	0	2	385	0	0	0	0	0	0
AOUBE	0	0	1	262	1	226	0	0	0	0	5	1 003	0	0
BONITE	72	14 478	42	2 476	17	2 241	29	3 519	161	24 628	81	18 930	42	10 323
BROCHET	29	13 273	16	6 238	11	3 556	11	3 598	17	7 253	6	2 628	14	7 755
CAPITAINE	5	2 521	4	1 659	8	3 416	4	1 598	5	2 101	2	880	17	9 187
CARPE GRISE				0				0	4	2 327	3	1 398	8	5 482
CARPE ROUGE	6	3 322	49	23 886	45	19 578	45	20 120	20	9 038	33	19 135	69	49 599
CHINCHARD	0	0	1	364	1	255	6	2 445	2	544	4	1 386	5	2 018
CEINTURE				0			4	1 805	4	967	2	433	3	906
CONGRE	3	1 008	2	756	3	741	6	1 520	6	1 826	2	559	2	713
CORYPHENE	0	0	0	0	4	1 045	9	2 103	10	2 669	15	4 428	18	6 341
COURBINE	0	0	2	454	0	0	0	0	2	837	0	0	0	0
DAURADE	5	2 932	42	17 478	63	28 628	101	44 984	68	37 259	118	70 599	70	50 073
ESPADON	12	4 409	5	2 276	4	694	6	1 321	25	6 895	21	10 602	26	11 381
FRITURE	5	491	3	290	3	177	6	1 035	2	354	2	215	0	0
GUINEE	1	421	2	633	0	0	2	431	0	0	0	0	0	0
HARENG	1 516	159 158	386	35 989	450	37 227	193	22 200	306	47 752	224	45 986	263	61 395
HIRONDELLE	0	0	0	0	2	609	0	0	0	0	0	0	0	0
JAPON	22	10 789	8	2 912	3	384	11	2 710	5	1 837	4	1 356	8	4 029
LOCHE	0	0	3	580	1	287	11	1 182	3	1 130	6	1 796	4	1 960
MACHOIRON	0	0	1	458	2	795	1	360	0	0	3	1 181	1	754
MADemoiselle	0	0	0	0	2	698	0	0	0	0	0	0	1	505
MAQUEREAU-BONITE	8	3 392	6	1 320	0	0	7	1 812	10	2 520	57	18 549	47	17 363
MARLIN	20	6 062	20	7 561	7	1 461	11	2 779	41	13 187	47	23 364	49	24 148
MEROU	19	11 368	44	19 019	40	18 094	44	18 502	25	15 869	53	45 128	33	27 595
MUSSO	0	0	3	606	3	641	0	0	0	0	0	0	0	0
OMBRINE	4	1 681	9	3 953	10	3 468	7	2 173	8	4 206	2	799	18	10 872
PAGEOT	53	18 561	27	10 821	103	34 300	109	33 059	90	36 467	150	67 571	190	98 415
PLAT-PLAT	23	3 422	15	1 689	0	0	9	1 290	9	2 151	3	815	3	822
POISSON-BANANE				0			3	1 184	0	0	2	1 107	1	886
POISSON-VOLANT	67	13 440	13	2 580	6	1 393	22	5 984	39	10 538	28	8 115	22	7 322

Tableau 2.5.1. (suite) Evolution de la production de produits halieutiques (Port de San Pedro) de 1992 à 1996
Quantités (Q) en tonnes et Valeurs (V) en milliers de Fcfa

ESPECES	1990		1991		1992		1993		1994		1995		1996	
	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V
POISSON ZEBRE				0			2	519	0	0	2	722	2	618
RAIE	14	2 654	63	10 419	5	826	18	2 422	27	6 626	34	10 848	44	14 909
RASOIR	4	314	6	365	6	423	9	488	9	973	7	1 406	17	3 344
REQUIN	81	20 227	54	21 216	56	9 763	45	4 962	133	19 064	199	56 834	139	39 678
SARDINE	30	4 516	4	443	65	4 014	111	10 348	161	25 278	64	13 161	121	28 136
SERIOLE	0	0	1	442	0	0	1	214	3	1 474	4	1 918	2	1 534
SAINT-PIERRE	0	0		0	0	0	0	0	1	308	0	0	0	0
SOLE	0	0	3	1 046	3	1 556	3	1 150	4	2 796	1	1 008	3	2 785
THON	0	0	9	2 835	5	1 165	25	3 746	43	9 138	22	8 252	17	6 538
VOILIER	4	1 057	5	2 008	9	2 394	9	1 950	39	9 444	35	15 636	52	24 259
DIVERS	25	4 850	55	16 732	95	16 607	74	21 832	98	22 724	55	16 663	145	43 477
<i>S/TOTAL POISSONS(1)</i>	<i>2 029</i>	<i>304 345</i>	<i>902</i>	<i>199 950</i>	<i>1 032</i>	<i>196 663</i>	<i>953</i>	<i>225 730</i>	<i>1 379</i>	<i>330 183</i>	<i>1 296</i>	<i>474 411</i>	<i>1 458</i>	<i>575 125</i>
CRUSTACES														
ARAIGNEE	0	0	0	0	0	36	0	0	0	0	0	0	0	0
CIGALE	0	35	0	213	0	302	1	1 077	1	765	1	1 224	0	162
CRABE	1	79	1	222	1	547	0	88	1	187	0	0	0	126
CREVETTE	1	532	1	501	0	0	1	745	0	0	0	0	0	0
LANGOUSTE	8	6 580	11	15 812	10	15 543	4	6 671	4	8 442	1	4 192	6	16 968
<i>S/TOTAL CRUSTACES(2)</i>	<i>10</i>	<i>7 226</i>	<i>13</i>	<i>16 748</i>	<i>11</i>	<i>16 427</i>	<i>7</i>	<i>8 580</i>	<i>5</i>	<i>9 394</i>	<i>2</i>	<i>5 416</i>	<i>6</i>	<i>17 256</i>
MOLLUSQUE ET TORTUE(3)	3	535	2	521	2	469	2	439	2	604	6	1 529	2	646
TOTAL GENERAL=1+2+3	2 041	312 106	918	217 218	1 046	213 559	962	234 749	1 386	340 181	1 304	481 356	1 467	593 027

Source : Antenne INS San PEDRO

PARTIE 3

TABLEAUX RECAPITULATIFS DU SECTEUR MODERNE

3.1 METHODOLOGIE

Comme en comptabilité nationale, le secteur moderne de l'économie locale a été décomposé en 4 sous groupes d'entreprises : les sociétés et quasi sociétés non financières, les sociétés d'assurances, les institutions de crédit et les entreprises publiques. Au total, on compte 172 entreprises modernes. A celles-ci, il faut ajouter les administrations publiques et privées.

i. Les sociétés et quasi sociétés non financières

Le champ des SQS dans le cadre de cette étude comprend les grandes entreprises privées classées sous ce terme en comptabilité nationale. Ce sont les entreprises qui fournissent un bilan d'exercice. Nous avons pu dresser une première liste de 50 entreprises qui déposent leur bilan à la Banque des Données Financières (BDF). Ce qui nous a permis d'établir leur compte d'exploitation puisqu'on disposait des données plus ou moins complètes relatives aux exercices 1994, 1994 et 1996. Une visite sur le terrain a permis, avec l'appui de l'antenne de INS de San Pedro de dresser la liste exhaustive de toutes les entreprises modernes privées (136 SQS) qui ont par la suite été réparties en secteur d'activité. Un sondage stratifié au 1/3 a été préféré au recensement à cause de nombreux cas de non réponses enregistrés pour la collecte des données sur les 86 autres SQS.

ii. Les entreprises d'assurances

Les entreprises d'assurance sont des représentations locales ou agences de sociétés d'assurances basées à Abidjan (AFRAM, Abidjanaise d'Assurance, Union Africaine d'Assurance...). Elles sont généralement de petite taille et l'estimation de leur production a été faite à partir des résultats de deux d'entre elles.

iii. Les banques

Tout comme les assurances, le secteur bancaire ne comprend que quelques agences des grandes banques traditionnellement ayant leur siège à Abidjan (BCEAO, BICICI, SGBCI...). Les données relatives à ce secteur ont été essentiellement fournies par la BCEAO qui dispose d'informations détaillées notamment sur les transferts, le nombre de comptes et les soldes créditeurs des comptes.

iv. Les entreprises publiques

Le champ des entreprises publiques est assez vaste. Ceci est lié à l'histoire du développement de la ville de San Pedro au départ basé sur l'investissement public ayant permis de mettre en place un certain nombre d'unités de production. (Port autonome, ANADER, SODEFOR, SIPE...). L'enquête a couvert l'ensemble de ces entreprises.

v. Les administrations publiques

Le champ des administrations publiques locales est celui défini par la Comptabilité Nationale de la Côte d'Ivoire. Il comprend la commune (mairie), la préfecture, la sous préfecture et les représentations des ministères (Directions Régionales), la santé publique, les écoles publiques, la Caisse de stabilisation ainsi que la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS). Ces administrations ont fourni des données détaillées d'ordre budgétaire ou comptable permettant d'élaborer leur compte. Cependant, un certain nombre d'estimations ont été faites à partir des

effectifs de la police, de la gendarmerie, des agents de l'éducation et de la santé en vue d'estimer les masses salariales qui ne sont pas disponibles au niveau du trésor local.

Le compte des administrations publiques est ainsi composé des sous comptes : Trésor public (préfecture, sous préfecture, représentations des ministères, éducation, santé), Commune, CAISTAB et CNPS.

vi. Les administrations privées

Les administrations privées comprennent :

- a) les cultes et communautés religieuses : mosquées, églises chrétiennes
- b) les représentations des partis politiques (PDCI-RDA, FPI, RDR)
- c) les organisations syndicales (5 syndicats des transporteurs, syndicat des commerçants...)
- d) la Chambre de Commerce, la Jeune Chambre Economique
- e) les associations de jeunesse et de loisir telles que la Jeunesse Communale de San Pedro, le Séwé Sport de San Pedro...
- f) les organisations caritatives telles que le HCR, le ROTARY CLUB, le LIONS CLUB et l'IFEF.

Nous n'avons pas pu disposer de données détaillées sur ces institutions. Par conséquent, les comptes de ces organisations n'ont pu être établis.

3.2 COMPTES DE LA MAIRIE

Tableau 3.2.1 Evolution des recettes du budget de fonctionnement de la Mairie de San Pedro
(données en milliers de Fcfa)

	1 993	1 994	1 995	1 996
RECETTES FISCALES				
Impôts dt le pdt est attribué aux communes	132 000	120 000	143 600	192 500
contr.fonc. des propriétés bâties	22 000	11 500	500	5 500
taxe des biens de main morte	8 000	2 500	100	2 000
contribution des patentes	100 000	104 000	140 000	181 000
contribution des licences	2 000	2 000	3 000	4 000
Taxes communales perçues par voie de rôle	59 200	80 200	103 800	134 800
Taxes sur le RNPB	12 500	4 500	300	3 500
taxes de voiries et d'hygiène	1 500	500	-	400
taxes sur la v v et vl des...	27 000	54 500	88 000	113 000
taxes forfaitaires sur les petits commerçants	17 000	20 000	15 000	17 000
taxes sur les locaux loués en garnis	1 200	700	500	900
taxes com. perçues sur titres de recettes propres à la c.	8 546	7 490	7 105	7 930
taxe/pompe distr. de carburant	5 010	4 230	4 230	4 230
taxe/charrettes	2 500	2 500	2 500	3 000
taxe sur spect. et manifes. Sport.	36	160	175	200
taxe sur les établissements de nuit	1 000	600	200	500
TCP sur TITRES de rec. par les C. ou Abidjan	18 000	15 500	11 700	16 700
Taxes portuaires et aéroportuaires	7 000	7 500	5 000	10 000
Taxes sur les taxis	6 000	3 500	2 500	2 500
Taxe sur la publicité	5 000	4 500	4 200	4 200
RECETTES DES PRESTATIONS DE SERVICE				
Recettes des svces généraux	7 115	8 200	8 400	9 100
ADM. gle	7 000	8 000	8 300	9 000
adm.financière domaniale	-	-	-	-
recettes munic	-	-	-	-
police et ordre public-fourrière	115	200	100	100

Tableau 3.2.1 (suite) Evolution des recettes du budget de fonctionnement de la Mairie de San Pedro
(données en milliers de Fcfa)

	1993	1994	1995	1996
Recettes des svces de collectivité	5 118	3 130	5 737	16 413
voiries et réseaux	-	-	-	-
voies fluviales ou lagunaires	-	-	-	-
urbanisme et environnement	118	70	150	100
hygiène et salubrité pub	3 900	2 260	5 117	15 713
protection civile	-	-	-	-
serv funéraires; taxes; redevances, autres recettes	1 100	800	470	600
autres rec. des svces de collectivité	-	-	-	-
Recettes des svces sociaux, cult. et de P.H.	-	-	-	-
Recettes des svces économiques	34 500	34 400	41 700	67 000
agr et élev. Eaux et forêts- ress minérales - energie chasse et pêche	-	-	-	-
Transports-communications	3 500	3 200	3 200	3 500
Industrie et commerce	31 000	31 200	32 500	63 500
adm. de l'ind. et du cmce	-	-	-	-
abattoirs, csvt° et transport des viandes	1 000	1 200	2 500	3 500
PMI(impôt commerce synthétique)	-	-	-	30 000
marchés	30 000	30 000	30 000	30 000
foires et expos autres recettes	-	-	-	-
artisanat-tourisme	-	-	-	-
autres recettes de svces économiques	-	-	6 000	-
REVENUS DU PATRIMOINE ET DU PORTEFEUILLE				
Revenus du patrimoine immobilier	35 000	55 500	59 200	60 800
Locations des T et I du domaine privé	22 500	43 000	41 000	42 000
Concessions	12 000	12 000	18 000	18 000
Revenus des biens communaux(ou de la ville)	-	-	-	800
autres revenus	500	500	200	-
Revenus du portefeuille	-	-	-	-
AIDE DE L'ETAT, FONDS DE CONCOURS, AIDES EXTERIEURES				
Dotation globale de fctnt	54 995	64 471	68 470	63 290
Cessions de pdts de la location de biens du domaine privé de l'Etat	-	-	-	-
Fonds de concours de l'Etat	-	-	-	-
Fonds de concours d'autres collectivités pub	-	-	-	-
Fonds d'aide extérieure	-	-	-	-
RECETTES DIVERSES-FONCTIONNEMENT				
versements divers à la commune	14 500	14 500	13 000	16 000
Béné des régies et ...de la commune à car. indus. ou cmcial	-	-	-	-
Prélèvements sur fonds de réserve ordinaire	-	41 465	64 133	134 597
Recettes accidentelles	-	-	-	-
déficits de fctnt	-	-	-	-
TOTAL	568 720	652 546	781 350	1 054 360

Source : Budgets modificatifs des années 1993-1996 de la Commune de San Pedro

Tableau 3.2. Evolution des recettes du budget d'investissement de la Mairie de San Pedro
(données en milliers de Fcfa)

	1 993	1 994	1 995	1 996
BUDGET D'INVESTISSEMENT				
PRODUITS DE L'ALIENATION DES BIENS DU PATRIMOINE	-	-	-	-
PRELEVEMENTS SUR FONDS D'INVESTISSEMENT	111 511	114 151	120 643	229 500
RECETTES D'EMPRUNTS	-	-	-	-
AIDES DE L'ETAT-FONDS DE CONCOURS-AIDES EXTERIEURES	-	-	18 750	68 853
Aides et fonds de concours de l'Etat	-	-	18 750	68 853
Fonds de concours d'autres collectivités pub aides extérieures	-	-	-	-
DONS ET LEGS	-	275 000	830 726	897 345
Dons et legs avec affectation	-	275 000	830 726	897 345
Dons et legs sans affectation	-	-	-	-
RECETTES DIVERSES AU TITRE II	-	-	-	-
TOTAL	111 511	389 151	970 119	1 195 698

Source : Budgets modificatifs des années 1993-1996 de la Commune de San Pedro

**Tableau 3.2.2 Evolution des dépenses du budget de fonctionnement de la Mairie de San Pedro
(données en milliers de Fcfa)**

	1 993	1 994	1 995	1 996
DEPENSES DES SERVICES GENERAUX				
Administration générale	81 243	90 725	113 752	120 328
Administration	36 416	42 900	53 245	45 244
Autorités municipales	27 139	28 382	40 793	46 927
etat civil et population	15 288	17 943	18 614	20 157
Autres dépenses d'administration générale	2 400	1 500	1 100	8 000
Administration financière et domaniale	32 836	36 771	59 483	63 817
Recette municipale (ou de la ville)	10 469	11 500	12 633	16 182
police et ordre public-fourrière	11 299	12 004	11 842	15 725
Autres dépenses des services généraux	22 758	22 681	22 138	28 125
DEPENSES DES SERVICES DE COLLECTIVITES				
Voiries et réseaux	26 011	26 947	34 697	39 092
Voies fluviales ou lagunaires - Ports-quais	-	-	-	-
Urbanisme et environnement	15 752	19 587	16 795	38 995
Administration	5 741	8 068	6 522	12 530
Aménagements-Rénovation urbaine	-	-	-	-
Aménagements-zones rurales et périphériques	-	-	-	-
Lotissements-bomages	-	-	-	-
plantations-espaces verts-parcs publics	7 594	8 950	10 273	10 465
Autres dépenses au titre de l'urbanisme et de l'environnement	2 417	2 569		16 000
Hygiène et salubrité publiques-hydraulique-adductions d'eau	50 470	57 107	64 456	73 549
Administration	2 888	3 217	3 647	4 226
Opérations d'assainissement	10 471	10 693	13 460	14 581
Svces sanitaires divers	50	50	50	50
Nettoiemnt de la voirie-enlèvement des ordures	36 654	36 147	43 299	48 692
Hydraulique-Pompages-Puits-Lavoirs	-	-	-	-
adductions et distributions d'eau	-	-	-	-
Autres dépenses d'hygiène et salubrité pub	407	7 000	4 000	6 000
Protection Civile-Lutte contre l'incendie	-	-	-	-
Cimetières - Services funéraires	2 950	2 671	2 277	2 637
Autres dépenses de la collectivité	-	-	-	-
DEPENSES DES SERVICES SOCIAUX, CULTURELS ET DE PH				
Education	-	-	-	-
Santé Publique	4 731	5 264	5 348	7 499
Assistance sociale	300	300	300	650
logement et habitat	-	-	-	-
sport et loisirs	11 718	6 500	24 000	24 000
activités culturelles	10 552	4 218	4 500	19 132
autres dépenses des services sociaux	3 000	3 000	3 000	5 000

Tableau 3.2.3 (Suite) Evolution des dépenses du budget de fonctionnement de la Mairie de San Pedro
(données en milliers de Fcfa)

	1 993	1 994	1 995	1 996
DEPENSES DES SERVICES ECONOMIQUES				
Agr et élevage	-	-	-	-
eaux et forêts-chasse et pêche	-	-	-	-
ressources minérales-énergie	-	-	-	-
transports-communications	-	-	-	-
Industries et commerce	12 145	10 852	12 620	10 804
Administration	2 830	2 756	2 528	-
abattoirs-Cvt° et trans de viande	5 587	4 362	6 176	5 831
PMI	-	-	-	-
Commerce	-	-	-	-
Marchés	3 390	3 734	3 916	4 973
Foires et expos	-	-	-	-
Autres dép. au titre de l'ind et du cmce	338	-	-	-
Artisanat-Tourisme	-	-	-	-
Autres dép. des svces écoq	-	-	-	-
DEPENSES DIVERSES				
Dette	6 000	5 000	9 899	2 695
Contributions, fonds de concours et transferts	1 000	1 000	1 000	2 000
assurances de la commune(ou de la ville)	7 530	7 150	5 650	4 900
Cérémonies publiques-Réceptions officielles	1 900	1 800	4 600	2 500
Versements aux fonds de réserves	111 388	114 151	115 678	229 500
Dépenses accidentelles	4 104	6 546	3 500	2 000
Admissions et non valeur	-	-	-	-
TOTAL	428 156	445 774	528 168	709 130

Source : Budgets modificatifs des années 1993-1996 de la Commune de San Pedro

Tableau 3.2.4 Evolution des dépenses du budget d'investissement de la Mairie de San Pedro
(données en milliers de Fcfa)

	1 993	1 994	1 995	1 996
EQUIPEMENTS DES SERVICES GENERAUX				
<i>adm gle</i>	3 253	19 459	35 880	67 687
<i>adm fi et domaniale</i>	100	580	5 825	12 000
<i>recette municipale</i>	-	800	700	-
<i>police et ordre pub</i>	20 000	22 613	-	8 000
<i>autres dép d'équip des sces gx</i>	-	-	-	-
<i>amort. des immo</i>	-	-	-	-
<i>moins-values sur cessions d'immo</i>	-	-	-	-
<i>reprises sur amort</i>	-	-	-	-

EQUIPEMENTS DES SERVICES DE COLLECTIVITE				
<i>Voiries et réseaux</i>	-	22 495	264 299	199 712
<i>Voies fluviales ou lagunaires - Ports-quais</i>	-	-	-	-
<i>Urbanisme et environnement</i>	22 300	4 000	10 000	1 000
Adm	-	-	5 000	-
Aménagements-Rénovation urbaine	16 000	-	-	-
Aménagements-zones rurales et périphériques	-	-	-	-
Lotissements-bornages	5 000	4 000	-	-
plantations-espaces verts-parcs publics	1 300	-	5 000	1 000
Autres dépenses au titre de l'urbanisme et de l'environnement	-	-	-	-
<i>Hygiène et salubrité publiques-hydraulique-adductions d'eau</i>	12 200	-	101 972	301 708
administration	-	-	-	-
assainissement	2 200	-	-	100 000
Services sanitaires divers	-	-	41 500	-
Nettoiemnt de la voirie-enlèvement des ordures	10 000	-	-	83 398
Hydraulique-Pompages-Puits-Lavoirs	-	-	-	-
adductions et distributions d'eau	-	-	60 472	118 310
Autres dépenses d'hygiène et salubrité pub	-	-	-	-
<i>Protection Civile-Lutte contre l'incendie</i>	-	-	-	-
<i>Cimetières - Services funéraires</i>	-	-	-	-
<i>Autres équipements des svces de collectivité</i>	-	-	-	12 750
<i>amortissement des immobilisations</i>	-	-	-	-
<i>moins-values sur cessions d'immobilisations</i>	-	-	-	-
<i>reprise sur amortissement</i>	-	-	-	-

EQUIPEMENT DES SERVICES SOCIAUX, CULTURELS ET DE PROMOTION HUMAINE				
<i>Education</i>	27 000	60 000	102 110	89 326
	-	36 000	-	27 000
<i>Santé Publique</i>	-	15 000	45 444	75 453
<i>Assistance sociale</i>	-	-	-	-
<i>logement et habitat</i>	-	-	-	-
<i>sport et loisirs</i>	-	-	-	500
<i>activités culturelles</i>	-	3 204	108 700	107 339
<i>autres équipements des services sociaux</i>	-	-	-	-
<i>amortissement des immo</i>	-	-	-	-
<i>moins-values sur cessions d'immo</i>	-	-	-	-
<i>reprise sur amort</i>	-	-	-	-

Tableau 3.2.4 (Suite) Evolution des dépenses du budget d'investissement de la Mairie de San Pedro
(données en milliers de Fcfa)

)	1 993	1 994	1 995	1 996
EQUIPEMENT DES SERVICES ECONOMIQUES				
<i>Agriculture et élevage</i>	-	-	-	-
<i>eaux et forêts-chasse et pêche</i>	-	-	20 589	-
<i>ressources minérales-énergie</i>	25 658	-	-	-
<i>transports-communications</i>	-	-	-	-
<i>Industries et commerce</i>	1 000	205 000	277 600	291 223
administration	-	-	-	-
abattoirs-Cvt° et trans de viande	-	-	14 100	3 685
PMI	-	-	-	-
Commerce	-	-	-	-
Marchés	1 000	205 000	263 500	265 306
Foires et expos	-	-	-	-
Autres dép. au titre de l'ind et du cmce	-	-	-	22 232
<i>Artisanat-Tourisme</i>	-	-	-	-
<i>Autres équipements des svces écoq</i>	-	-	-	-
<i>amort des immo</i>	-	-	-	-
<i>moins-values sur cessions d'immo</i>	-	-	-	-
<i>reprise sur amort</i>	-	-	-	-
TRANSFERTS ET OPERATIONS FINANCIERES	-	-	-	-
VERSEMENTS AU FONDS D'INVESTISSEMENT	-	-	-	-
TOTAL	111 511	389 151	973 119	1 193 698

Source : Budgets modificatifs des années 1993-1996 de la Commune de San Pedro

3.3 COMPTES DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

Tableau 3.3.1 Comptes des administrations publiques de San Pedro (1996)
(données en millions de Fcfa)

	TRESOR	CAISTAB	Commune	CNPS	TOTAL	
PRODUCTION EXPLOITATION	RESSOURCES					
	Production marchande	0	0	0	0	0
	Production non marchande	5749	444	411	60	6751
	TOTAL	5749	444	411	60	6751
	EMPLOIS					
	Consom. intermédiaires	1199	150	173	19	1559
	Salaires	4314	250	218	33	4880
	cotisations sociales	236	27	20	4	290
	Impôts sur P°	0	17	0	5	22
	EBE	0	0	0	0	0
	TOTAL	5749	444	411	60	6751

REVENU	RESSOURCES					
	EBE	0	0	0	0	0
	Impôts sur P°	6724	0	217	0	6941
	Droits de douane	65173	0	0	0	65173
	Intérêts	0	0	93	0	93
	Cotisations sociales fictives	0	0	0	933	933
	Impôts sur le revenu	2279,8	0	135	0	2415
	Transferts entre les APU	1598	200	63	19	1880
	Indemnités d'assurance	0	0	0	0	0
	Coopération Internationale courante	0	0	0	0	0
	Transferts courants divers n.d.a.	0	18	151	177	346
	Prélèvements caisse de stab.	0	24000	0	0	24000
	Autres revenus de la propriété	0	0	61	28	89
	Total	75775	24218	719	1157	101869
	EMPLOIS					
	Subventions d'exploitation	0	0	0	0	0
	Primes d'assurance	0	0	4,9	0	4,9
	Intérêts-Remb dettes	0	0	2,7	0	3
	Prestations sociales liées à un c.a.		0	2	0	2
	Prestations sociales autres	0	0	0	356	356
	Transferts entre APU	9004	24000	308	0	33312
	Transferts courants divers n.d.a.	1861	0	0	238	2099
	REVENU DISPONIBLE BRUT	64910	218	401	563	66092
TOTAL	75775	24218	719	1157	101869	

Source : Budgets modificatifs des années 1993-1996 de la Commune de San Pedro

Tableau 3.3.1 (Suite) Comptes des administrations publiques de San Pedro (1996)
(données en millions de Fcfa)

		TRESOR	CAISTAB	Commune	CNPS	TOTAL
UTILISATION REVENU	RESSOURCES					
	RDB	64910	218	401	563	66092
	Total	64910	218	401	563	66092
	EMPLOIS					
	C° Finale	400	50	172	50	671
	Epargne Brute	64510	168	230	513	65421
	TOTAL	64910	218	401	563	66092

CAPITAL	RESSOURCES					
	Epargne brute	64510	168	230	513	65421
	Transferts en capital	7179	0	966	0	8145
	Besoin de financement	0	232	0	0	232
	Total	71689	400	1196	513	73798
	EMPLOIS					
	FBCF	7179	400	1196	0	8775
	Transferts en capital	64510	0	0	513	65023
	Capacité de financement	0	0	0	0	0
	TOTAL	71689	400	1196	513	73798

Sources : Mairie, Trésor, Caistab, CNPS de San Pedro

3.4. PROJETS FIAU ET PROJETS FINANCES PAR LE FED DANS LA REGION DU BAS CAVALLY

Tableau 3.4.1. Travaux financés dans la commune de SAN-PEDRO par le FED /PDCC (en Francs)

Projet (7 ^e FED)	Coût prévisionnel	Etat du projet	Valeur exécution
Marché du Bardo - Construction (2 ^{ème} tranche)	241 323 024	terminé	229 906 284
Ecoles (réhabilitation)	70 764 267	terminé	70 870 210
PMI quartier COLAS (avec clôture)	38 860 601	terminé	38 082 911
Centre culturel - Construction	89 601 232	terminé	89 601 232
Eléctrification de l'Abattoir	26 457 245	terminé	24 137 540
CANAL EN BETON AU BARDO-Construction	143 925 477	terminé	141 435 184
ORDURES MENAGERES - Décharge contrôlée	39291000	terminé	37 326 450
ABATTOIR (avec palan) - Construction	12 088 291	terminé	12 088 291
REALISATION D'UN HALL DE FUMAGE	20 000 000	terminé	19 999 999
LATRINES DANS LES ECOLES - Construction	29 787 553	terminé	28 298 175
BORNES FONTAINES AU BARDO - Construction	51 341 562	en cours	28 765 743
BORNE FONTAINE AU BARDO	16 066 296	en cours	
CENTRE CULTUREL	10 357 170		
CONSTRUCTION ABATTOIR	1 348 560		
ELECTRIFICATION DE L'ABATTOIR	13 525 348		
MARCHE DU BARDO - Construction (2 ^{ème} tranche)	11 235 433		
BORNES FONTAINES - Tranche 2	50000000	Pas com.	0
DRAINAGE DANS L'EXTENSION BARDO (PIL 2)	32 000 000		13 792 757
CENTRE CULTUREL (PIL 2) - Equipement	15 200 000		0
HALL DE BROUAGE - Construction	20000000		0
HOPITAL (PIC 1) - Assainissement	42 000 000		0
MATERNITE (PMI) - Equipement	12 800 000	étude	
ORDURES MENAGERES - Fournitures matériel	74 000 000	livré	74 254 000
VOIRIE ET PLATE-FORME GARE ROUTIERE-Bitumage	597 433 330	adjudé COLAS	194 827 000
MOBYLETTE SERVICES TECHNIQUES	627 600	terminé	627 600
EQUIPEMENT INFORMATIQUE(paie,Etat-civil, mandats)	10 391 202	terminé	10 391 202
ETUDES TECHNIQUES - Provision	26 139 999	en cours	26 139 999
ASSAINISSEMENT	100 000 000	pas comme	0
Provisions pour études (PIL 2)	1 3210 000	pas comme	0
Matériel informatique municipal	5 000 000	pas comm	0
TOTAL	1 814 775 190		1 040 544 577

Source : Communauté Européenne (Abidjan).

Tableau 3.4.2 Bilan des projets FIAU du Bas Cavally de 1993 à 1996

DEPARTEMENTS	COMMUNES	Nombre de projets				FINANCEMENT en milliers de FCFA						
		Progr.	Term.	En cours	Non comm.	Coût cumulé	F.I.A.U.	Commune	Montants mis en règlement	Montants payés	Montants estimatif en nature	Disponible
SAN - PEDRO	SAN-PEDRO	13	3	2	8	292 000	165 700	126 300	103 861	103 861	0	156 339
	GRAND BÉREBY	7	3	4	0	60 450	57 367	3 083	42 998	39 863	0	20 588
SASSANDRA	SASSANDRA	14	6	5	3	195 735	154 115	41 620	90 800	80 500	500	103 306
	GUEYO	1	1	0	0	10 000	10 000	0	10 000	10 000	0	0
SOUBRE	SOUBRE	17	8	5	4	310 425	224 230	86 195	111 800	93 800	44 730	153 985
	BUYO	2	0	1	1	37 000	33 300	3 700	10 000	10 000	0	27 000
	GRAND ZATTRY	3	1	2	0	36 125	32 410	3 715	24 813	24 813	0	11 313
	MEAGUY	3	0	3	0	61 600	55 440	6 160	9 765	9 765	4 630	45 675
TABOU	TABOU	12	7	3	2	319 410	234 475	84 935	158 311	150 808	60 206	99 121
	GRABO	3	0	3	0	35 400	31 860	3 540	4 500	4 500	0	30 900
ENSEMBLE REGION		75	29	28	18	1 358 145	998 897	359 248	566 846	527 908	110 066	648 226

3.5. COMPTE AGREGÉ DES ENTREPRISES MODERNES

Tableau 3.5.1 Compte des entreprises du secteur moderne (1996)
(données en milliards de Fcfa)

	Nbre Entreprises	Nbre emplois	Investis.	C.A	C.I	Autres charge	VAB	Salaires	Impôt & Taxes	EBE
Bois	42	6581	11,40	117,08	57,46	27,25	32,36	10,70	3,66	18,00
Café/Cacao	10	416	14,93	293,25	248,54	21,04	23,67	3,29	4,87	15,52
Industries agro-alimentaires	7	1005	6,56	28,65	17,76	3,06	7,83	2,29	0,79	4,76
Autres industries	5	94	0,77	10,51	8,90	0,50	1,11	0,36	0,13	0,61
Sociétés d'Etat	6	142	0,47	0,61	0,03	0,06	0,51	0,30	0,06	0,15
Activités portuaires	13	1603	0,98	18,16	1,39	6,48	10,29	3,70	0,75	5,84
Commerce	31	512	0,61	30,85	14,90	0,70	15,25	0,79	1,54	12,92
Autres Services	26	387	0,46	14,92	11,89	0,59	2,44	0,57	0,16	1,71
Banques	5	117	0,08	5,75	0,75	0,00	5,00	0,92	0,90	3,18
Transport	17	488	0,06	10,02	3,24	1,45	5,33	0,36	0,07	4,90
Assurances	10	40	0,05	0,60	0,02	0,04	0,54	0,03	0,06	0,45
Total	172	11385	36,37	530,40	364,88	61,19	104,33	23,30	12,99	68,04

PARTIE 4

TABLEAUX RECAPITULATIFS DE L'ECONOMIE LOCALE

LA MATRICE DE COMPTABILITE SOCIALE

CONSTRUCTION D'UNE MCS POUR LA COMMUNE DE SAN PEDRO.

La MCS dont la construction est proposée ici s'inspire des MCS du Cameroun et de la Côte d'Ivoire. La commune de San Pedro est alors considérée comme étant une entité à la taille d'un Etat. Tout ce qui est en dehors de San Pedro est considéré comme le reste du monde. Cette approche paraît exclure l'appartenance de l'économie de la commune à un tout, négliger l'exigence de globalité des mesures gouvernementales, mais elle a l'originalité de permettre d'avoir des propositions de réponses aux questions suivantes: D'où vient et où va l'argent qui circule dans la commune? Quelle part est générée par les agents économiques de San Pedro ? Quels sont les poids relatifs et les rôles des administrations locales et centrales, des différents secteurs de production dans le développement économique de la commune? Questions dont les réponses sont nécessaires à la compréhension de l'économie de San Pedro et à la prévision des réactions des agents économiques aux décisions de politiques économiques.

Douze comptes principaux composent la MCS:

1. Les branches d'activités du secteur moderne (ENTMOD)
2. Les branches du secteur informel (ENTINF)
3. Les Produits (PROD)
4. Les Facteurs de production (FACT)
5. Les Ménages (MENAGES)
6. La commune représentée par la mairie (COMMUNE)
7. L'administration déconcentrée (Adm Dec)
8. L'épargne des agents autres que les administrations (Epargne)
9. Le Capital (Invest)
10. L'administration centrale Abidjan (Adm Cen)
11. Le reste de la Côte d'Ivoire (CI)
12. Le Reste Du Monde (RDM)

La MCS agrégée est donc un tableau carré de taille 12 x 12. La structure ainsi retenue et les différentes interactions qui en résultent sont résumées dans la MCS générique (voir tableau 4.1).

Comptes 1 & 2 : Les Branches d'activités

Ce compte représente la production dans l'économie. On distingue suivant les secteurs, les branches marchandes et une branche non marchande. Cependant, cette dernière branche sera intégrée dans le compte des administrations locale et centrale plus particulièrement dans le compte "commune" pour ce qui est des activités communales et dans le compte administration décentralisée pour ce qui est des services non marchands de l'administration publique (hors commune). Les cinq (5) branches marchandes sont:

- *Pour le secteur moderne* : le bois, le café et cacao, les industries (industries de transformation et autres industries), et les services marchands (services portuaires, services bancaires et autres services) et les activités de commerce.
- *Pour le secteur informel* : l'agriculture et pêche, la manufacture, le commerce et les services marchands (transport et autres services).

Ces comptes comprennent en colonne l'offre sectorielle domestique de l'économie de San Pedro. Cette offre constitue les coûts de production. Ceux-ci incluent les dépenses pour achats de biens de consommations intermédiaires (3,1)^b et (3,2), la valeur ajoutée globale issue des activités des branches et qui rémunère les facteurs primaires (4,1) et (4,2) et les taxes liées à la production, à l'importation et à l'exportation versées par les branches dans le processus de production (6,2), (9,1), (9,2).

Le coût global qui en résulte constitue la recette globale provenant de la vente des produits domestiques (1,3) et (2,3).

Compte3 : Les Produits

La MCS compte différents produits identiques aux branches d'activité. Le compte des produits comprend la demande et l'offre total de biens de l'économie de San-Pedro et des échanges de marchandises avec le reste du monde. A la ligne 3 de la MCS générique on retrouve la ventilation de la demande totale de produit en: Demande sectorielle en biens de consommations intermédiaires tant domestiques qu'importés (3,1) et (3,2) ; Demande finale des ménages pour la consommation privée (3,5) ; Demande des administrations (3,6), et (3,7) , Demande d'investissement (3,9) et Demande du reste du monde ou exportation (3,11) et (3,12).

Cette demande est confrontée à l'offre qui est répartie dans les colonnes 2 et 3. Cette offre comprend la production domestique (1,3) et (2,3) et les importations (11,3) et (12,3) auxquelles il faut ajouter les droits et taxes à l'importation et les prélèvements de la CAISTAB . En l'absence d'informations sur les détails de consommations intermédiaires des entreprises, ce compte ne sera pas désagrégé.

Compte4 : Les facteurs de production.

Ce compte indique les revenus et les paiements des facteurs. Comme revenus nous avons: La valeur ajoutée générée par l'utilisation des facteurs dans le processus de production (4,1) et (4,2) et Les revenus des facteurs provenant des administrations (4,6) et (4,10).

Comme dépenses on peut distinguer les paiements des facteurs aux agents économiques résidents (5,4) et aux agents du reste du monde (11,4) et (12,4) ainsi que l'autofinancement des entreprises modernes (8,4) et les cotisations sociales (10,4). Il faut signaler que les facteurs de production dont on parle ici sont le travail et le capital. On distingue:

- Le travail salarié et à la tâche (SALAIRES)
- Le travail non salarié (TRAVNSAL)
- Le capital des entreprises individuelles (CAPEI)
- Le capital des entreprises modernes (CAPSQS)

Par conséquent un accent particulier a été mis sur la construction des sous-matrices:

-[Facteurs*Branches] pour la formation du revenu des facteurs.

-[Ménages*Facteurs] pour la distribution du revenu des facteurs aux ménages.

^b (3, 1) : 3 est le numéro de ligne (compte PROD) et 1 représente le numéro de colonne (ENTINF). (3, 1) représente le total des consommations intermédiaires des entreprises inform.

Compte5 : Les Ménages

Ce compte Ménages décrit les sources de revenus et les dépenses des ménages. Les ménages reçoivent des revenus de leurs dotations en facteurs (5,4), des transferts provenant des autres ménages de la commune (5,5), de l'administration centrale (5,10) et du reste du monde (5,11) et (5,12).

Par ailleurs en dehors des transferts qu'ils se font, les ménages dépensent pour leurs consommations privées (3,5), épargnent (8,5), consomment les services non marchands des administrations (6,5) et (10,5) et envoient des transferts au reste du monde (10,5) et (11,5).

Ce compte est scindé en 3 sous comptes: ménages " publics ", ménages " privés " et ménages " informels ". Cette classification est fondée sur l'activité du chef de ménage.

Comptes6, 7 et 10 : les Administrations

Ces comptes retracent l'ensemble des flux réels et monétaires intervenant entre les administrations publiques et les autres agents économiques de la commune de San-Pedro. Plus particulièrement, il montre que ces administrations (administration communale et administration centralisée) perçoivent des recettes au titre d'impôts et taxes versés par les firmes à l'issue de leur production (10,1), (10,2) et (6,2), de revenus des services non marchands à l'Etat (10,5) et (6,5) et de transferts du gouvernement à la mairie (10,6). Ces recettes sont utilisées globalement pour effectuer les dépenses concernant la consommations communales ou de l'administration décentralisée pour la production des services non marchands.(3,6) et (3,7), les salaires et transferts aux ménages sous formes d'allocation, de subvention.(4,10) et (4,6) et l'investissements communal et public (9,6) et (9,10).

Compte8 : L'épargne

Ce compte présente en colonne le montant global des investissements des agents économiques de la commune de San Pedro en dehors des administrations publiques (9,8). En ligne l'on retrouve : l'autofinancement des entreprises modernes (8,4), l'épargne des ménages (8,5), le solde des transactions entre la commune et l'administration centrale (8,10), entre la commune et le reste de la Côte d'Ivoire (8,11) et entre la commune et le reste du monde (8,12).

Compte9 : Le Capital (investissement)

Ce compte donne un aperçu de l'investissement total (3,9). La ligne 9 donne l'accumulation sectorielle des biens d'investissement domestiques et importés (9,6), (9,8) et (9,10).

Comptes11 & 12 : Le Reste de la Côte d'Ivoire et l'étranger

Ce compte décrit les transactions entre la commune de San Pedro et le reste du monde. Dans ses relations avec le reste du monde, San Pedro reçoit des revenus de ses exportations(3,11) et (3,12), des transferts reçus par les ménages(5,11) et (5,12), et l'aide extérieure(6,12). Par contre, la commune dépense pour ses importations (11,6) et (12,6) et les transferts effectués au reste du monde au titre de rémunération des facteurs (11,4), et (12,4), les transferts de revenus des ménages (11,5) et (12,5).

La MCS agrégée est présentée dans le tableau 4.2 et la MCS désagrégée dans le tableau 4.3

Tableau 4.1. MCS générique de la commune de San Pedro

	ENTMOD	ENTINF	PROD	FACT	MENAGES	COMMUNE	Adm Dec	Epargne	Invest	Adm Cen	C.I.	RDM
ENTMOD			C.A. Moderne									
ENTINF			C.A. Informel									
PROD	Cons, intermédiaire				Cons, finale	Cons, Finale	Cons,Finale		FBCF Totale		Exportation	
FACT	Val, ajoutées hors taxes					Rém, des facteurs						
MENAGES				Rémunération	Transfert						Transfert	
COMMUNE	Taxes				CFSNM							Transfert
Adm Dec										Solde des échanges		
Epargne				Autofinancement	Epargne			FBCF hors Adm,			FBCF	
Invest						FBCF						
Adm Cen	Taxes		Taxes(imp et exp)	Cotisation sociale	CFSNM	Transfert						
C.I.			Importation	Bénéfice expatrié	Transfert							
RDM			Importation	Bénéfice expatrié	Transfert							

Tableau 4.2. MCS 1997 Agrégée de la commune de San Pedro

Données en millions de Fcfa

	ENTMOD	ENTINF	PROD	FACT	MENAGES	COMMUNE	Adm Dec	Epargne	Invest	Adm Cen	C.I.	RDM	TOTAL
ENTMOD			530 400										530 400
ENTINF			86 033										86 033
PROD	426 070	55 753			41 420	174	1 565		50 461		91 624	527 000	1 196 067
FACT	91 340	29 130				526				4 444			125 440
MENAGES				63 453	562					1 196	96	400	65 707
COMMUNE		235			509					219		951	1 914
Adm Dec										1 565			1 565
Epargne				10 748	5435					89 960	329 374	-393251	42 266
Invest						1 195		42 266		7 000			50 461
Adm Cen	12 990	915	89 173	867	420	19							104 384
C.I.			402 782	11 419	6 893								421 094
RDM			85 679	38 953	10 468								135 100
TOTAL	530 400	86 033	1 196 067	125 440	65 707	1 914	1 565	42 266	50 461	104 384	421 094	135 100	

Tableau 4.3. MCS 1997 de San Pedro désagrégée

Données en millions de Fcfa

		ENTREPRISES MODERNES										
		BOIS	Café-Cacao	IndusAgr	Autres Indus	Sociétés d'Etat	Act. Port.	Commerce	Autres Serv.	Transport	Serv. Fin.	st
Entreprise Moderne	Bois											
	Café-Cacao											
	IndusAgr											
	Autres Indus											
	Sociétés d'Etat											
	Act. Port.											
	Commerce											
	Autres Serv.											
	Transport											
	Serv. Fin.											
	st											
Entreprise Informelle	Agri+Elev											
	Pêche											
	Indus											
	Comm											
	Transport											
	Serv											
	st											
PRODUITS	PROD	84 730	269 580	20 820	9 400	90	7 870	15 600	12 480	4 690	810	426 070
Facteurs	SALAIRES	10700	3290	2290	360	300	3700	790	560	360	950	23 300
	TRAVNSAL											
	CAPEI											
	CAPSQS	18 000	15 520	4 760	610	150	5 840	12 920	1 710	4 900	3 630	68 040
	st	28 700	18 810	7 050	970	450	9 540	13 710	2 270	5 260	4 580	91 340
Menages	INFORMELS											
	PUBLICS											
	PRIVES											
	st											
COMMUNE												
Adm Dec												
Epargne												
Invest												
ADM CEN	CAISTAB											
	Autres Adm Cen	3 660	4 870	790	130	60	750	1 540	160	70	960	12 990
	st	3 660	4 870	790	130	60	750	1 540	160	70	960	12 990
C.I.												
RDM												
TOTAL		117 090	293 260	28 660	10 500	600	18 160	30 850	14 910	10 020	6 350	530 400

		ENTREPRISES INFORMELLES							PROD	FACTEURS				
		Agri+Elev	Pêche	Indus	Comm	Transp.	Serv	st		SALAIRES	TRAVNSAL	CAPEI	CAPSQS	st
Entreprise Moderne	Bois								117 090					
	Café-Cacao								293 260					
	IndusAgr								28 660					
	Autres Indus								10 500					
	Sociétés d'Etat								600					
	Act. Port.								18 160					
	Commerce								30 850					
	Autres Serv.								14 910					
									10 020					
	Banques								6 350					
st								530 400						
Entreprise Informelle	Agri+Elev								1 086					
	Pêche								615					
	Indus								11 474					
	Comm								52 525					
	Transp.								10 199					
	Serv								10 134					
	st								86 033					
PRODUITS	PROD	174	410	6 546	41 910	2 953	3 760	55 753						
Facteurs	SALAIRES		48	490	1 112	642	627	2 919						
	TRAVNSAL	620	111	3 160	6 632	4 428	3 692	18 643						
	CAPEI	292	26	1 227	2 530	1 968	1 525	7 568						
	CAPSQS													
	st	912	185	4 877	10 274	7 038	5 844	29 130						
Ménages	INFORMELS								2 919	18 643	7 568		29 130	
	PUBLICS								4 970				4 970	
	PRIVES								23 300			60 52,6	29 353	
	st								31 189	18 643	7 568	6 053	63 453	
COMMUNE		20	51	68	0	96	235							
Adm Dec														
Epargne											10 748	10 748		
Invest														
ADM CEN	CAISTAB								24 000					
	Autres Adm Cen				273	208	434	915	65 173			867	867	
	st				273	208	434	915	89 173			867	867	
C.I.								402 782				11 419	11 419	
RDM								85 679				38 953	38 953	
TOTAL		1 086	615	11 474	52 525	10 199	10 134	86 033	1 218 662	31 189	18 643	7 568	68 040	125 440

		MENAGES				COMMUNE	Adm Dec	Epargne	Invest	ADM CEN			C.I.	RDM	TOTAL
		INFOR	PUBLICS	PRIVES	st					CAISTAB	Autres Adm Cen	st			
Entreprise Moderne	Bois													117 090	
	Café-Cacao													293 260	
	IndusAgr													28 660	
	Autres Indus													10 500	
	Sociétés d'Etat													600	
	Act. Port.													18 160	
	Commerce													30 850	
	Autres Serv.													14 910	
														10 020	
	Banques													6 350	
st													530 400		
Entreprise Informelle	Agri+Elev													1 086	
	Pêche													615	
	Indus													11 474	
	Comm													52 525	
	Transp.													10 199	
	Serv													10 134	
	st													86 033	
PRODUITS	PROD	18 570	5 548	17 302	41 420	174	1 565	50 461				91 624	527 000	1 196 067	
Facteurs	SALAIRES					526				4 444	4 444			31 189	
	TRAVNSAL													18 643	
	CAPEI													7 568	
	CAPSQS													68 040	
	st					526				4 444	4 444			125 440	
Ménages	INFORMELS	104	43	94	241							41	172	29 584	
	PUBLICS	43	18	40	101					1 196	1 196	17	72	6 356	
	PRIVES	94	40	86	220							38	156	29 767	
	st	241	101	220	562					1 196	1 196	96	400	65 707	
COMMUNE		229	49	231	509					219	219		951	1 914	
Adm Dec										1 565	1 565			1 565	
Epargne		2 460	478	2 497	5 435					89 960	89 960	329 374	-393 251	42 266	
Invest						1 195	42 266			7 000	7 000			50 461	
ADM CEN	CAISTAB													24 000	
	Autres Adm Cen	189	41	190	420	19				24 000		24 000		104 384	
	st	189	41	190	420	19								104 384	
C.I.		448	76	6 369	6 893									421 094	
RDM		7 447	63	2 958	10 468									135 100	
TOTAL		29 584	6 356	29 767	65 707	1 914	1 565	42 266	50 461	24 000	104 384	104 384	421 094	135 100	

Tableau 4.4. Principaux comptes tirés de la MCS
(données en millions de Fcfa)

COMPTE DES MENAGES

EMPLOIS		RESSOURCES	
Consommations Finales	41 420	Revenu hors taxes	63 453
Alimentation	17 505	Salaires	31 119
Habillement	5 703	Moderne	23 300
Transport	4 376	Informel	2 849
Habitat	2 473	Mairie	526
Energie	2 675	Adm Dec	4 444
Eau	565		
Loisirs	2 205	TRAVNSAI	18 643
Education	1 951		
Equipement	951	CAPEI	7 638
Santé	2 325		
Entretien	691	CAPSQS	6 053
CFSNM	420		
Transferts versés	17 923	Prestations Sociales(CNPS)	593
San Pedro	562	Transferts reçus	1 058
Côte d'Ivoire	6 893	San Pedro	562
Extérieur	10 468	Côte d'Ivoire	96
Taxes et CFSNM(Mairie)	509	Extérieur	400
		Autres Transferts des Adm Cen	603
Epargne	5 435		
TOTAL	65 707	TOTAL	65 707

COMPTE DU RESTE DU MONDE

EMPLOIS		RESSOURCES	
Exportation	527 000	Importation	85 679
Transfert Rdm/Ménages	400	Bénéfice Expatrié	38 953
Transfert RDM/Commune	951	Transfert Menages/Rdm	10 468
Epargne du RDM	-393 251		
TOTAL	135 100		135 100

COMPTE DE L'INVESTISSEMENT

EMPLOIS		RESSOURCES	
FBCF	50 461	Ménages	
FBCF SQS	36 180	Epargne	5 435
FBCF Informel	4 535	Mairie	1 195
FBCF Mairie	1 195	Transfert Adm Cen	7 000
FBCF Adm Cen	7 000	Autofinancement	10 748
FBCF Menages	1 551	Besoin de financement	26 083
TOTAL	50 461		50 461

Tableau 4.4. (Suite) Principaux comptes tirés de la MCS
(données en millions de Fcfa)

COMPTE DE L'EPARGNE

EMPLOIS		RESSOURCES	
Investissement hors Adm	42 266	Epargne Ménages	5 435
		Autofinancement	10 748
		Epargne de l'Adm Cen	89 960
		Epargne de la Côte d'Ivoire	329 374
		Epargne du RDM	-393 251
TOTAL	42 266	TOTAL	42 266

COMPTE DE LA MAIRIE

EMPLOIS		RESSOURCES	
Cons.Finale	174	Recettes fiscales et autres	744
Salaires	218	Ménages	509
Charges Sociales	19	Ent, Informel	235
Transferts aux ménages	308	Transferts	1 170
FBCF	1 195	Extérieur	951
		Adm Cen	219
TOTAL	1 914	TOTAL	1 914

COMPTE DE L'ADMINISTRATION DECENTRALISEE

EMPLOIS		RESSOURCES	
Consommation finale	1 565	Transfert Adm Cen	1 565
TOTAL	1 565	TOTAL	1 565

COMPTE DU RESTE DE LA COTE D'IVOIRE

EMPLOIS		RESSOURCES	
Exportation	91 624	Importation	402 782
Transferts des ménages	96	Bénéfice Expatrié	11 419
Epargne de la Côte d'Ivoire	329 374	Transfert Menages/C,I,	6 893
TOTAL	421 094	TOTAL	421 094

COMPTE DE L'ADMINISTRATION CENTRALE

EMPLOIS		RESSOURCES	
Transferts aux ménages	5 640	Impôt et Taxes	13 905
Salaires	4 444	Moderne	12 990
Prestations sociales	593	Informel	915
Autres	603	D de Douane et Taxe à l'export	89 173
Transferts			
Transferts à la commune	219	Cotisation sociale	867
Transferts à l' Adm Cen	1 565	CFSNM des ménages	420
FBCF	7 000	Transferts de la commune	19
Epargne Adm Cen	89 960		
TOTAL	104 384	TOTAL	104 384

PARTIE 5

STATISTIQUES PORTUAIRES PORT DE SAN PEDRO

Tableau 5.1. Evolution des exportations et des importations enregistrées dans le port de San Pedro
Q= Quantités en tonnes *Tx= Taux d'accroissement annuel*

Années	Importations		exportations		Total=export+import	
	Q	Tx	Q	Tx	Q	Tx
1 986	167 811		976 982		1 144 793	
1 987	177 792	5,71	737 309	-24,53	914 701	-20,10
1 988	160 005	-9,69	731 898	-0,73	892 093	-2,47
1 989	180 045	12,89	809 662	10,62	990 507	11,03
1 990	147 668	-18,35	837 762	3,47	985 430	-0,51
1 991	181 434	22,87	787 733	-5,97	969 167	-1,65
1 992	193 843	6,84	729 086	-7,45	922 929	-4,77
1 993	159 789	-17,57	840 652	15,30	1 000 441	8,40
1 994	184 858	15,69	883 787	5,13	1 068 645	6,82
1 995	271 072	46,64	841 357	-4,80	1 112 429	4,10
1 996	260 812	-3,78	891 448	5,95	1 152 260	3,58
TOTAL	2 085 719		9 067 676		11 153 395	

Tableau 5.2. Evolution des importations par type de navire *Quantités en tonnes*

Navires ayant opéré dans le port	1990	1991	1993	1994	1995	1996
Navires n/spécial,	4 407	20 309	64 845	7 206	5 721	10 081
Porte conteneurs	859	1 950	7	514	115	705
Mineralier	31 000	46 588	17 000	80 000	157 000	166 000
Roro	25	-	735	542	308	828
Céréaliers	111 269	112 435	77 202	96 585	107 928	83 198
Huiliers	-	-	-	-	-	-
Kroos internes	23	-	-	10	-	-
Kroos externes	-	-	-	-	-	-
Pétroliers	85	-	-	-	-	-
Total	147 668	181 282	159 789	184 857	271 072	260 812

Tableau 5.3. Evolution des exportations par type de navire *Quantités en tonnes*

Navires ayant opéré dans le port	1990	1991	1993	1994	1995	1996
Navires n/spécial,	607 711	565 495	563 876	607 552	575 642	539 262
Porte conteneurs	80 592	65 768	25 182	13 081	33 218	73 474
Mineraliers	-	-	-	-	-	-
Roro	85 445	78 162	168 993	170 831	142 446	216 939
Céréaliers	-	-	-	-	-	-
Huiliers	64 014	78 292	82 601	92 323	90 051	61 498
Kroos internes	-	-	-	-	-	-
Kroos externes	-	-	-	-	-	-
Total	837 762	787 717	840 652	883 787	841 357	891 173

Source : Port Autonome de San Pedro

Tableau 5.4. Principaux produits importés
Quantités en tonnes

MARCHANDISES	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
CLINKER	29 000	46 588	66 500	15 000	71 000	110 000	118 000
RIZ	74 588	76 491	71 398	92 685	55 959	52 087	19 976
PRODUITS LAITIERS		5 000			7 000	41 000	39 000
BLE	36 681	36 096	38 795	42 643	40 855	38 850	35 850
PRODUITS ALIMENTAIRES		19	20	2 283	709	16 991	16 108
GYPSE	2 000		3 000	2 000	2 000	6 000	9 000
FARINE DE BLE							3 982
FARINE DE MAIS	-	-				4 212	14 114
HUILE VEGETALE	847	424	5 101	1 767	1 776	915	556
MATERIEL MECANIQUE	22	-	-	22	-	220	36
MARCH, EN TRANSBORD,	3 884	9 888	2 450	967	1 297	189	182
PIECES DE RECHANGE	22	158	89	12	109	151	109
ENGINS FLOTTANTS	68	-	21	10	-	-	-
ENGINS ROULANTS	8	36	150	97	83	142	44
SEMELLES DE CHAUS,	-	-	-	1 706	-	-	-
FARINE DE SOJA	-	-	-	112	4 044	-	-
GRUMES FLOTTABLES	-	-	49	391	-	-	234
MACHINES OUTILS	-	1	12	9	9	116	555
EFFETS PERSONNELS	11	157		57	12	103	46
PROD, PHARMACEUTIQUES	-	19		-	-	95	-
APPAREILS ELECTRIQUES	-	-	3	-	-	-	8
ARACHIDES	-	538	909	-	-	-	-
OLEAGINEUX	-	463	-	-	-	-	-
HARICOTS	-	1 174	3 146	-	-	-	3 493
TOMATE CONCENTEE	-	1 062	-	-	-	-	-
PLASTIC	-	-	-	3	-	-	-
BRIQUES	-	-	-	12	-	-	-
ELINGUES	3	27	-	8	3	-	-
ROULEAUX DE PAPIER	4	-	-	3	-	-	-
VINS BLANCS	-	350	1	2	-	-	-
SUCRE	148	1 211	259	-	-	-	-
ARTICLES DE BUREAU	9	-			2		-
DIVERS	373	732	23	-	-	-	368
TOTAL	147 668	181 434	191 926	159 789	184 858	271 071	261 661

Source : Port Autonome de San Pedro

Tableau 5.5. Principaux produits exportés
Quantités en tonnes

MARCHANDISES	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
BOIS USINES	294 218	242 235	248 673	251 207	291 946	277 017	209 655
CACAO EN FEVES	123 003	127 302	123 320	150 353	175 002	201 789	344 832
GRUMES FLOTTABLES	167 129	152 266	91 575	115 500	142 895	123 183	51 027
HUILE DE PALME	65 869	78 292	93 603	102 494	92 323	90 051	61 498
GRUMES NON FLOTTABLES	74 146	62 097	50 047	84 818	100 698	69 735	104 208
CAOUTCHOUC	39 060	37 637	39 675	37 716	36 059	41 970	44 489
CAFE	45 146	46 479	58 547	82 911	30 812	23 536	32 359
COTON	9 899	9 929	6 739	4 015	2 014		
SON DE BLE	6 959	8 374	9 510	8 144	9 254	8 285	6 139
JUS DE FRUITS	729	904	452	442			
CHARBON DE BOIS	2 080	1 378	1 344	1 434	2 035	1 701	829
FARINE DE BLE							530
FARINE DE MAIS						1 525	600
FERRAILLE						1 281	
RIZ	7 251	15 042	-	-	-	304	
MARCH, EN TRANSBORD.	859	1 725	3 940	401	102	145	4 297
MASSE DE CACAO							16 213
ECORCES SECH. CITRON	734	1 001	562	840	586	663	657
EFFETS PERSONNELS	50	28		197	24	104	90
ENGIN ROULANT+ ENGIN TP	47	25	145	137	26	44	1
PIECES DE RECHANGE			17			23	8
PLACAGE							13 413
ENGINS FLOTTANTS	70		21	-	11	1	
LAIT		10					
SUCRE		5					
HARICOTS		561	278				600
HUILE DE SOJA		233					
HUILE VEGETALE		822					
FARINE DE SOJA		729					
POISSON		560	187				
CUIVRE	404						
DIVERS	109	99	27	48	-	-	3
TOTAL	837 762	787 733	728 662	840 657	883 787	841 357	891 448

Source : Port Autonome de San Pedro

Tableau 5.6. Trafic (import + export) par pavillon

Quantités en tonnes

PAVILLONS	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996
ALLEMAND	24 543	2 863	21 431	11 648	4 739	6 658	5 988
ANTIGUA	2 418	5 185	2 668	3 166	2 770	15 553	51 790
ANTILLAIS	0	0	10 851	1 700	2 921	0	0
AUSTRALIEN	0	1 031	0	0	0	533	0
AUTRICHIEN	0	0	0	0	0	589	0
BAHAMEEN	67 813	37 595	37 857	85 154	47 887	152 012	188 897
BELGE	17 935	0	5 994	0	0	0	0
BRITANIQUE	4 773	25 276	837	6 012	0	4 000	14 069
CAPVERDIEN	449	537	0	4 121	1 096	977	790
CHINE	0	0	2 279	0	0	0	0
CHYPREIOTE	127 567	103 037	40 211	141 414	246 679	138 783	140 644
COREEN	0	0	0	0	0	3 416	0
CROATE	0	0	2 501	2 762	0	5 978	3 424
DANOIS	13 005	8 293	18 328	29 179	18 472	22 921	26 330
EGYPTIEN	0	3 598	0	1 116	1 273	2 537	0
ESPAGNOL	47 613	54 867	24 934	6 309	0	0	0
ESTONIEN	0	0	0	27 245	39 071	24 842	23 354
FRANCAIS	46 680	68 752	50 080	68 722	77 329	43 071	42 039
GABONAIS	0	0	0	0	0	3 048	0
GHANEEN	7 191	3 438	1 827	0	0	0	0
GREC	44 334	49 328	35 119	66 435	74 766	66 507	71 027
HONDURAS	0	6 260	3 491	2 594	2 778	3 160	0
HONG KONG	4 125	2 611	6 583	21 778	25 687	5 226	14 441
HONGROIS	0	5 777	0	1 077	0	0	1 736
ISLANDAIS	0	0	0	0	0	1 448	0
ISRAELIEN	370	0	0	0	1 354	738	0
ITALIEN	70 367	56 183	82 282	50 844	48 232	40 553	33 315
IVOIRIEN	130 301	112 211	228 922	101 174	76 307	2 934	0
LIBERIEN	53 044	72 258	55 876	45 403	60 231	72 056	116 466
LUXEMBOURG	0	11 163	0	0	0	0	0
MALTE	10 862	48 383	43 570	62 937	51 180	122 414	70 760
MAROC	0	0	10 000	0	0	0	0
MAURICIEN	12 318	1 231	0	0	0	0	4 110
NIGERIAN	12 252	13 015	2 822	9 668	663	9 301	7 221
NORVEGIEN	28 770	16 030	31 502	603	49 259	32 159	33 639
PANAMEEN	78 160	63 844	50 002	78 607	72 930	60 784	36 690
PAYS-BAS	13 407	5 923	10 461	37 503	12 432	2 994	5 047
PHILIPPINES	10 700	5 602	16 568	12 010	3 017	0	13 816
POLONAIS	6 103	6 375	5 886	13 969	11 499	11 036	10 715
ROUMAIN	0	0	0	0	272	2 815	9 021
RUSSE	6 159	4 569	10 552	8 607	32 834	42 433	23 811
SINGAPOORE	5 167	30 479	15 601	6 834	3 752	2 410	13 293
SENEGALAIS	0	0	0	10 389	6 182	0	0
SOUDANAIS	0	0	0	0	0	8 103	0
ST VINCENT	25 766	70 563	52 624	42 135	42 345	158 003	109 368
SUEDE	4 196	6 824	0	0	0	0	0
THAILANDAIS	0	0	0	0	1 266	0	12 901
TUNISIE	0	0	2 209	1 310	0	0	0
TURC	15 750	0	3 000	0	3 372	5 237	514
U.S.A	8 460	23 307	9 585	4 114	15 343	7 702	8 692
UKRAINIEN	0	0	0	1 681	3 807	20 636	22 472
VANUATA	8 810	0	0	18 119	17 841	8 862	28 045
YUGOSLAVIE	42 497	30 608	4 509	0	0	0	2 477
AUTRES	33 525	12 151	2 702	14 102	9 058	0	5 083
TOTAL	985 430	969 167	903 664	1 000 441	1 068 644	1 112 429	1 151 985

Tableau 5.7. Evolution du trafic (import + export) par compagnie
Quantités en tonnes

COMPAGNIES	1991	1992	1993	1994	1995	1996
S I S A	465 964	457 285	483 952	505 215	459 604	353 210
SIVOMAR	162 150	130 985	198 615	215 980	153 569	93 288
SIVOM	0	0	9 099	7 209	10 276	69 054
SAGA-CI	0	34 135	84 343	96 052	135 513	182 591
SENOUSIAP	0	0	0	49 956	59 240	57 750
SUMACO	0	14 520	10 197	7 592	24 166	23 055
SOCOPAO	174 239	56 950	170 936	49 852	0	0
SOAEM	111 556	0	0	0	0	0
SNT	10 433	0	0	0	0	0
S.D.V.	0	0	39 701	136 788	260 340	329 157
DELMAS-CI	42 162	27 062	0	0	0	0
SIATRAC	2 663	0	0	0	0	0
CITT-AO	0	0	0	0	0	0
CGMI	0	0	0	0	733	4 832
IMAC-SHIPPING	0	0	0	0	8 939	36 563
GETMA	0	0	3 598	0	49	0
CIMAO	0	0	0	0	0	10 736
CIMAO	0	0	0	0	0	1 749
TOTAL	969 167	720 937	1 000 441	1 068 644	1 112 429	1 151 985

Source : Port Autonome de San Pedro

PARTIE 6

**STATISTIQUES DES PRIX A SAN PEDRO
ANNEE 1996**

Tableau 6.1. Evolution des prix des denrées à San Pedro au cours de l'années 1996

	MOIS ET MOYENNES MENSUELLES											Moy . ann.	
	janv	fév	mars	AVR.	mai	jun	juil	août	sept	oct	nov		déc
AKPI	1449,7	1392,0	1402,2	1483,6	1320,9	1361,3	1606,0	1257,5	1384,2	1573,2	1494,4	1533,8	1438,2
ANANAS	68,8	90,3	88,3	87,3	89,3	96,3	78,3	81,7	96,8	111,5	91,1	101,3	90,1
ARACHIDES DECORT.	414,3	400,0	400,0	400,0	400,0	400,0	400,0	400,0	400,0	400,0	400,0	400,0	401,2
ATTIEKE	508,5	232,8	239,7	206,6	272,9	212,0	201,1	259,4	286,3	176,0	132,9	154,5	240,2
AUBERGINES	156,8	153,0	157,8	142,7	172,9	138,4	147,1	151,4	194,4	140,8	129,6	135,2	151,7
AUBERGINES EUROPE	158,0	156,9	159,7	152,3	167,0	148,7	155,9	142,0	192,0	142,1	118,3	130,2	151,9
AVOCATS	197,0	196,1	200,0	175,6	224,5	184,3	166,9	204,5	244,5	206,0	173,5	189,8	196,9
BANANES DOUCES	139,3	122,0	132,6	99,3	166,0	90,2	108,4	158,6	173,3	164,0	110,7	137,4	133,5
BANANES PLANTAINS	76,9	124,8	125,4	125,0	125,9	122,8	127,2	135,3	116,4	100,9	107,9	104,4	116,1
BEIGNETS (GBOFLOTOS)	989,7	1096,5	1155,6	1062,6	1248,6	919,4	1205,7	1260,7	1236,4	1386,3	1242,2	1314,3	1176,5
BEURRE DE KARITE	689,8	506,9	454,3	522,7	385,8	664,9	380,6	395,5	376,1	346,8	238,0	292,4	437,8
BOIS DE CHAUFFAGE	87,3	33,5	33,6	31,8	35,5	33,1	30,4	37,8	33,2	36,3	28,2	32,3	37,7
CHAMPIGNONS NOIRS	2773,4	5226,1	5162,6	5523,1	4802,1	5416,7	5629,5	4672,7	4931,4	3259,4	3757,4	3508,4	4555,2
CHARBON DE BOIS	66,8	86,5	88,0	84,8	91,2	82,0	87,5	95,9	86,4	85,0	81,0	83,0	84,8
CHOUX VERT	376,7	495,2	515,6	468,0	563,2	434,1	501,8	560,0	566,4	556,6	529,5	543,1	509,2
CITRON	226,0	201,6	196,7	208,3	185,2	216,4	200,1	173,0	197,4	160,4	123,4	141,9	185,9
CONCOMBRE	168,3	255,0	255,0	143,5	366,4	146,41	143,5	268,2	464,6	438,2	404,1	421,2	302,5
COURGES	110,9	119,3	121,1	114,7	127,6	113,9	115,5	123,2	131,9	128,4	125,4	126,9	121,6
CRABES DE LAGUNE	300,7	316,4	311,4	309,7	313,0	331,5	287,9	319,5	306,5	302,4	274,6	288,5	305,2
CRUSTACES FRAIS					1291,0								
CRUSTACES SECS				1218,8				1291,0					
ECR.									1886,4	4123,4	3004,9	2290,5	
DAH (FEUILLES)	136,9	215,8	230,1	169,9	290,3	172,9	166,8	256,8	323,8	291,8	256,0	273,9	232,1
ECREVETTE EN POU.D.													
EPINARD	255,1	232,1	246,4	176,1	316,7	189,0	163,3	302,4	331,0	291,5	382,0	336,8	268,5
ESCARGOTS FRAIS	374,3	346,3	359,8	348,5	371,1	306,0	391,0	367,8	374,4	314,7	393,9	354,3	358,5
FARINE DE MAÏS	179,9	154,9	153,7	152,5	154,8	158,4	146,6	158,2	151,4	142,8	137,0	139,9	152,5
FARINE DE MANIOC	178,5	156,3	154,2	158,5	150,0	162,6	154,3	154,0	146,0	150,1	183,8	167,0	159,6
FARINE DE MIL	387,3	353,8	350,0	352,1	347,9	365,5	338,7	338,0	357,7	329,3	422,7	376,0	359,9
FONIO	300,0	300,0	300,0	300,0	300,0	300,0	300,0	300,0	300,0	300,0	295,8	297,9	299,5
GNANGNAN (CERISES)	808,6	1624,4	1628,7	1511,2	1746,2	1611,4	1411,1	1651,1	1841,2	997,0	585,0	791,0	1350,6
GOMBOS EN POU.D.	1582,4	2222,1	2322,4	2096,0	2548,9	1921,1	2270,9	2506,7	2591,0	1847,4	1824,2	1835,8	2130,7
GOMBOS FRAIS	271,9	228,8	238,4	198,8	278,0	200,0	197,6	264,8	291,1	267,0	169,9	218,5	235,4
GOMBOS SECS	1529,3	1270,9	1351,0	1266,3	1435,7	1030,8	1501,7	1567,1	1304,2	878,2	678,8	778,5	1216,0
GRAINE DE PALME	203,6	158,3	156,5	154,5	158,5	163,6	145,5	144,4	172,5	122,1	123,1	122,6	152,1
HARICOTS VERTS	165,5	87,0	88,2	86,2	90,3	83,3	89,1	87,2	93,4	103,2	98,8	101,0	97,8
HUILE DE PALME	1028,1	796,2	810,0	761,7	858,4	754,6	768,8	862,5	854,2	1008,3	765,4	886,9	846,3
IGNAMES PRECOCES	70,8	89,6	88,9	85,6	92,2	91,8	79,5	109,5	74,8	70,3	97,8	84,1	86,2
IGNAMES TARDIVES	158,2	186,9	174,5	190,6	158,4	224,2	157,1	163,7	153,0	155,6	150	152,7	168,7

Source : Antenne INS San Pedro

Tableau 6.1.(Suite) Evolution des prix des denrées à San Pedro au cours de l'années 1996

	jan	fév	mars	avril	mai	jun	juil	août	sept	oct	nov	déc	ann.
KLOILA (FEUILLES)	193,5	193,5	191,4	192,8	190,1	199,7	185,9	176,3	203,8	246,8	221,0	233,9	202,4
MAÏS	184,5	184,5	166,0	190,7	141,3	240,0	141,3	141,3	141,3	141,3	128,8	135,1	161,3
MANGUE	196,9	196,9	192,4	198,8	186,1	210,2	187,4	188,1	184,0				193,4
MANIOC	90,9	90,9	100,2	84,2	116,2	62,8	105,7	117,0	115,4	98,8	184,9	141,9	109,1
MIL	250,0	250,0	250,0	250,0	250,0	250,0	250,0	250,0	250,0	247,9	250,0	249,0	249,7
NOIX DE COLAS	2168,9	2168,9	2141,5	2047,4	2235,7	2251,1	1843,6	2066,8	2404,6	2146,1	1923,6	2034,9	2119,4
OEUFS DE POULE(30 oeufs)	1427,2	1427,2	1486,3	1425,0	1547,6	1250,0	1600,0	1495,1	1600,0	1600,0	1600,0	1600,0	1504,9
OIGNONS BLANCS FRAIS	318,6	318,6	312,6	307,3	318,0	336,5	278,1	280,9	355,0	418,4	345,5	382,0	331,0
OIGNONS SECS	326,5	326,5	334,2	341,1	327,4	303,2	379,1	218,5	436,2	229,0	214,8	221,9	304,9
ORANGES LOCALES	169,3	169,3	177,4	162,0	192,9	144,9	179,1	189,7	196,0	136,6	131,3	134,0	165,2
PAMPLEMOUSSE	385,0	385,0	385,0	385,0			385,0			38,8	40,5	39,7	
PAPAYE	68,4	68,4	69,7	61,9	77,6	64,3	59,5	87,4	67,7	98,0	82,9	90,5	74,7
PÂTATES (FEUILLES)	195,0	195,0	194,8	186,0	203,6	195,9	176,1	169,6	237,5	263,0	215,1	239,1	205,9
PÂTATES DOUCES	102,4	102,4	110,8	98,6	122,9	77,2	120,1	127,5	118,3	111,9	112,2	112,1	109,7
PÂTE D'ARACHIDES	1001,0	1001,0	1061,0	757,6	1364,4	820,9	694,4	1394,6	1334,2	1236,5	1118,5	1177,5	1080,1
PIMENT EN POUD.	2245,8	2245,8	2418,8	2217,1	2620,5	1726,9	2707,2	2669,4	2571,5	2523,9	2197,2	2360,6	2375,4
PIMENT FRAIS	387,7	387,7	394,3	369,4	419,3	368,0	370,8	423,7	414,8	347,1	233,4	290,3	367,2
PIMENT SEC	2332,4	2332,4	2477,8	2396,0	2559,7	1896,3	2895,6	2800,9	2318,4	1839,1	2597,6	2218,4	2388,7
PINTADES	2595,5	2595,5	2595,5	2626,8	2564,3		2626,8	2353,0	2775,5	3178,2	2320,3	2749,3	2634,6
PLAKALI	194,8	194,8	186,2	195,9	176,4	220,6	171,3	173,7	179,1	178,2	124,0	151,1	178,8
POISSON FRAIS APPOLO	564,7	564,7	572,2	535,5	608,9	542,3	528,7	621,8	596,0	802,0	586,3	694,2	601,4
POISSON FRAIS CAPIT.	675,2	675,2	675,2	637,5	713,0		637,5	689,3	736,6	906,9	838,8	872,9	732,6
POISSON FRAIS CARPE BL.	511,8	511,8	524,3	534,9	513,7	474,4	595,4	519,9	507,4	659,4	567,0	613,2	544,4
POISSON FRAIS CARPE N.	349,3	349,3	319,4	361,9	277,0	438,7	285,2	285,5	268,4	263,9	261,1	262,5	310,2
POISSON FRAIS MACH	620,5	620,5	656,3	543,3	769,3	512,9	573,8	731,9	806,7	1049,7	1225,5	1137,6	770,7
POISSON FRAIS SOSSO	610,4	610,4	610,4	577,5	643,3		577,5	491,9	794,7	671,3	644,9	658,1	626,4
POISSON FRAIS ST. PIERRE	740,4	740,4	740,4	739,7	741,1		739,7	797,2	684,9	884,0		884,0	769,2
POISSON FUME D'AB. (HAR.)	1615,4	1615,4	1510,1	1870,7	1149,5	1931,2	1810,2	1112,4	1186,5	1597,7	1374,0	1485,9	1521,6
POISSON FUME D'AB.(BRO.)	711,2	711,2	671,0	753,0	589,0	831,8	674,1	593,0	584,9	595,2	509,2	552,2	648,0
POISSON FUME D'AB.(DOR.)													
POISSON FUME DE MOPTI	546,0	546,0	551,0	555,2	546,9	531,0	579,4	557,9	535,8	491,7	463,2	477,5	531,8
POISSON SECHE D'AB(mac)	2448,0	2448,0	2446,2	2666,6	2225,8	2453,6	2879,6	1648,0	2803,5	1956,3	2518,0	2237,2	2394,2
POISSON SECHE NIGER	1082,4	1082,4	1001,8	1128,3	875,3	1324,3	932,3	889,4	861,2	946,3	790,2	868,3	981,9

Source : Antenne INS San Pedro

Tableau 6.1.(Suite) Evolution des prix des denrées à San Pedro au cours de l'années 1996

	jan	fév	mars	avril	mai	jun	juil	août	sept	oct	nov	déc	ann.
POMME DE TERRE	417,2	417,2	422,9	395,9	450,0	400,0	391,7	400,0	500,0	616,7	400,0	508,4	443,3
POTASSE	212,5	212,5	212,6	206,7	218,6	212,2	201,2	202,6	234,5	207,5	179,5	193,5	207,8
POULETS	2026,6	2026,6	2026,6	1973,8	2079,5		1973,8	2016,8	2142,1	1844,7	1683,5	1764,1	1959,8
RIZ DEC.ENTIER LOCAL	334,2	334,2	344,8	365,2	324,5	302,5	427,9	327,5	321,4	259,8	222,0	240,9	317,1
SALADES	484,0	484,0	505,8	489,0	522,6	418,8	559,1	520,7	524,4	507,4	519,9	513,7	504,1
SEL	127,0	127,0	138,0	133,0	143,0	94,0	172,0	140,0	145,9	332,5	410,5	371,5	194,5
SUMBARA	1853,2	1853,2	1941,7	1704,0	2179,5	1587,5	1820,5	2354,2	2004,7	1664,7	1674,8	1669,8	1859,0
TAROTS	102,3	102,3	111,9	96,8	127,0	73,5	120,1	128,1	125,9	119,5	121,8	120,7	112,5
TCHAPALO	150,2	150,2	150,2	150,0	150,4	150,0	150,0	150,8	150,0	150,0	150,0	150,0	150,1
TOMATES	353,2	353,2	371,6	278,4	464,8	297,9	259,0	270,4	659,1	345,2	161,8	253,5	339,0
VIANDE DE BEOUF SANS OS	1359,1	1359,1	1375,4	1355,0	1395,9	1310,0	1400,0	1391,7	1400,0	1400,0	1400,0	1400,0	1378,8
VIANDE DE BOEUF AVEC OS	1300,0	1300,0	1300,0	1300,0	1300,0	1300,0	1300,0	1300,0	1300,0	1300,0	1300,0	1300,0	1300,0
VIANDE DE MOUTON	2000,0	2000,0	2000,0	2000,0	2000,0	2000,0	2000,0	2000,0	2000,0	2000,0	2000,0	2000,0	2000,0
VIANDE FUMEE	1013,4	1013,4	1042,6	942,0	1143,3	925,9	958,0	1101,1	1185,5	1119,9	1133,5	1126,7	1058,8
VIN DE PALME	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Antenne INS San Pedro